



HAL
open science

**Roissy-en-France, département du Val d'Oise, ZAC Sud
Roissy [OA 1010022]**

Caroline Touquet Laporte-Cassagne

► **To cite this version:**

Caroline Touquet Laporte-Cassagne. Roissy-en-France, département du Val d'Oise, ZAC Sud Roissy [OA 1010022]. OA 1010022, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2016, 159 p. hal-04560766

HAL Id: hal-04560766

<https://hal.science/hal-04560766v1>

Submitted on 14 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le Conseil départemental
soutient la recherche archéologique

Roissy-en-France

Département du Val d'Oise (95)

“Zac Sud Roissy”

**Rapport de diagnostic archéologique
du 14/09/2015 au 16/10/2015**

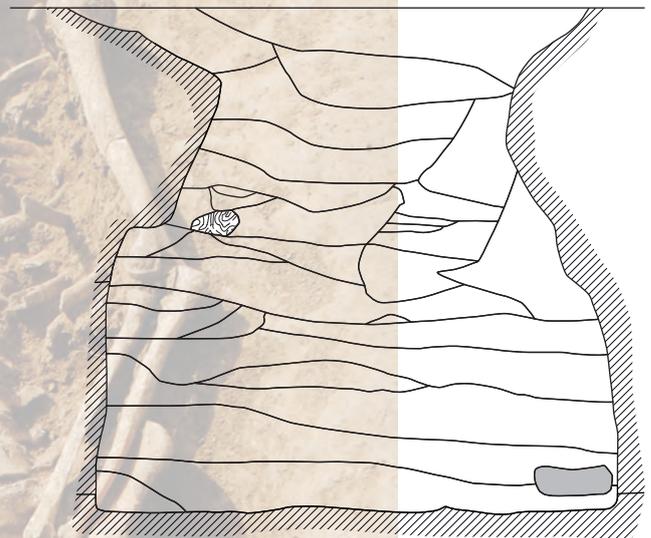
**Arrêté de prescription : 2015-256
Arrêté de désignation : 2015-430**

**Par
Caroline Touquet Laporte-Cassagne**

**Avec la collaboration de
Hélène Djema
Pierre Mouterde
Jean-Gabriel Pariat
Fanny Trouvé**

**Conseil départemental du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône**

**DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47, rue Le Peletier
75009 Paris**



Février 2016

Roissy-en-France

«ZAC Sud Roissy»

Département du Val-d'Oise (95)

Rapport de diagnostic archéologique

Du 14/09/2016 au 16/10/2016

Arrêté de prescription : 2015-256

Arrêté de désignation : 2015-430

N° INSEE de la commune : 95 527

Par

Caroline Touquet Laporte-Cassagne

Avec la collaboration de

Hélène Djema

Pierre Mouterde

Jean-Gabriel Pariat

Fanny Trouvé

Conseil départemental du Val-d'Oise

Service départemental d'archéologie

Abbaye de Maubuisson

95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC

Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France

47 rue Le Peletier

75009 Paris

Février 2016

Sommaire

Introduction	17
I. Contexte géographique et géologique	17
I.1 – Contexte géographique.....	17
I.2 – Contexte géologique (H. Djema).....	17
II – Contexte historique et archéologique	27
II.1 – Données historiques	27
II.2 – Données cartographiques (F. Trouvé)	27
II.2.1 - Les ressources en eau (Fig. 12).....	27
II.2.3 - Morphologie du village de Roissy-en-France (Fig. 13).....	30
II.2.4 - Le réseau de circulation (Fig. 14).....	30
II.2.4.1- Le chemin de Saint-Denis à Gonesse.....	30
II.2.4.2 - Le chemin des postes.....	31
II.2.4.3 - La route de Soissons.....	31
II.2.4.4 - Le chemin de Vaudherland.....	31
II.2.5 - Bilan.....	31
II.3 – Données archéologiques (fig. 15 et 16)	31
II.3.1 – Indices d’occupation paléolithique et néolithique.....	34
II.3.2 – Les occupations protohistoriques.....	34
II.3.3 – Les occupations antiques.....	35
II.3.3 – Les occupations médiévales.....	37
II.3.3.1 – Le haut Moyen Âge.....	37
II.3.3.2 – Le bas Moyen Âge.....	37
II.3.4 – Les occupations modernes.....	38
II.3.5 – Les occupations contemporaines.....	38
III – Méthodes mises en œuvre et problématiques du diagnostic	39
III.1 – Les moyens mis en œuvre	39
III.2 – Les techniques de sondages	39
III.3 - Contraintes	39
III.4 – Méthodes d’enregistrement	39
III.5 – Problématiques de l’opération	42
IV. Les occupations archéologiques	42
IV.1 – La Préhistoire	43
IV.1.1 – Proximité d’une occupation Néolithique ?.....	43
IV.2 – La Protohistoire	44
IV.2.1 – Un enclos laténien ?.....	44
IV.2.1.1 – Le fossé 071.....	44
IV.2.1.2 – Le fossé 085.....	48
IV.2.1.3 – Une résilience des orientations fossoyées de l’âge du Fer jusqu’à l’époque moderne (F. Trouvé).....	48
IV.2.1.3 – Synthèse sur l’occupation protohistorique.....	49
IV.3 – Le Moyen Âge	49
IV.3.1 – Une occupation dès le haut Moyen Âge ?.....	49
IV.3.2 – Une occupation de la fin du X ^e à la fin du XII ^e siècle : la mise en place du village roisséen ?.....	51
IV.3.2.1 – Les bâtiments.....	52
IV.3.2.1.a – Le bâtiment 1.....	52
IV.3.2.1.b – Un second bâtiment à l’architecture complexe ?.....	54
IV.3.2.2 – Les silos.....	57
IV.3.2.2.a – Le silo 005.....	57
IV.3.2.2.b – Le silo 034.....	59

IV.3.2.2.c – Le silo 029.....	61
IV.3.2.2.d – Le silo 058.....	62
IV.3.2.3 – Les fosses.....	63
IV.3.2.3.a – Les fosses de la tranchée 12.....	63
IV.3.2.3.b – Les fosses de la tranchée 10.....	65
IV.3.2.3.c – La fosse de la tranchée 9.....	66
IV.3.2.4 – Les fossés.....	66
IV.3.2.5 – Autres structures.....	67
IV.3.2.5.a – Les structures de la tranchée 9.....	67
IV.3.2.5.b – Les structures de la tranchée 16.....	68
IV.3.2.5.c – Les structures de la tranchée 17.....	69
IV.3.2.6 – Une voie mise en place au XIV ^e siècle ? : L'ancien itinéraire entre Paris et Soissons.....	70
IV.3.2.6.a – Méthodologie d'investigation.....	70
IV.3.2.6.b – Analyse stratigraphique : un premier état daté du XIV ^e siècle.....	71
IV.3.2.6.c – Synthèse du premier état de la voie.....	73
IV.3.2.7 – Synthèse sur les occupations médiévales.....	74
IV.4 – L'époque moderne.....	74
IV.4.1 – Evolution de la voie Paris-Soissons à l'époque moderne.....	75
IV.4.2 Synthèse de la voie par l'analyse archéogéographique (F. Trouvé).....	76
d'autre de la route moderne de Paris à Soissons.....	80
IV.5 – L'époque contemporaine.....	81
IV.6 – Les structures d'époque indéterminée.....	81
IV.6.1 – Un trou de poteau sur la tranchée 7.....	81
IV.6.2 – Des animaux inhumés.....	82
IV.6.3 – Des châblis.....	83
IV.6.4 – Des fosses sur la tranchée 17.....	85
IV.6.5 – Un réseau fossoyé au nord de la zone 3.....	85
IV.7 – Conclusion générale.....	87
Bibliographie.....	88
Annexe 1- Contribution autour de la sépulture de Roissy-en-France.....	192
Annexe 2- Inventaire des structures.....	104
Annexe 3- Inventaire du mobilier (artefacts).....	126
Annexe 4- Inventaire du mobilier (ecofacts).....	140
Annexe 5- Inventaire des photographies.....	148

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Île-de-France

Département : Val d'Oise (95)

Communes : Roissy-en-France

Code INSEE : 95 527

Lieu-dit ou adresse : ZAC Sud Roissy

Cadastre : Roissy-en-France (95), Partie Nord : AM 6-9, 33-34, 254-255, 264-265, 268-269, 272-273, 371, 373, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390. C 510, 924-925, 928, 942p, 943, 948-949, 1176-1177, 1192-1193. AL 55-67, 68p, 69, 84p, 119, 122, 128p, 130p, 131p, 132, 137-138, 214-219, 220-221, 1129p, 1130p, 1131p, 1132

Coord. Lambert 93 : Roissy-en-France **X :** 664200 **Y :** 6877800 **altitude :** de 80 à 93 m NGF

Propriétaire du terrain : SEMAVO / CD 95 / CARPF / Roissy-en-France / divers propriétaires

Arrêté de prescription n° : 2015-256 en date du 12/05/2015

Arrêté de désignation n° : 2015-430 en date du 19/08/2015

Responsable désignée : Caroline Touquet Laporte-Cassagne

Organisme de rattachement : Conseil départemental du Val d'Oise.

Maître d'ouvrage des travaux : SEMAVO

Nature de l'aménagement : Zone d'aménagement concerté

Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

Surface de la prescription : 105 483 m²

Surface inaccessible (bâtiments, réseaux, parcelles) : 31 997 m²

Surface accessible : 73 486 m²

Surface diagnostiquée : 7 386 m² soit 10 % de la surface accessible

Dates d'intervention sur le terrain : du 14 septembre au 16 octobre 2015

Problématique de recherche et principaux résultats

Un diagnostic archéologique a été réalisé du 14 septembre au 16 octobre 2015 sur trois emprises distinctes situées sur la commune de Roissy-en-France (Val d'Oise) aux lieudits « La Besnard », « Les Vieilles Vignes » et « La Voierie de Paris », préalablement au projet d'aménagement d'une ZAC mené par la SEMAVO.

Cette opération a été motivée par la présence d'un cimetière mérovingien et d'un habitat médiéval (XI^e siècle) situés à environ 100 m à l'est des parcelles concernées par le projet, sur le lieudit « La Pointe des Vieilles Vignes ».

Ce diagnostic a révélé de nombreux vestiges d'occupation, qui sont dans l'ensemble, bien conservés. Des éléments néolithiques suggèrent la proximité d'un habitat et un enclos daté de La Tène finale a également été partiellement mis au jour. Les principaux résultats correspondent à l'extension et la limite occidentale du village médiéval daté du XI^e siècle. Ces vestiges sont concentrés au lieudit « Les Vieilles Vignes » ainsi que sur la partie méridionale des parcelles situées sur « La Besnard ». Par ailleurs, quelques indices datés du haut Moyen Âge évoquent la possibilité d'une implantation humaine antérieure. Enfin, la découverte d'une importante voie reconnue comme l'ancien tracé reliant Paris à Soissons, et datée entre le XIV^e et le XVII^e siècle, apporte des informations sur les réseaux spatiaux du village.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Néolithique ?</i>	/	<i>Lithique, parure (schiste)</i>	<i>Proximité habitat ? Atelier de taille ?</i>
<i>Protohistoire (Second âge du Fer)</i>	<i>Enclos fossoyé</i>	<i>Céramique, faune, scories, culots de forge</i>	<i>Habitat Artisanat ?</i>
<i>Moyen Âge (haut Moyen Âge)</i>	<i>fossé</i>	<i>céramique</i>	<i>Habitat ?</i>
<i>Moyen Âge (Second Moyen Âge)</i>	<i>Bâtiments sur poteaux, silos, fosses, fossés, voie</i>	<i>Céramique, lithique, métal, faune, graines, sépulture</i>	<i>Habitat, axe routier</i>
<i>Moderne</i>	<i>Voie (Paris-Soissons)</i>	<i>Faune, métal</i>	<i>Axe routier</i>
<i>Contemporain</i>	<i>Fosses</i>	<i>Faune, métal</i>	<i>Détritique, inhumation animale</i>
<i>Indéterminée</i>	<i>Fosses, fossés</i>	/	<i>parcellaire</i>

NOTICE SCIENTIFIQUE

Un diagnostic archéologique a été réalisé du 14 septembre au 16 octobre 2015 sur trois emprises distinctes situées sur la commune de Roissy-en-France (Val-d'Oise), aux lieudits « La Besnard », « Les Vieilles Vignes » et « La Voierie de Paris », préalablement à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté par la Société d'Economie Mixte Départementale pour l'Aménagement du Val-d'Oise (SEMAVO).

La prescription, édictée par le Préfet de Région (DRAC-SRA Île-de-France), a été motivée par la présence d'occupations archéologiques à proximité immédiate des parcelles concernées par le projet. Il s'agissait notamment d'un cimetière mérovingien et d'un habitat daté des XI^e et XII^e siècles, tous deux situés au lieudit « La Pointe des Vieilles Vignes », à environ 150 m à l'est du diagnostic.

L'emprise du projet s'étend sur 105 483 m², mais seule une surface de 73 486 m² a été rendue accessible en raison de plusieurs contraintes. Une surface totale de 7 386 m² a été sondée, soit 10 % de l'emprise.

Les principales problématiques portaient sur l'extension ou non de la nécropole mérovingienne et de l'habitat daté des XI^e et XII^e fouillés à l'est, à moins de 150 m au lieudit « La Pointe des Vieilles Vignes ». Par ailleurs, l'alignement de certaines structures découvertes lors de cette fouille, associée à la position du secteur au carrefour présumé d'axes routiers anciens (Chemin de Vaudherland et route de Paris à Soissons), permettait d'envisager la présence d'une voierie sur cette zone. Enfin, les occupations alto-médiévales découvertes à « La Besnard » posait également la question d'un éventuel prolongement de ce petit noyau d'habitat sur l'emprise nord du présent diagnostic (zone 3). Dans l'ensemble, les résultats attendus portent essentiellement sur la continuité des occupations médiévales, permettant d'enrichir les connaissances sur la création et la structuration du village roisséen (axe de communication, limites parcellaires, etc.).

Ce diagnostic a permis de mettre au jour 75 structures archéologiques ainsi que du mobilier témoignant d'une occupation humaine du site depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine.

Des éléments néolithiques suggèrent la proximité d'un habitat. Un enclos daté de la Tène finale a été également partiellement perçu.

Les principaux résultats sont des bâtiments sur poteaux associés à des silos et des fosses datés du XI^e siècle. Ils correspondent à l'extension du village médiéval déjà identifié lors de la fouille de « La Pointe des Vieilles Vignes », à moins de 150 m à l'est. Quelques vestiges du haut Moyen Âge évoquent aussi la possibilité d'une implantation humaine antérieure.

La découverte d'une voie importante (ancien tracé de Paris-Soissons) datée du XIV^e au XVII^e siècle, déjà présumée à « La Pointe des Vieilles Vignes », apporte des informations sur les réseaux spatiaux du village. Les analyses stratigraphiques et archéogéographiques montrent qu'elle constituait un élément important du paysage, influant sur la hiérarchisation du parcellaire et des vestiges.

Enfin, quelques structures modernes et contemporaines ont été mises au jour.



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Yves ROUMÉGOUX

Service régional de l'archéologie

Tél. : 01 56 06 51 79

Fax : 01 56 06 52 01

Mél : yves.roumegoux@culture.fr

Réf. SRA : BF/YR/ [2014-3415] 2015 n° 1664

Votre dossier réf.: email en date du 20/11/2014

Arrêté n° : 2015-256



Le Préfet de la région d'Île-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier adressé en date du 20/11/2014, référence email en date du 20/11/2014, concernant des terrains situés à 95700 Roissy-en-France, ZAC Sud Roissy, par SEMAVO permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 28/11/2014 ;

VU la saisine par courrier en date du 19/01/2015, par SEMAVO demandant en vertu des articles R 523-12 et R 523-14 du code du patrimoine la réalisation d'un diagnostic archéologique, reçue le 21/01/2015 à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 2015-063 en date du 27/01/2015 comportant des mentions erronées (coordonnées cadastrales et surfaces corrigées);

CONSIDÉRANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (proximité du centre ancien du village de Roissy, près d'un secteur qui a livré des indices d'occupation du haut-Moyen-âge) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Île-de-France

département : Val-D'Oise

commune : Roissy-en-France

adresse : ZAC Sud Roissy

cadastre : Partie Nord: AM 6-9, 33-34, 254-255, 264-265, 268-269, 272-273, 371, 373, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, C 510, 924-925, 928, 942p, -943, 948-949, 1176-1177, 1192-1193. Parties Sud: AL 55-67, 68p, 69, 84p, 119, 122, 128p, 130p, 131p, 131p, 132, 137-138, 214-219, 220-221, 1129p, 1130p, 1131p, 1132.

propriétaire : SEMAVO / CG 95 / CARPF / Roissy / divers propriétaires (cf. liste des parcelles)

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R 523-30 à R 523-32 du code du patrimoine susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : Archéologue généraliste en milieu rural (HMA / MA).

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 105483 m² conformément au plan joint.

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informer de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic.

La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à SEMAVO et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.



Paris, le 12/05/2015

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France

Bruno Foucray
Conservateur général du patrimoine

Original : INRAP Direction Centre/Île-de-France - Immeuble Les Diamants, bat. B - 41, rue Delizy - 93692 Pantin cedex
Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône)
Copies : SEMAVO - Madame Virginie DEGUINES - Immeuble SOGE 2000 - Rue du Verger - BP 20102 - 95021 Cergy-Pontoise Cedex

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 08 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48
Adresse internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-ile-de-france>



SEMAVO
Société d'Aménagement de la Vallée de la Seine
N° de SIRET : 500 000 000 000 000
10001 CHREY-FONTAINE CLERCK
Tél. 01 34 41 30 00 - Fax 01 34 41 30 20

Département du Val d'Oise

COMMUNE DE ROISSY-EN-FRANCE
ZAC SUD-ROISSY

PLAN DES PERIMETRES de ZAC et DUP

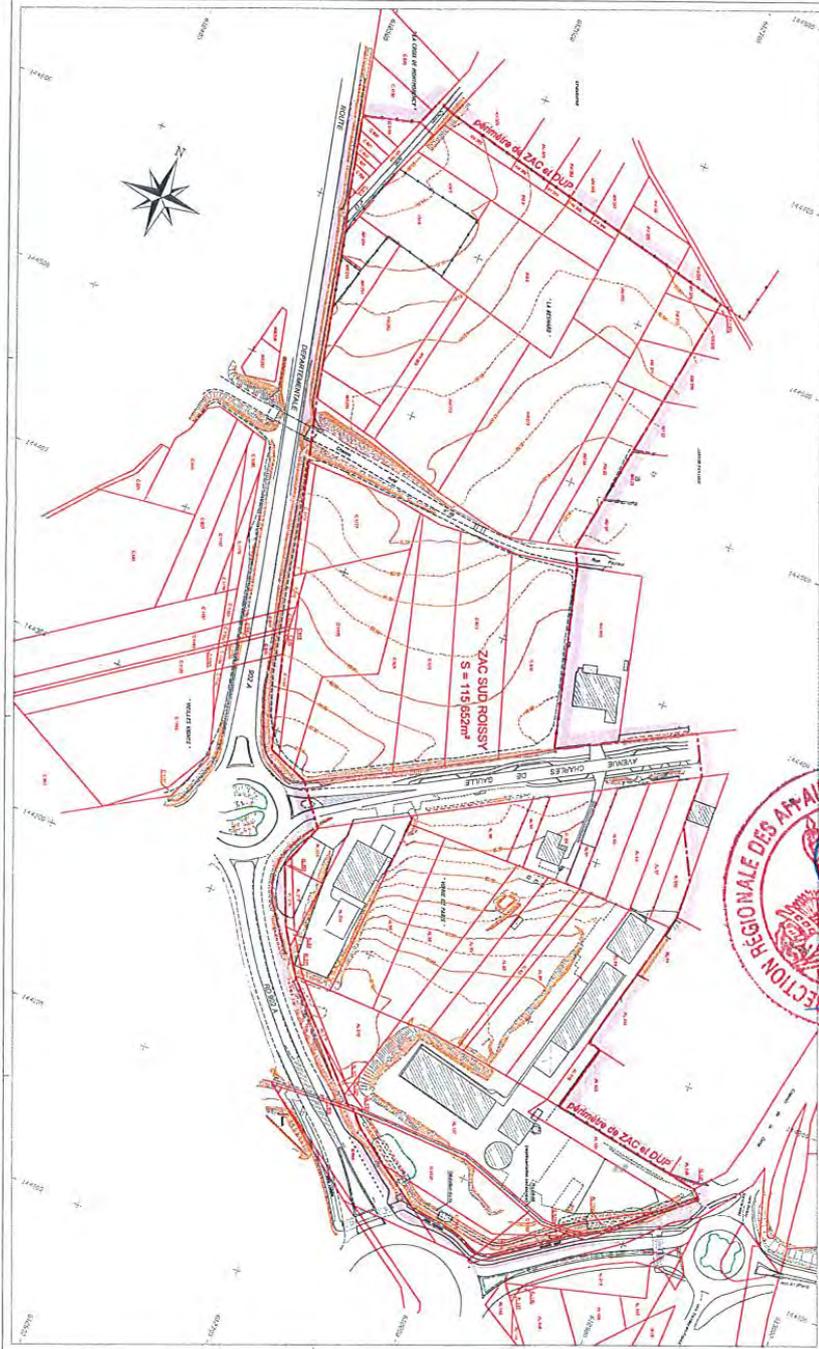
Communes : Roissy-En-France

Parcelle	Surface	Statut	Statut
C	171700	171700	20110
A	171700	171700	20110
B	171700	171700	20110
D	171700	171700	20110
E	171700	171700	20110
F	171700	171700	20110
G	171700	171700	20110
H	171700	171700	20110
I	171700	171700	20110
J	171700	171700	20110
K	171700	171700	20110
L	171700	171700	20110
M	171700	171700	20110
N	171700	171700	20110
O	171700	171700	20110
P	171700	171700	20110
Q	171700	171700	20110
R	171700	171700	20110
S	171700	171700	20110
T	171700	171700	20110
U	171700	171700	20110
V	171700	171700	20110
W	171700	171700	20110
X	171700	171700	20110
Y	171700	171700	20110
Z	171700	171700	20110

NOTA : Le périmètre de la superficie devant être cotée par un ouvrage.

----- Périmètre de ZAC et DUP

----- Application procédure cadastre



ZAC SUD ROISSY - LISTE DES PARCELLES

Partie Nord

Plan	Section	N°	SURFACES		Propriétaire	Disponibilité
			Dans OP	Hors OP		
1	AM	6	2 115,00		SEMAVO	oui
2	AM	7	774,00		SEMAVO	oui
3	AM	8	4 189,00		SEMAVO	oui
4	AM	9	2 582,00		CARPF	oui
5	AM	380	342,00		SEMAVO	oui
6	AM	382	150,00		SEMAVO	oui
7	AM	384	89,00		SEMAVO	oui
8	AM	386	97,00		SEMAVO	oui
9	AM	388	92,00		SEMAVO	oui
10	AM	390	2 328,00		SEMAVO	oui
11	AM	378	296,00		SEMAVO	oui
12	AM	373	898,00		SEMAVO	oui
13	AM	371	895,00		SEMAVO	oui
14	AM	33	1 680,00		SEMAVO	oui
15	AM	34	1 097,00		SEMAVO	oui
16	AM	254	476,00		PINCHOT	non
17	AM	255	218,00		COMPERE	non
18	AM	264	810,00		SEMAVO	oui
19	AM	265	3 458,00		BRULE	non
20	AM	268	593,00		BRULE	non
21	AM	269	724,00		SEMAVO	oui
22	AM	272	4 689,00		SEMAVO	oui
23	AM	273	6 960,00		SEMAVO	oui
32	C	510	4 060,00		SEMAVO	oui
33	C	924	4 050,00		SEMAVO	oui
34	C	925	3 757,00		SEMAVO	oui
35	C	928	3 914,00		SEMAVO	oui
36	C	942p	121,00		Département	oui
37	C	943	38,00		Département	oui
40	C	948	5,00		Département	oui
41	C	949	16,00		Département	oui
43	C	1176	275,00		Département	oui
44	C	1177	2 743,00		SEMAVO	oui
55	C	1192	300,00		Département	oui
56	C	1193	4 653,00		SEMAVO	oui
Surfaces cadastrales totales			59 484,00	0,00		

Partie Sud

Plan	Section	N°	SURFACES		Propriétaire	Disponibilité
			Dans OP	Hors OP		
62	AL	55	2 645,00		FRANQUET	oui
63	AL	56	1 314,00		FRANQUET	oui
64	AL	57	387,00		GERIN-LEMOINE	non
65	AL	58	3 430,00		FRANQUET	oui
66	AL	59	2 058,00		FRANQUET	oui
67	AL	60	1 316,00		CARPF	oui
68	AL	61	571,00		CARPF	oui
69	AL	62	2 236,00		FRANQUET	oui
70	AL	63	591,00		BRULE	non
71	AL	64	3 181,00		FRANQUET	oui
72	AL	65	1 065,00		Cts LEROY - CASTET	en cours
73	AL	66	1 155,00		CHINOT/PIGEON	en cours
74	AL	67	1 040,00		FRANQUET	oui
75	AL	68p	648,00		FRANQUET	oui
76	AL	69	3 270,00		FRANQUET	oui
77	AL	220	13,00		Département	oui
78	AL	221	631,00		SEMAVO	oui
79	AL	216	143,00		Département	oui
80	AL	217	326,00		CARPF	oui
81	AL	84p	35,00		Département	oui
82	AL	214	3 049,00		Cts OMONT	non
83	AL	215	89,00		Département	oui
84	AL	119	319,00		FRANQUET	oui
85	AL	122	96,00		Département	oui
86	AL	218	209,00		Département	oui
87	AL	219	1 489,00		SEMAVO	oui
88	AL	128p	64,00		Département	oui
89	AL	130p	309,00	7,00	Roissy	oui
90	AL	131p	21,00	7,00	Roissy	oui
91	AL	132p	6,00		Département	oui
92	AL	137	8 469,00		FRANQUET	oui
93	AL	138	1 239,00		Roissy	oui
94			535,00		ru Riverains	oui
95	C	1129p	312,00	131,00	Département	oui
96	C	1130	207,00		Roissy	oui
97	C	1131p	748,00	168,00	Département	oui
98	C	1132	2 804,00		Roissy	oui
Surfaces cadastrales totales			46 019,00	313,00		
PARTIE NORD + PARTIE SUD			105 483,00	313,00		

Parcelles déjà diagnostiquées

Plan	Section	N°	SURFACES		Propriétaire	Disponibilité
			Dans OP	Hors OP		
24	AM	364	706,00		Roissy	oui
25	C	1151	285,00		CARPF	oui
26	C	896	253,00		CARPF	oui
27	C	901	211,00		Département	oui
28	C	902	124,00		Département	oui
29	C	907	120,00		Département	oui
30	C	908	148,00		Département	oui
31	C	913	24,00		Département	oui
Surfaces cadastrales totales			1 871,00	0,00		





PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Yves ROUMÉGOUX

Service régional de l'archéologie

Tél. : 01 56 06 51 79

Fax : 01 56 06 52 01

Mél : yves.roumegoux@culture.fr

Réf. SRA : BF/YR/ [2014-3415] 2015 n°

Votre dossier réf.: email en date du 20/11/2014

2963

Arrêté n°:2015-430

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment les articles R 522-1 et R 523-22 ;

Vu l'arrêté n° 2015-256 en date du 12/05/2015 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : ZAC Sud Roissy à Roissy-en-France ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

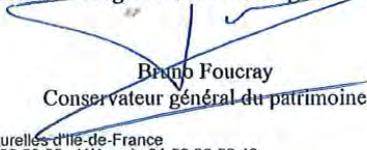
Article 2 : Madame Caroline Touquet Laporte-Cassagne est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil départemental du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.



Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Roissy-en-France

Paris, le 19/08/2015
Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France


Bruno Foucray
Conservateur général du patrimoine

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48
Adresse internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-ile-de-france>



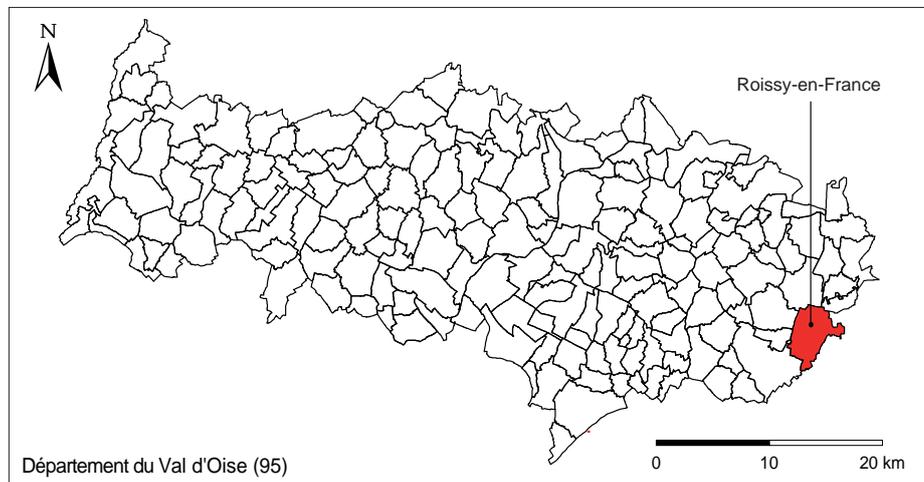
Roissy-en-France (95) « ZAC Sud Roissy »

Coordonnées Lambert RGF 93

X : 664 200

Y : 6 877 800

Z : de 80 à 93 m NGF



Carte topographique au 1/25 000 - 1943-1974 © IGN - Reproduction interdite - Conseil départemental du Val-d'Oise - DAC - SDAVO - C. Touquet - décembre 2015

Fig.1 - Localisation de l'emprise archéologique

Département : VAL-D'OISE Commune : ROISSY-EN-FRANCE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL ----- <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin-top: 10px;"> <div style="border: 2px solid red; width: 20px; height: 10px; margin-right: 5px;"></div> emprise des parcelles accessibles </div>	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : ERMONT Plaine de France 421 rue Jean Richepin 95125 95125 ERMONT Cedex tél. 01.30.72.82.50 - fax 01.30.72.82.52 cdif.ermont-plaine-de- france@dgfip.finances.gouv.fr
Section : C Feuille : 000 C 02 Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2500 Date d'édition : 06/01/2016 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par : <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">cadastre.gouv.fr</div>	

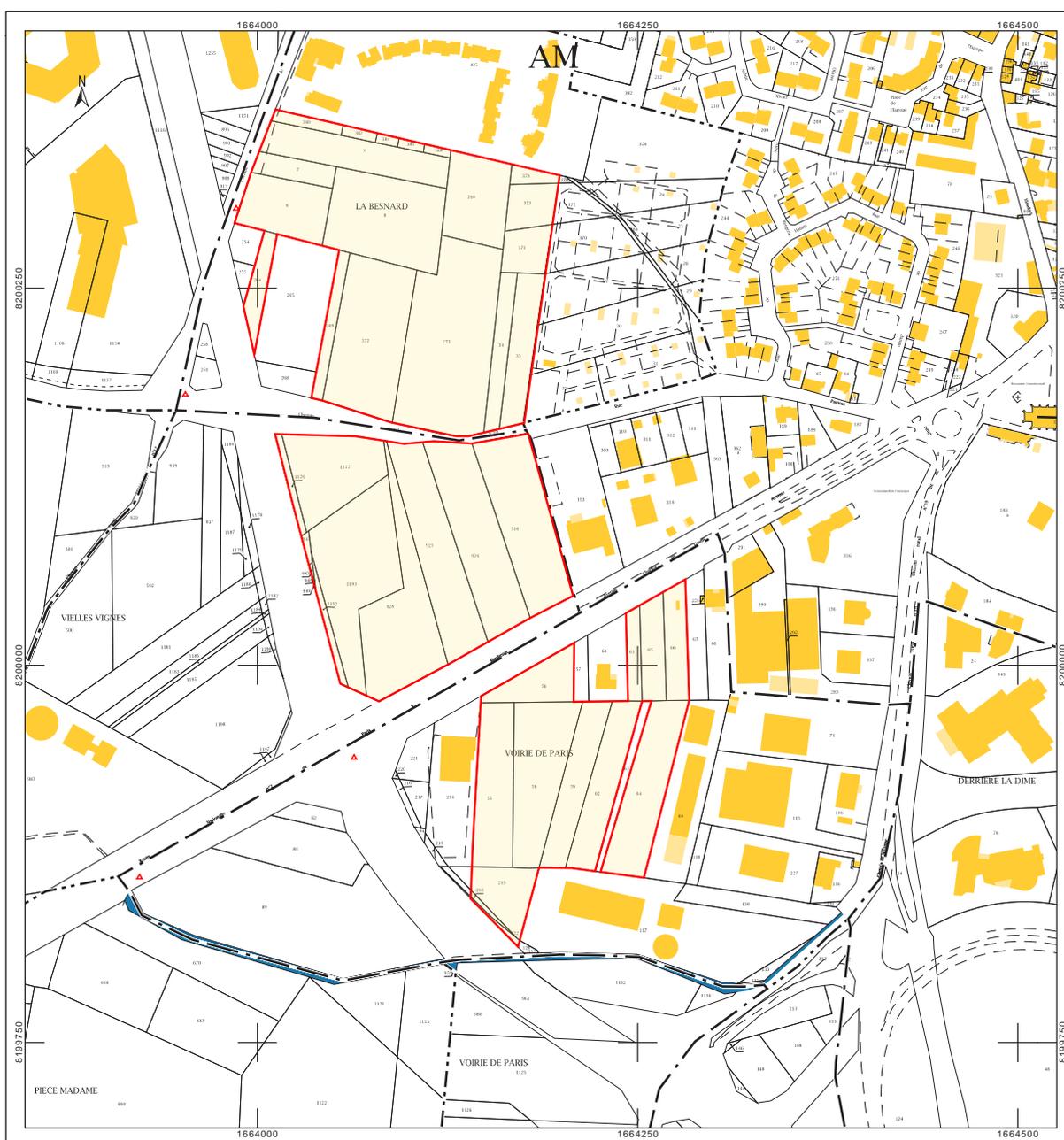


Fig.2 - Localisation des parcelles accessibles sur le fond cadastral

Introduction

Un diagnostic archéologique a été réalisé du 14 septembre au 16 octobre 2015 sur trois emprises distinctes situées sur la commune de Roissy-en-France (Val-d'Oise), aux lieudits « La Besnard », « Les Vieilles Vignes » et « La Voierie de Paris », préalablement à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté par la Société d'Economie Mixte Départementale pour l'Aménagement du Val-d'Oise (SEMAVO).

La prescription, édictée par le Préfet de Région (DRAC-SRA Île-de-France), a été motivée par la présence d'occupations archéologiques à proximité immédiate des parcelles concernées par le projet. Il s'agissait notamment d'un cimetière mérovingien et d'un habitat daté des XI^e et XII^e siècles, tous deux situés au lieudit « La Pointe des Vieilles Vignes », à environ 150 m à l'est du diagnostic.

L'emprise totale au sol du projet s'étend sur 105 483 m², mais cette surface n'a pas été sondée dans sa totalité en raison de plusieurs contraintes : conduite d'eau souterraine, présence de bâtiments d'exploitation porcine et EDF, absence d'autorisation d'accessibilité pour certaines parcelles. De ce fait, la surface réellement accessible s'élève à 73 486 m².

I. Contexte géographique et géologique

I.1 – Contexte géographique

La commune de Roissy-en-France est située à environ 25 km au nord-est de Paris, au cœur du Pays de France, vaste plaine limoneuse faiblement vallonnée et vouée essentiellement à la culture céréalière (fig.1). L'emprise du présent diagnostic se trouvent aux abords sud-ouest du centre du village, à environ 350 m à l'ouest de l'église Saint-Eloi (fig.2). Elle se situe également à proximité des deux légères dépressions formant *le vallon de Vaudherland*, affluent de la rivière Croult.

I.2 – Contexte géologique (H. Djema)

L'emprise se situe sur le versant sud d'une vallée sèche de profil dissymétrique (*vallon de Vaudherland*) à une altitude comprise entre 80 et 95 m NGF. Elle recoupe pour partie un talweg d'axe nord-ouest/sud-est, identifié dans le secteur nord et dominé par un replat dont l'origine reste inconnue (fluviale ?). La feuille géologique de l'Isle-Adam décrit à cet endroit un substrat composé d'une dalle calcaire (Calcaire de Saint-Ouen, e6b) recouverte de dépôts limoneux (LP) pouvant atteindre plus de 3 m d'épaisseur à l'est de l'emprise (fig.3).

Une série de 12 logs et 1 sondage profond ont été réalisés sur l'ensemble des parcelles diagnostiquées (fig.4 à 11). Le choix de leur implantation avait un double objectif : détecter la présence éventuelle d'indices préhistoriques et dessiner un transect géologique du secteur. A l'exception des logs 4 et 12, aucun des sondages n'a pu atteindre le substrat géologique (tertiaire) en raison du recouvrement limoneux important.

En bas de versant (fig.4), les tranchées continues ont révélé un colmatage hétérogène sablo-limoneux à inclusions calcaires, d'une épaisseur variant entre 0,80 et 1,20 m, recouvrant un limon brun-orangé (horizon de type Bt ?). L'affleurement de la nappe phréatique dans ses terrains bas ou mal drainé a limité les investigations à une profondeur de 1,60 m. Aucun indice préhistorique n'y a été détecté.

Le sondage profond et les logs ont donc été resserrés en partie haute et médiane de versant, sur les replats dominant le talweg et dans le talweg, secteur propice à la découverte de possibles paléosols. La description et la proposition d'interprétation stratigraphique dans le secteur du talweg peuvent être résumées comme suit :

- à la base, une première unité sédimentaire composée de limons argilo-sableux brun-orangé a été observée.

- cette unité est incisée par un talweg d'orientation

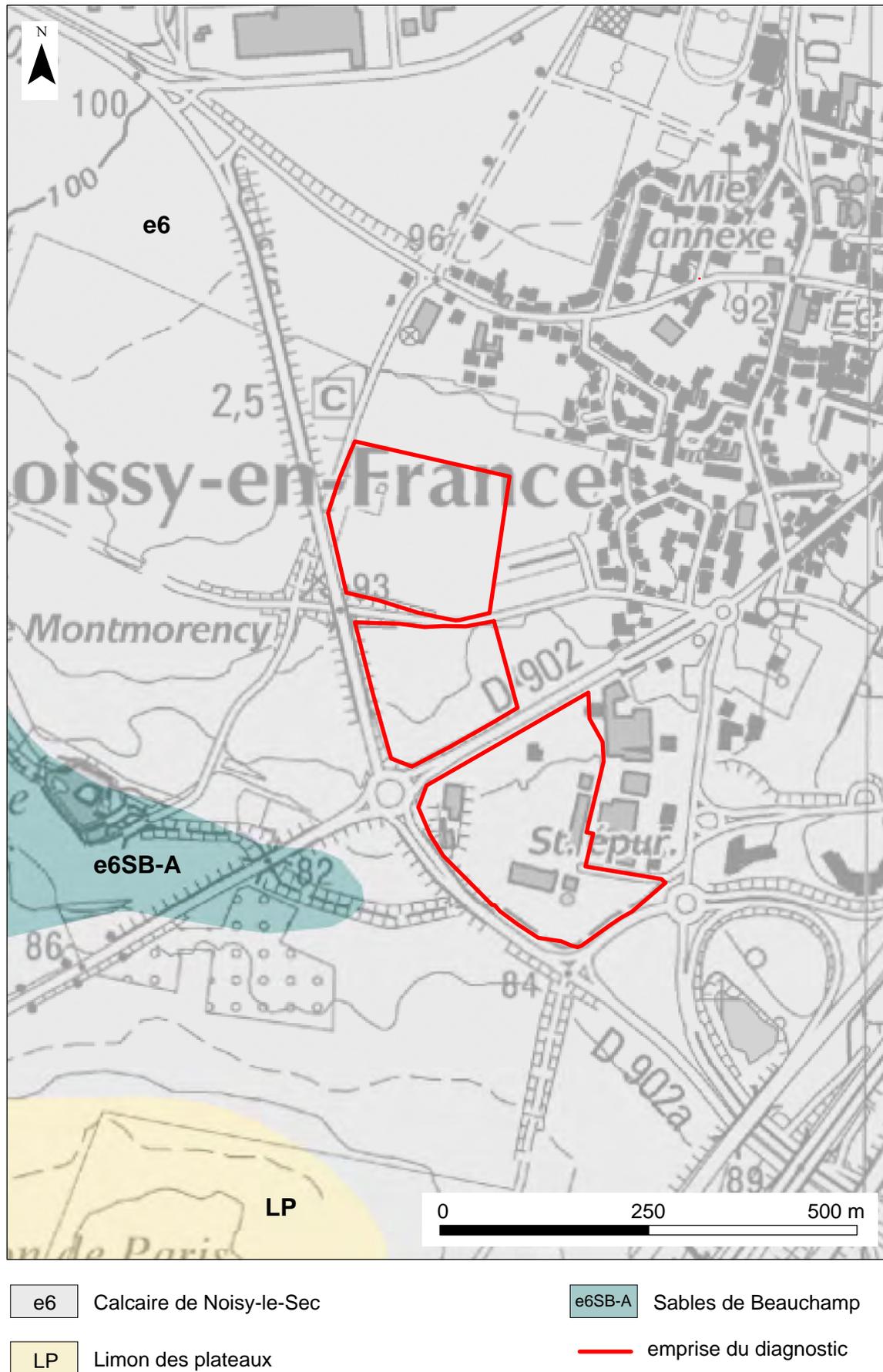


Fig.3 - Contexte géologique de l'environnement des emprises de diagnostic

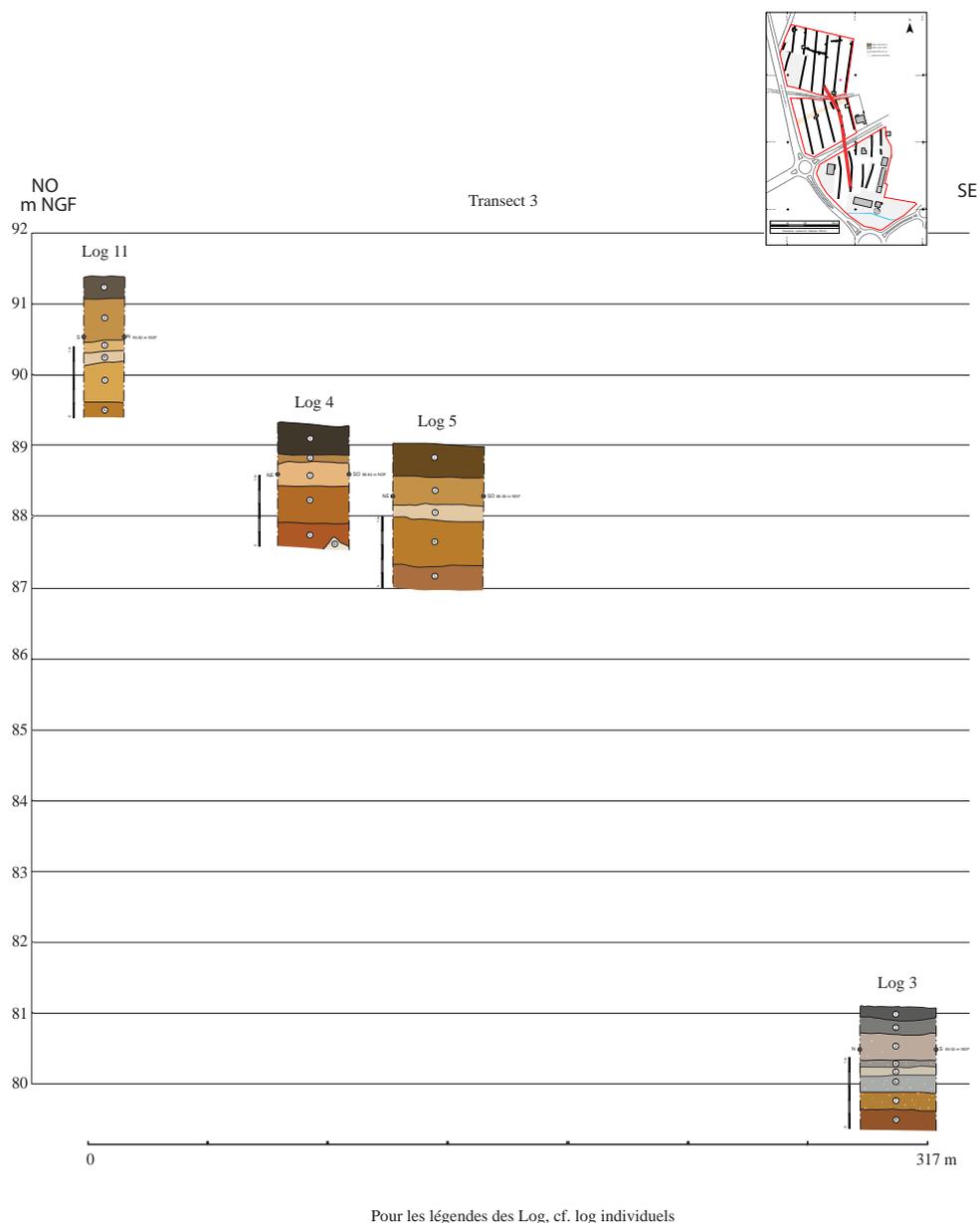


Fig.4 - Transect nord-sud (Transect 3)

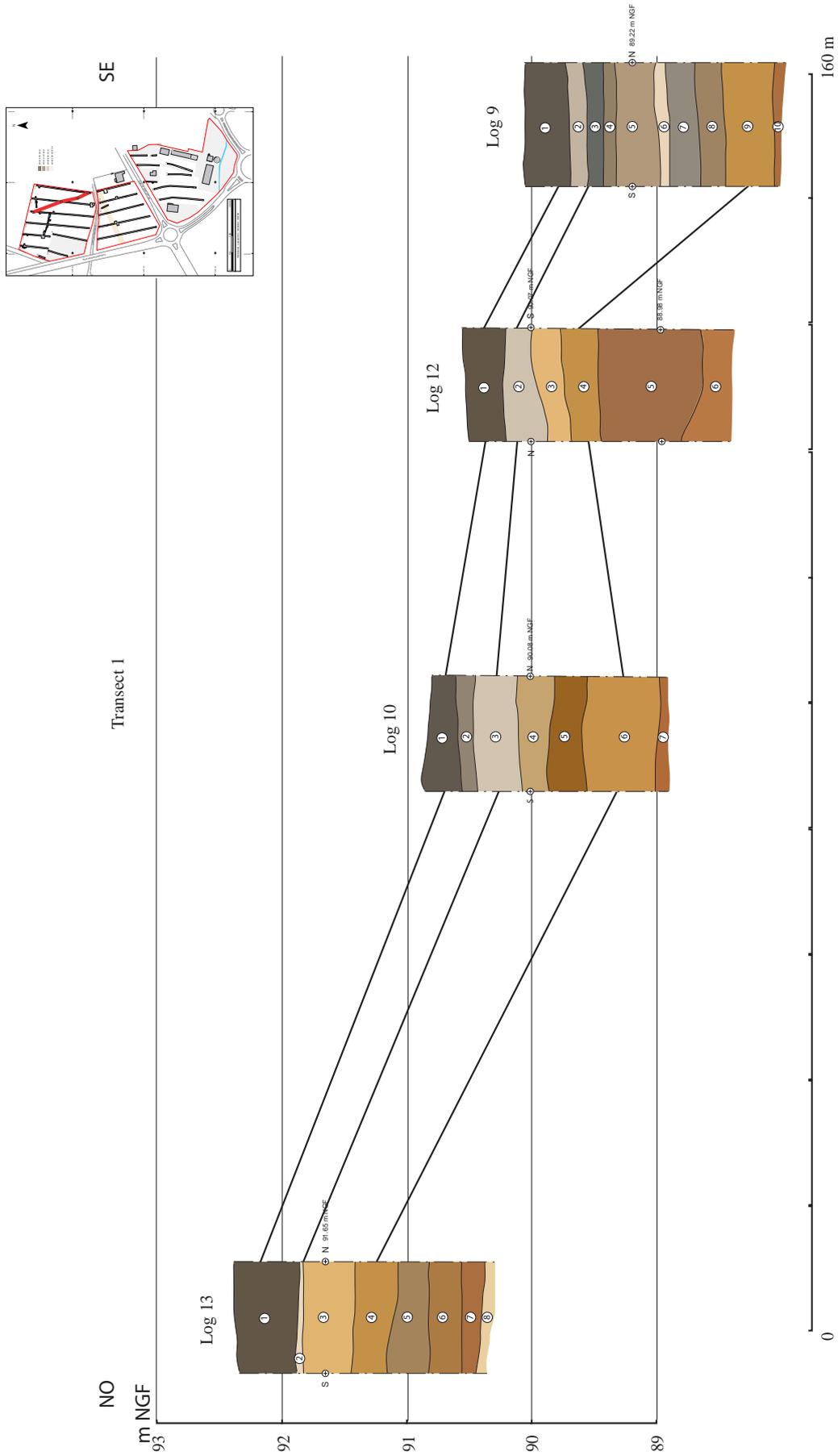
nord-ouest/sud-est. C'est dans cette dépression que l'accumulation sédimentaire (unité 2) est la plus forte, près d'1,50 m d'épaisseur (**fig.5**). Sur les points hauts, l'accumulation est plus faible et dépasse rarement 0,50 m d'épaisseur. C'est sous ces horizons dans ce secteur dominant le talweg, qu'un enclos laténien a été identifié. Les matériaux fins accumulés sont composés de sédiments sablo-argileux englobant des lentilles de sables fins et du matériel grossier (calcaire, terre cuite, inclusions charbonneuses). Au fond du talweg, cette unité comprend à sa base un litage horizontal de sédiments fins (couche 6, log 9), témoin d'une phase de débordement. A son sommet, au moins deux possibles paléosols

(structures polyédriques) ont été identifiés. Dans ces horizons, un niveau archéologique contenant un bœuf complet a été mis au jour (Tranchée 15, Fs 078).

- une couche de terre végétale en surface, d'une épaisseur moyenne variant de 0,2 et 0,4 m .

En périphérie du talweg, sur les replats, la description et l'interprétation stratigraphique changent. On observe, de bas en haut :

- une unité composée de un limon argileux brun-orangé, enveloppant des nodules de calcaires (log5)



Pour les légendes des Log, cf. log individuels

Fig.5 - Transect nord-sud (Transect 1)

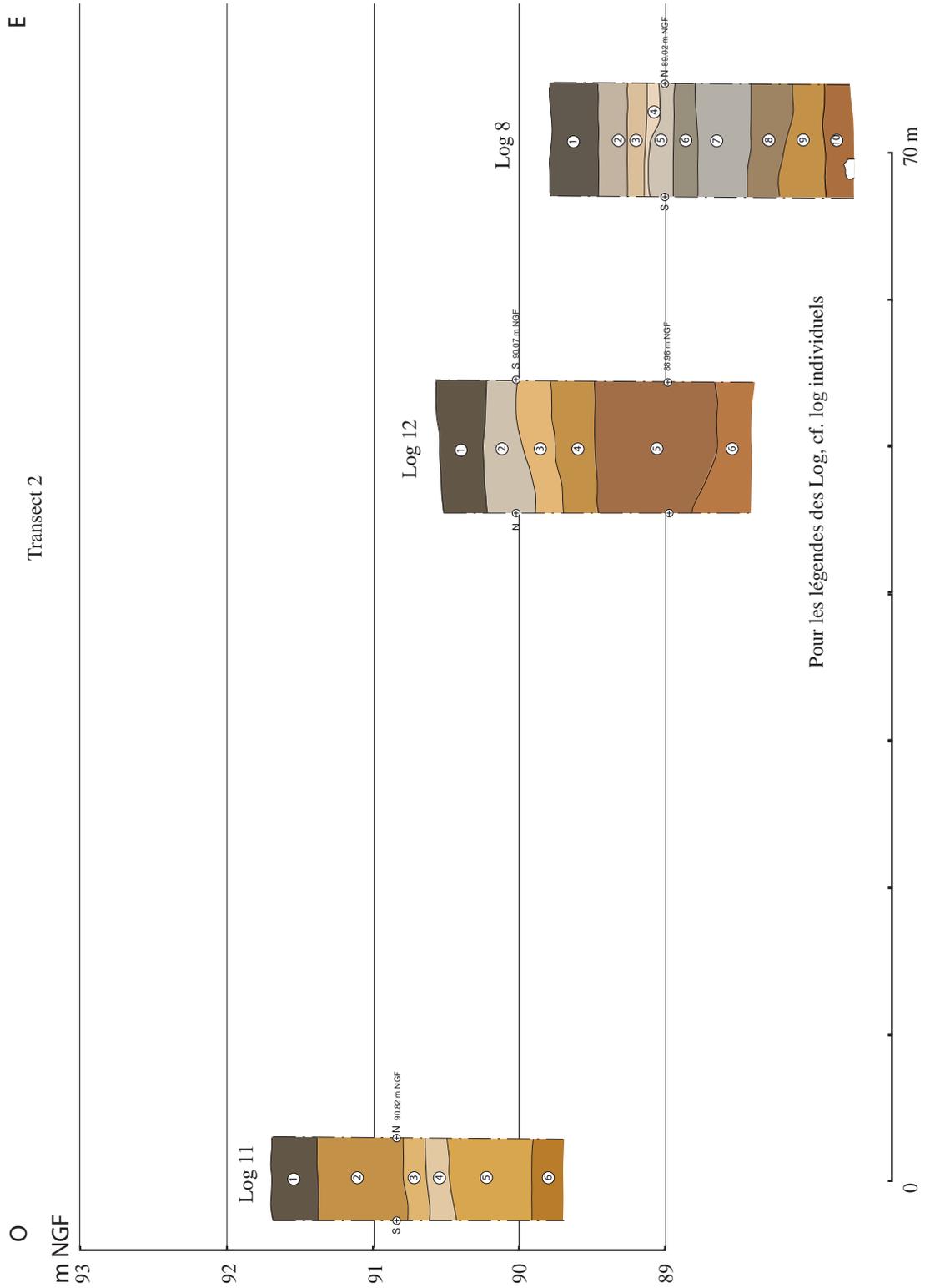
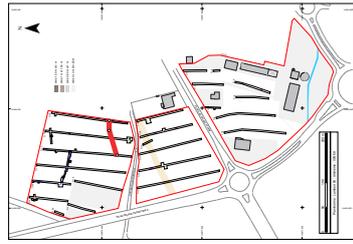
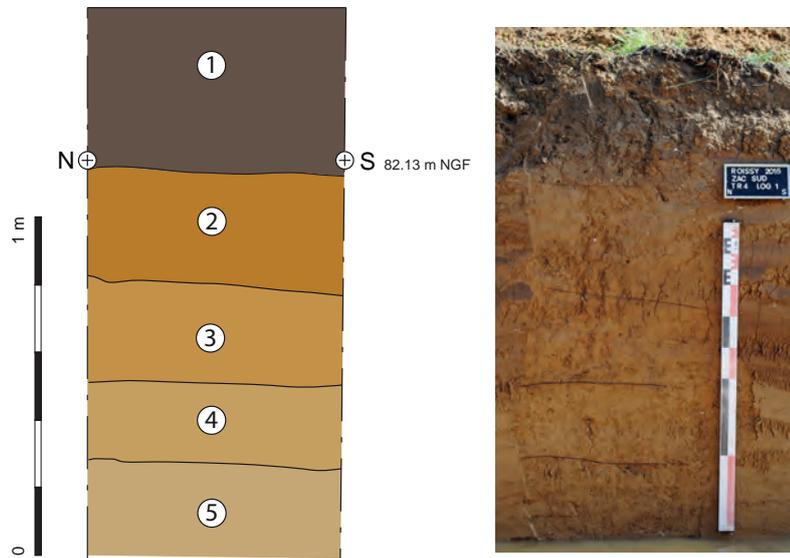


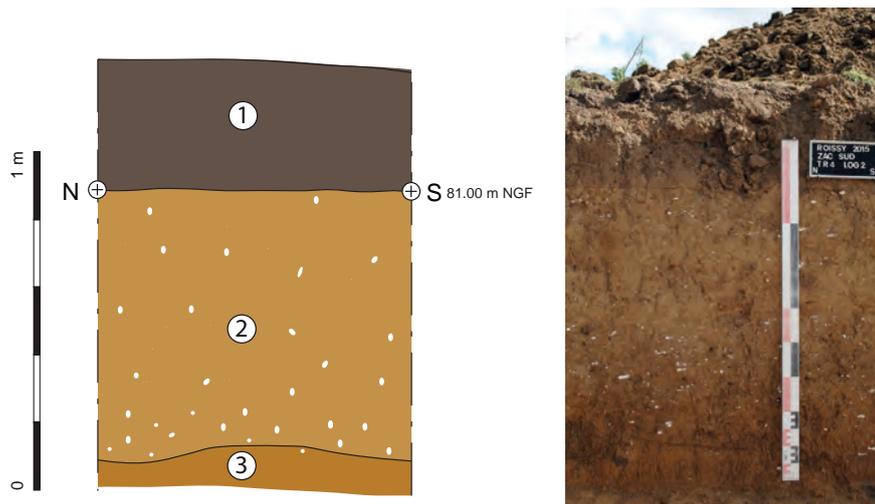
Fig.6 - Transect est-ouest (Transect 2)

Log 1, Tr. 4



- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon argilo-sableux brun clair, compact hétérogène, moucheté de calcaire blanc, présence de manganèse et de très rares inclusions de terre cuite.
- 3 : Limon argilo-sableux orangé clair très compact hétérogène avec quelques poches sableuses beiges. Présence de manganèse.
- 4 : Limon argilo-sableux beige-orangé clair homogène et compact.
- 5 : Limon argilo-sableux beige-orangé moyen compact et homogène.

Log 2, Tr. 4



- 1 : Terre végétale.
- 2 : Limon argilo-sableux brun moyen moucheté de calcaire blanc compact hétérogène.
- 3 : Limon argilo-sableux orangée compacte et hétérogène.

Fig.7 - Coupes des logs 1 et 2

Log 3 (Tranchée 6) ►

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon sablo-argileux gris peu compact et hétérogène. Nombreuses inclusions de charbons et de terre cuite.
- 3 : Limon sablo-argileux brun clair peu compact homogène avec de nombreuses inclusions centimétriques de calcaires et de silex et quelques inclusions de terre cuite.
- 4 : Limon sablo-argileux brun-gris moyen, hétérogène, assez compact. Quelques inclusions de silex, de calcaires et de charbons millimétriques.
- 5 : Limon sablo-argileux beige clair peu compact hétérogène. Quelques rares inclusions de calcaire et d'oxydes de fer.
- 6 : Limon argilo-sableux gris moyen compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de calcaires centimétriques
- 7 : Limon argileux brun-orangé, compact hétérogène avec de très nombreuses inclusions de calcaire et de silex millimétriques et centimétriques. Présence d'un fragment de TCA (remblai?).
- 8 : Limon argilo-sableux orangé, compact et homogène.



◀ Log 4 (Tranchée 10)

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon argilo-sableux beige-orangé assez homogène et compact. Inclusions centimétriques de charbons et de nodules calcaires.
- 3 : Loess carbonaté
- 4 : Limon argilo-sableux brun clair à orangé, compact, assez homogène, nombreuses racines minéralisées. Quelques nodules centimétriques de calcaires.
- 5 : Limon argileux orangé, compact et homogène. Très nombreuses racines minéralisées.
- 6 : Calcaire altéré dans une matrice de limon argileux orangé.

Log 5 (Tranchée 10) ►

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon argilo-sableux beige-orangé moyen compact et homogène. Inclusions millimétriques de charbon. Poches sableuses beiges et grises.
- 3 : Loess carbonaté
- 4 : Limon argilo-sableux brun clair à orangé, compact, assez homogène, racines minéralisées. Quelques nodules de calcaire.
- 5 : Limon argilo-sableux orangé, compact et homogène. Quelques racines minéralisées.



◀ Log 8 (Tranchée 15)

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon sablo-argileux brun moyen compact, hétérogène avec de nombreuses poches sableuses beiges. Inclusions de charbons millimétriques et d'éclats de silex.
- 3 : Limon sablo-argileux brun clair à beige compact, hétérogène avec quelques poches sableuses beiges et des failles longitudinales parallèles (gel / dégel ?). Inclusions de terre cuite et de charbons centimétriques.
- 4 : Limon sablo-argileux beige, peu compact et homogène moucheté de manganèse.
- 5 : Limon sableux brun-gris clair peu compact et homogène, moucheté de manganèse avec quelques poches sableuses beiges. Inclusions de charbons et de terre cuite centimétriques.
- 6 : Limon sableux brun moyen peu compact et hétérogène, moucheté de manganèse avec quelques poches sableuses beiges. Inclusions de charbons millimétriques.
- 7 : Limon très sableux brun moyen à foncé, meuble et hétérogène, nombreuses poches sableuses beiges. Inclusions de charbons et terre cuite millimétriques.
- 8 : Limon sablo-argileux brun à orangé, peu compact, hétérogène, avec de nombreuses poches sableuses. Inclusions de charbons et de terre cuite millimétriques.
- 9 : Limon argilo-sableux brun clair à orangé, compact et hétérogène avec quelques poches sableuses. Inclusions de micro-charbons et de manganèse.
- 10 : Limon argilo-sableux orangé compact, homogène. Moucheté de manganèse. Présence de bloc calcaire.

Fig.8 - Descriptions les logs 3, 4, 5 et 8



◀ Log 9 (Tranchée 15)

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon sablo-argileux brun moyen, compact hétérogène. Nombreuses poches argileuses et bioturbations. Inclusions de charbon millimétriques, terre cuite et céramique.
- 3 : Limon sablo-argileux gris à brun foncé, compact et assez homogène. Très nombreuses poches orangées (oxydes?), quelques poches de sable fin beige. Inclusions de calcaire centimétriques, terre cuite et métal.
- 4 : Limon sablo-argileux brun à gris moyen, compact et hétérogène, avec de nombreuses poches sableuses beiges et des inclusions de calcaire millimétriques. Inclusions de terre cuite et charbon.
- 5 : Limon sablo-argileux brun moyen peu compact et homogène, avec de nombreuses poches sableuses beiges. Inclusions de charbons, de terre cuite et de calcaire millimétriques.
- 6 : Limon très sableux brun clair peu compact et présentant un litage de sable beige meuble. Inclusions de terre cuite et de charbons millimétriques.
- 7 : Limon sablo-argileux brun foncé à gris peu compact et assez homogène, avec des poches sableuses. Présence de terre cuite, de charbons, de calcaires chauffés et de céramique.
- 8 : Limon argilo-sableux brun foncé, peu compact assez homogène, avec quelques poches orangées. Inclusions de micro-charbons, de terre cuite et de calcaires millimétriques.
- 9 : Limon argilo-sableux orangé à brun clair, compact et hétérogène. Présence de charbons, et de calcaire millimétriques.
- 10 : Limon argilo-sableux orangé compact et homogène. Quelques micro-charbons.

Log 10 (Tranchée 16) ▶

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon sablo-argileux brun-gris clair compact et hétérogène. Présence de racines, charbon, terre cuite et calcaire.
- 3 : Limon argilo-sableux brun clair, compact, assez homogène avec quelques poches sableuses beiges. Inclusions de terre cuite et de charbons millimétriques.
- 4 : Limon argilo-sableux brun moyen, compact, assez homogène avec quelques poches sableuses beiges et des failles longitudinales parallèles. Inclusions de rares charbons millimétriques.
- 5 : Limon argilo-sableux brun-orangé foncé, compact et homogène. Très nombreuses failles longitudinales.
- 6 : Limon argileux orangé moyen, compact et homogène, moucheté de manganèse et quelques poches sableuses beiges. Inclusions de charbons millimétriques
- 7 : Limon argileux orangé compact et homogène.



◀ Log 11 (Tranchée 17)

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon argilo-sableux brun-orangé moyen compact et homogène, moucheté de manganèse avec quelques failles longitudinales en partie supérieure.
- 3 : Limon argilo-sableux brun clair à orangé, compact et assez homogène avec quelques poches sableuses beiges.
- 4 : Loess carbonaté
- 5 : Limon argilo-sableux brun clair à beige, peu compact et homogène avec quelques poches sableuses beiges. Rares inclusions calcaires millimétriques.
- 6 : Limon argilo-sableux orangé compact, homogène. Quelques racines minéralisées.

Fig.9 - Descriptions des logs 9, 10 et 11



◀ Log 12 - Sondage profond

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon sablo-argileux brun-gris clair, compact et assez homogène. Inclusions de calcaire et charbons millimétriques. Présence de manganèse.
- 3 : Limon sablo-argileux brun clair, compact et assez homogène avec quelques poches sableuses beiges. Présence de terre cuite et de manganèse.
- 4 : Limon sablo-argileux brun moyen à orangé, peu compact, homogène avec de nombreuses poches sableuses beiges. Présence de terre cuite et de charbons millimétriques.
- 5 : Limon argilo-sableux brun moyen assez compact et homogène avec quelques poches sableuses.
- 6 : Limon argileux orangé très compact et homogène.

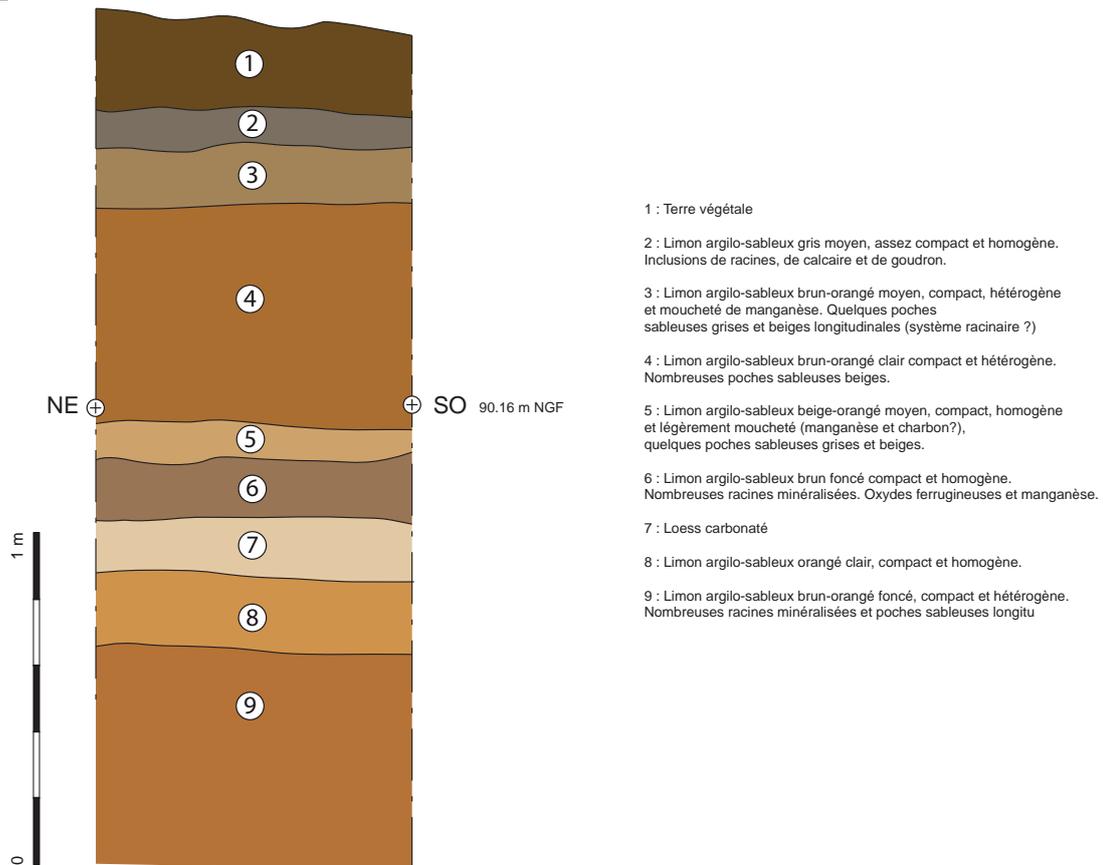
Log 13 (Tranchée 17) ▶

- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon sableux brun clair, meuble avec quelques poches sableuses beiges. Inclusions de calcaires, terre cuites, et charbons millimétriques.
- 3 : Limon sablo-argileux brun clair à beige, peu compact, homogène avec de nombreuses poches sableuses beiges. Inclusions de charbons et manganèse millimétriques. (= Colluvions?)
- 4 : Limon sableux brun moyen, peu compact et hétérogène. Inclusions de nombreux charbons millimétriques et de terre cuite. (= Colluvions)
- 5 : Limon argilo-sableux brun moyen, compact, homogène avec de nombreuses poches sableuses beiges. Inclusions de charbons millimétriques. (= Colluvions?)
- 6 : Limon argilo-sableux brun-orangé moyen, compact, assez homogène. Inclusions de rares charbons et silex millimétriques.
- 7 : Limon argilo-sableux orangé, compact, homogène. Quelques poches sableuses.
- 8 : Limon argilo-sableux orangé, compact et hétérogène.



Fig.10 - Descriptions des logs 12 et 13

Log 6, Tr 12



Log 7, Tr 15

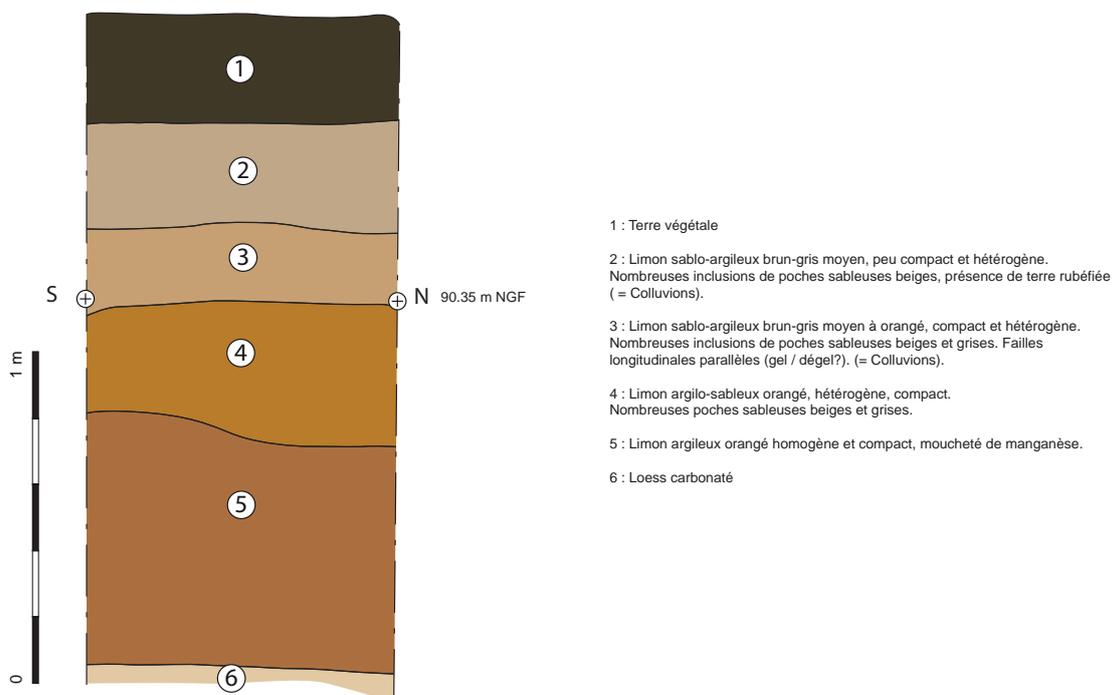


Fig.11 - Coupes des logs 6 et 7

- cette unité est surmontée d'un horizon sablo-limoneux beige épais d'1 m, dans lequel s'intercale un petit horizon de lœss carbonaté de 10 cm d'épaisseur (log11 et 5) (pléistocène).

- un horizon Bt limoneux argileux orangé (Bt) log 11, ou directement la terre végétale (log5). Les niveaux pléistocènes sondés (soit 0,28 % de la surface accessible) n'ont livré aucun indice paléolithique.

Au vu de la complexité des dépôts, nous ne nous risquons pas à une interprétation chrono-stratigraphique fine de ces séquences. Cependant, et afin de saisir au mieux l'évolution géomorphologique du site, nous formulerons quelques hypothèses de portée générale déduites des observations. La succession des lithofaciès repérées dans l'unité 2 implique que le paléotalweg ait été comblé en plusieurs phases. Le litage observé en partie basale traduit une dynamique fluviale dont la date reste à préciser. Le dépôt le surmontant serait issu quant à lui, de phénomènes de ruissellement, inhérents à l'ouverture des espaces (défrichement) dans ce secteur à l'Holocène. Ces phénomènes alterneraient avec des phases de stabilité pédopaysagère (redéploiement de couvert végétal ?) conduisant à la formation de paléosols. Latéralement, ces ruissellements se seraient accompagnés d'une érosion des sédiments (fig.6), expliquant par endroit la présence de dépôts pléistocènes directement observés sous la terre végétale. Des datations absolues (C¹⁴ sur inclusions charbonneuses) permettraient de préciser à quels moments ces changements pédopaysagers sont intervenus sur ce secteur et de mieux comprendre les modalités d'implantation humaine sur ce secteur à l'Holocène.

II – Contexte historique et archéologique

II.1 – Données historiques

Les premiers textes témoignant de la paroisse de Roissy-en-France sont datés du XIII^e siècle,

et font mention de revenus destinés à l'église Notre-Dame de Paris. Néanmoins, l'origine de la paroisse semble être plus ancienne, la dédicace de l'édifice étant dévolue à l'évêque de Noyon, saint Eloi, mort au milieu du VII^e siècle¹.

Au XIV^e siècle, Roissy-en-France dépend de la Châtellenie de Gonesse, vaste seigneurie qui occupait la partie centrale de la Plaine de France et qui fut incorporée au domaine royal dès la fin du X^e siècle. Le village est par ailleurs situé sur la route qui reliait Paris au Valois (sud-est de l'Oise débordant sur l'Aisne), aux confins du territoire de la seigneurie, et en limite de la Châtellenie de Dammartin-en-Goële.

Les sources écrites font également état d'une aristocratie locale dès le XI^e siècle. Cette dernière entretenait des relations avec le prieuré de l'Isle-Adam et la famille de Montmorency avec laquelle elle s'acquittait de liens de vassalité.

II.2 – Données cartographiques (F. Trouvé)

En replaçant le diagnostic dans un contexte spatial élargi, l'analyse des cartes anciennes livre des éléments sur l'évolution du paysage dans le temps.

II.2.1 - Les ressources en eau (Fig. 12)

La vallée de Vaudherland est drainée par un ru intermittent dont une partie du tracé actuel a été canalisé. La répartition des unités paysagères fait ressortir un couloir humide composé de prairies et de bois qui adopte le tracé courbe du ruisseau. Ce couloir se perçoit aussi à travers la forme et l'orientation des parcelles. L'approvisionnement en eau potable, à en croire l'instituteur de la fin du XIX^e siècle, s'opère principalement par des citernes et des puits².

II.2.2 - Aperçu du paysage (Fig. 12)

Les toponymes des *Vieilles vignes* et de *La treille* (plan terrier, XVIII^e siècle) renvoient à la production de vin. Celle-ci est évoquée dans la monographie communale de 1899 : l'instituteur

1 Dufour (dir.) 2014, p. 33.

2 Monographie communale 1899.

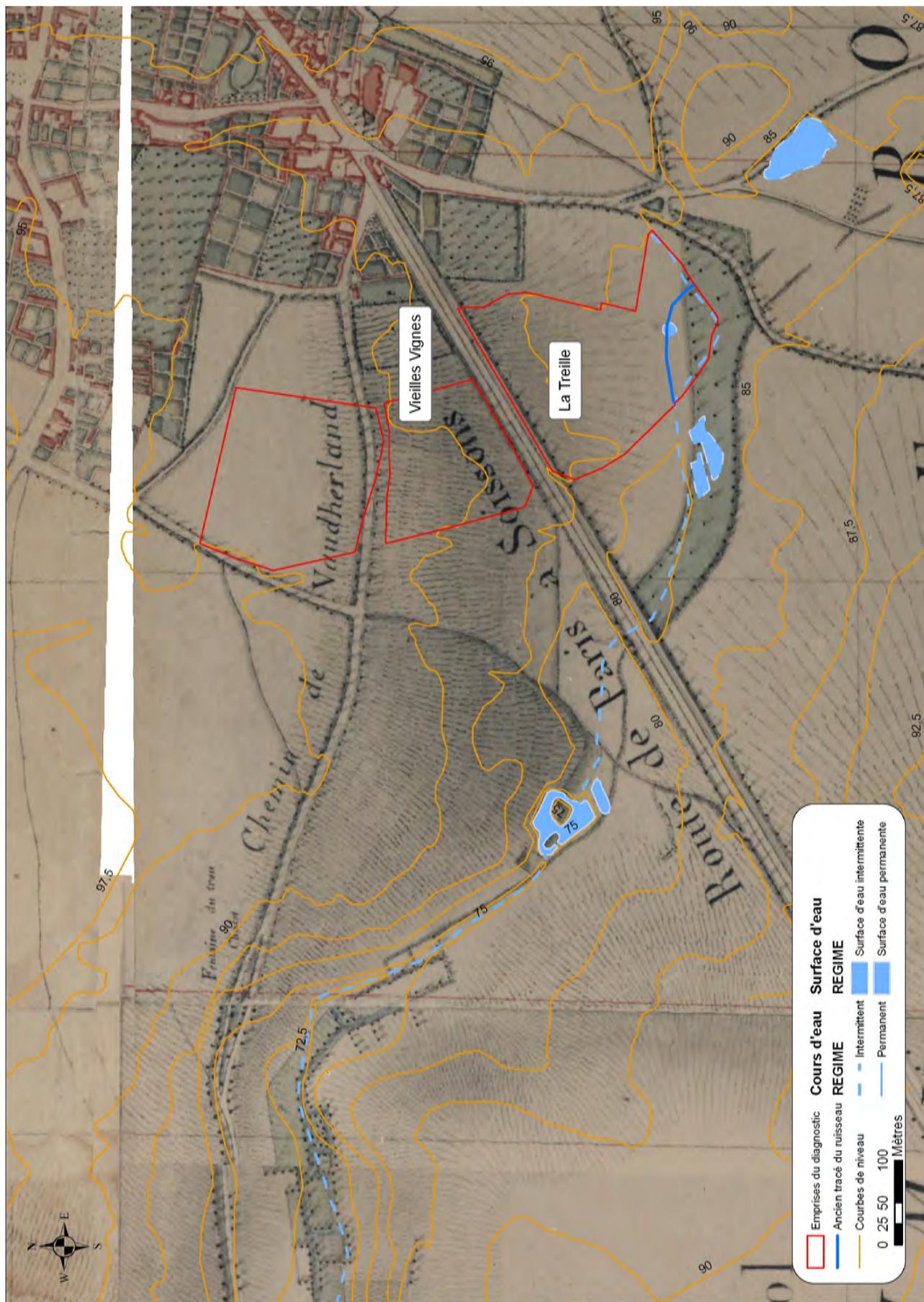


Fig.12 - Contexte topographique et hydrographique. Aperçu du paysage au début du XIXe siècle.

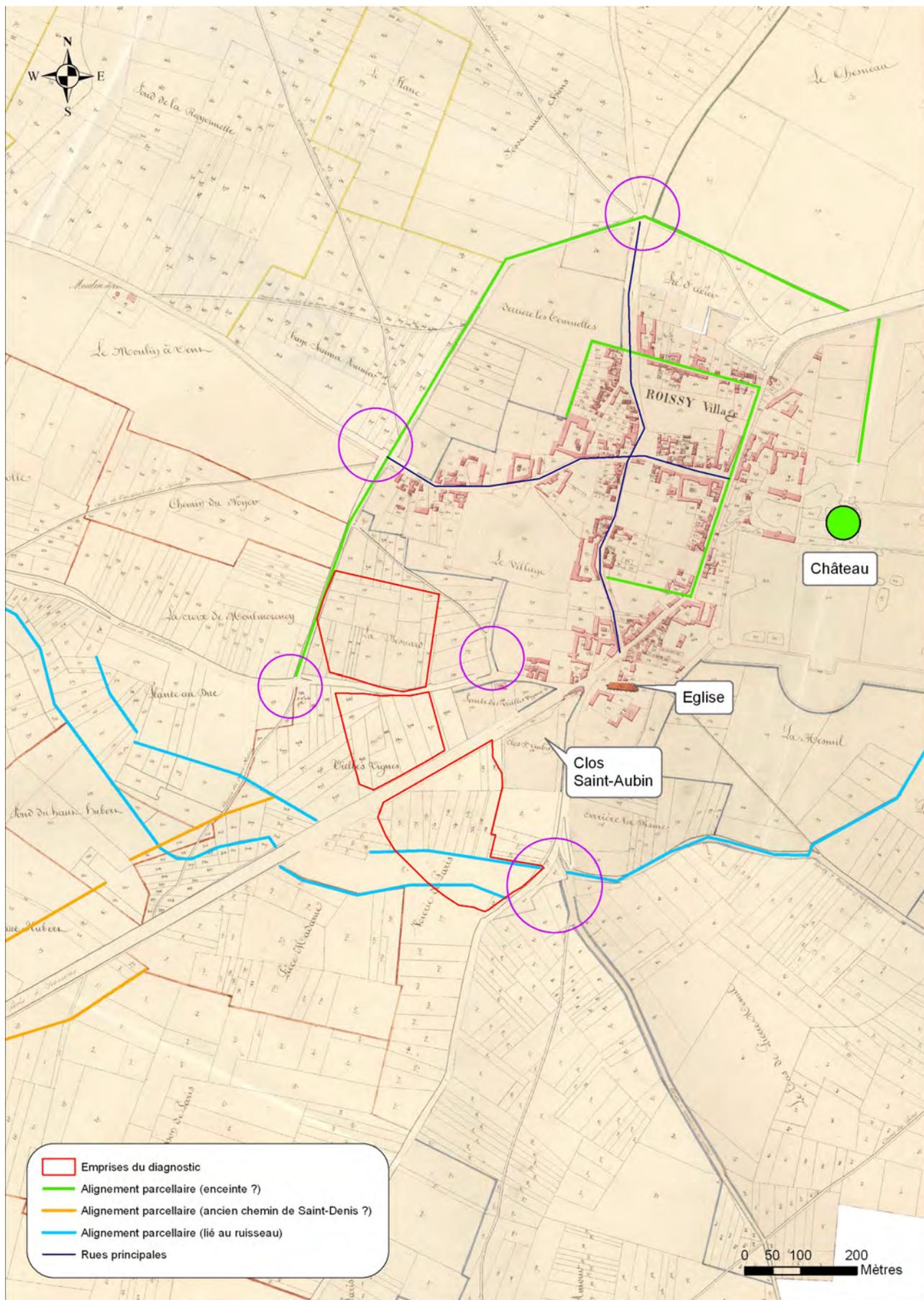


Fig.13 - Relevé d'alignements parcellaires remarquables et des pattes d'oies (en violet)

recense 17 commerces de vins et spiritueux « ce qui fait un débit par cinquante habitants. En présence d'un pareil état des choses, il est permis de douter de l'efficacité des efforts tentés un peu partout pour enrayer les progrès de l'alcoolisme »³. En-dehors de la vigne et de la vallée humide, l'essentiel des terres du plateau de Roissy-en-France sont exploitées en céréaliculture. Au niveau du village, on constate la présence de vergers et de jardins entre les zones bâties, dans des espaces laissés libres.

II.2.3 - Morphologie du village de Roissy-en-France (Fig. 13)

La répartition du bâti, du parcellaire et des voies de communication sur le cadastre napoléonien (1819) montrent des alignements remarquables. Ainsi, le centre de Roissy révèle une forme quadrangulaire dont sont exclus le château et l'église, excentrée au sud⁴. Ce quadrilatère est desservi par deux routes, l'une nord-sud et l'autre est-ouest avec le développement d'une place à leur croisement.

Le relevé des carrefours en pattes d'oie aux abords du village, combiné à une lecture du parcellaire, révélerait des limites qui suggèrent une muraille. D'après les textes, en effet, les habitants de Roissy auraient, au XVI^e siècle, exprimé le souhait d'élever une enceinte. Cependant, la partie sud/sud-est de cette possible muraille ne se retrouve ni dans le parcellaire, ni dans le réseau viaire, ce qui invite à la prudence (oblitération par le parc moderne ? muraille inexistante ? etc.).

Les distances entre le cœur du village, le pôle seigneurial et l'église paroissiale jouxtée d'un «Clos Saint-Aubin» interrogent sur la construction spatiale du tissu villageois. La multiplication des interventions archéologiques menées dans le centre de Roissy-en-France permettrait de dresser une synthèse sur la répartition spatiale des occupations alto-médiévales et médiévales du village et documenter la fixation des limites du bâti moderne.

³ Monographie communale 1899, p. 6

⁴ Robert 1999 : p. 10, fig. 03.

II.2.4 - Le réseau de circulation (Fig. 14)

Le village de Roissy-en-France est desservi par un réseau de chemins qui, comme vu précédemment, forment des regroupements en pattes d'oie à ses abords, suggérant la présence d'une enceinte contraignant les flux de circulation. L'une de ces pattes d'oie se trouve à proximité de l'emprise méridionale de diagnostic (zone 1) et une croix de carrefour en marquait l'emplacement.

Deux chemins inclus dans des itinéraires de grand parcours traversent le bourg. Il s'agit d'un chemin de Paris à Senlis qui traverse le village du sud au nord, et d'une route de Paris à Soissons qui s'oriente d'ouest en est.

L'axe Paris-Senlis a été caractérisé sur le territoire de la Plaine de France par plusieurs chemins, dont une voie royale qui passe à un peu plus de 2 km à l'ouest de Roissy et le chemin de Paris qui dessert le bourg. Plusieurs opérations archéologiques réalisées le long de la voie royale signalent que cet axe a été emprunté dès l'Antiquité, puis repris et rectifié à l'Époque moderne. Cette route s'inscrit par ailleurs dans un maillage parcellaire dont l'orientation est dominante en rive gauche du Crould. Un travail mené sur l'orientation des enclos datés de La Tène et de l'Antiquité mis au jour sur cette zone relève une orientation similaire des structures archéologiques et du maillage parcellaire, suggérant une structuration ancienne du territoire⁵.

L'itinéraire Paris-Soissons est développé plus longuement, car il est directement au contact de l'emprise diagnostiquée. Trois chemins ont été reconnus comme appartenant à cet itinéraire qui se greffe en partie sur celui de Paris à Senlis.

II.2.4.1- Le chemin de Saint-Denis à Gonesse

Depuis Saint-Denis, il s'agit d'un chemin qui emprunte la vallée du Crould en rive droite. À Arnouville-lès-Gonesse, ce tracé a probablement été occulté par le parc moderne du château

⁵ Basset, Trouvé à paraître.

et la réorganisation du réseau routier avec la construction d'un carrefour circulaire. À noter qu'à cet endroit, au *Petit Parc*, les indices d'une nécropole antique ont été reconnus⁶. Le chemin traverse ensuite le bourg de Gonesse au niveau des portes est et ouest de l'enceinte. L'église Saint-Pierre et Saint-Paul se trouve le long de son tracé ainsi que l'hôtel-Dieu et la léproserie Sainte-Madeleine. Le chemin traverse ensuite Le Thillay le long de l'église Saint-Denis puis coupe la Route de Paris à Senlis et se poursuit en direction du nord-est.

II.2.4.2 - Le chemin des postes⁷ :

En 1632, le tracé du chemin des Postes suit 9 étapes depuis Paris jusqu'à Soissons en passant par Le Bourget, Grichou, Dammartin, Nanteuil, Gonderville, Villers-Cotterêts, et « Verfulfil (?) ». *Grichou* est un toponyme que l'on retrouve au sud du village de Roissy, sur l'atlas de Trudaine (pl. 46, 1776) avec la *Croix du Petit Grichou* et sur le cadastre napoléonien (1819) avec un lot de terre dit *Petit Grichou*. À proximité, une croix de carrefour (*Croix Rouge*, Atlas de Trudaine) marque l'emplacement d'une patte d'oie qui réunit quatre tracés avant leur entrée dans le bourg de Roissy-en-France, dont la voirie de Paris, incluse dans l'itinéraire de grand parcours Paris-Senlis et qui dessert Roissy du sud au nord. Le chemin des Postes passe au sud de ce carrefour et, de ce fait, ne traverse pas le bourg. La carte de Cassini (F7H, Paris, 1756) indique ensuite une remontée du tracé vers la *Mortières*, à l'écart de Roissy-en-France. Plus précise, la planche de Trudaine (1776) indique bien que le chemin des Postes se poursuit vers l'est mais montre qu'il passe sous la ferme de la *Mortières*, ce qui est confirmé par l'examen du cadastre napoléonien de la commune de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis ; 1819). Sur ce dernier document, le tracé se poursuit en direction du Mesnil-Amelot.

6 Wabont et al. 2006 : p. 138.

7 *Carte géographique des postes qui traversent la France*, éditée par M. Tavernier (Paris), 1632, BNF. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40689894q>

II.2.4.3 - La route de Soissons

Indiquée sur la carte de Cassini (F7H, Paris, 1756), cet axe moderne et rectiligne se greffe sur la voie de Paris à Senlis au niveau de la *Patte d'Oie* de Gonesse. Cette voie dessert l'intérieur du village en passant devant le château de Roissy. On constate qu'à l'est du bourg, elle double une voie plus ancienne. Elle correspond aujourd'hui à l'avenue Charles de Gaulle.

La voie royale, moderne et rectiligne, se surimpose à une organisation préexistante. De part et d'autre, des alignements parcellaires laissaient supposer la présence d'un tracé plus ancien, oblitéré par la grande route.

II.2.4.4 - Le chemin de Vaudherland

Ce dernier empruntait la vallée éponyme, rejoignait la route Paris-Soissons au niveau du village. Il est encore actif sur un tronçon (chemin de Vaudherland / rue Pasteur) et sépare l'emprise située au lieudit « *La Besnard* » de celle située au lieudit « *Les Vieilles Vignes* ».

II.2.5 - Bilan

En-dehors des problématiques liées à la proximité de structures archéologiques du Premier et Second Moyen Age, l'étude cartographique relève la proximité de deux voies de grand parcours, le chemin de Paris et la route Paris-Soissons. Aux abords du bourg, d'après les documents cartographiques modernes, aucun élément bâti n'a été édifié sur les emprises. Les abords semblent être exploités sous la forme de vignes et de pièces de terre labourées.

II.3 – Données archéologiques (fig. 15 et 16)

Malgré l'implantation de la zone aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle à l'est de la commune, depuis les années 1960, l'équivalent de 800 hectares n'a fait l'objet d'aucun sondage archéologique. En revanche, depuis 1996, le cœur du village a suscité de nombreuses recherches, ces dernières s'étendant sur environ

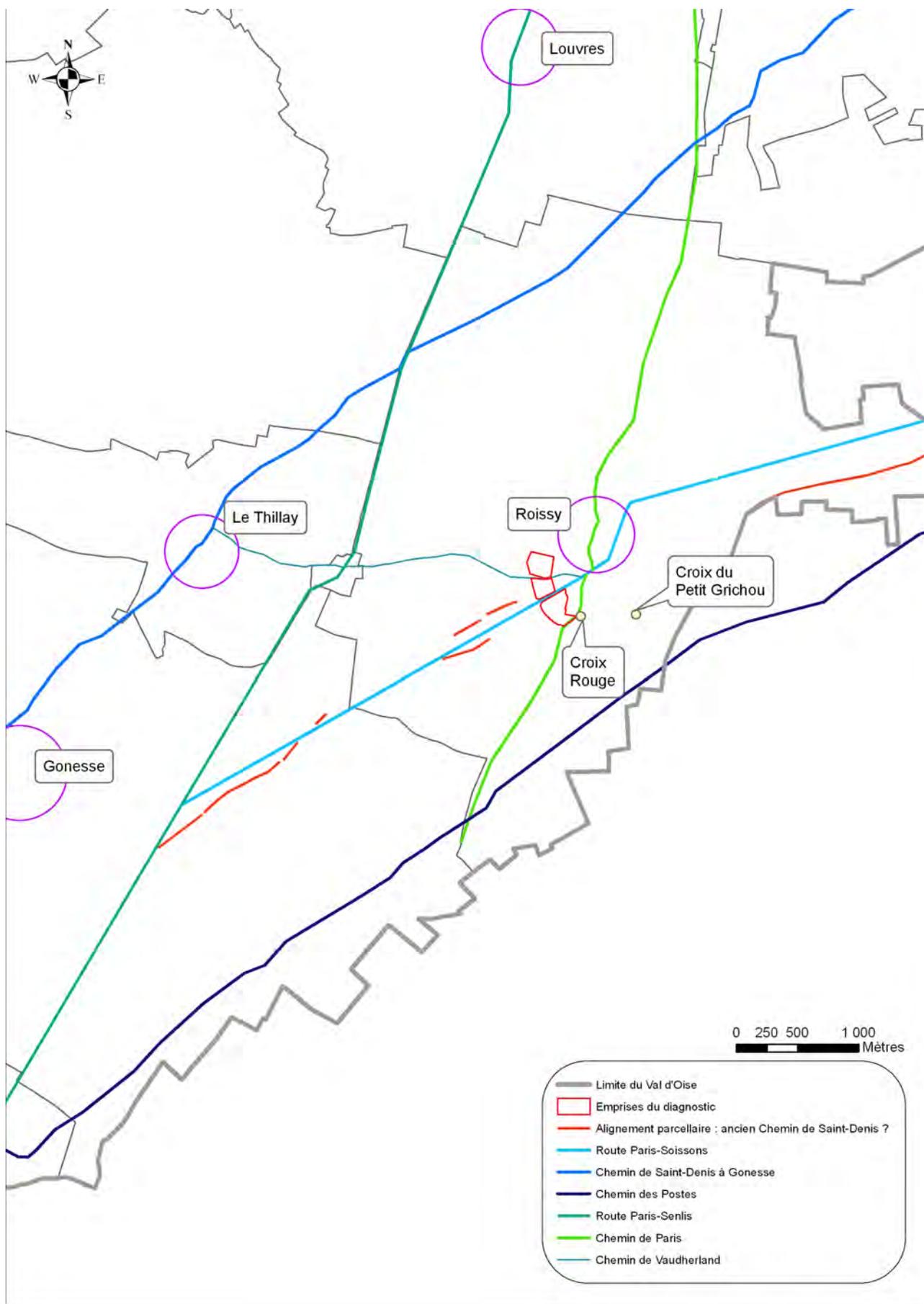
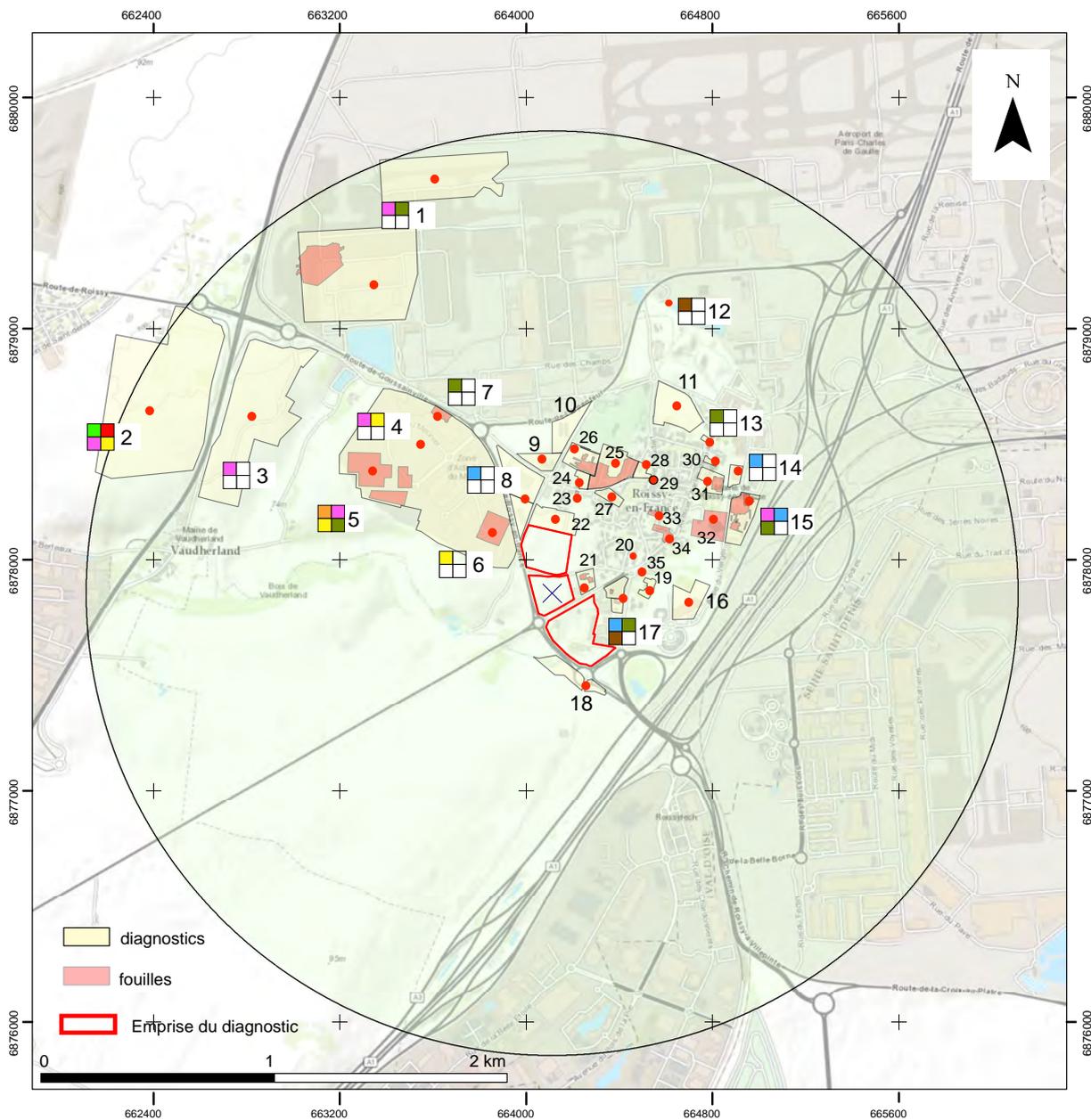


Fig.14 - Schématisation du réseau de circulation



- | | |
|---|--|
| 1: Le Dessus de la Rayonnette | 23: 15 rue Jean Moulin |
| 2: Les Grands Champs (commune du Thillay) | 24: 14 rue Jean Moulin |
| 3: ZAC de la Demi-Lune | 25: Les Tournelles |
| 4: ZAC du Moulin | 26: Derrière Les Tournelles |
| 5: ZAC du Moulin «La Vignole» | 27: 5 rue Jean Moulin |
| 6: ZAC du Moulin «la Croix de Montmorency» | 28: 2-4 rue Jean Moulin |
| 7: ZAC du Moulin «Zac du Moulin» | 29: Hôtel-Dieu |
| 8: 29 rue Jean- Moulin «Extend» et Chemin rural 22 | 30: 64 avenue Charles de Gaulle |
| 9: Centre d'Incendie et de Secours, rue Jean Moulin | 31: Les Ecuries, Basse-cour du Château |
| 10: Angle rue de l'Arpenteur et Chemin de Montmorency | 32: Le Parc de Roissy |
| 11: Secteur Chesneau | 33: 28-30 rue Houdart |
| 12: Distillerie Carbonneaux | 34: 31-33 avenue Charles de Gaulle |
| 13: Pavillon Kolosowski, avenue Charles de Gaulle | 35: Eglise Saint-Eloi |
| 14: Allée du Verger | |
| 15: Le Château | |
| 16: La Mesnil | |
| 17 : Le Clos Saint-Aubin | |
| 18: RD 902a / A1 | |
| 19: Propriété Carbonnaux, 1 Chemin de la Dîme | |
| 20: Ferme du Moutier | |
| 21: La Pointe des Vieilles Vignes | |
| 22: La Besnard | |
-
- | | |
|---|---|
| ■ Paléolithique | ■ Antiquité |
| ■ Néolithique | ■ Moyen Âge |
| ■ Âge du Bronze | ■ Moderne |
| ■ Âge du Fer | ■ Contemporain |

Fig.15 - Contexte archéologique et historique dans un rayon de 2 km autour de l'emprise du diagnostic

15 hectares. Elles ont nourri de nombreuses réflexions sur l'organisation des occupations et la structuration d'un terroir, particulièrement aux époques médiévale et moderne⁸.

Par ailleurs, plusieurs opérations d'archéologie préventive (diagnostics et fouilles) ont été réalisées dans un rayon de 2 km autour de l'emprise diagnostiquée, essentiellement au nord ouest de la ZAC Sud Roissy. Elles ont permis la mise en évidence de plusieurs occupations laténiennes et installations antiques.

II.3.1 – Indices d'occupation paléolithique et néolithique

Les seuls indices datés de la Préhistoire ancienne et du Néolithique sur ce secteur ont été mis au jour lors d'un diagnostic réalisé sur la commune du Thillay (95) au lieu-dit « Les Grands Champs »⁹ (fig.15 n°2), à environ 2 km à l'ouest de la présente opération. Huit sondages profonds ont en effet livré seize pièces lithiques associés à deux restes osseux (équidés). La présence d'un biface et des pièces à dos évoque des ensembles datés du Moustérien de Tradition Acheuléenne, indices relativement rares dans le nord de la France.

Par ailleurs, soixante-dix autres pièces lithiques ont été rattachées au Néolithique. En dehors d'une zone de concentration, l'essentiel de ce matériel a été découvert de manière isolée. Le tout constitue un ensemble homogène constitué principalement d'éclats de plein débitage qui évoque des séries locales de la phase tardive du Néolithique ancien (VSG).

II.3.2 – Les occupations protohistoriques

L'âge du Bronze est très faiblement représenté, comme pour le reste du territoire du Val-d'Oise. Seule la fouille de la ZAC du Moulin au lieu-dit « La Vignole » (fig.15 n°5) a permis de mettre en évidence une structure isolée, liée à de l'extraction de limon¹⁰. Quelques éléments céramiques associés à un fragment de bracelet

en bronze sont attribués à l'âge du Bronze indifférencié.

L'âge du Fer est en revanche bien illustré dans ce secteur, avec sept sites observés dans un rayon de 2 km, dont six intégralement fouillés. Il s'agit essentiellement d'occupations laténiennes couvrant toute la période.

La Tène ancienne est représentée par cinq sites (fig 15. : n°1 « Le Dessus de la Rayonnette », n°3 « ZAC Demi-Lune », n°26 « Le Derrière des Tournelles », n°4 « ZAC du Moulin » et n°15 « Le Château ». Une sixième opération a livré des vestiges de cette période (Le Thillay « Les Grands-Champs » n°2¹¹). La fouille située au lieu-dit « Le Dessus de La Rayonnette »¹² a révélé deux zones de concentrations de structures, essentiellement illustrées par des silos et datées de La Tène A. La présence de fossés, d'un grenier, ainsi que d'autres constructions légères sur poteaux supposent un habitat qui s'étend sur 300 m. La nature des rejets permet d'interpréter le site comme un habitat à vocation agro-pastorale, intimement associé à des pratiques funéraires, comme en témoigne la découverte de deux squelettes d'immatures déposés vraisemblablement dans un coffrage en bois au sein de deux silos.

La fouille de la « ZAC de la Demi-Lune », et dont les données sont en cours d'étude, a livré trois silos et une fosse datés de la transition de La Tène A et B (début du IV^e siècle av. J.-C.), semblant attester d'une zone de stockage¹³.

L'opération menée sur « Le Derrière des Tournelles »¹⁴ a également permis de mettre en évidence des structures isolées de toutes constructions sur poteaux (silos, fosse et fossés). Le mobilier collecté précise une chronologie autour des V^e et IV^e siècle avant J.-C.

Un bâtiment ainsi que plusieurs silos ont également été appréhendés à l'occasion d'un diagnostic réalisé sur la « ZAC du Moulin »¹⁵ en 2002. Ce petit ensemble définit deux zones distinctes de stockage de céréales, probablement

11 Wuscher (dir.) 2013.

12 Casadei (dir.) 1998 et Casadei (dir.) à paraître.

13 Information L. Leconte (Inrap CIF).

14 Dufour 1998 p.5 et Wabont *et al.* 2006, p.393

15 Legriel 2003.

8 Dufour (dir.) 2014.

9 Wuscher (dir.) 2013.

10 Damour, Seng 2009, p.44.

délimitées par un système parcellaire. Ces découvertes n'ont malheureusement pas fait l'objet de fouille extensive.

Enfin, la fouille du « Château de Roissy » a révélé un petit groupe de silos dont le mobilier est daté de la fin de La Tène ancienne (LTB2). Il s'agit également d'un habitat dont les activités sont tournées vers les productions agro-pastorales et vers des préoccupations domestiques (tissage, filage, etc.). Par ailleurs, la découverte de restes humains associés à de l'armement témoigne de pratiques culturelles exceptionnelles.

La Tène moyenne est faiblement représentée sur le secteur. En effet, seules trois opérations ont mis en évidence la présence d'occupations datées de la fin de la période, soit la fin du II^e siècle avant notre ère (**fig.15 n°2** : Le Thillay « Les Grands Champs » et **n° 3** : « ZAC de la Demi-Lune »¹⁶ et **n°19** : « Propriété Carbonnaux »¹⁷). Les deux premiers sites correspondent à des établissements fossoyés au sein desquels plusieurs structures d'ensilage et autres fosses ont été distinguées. Par ailleurs, le récent diagnostic mené sur la « Propriété Carbonnaux » à moins de 500 m à l'est de la présente opération, a essentiellement mis en évidence un réseau fossoyé pouvant correspondre à un établissement rural.

La Tène finale est marquée dans la zone d'étude par la création de nouveaux établissements, mais aussi par une continuité d'occupations, certaines mises en place dès la fin de La Tène moyenne (« Le Moulin de la Vignole »¹⁸ : n°3 et Le Thillay « Les Grands Champs » : **n° 2**). La fouille menée au « Dessus de la Rayonnette » (**fig.15 n°1**) a ainsi révélé un système parcellaire associé à un vaste enclos fossoyé constitué de deux espaces distincts, l'un dévolu à l'habitat et l'autre aux activités agro-pastorales¹⁹. Le site mis au jour au « Moulin de la Vignole » est, quant à lui, caractérisé par un réseau parcellaire associé à plusieurs bâtiments et structures d'ensilage²⁰.

16 Prié 2005.

17 Karst 2015, p.73.

18 Damour, Seng 2009.

19 Casadei (dir.) à paraître

20 Damour, Seng (2009).

II.3.3 – Les occupations antiques

Cinq opérations, situées essentiellement à l'ouest du présent diagnostic, ont révélé la présence d'occupations antiques. Deux d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille.

Le diagnostic mené sur la commune du Thillay, à 2 km au nord-ouest de la ZAC Sud de Roissy, a révélé l'extrémité d'un enclos agro-pastoral, d'une surface estimée à 1 hectare²¹. Le mobilier collecté date cet établissement au cours du I^{er} siècle ap. J.-C. Par ailleurs, il est situé à moins de 500 m de la voie antique reliant Paris à Senlis, à l'instar des nombreuses occupations antiques identifiées à Gonesse ou à Louvres.

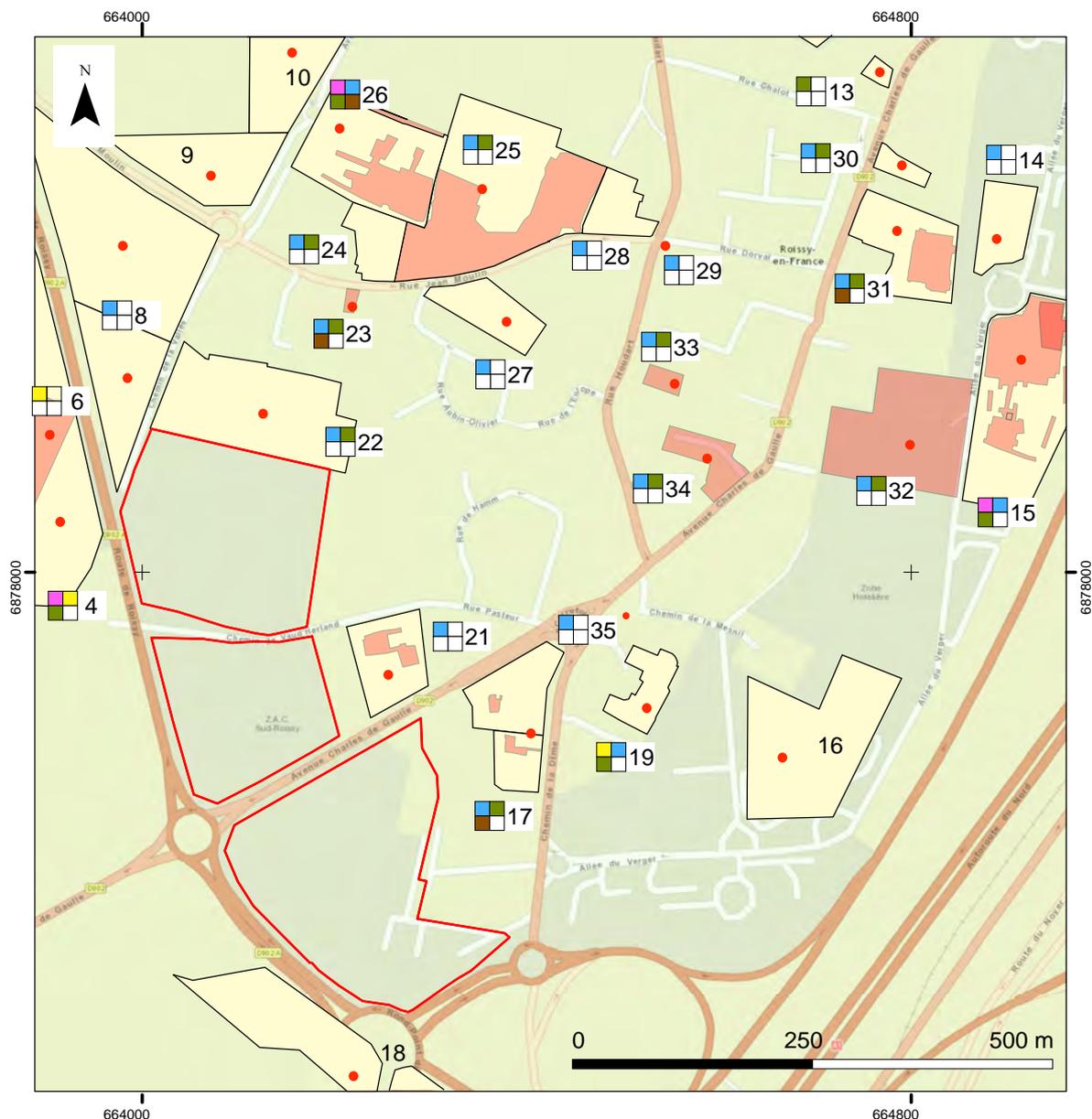
Le récent diagnostic conduit sur la « Propriété Carbonnaux » a mis au jour un réseau fossoyé associé à une fosse polylobée et à un bâtiment destiné au stockage des céréales. Ce dernier semble avoir subi un incendie, sa couverture s'étant effondrée et conservée sur place en l'état. Le mobilier collecté date cette occupation du début du I^{er} siècle ap. J.-C. L'hypothèse d'une continuité de l'occupation laténienne est fortement envisagée²².

Enfin, l'important diagnostic de la « ZAC du Moulin » a mis en évidence deux sites antiques distincts ayant fait l'objet de fouilles. Le premier, situé au lieudit « La Croix de Montmorency » (**fig.15 n°6**)²³ est caractérisé par un vaste enclos quadrangulaire (6900 m²) mis en place dans la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. et qui perdure jusqu'au IV^e siècle ap. J.-C. Cette installation est associée à la mise en réseau d'un système parcellaire important appréhendé sur une trentaine d'hectares lors du diagnostic. Peu d'évolution notoire est constatée au cours des quatre siècles d'occupations, hormis un agrandissement de l'enclos principal sur environ 550 m² et une variation des modes architecturaux au Bas Empire (bâtiments sur solins abandonnés au profit de constructions sur poteaux). Tous les éléments étudiés attestent d'un niveau de vie très modeste, correspondant dès lors à une

21 Wuscher (dir.) 2013, p.76-77.

22 Karst 2015, p. 73

23 Legriel, Bruley-Chabot 2006.



- 4: ZAC du Moulin
- 6: ZAC du Moulin «la Croix de Montmorency»
- 8: 29 rue Jean- Moulin «Extend» et Chemin rural 22
- 9: Centre d'Incendie et de Secours, rue Jean Moulin
- 10: Angle rue de l'Arpenteur et Chemin de Montmorency
- 13: Pavillon Kolosowski, avenue Charles de Gaulle
- 14: Allée du Verger
- 15: Le Château
- 16: La Mesnil
- 17 : Le Clos Saint-Aubin
- 18: RD 902a / A1
- 19: Propriété Carbonnaux, 1 Chemin de la Dîme
- 21: La Pointe des Vieilles Vignes
- 22: La Besnard

- 23: 15 rue Jean Moulin
- 24: 14 rue Jean Moulin
- 25: Les Tournelles
- 26: Derrière Les Tournelles
- 27: 5 rue Jean Moulin
- 28: 2-4 rue Jean Moulin
- 29: Hôtel-Dieu
- 30: 64 avenue Charles de Gaulle
- 31: Les Ecuries, Basse-cour du Château
- 32: Le Parc de Roissy
- 33: 28-30 rue Houdart
- 34: 31-33 avenue Charles de Gaulle
- 35: Eglise Saint-Eloi

- | | | |
|--|--|---|
| Âge du Fer | Moyen Âge | diagnostics |
| Antiquité | Moderne | fouilles |
| | Contemporain | Emprise du diagnostic |

Fig.16 - Contexte archéologique et historique au coeur du village de Roissy-en-France

exploitation agro-pastorale familiale.

La seconde opération de fouille a été menée au lieu-dit « La Vignole »²⁴ a mis en évidence un vaste enclos fossoyé rectangulaire consécutif à une première installation datée de La Tène finale et perdurant jusqu'au début du II^e siècle après J.-C. L'emprise de la fouille n'a cependant pas permis d'appréhender la surface totale de l'établissement. Une activité d'extraction de calcaire gypseux est attestée à cette période, uniquement située à l'extérieur de l'enclos. Une réoccupation du site est avérée dès la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. L'enclos semble abandonné et les carrières réutilisées pour des pratiques funéraires (sépultures d'enfants principalement). Enfin, jusqu'au début du IV^e siècle, le cœur de l'occupation est caractérisé par l'implantation de plusieurs bâtiments.

Ces deux établissements, distants d'une centaine de mètres semblent être reliés par un système de double fossé interprété comme la limite parcellaire d'un vaste domaine les englobant. Par ailleurs, les fonctions de deux établissements sont clairement distinctes : l'un est dédié aux activités de subsistance agro-pastorales (« La Croix de Montmorency »), tandis que l'autre semble destiné à l'extraction de matériau.

II.3.3 – Les occupations médiévales

II.3.3.1 – Le haut Moyen Âge

Le premier Moyen Âge est bien représenté sur un rayon de 500 m autour de l'emprise du présent diagnostic. Les principales découvertes sont étendues sur l'ensemble du cœur du village, en particulier à l'époque mérovingienne (V^e-VII^e siècles).

Les premiers indices d'occupations remontent à la fin du V^e siècle, et ont été collectés au lieu-dit « Les Tournelles²⁵ » (**fig.16 n° 25**). Ils semblent correspondre à la périphérie d'un habitat, constitué de plusieurs fonds de cabanes, de fours, de séchoir, de silos et de bâtiments sur poteaux. Le site perdure jusqu'à la fin du VII^e siècle et

24 Damour, Seng 2009.

25 Dufour, Gilbert 1997.

est contemporain d'autres noyaux d'habitation mis au jour au « Clos Saint-Aubin²⁶ » (**n° 17**), au « 28-30 rue Houdart²⁷ » (**n° 33**) et au « 29 rue Jean Moulin²⁸ » (**n° 8**), révélant ainsi une occupation multipolaire dispersée sur une trentaine d'hectares. Par ailleurs, une nécropole située sur « La Pointe des Vieilles Vignes²⁹ » (**n° 21**) et datée du VII^e siècle semble se développer au cœur de ces ensembles. Sa fouille, qui ne couvrait pas la totalité du cimetière, a livré une soixantaine de sépultures dépourvues de mobilier. La nécropole s'étendrait vers l'est.

L'époque carolingienne (VIII^e – X^e siècle) est marquée par la fixation d'un probable hameau autour du site des « Tournelles », à 500 au nord-est des parcelles de la ZAC Sud. En effet, plusieurs opérations archéologiques ont permis la mise au jour de divers ensembles constitués de fonds de cabanes, de silos et de bâtiments sur poteaux (**fig.16 n° 22** : « La Besnard³⁰ », **n°27** : « 5 rue Jean Moulin³¹ », **n°23** : « 14 rue Jean Moulin³² »). La fin de la période est également marquée par la mise en place d'un système parcellaire (« les Tournelles », « la Besnard ») et de zones de pâtures (« Le Clos Saint-Aubin »).

II.3.3.2 – Le bas Moyen Âge

C'est véritablement au XI^e siècle que l'habitat prend son essor. Dès lors, il recouvre l'ensemble du village actuel, sur un rayon d'environ 1 km². Les nombreuses interventions archéologiques ont en effet, permis d'appréhender la création de nouveaux pôles d'occupation sur la partie haute du relief du village actuel (**n° 15** : « Le Château³³ ») ainsi qu'au sud-ouest (**fig.16 n° 21** : « la Pointe des Vieilles Vignes », **n°19** : « Propriété Carbonnaux »), associé à la perduration du domaine « des Tournelles » (**n°23 à 28**). Ce dernier se déplace néanmoins vers le sud par rapport aux vestiges du haut Moyen Âge,

26 Dufour, Belarbi 2001 et Dufour, Pasquier 2001.

27 Dufour 1997a et Dufour 1997b.

28 Dufour 1999.

29 Dufour *et al.* 2003.

30 Michelland 2007.

31 Dufour 2000.

32 Dufour 2013a.

33 Dufour dir. 2014.

avec le regroupement d'une soixantaine de silos, de fosses et de fonds de cabanes. Ces vestiges semblent par ailleurs s'aligner selon un axe est-ouest, vraisemblablement routier. L'absence d'unité d'habitation sur poteaux suggère une zone commerciale de produits céréaliers tournée vers l'ouest (Gonesse et Goussainville) et donc vers Paris³⁴. La Plaine de France devient dès cette époque le pourvoyeur principal de céréales du marché parisien.

Ces ensembles durent jusqu'au XII^e siècle et sont organisés selon une trame parcellaire villageoise constituée de voies et de fossés délimitant vraisemblablement les fiefs d'une petite élite rurale³⁵. Ce système correspond au processus de développement des habitats autour des paroisses et des seigneuries, marquer matériel ou spirituel d'une forme de protection³⁶ dès la fin du X^e siècle, qui n'échappe pas aux habitants de Roissy-en-France.

Le XIII^e siècle est caractérisé par le développement important de l'habitat seigneurial sur le site du « Château » dès le milieu du XII^e siècle. Cet essor semble influencer dès lors le développement de la partie haute du village. Il s'agit d'une tour rectangulaire – ou maison-forte - bâtie sur une plate-forme surélevée, entourée de deux fossés et d'un fossé d'enceinte délimitant une basse-cour (n° 31³⁷). La fouille de cette dernière a livré principalement les vestiges d'une zone d'élevage, d'une prairie, de vergers ainsi que des bâtiments en matériaux périssables et des silos. Cette maison seigneuriale, sans véritable caractère défensif, appartient à une petite élite chevaleresque locale, sorte de seigneurie villageoise.

L'habitat seigneurial de Roissy-en-France et la ferme des Tournelles perdurent aux XIV^e et XV^e siècles sous la forme d'un manoir et de fermes, témoignant ainsi de l'importance de ces deux domaines au sein du village. Seuls ces deux pôles ont livré des vestiges datés de cette période lors des opérations archéologiques.

34 Dufour 2013b, p.30.

35 Dufour dir. 2014, p.29-31.

36 Burnouf *et al.* 2009, p.122-124.

37 Dufour dir. 2005.

II.3.4 – Les occupations modernes

La fouille du Château de Roissy-en-France a permis de mettre en évidence une occupation au XVII^e siècle constituée du château, d'écuries et d'un parc. Au XVIII^e siècle, le château devient une maison de plaisance destinée à une haute noblesse de cour. Cet ensemble sera détruit au XIX^e siècle.

D'autres indices de l'époque moderne ont été appréhendés autour du présent diagnostic. Ainsi, l'opération menée sur la « ZAC du Moulin » (fig.15 n°4) a mis au jour les fondations d'un moulin à vent associé à la maison du meunier³⁸. Cet ouvrage, connu sur les cartes du XVIII^e siècle (Cadastre napoléonien, etc.) demeure un exemplaire rare d'activité de meunerie qui a fonctionné de manière continue sur près de trois siècles, du XVI^e au XVIII^e siècle.

Toujours sur cette ZAC, la fouille dirigée de « La Vignolle » a mis en évidence une remise seigneuriale du XVI^e siècle³⁹. Cette dernière intègre un ensemble de remises et a donné son nom au lieudit. Y était pratiqué essentiellement la chasse au petit gibier (lièvre, lapin de Garenne et petits volatiles).

Par ailleurs, deux chemins ont été appréhendés directement au nord des parcelles du présent diagnostic, au lieudit « La Besnard⁴⁰ ». Très arasés, ils apparaissent sur les plans anciens dès la fin du XVIII^e. Leur ancienneté n'a pu être démontrée à l'occasion du diagnostic.

Enfin, au nord du village, un diagnostic mené au « Pavillon Kolosowski » (n° 13) a mis en évidence des fossés agricoles liés probablement au maraîchage⁴¹. Ces derniers ont livré des fragments de céramique datés du XVIII^e siècle.

II.3.5 – Les occupations contemporaines

Seule la fouille de la « ZAC du Moulin – La Vignolle⁴² » a permis de distinguer des tranchées

38 Legriel dir. 2003, p.59

39 Damour, Seng 2009, p. 182.

40 Michelland 2007, p.30-31.

41 Dufour, Belarbi 2002.

42 Damour, Seng 2009, p.183-185.

creusées à l'occasion des récents conflits (Guerre de 1870 ou Première Guerre mondiale). Une petite plaque métallique très érodée semble témoigner de la présence d'un poste de régiment d'artillerie de l'armée française.

III – Méthodes mises en œuvre et problématiques du diagnostic

III.1 – Les moyens mis en œuvre

Le montage de l'opération a été réalisé par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO). Le diagnostic s'est déroulé sous la responsabilité de C. Touquet Laporte-Cassagne (SDAVO), assistée de C. Basset, de P. Duratti et C. Carvalho (2 jours) puis les trois derniers jours de terrain par G. Le Goïc (archéologues contractuels du SDAVO). Le terrassement mécanique a été effectué par une pelleteuse hydraulique sur chenilles de 22 tonnes, équipée de godets lisses de curage de 3 m et de 2 m de large, louée auprès de la Société Beaussire pendant 14,5 jours ouvrés.

III.2 – Les techniques de sondages

L'emprise du projet s'étend sur 105 483 m², mais seule une surface de 73 486 m² a été rendue accessible en raison de plusieurs contraintes (cf. III.3). Une surface totale de 7 386 m² a été sondée, soit 10 % de l'emprise.

22 tranchées larges de 3 m et 1 tranchée large de 2 m ont été creusées. Les tranchées 1 à 8 se situent au sud de l'opération, en partie sur le lieudit « La Voierie de Paris » (Zone 1). Les tranchées numérotées de 9 à 14 se situent sur l'emprise centrale, au lieudit « Les Vieilles Vignes » (Zone 2) et les tranchées numérotées de 15 à 23 concernent l'emprise septentrionale (Zone 3 : lieudit « La Besnard »).

Les tranchées ont été implantées selon l'axe nord-sud du versant. Dans la zone 1, leur implantation a été conditionnée par la présence de nombreux bâtiments ou réseaux disposés sur la zone 1.

Douze logs géologiques et un sondage profond ont été creusés afin de tracer un transect géologique sur le secteur et de mettre en évidence d'éventuels vestiges préhistoriques.

Le décapage mécanique a consisté à enlever les niveaux de terres remaniés par les labours ou les remblais contemporains, ainsi que des couches de colluvions disposées en fond de talweg, sur une épaisseur variant entre 30 et 130 cm (hors logs). Les zones décapées ayant livré des vestiges ont fait ponctuellement l'objet d'une fenêtre d'élargissement, afin de vérifier l'extension des occupations archéologiques et faciliter leur lecture. L'essentiel des structures a été fouillé manuellement, le recours à la pelle mécanique ayant été nécessaire pour les sondages de structures linéaires (fossés et voie).

III.3 - Contraintes

La zone 1 correspond à l'emprise la plus difficile d'accès (fig.17). Une exploitation porcine en activité constituée de plusieurs bâtiments, d'une plate-forme accueillant des engins agricoles et d'un talus remblayé, n'a pas permis de sonder les parties sud et est de la zone. Une entreprise d'électricité également en activité à l'ouest, n'a pas non plus permis de sonder sa partie ouest (bâtiment, important talus et parking). Par ailleurs, plusieurs réseaux souterrains de conduites ou d'évacuation d'eau situés dans la zone, ont interdit tout creusement.

Diverses parcelles des zones 1 et 3 n'étaient pas libérées des contraintes juridiques au moment de l'intervention archéologique ; ces dernières se situent sur la zone 3 et sur la zone 1.

Enfin, il est important de préciser qu'un puissant recouvrement de colluvions a été observé dans les tranchées 15 à 17 (15 en quasi totalité, 16 et 17 sur leur $\frac{3}{4}$ nord), au cœur d'un talweg dissymétrique. Cette anomalie peu visible sur les profils actuels, a nécessité un temps de décapage plus long (sous-sol sondé au minimum jusqu'à 1,30 m, profondeur sécuritaire maximale autorisée).

III.4 – Méthodes d'enregistrement

Chaque creusement des tranchées a donné

lieu à une numérotation de 1 à n selon l'ordre d'exécution. L'enregistrement des tranchées renseigne sur la profondeur et la nature des niveaux décapés, ainsi que sur les structures et/ou le mobilier collecté en/ou hors contexte.

Les structures identifiées et les sondages ont été relevés en trois dimensions à l'aide d'un GPS Leica GS08. Chaque structure fouillée a fait l'objet d'un relevé en plan et en coupe au 1/20^e ou au 1/50^e, ainsi que de photographies numériques inventoriées dans un fichier informatique présenté en annexe.

Le mobilier collecté a été intégralement lavé et conditionné selon les normes de conservation préventive en vigueur (sachets plastiques et boîtes polypropylènes). Quatre structures ont fait l'objet de prélèvements de sédiments (22 l chacun) du fait de leur comblement charbonneux, de leur fonction reconnue (silo) ou de l'observation à la fouille de restes carpologiques. Les sédiments prélevés ont subi une flottation puis ont été tamisés au jet, à travers des mailles de 2 mm et 500 µm.

Un listing des structures a été saisi sur une base de données Access, présentée en fin de volume. Le mobilier (artefacts et écofacts) a été inventorié sur la base de données des collections archéologiques du Val d'Oise (Colarc⁴³). Les minutes de fouilles ont été vectorisées et toute la documentation écrite, graphique et numérique est conservée au SDAVO. Le mobilier archéologique, sera conservé dans les réserves du musée Archéa à Louvres (Val-d'Oise) à l'issue de la remise du présent rapport.

III.5 – Problématiques de l'opération

Les problématiques de l'opération concernent principalement l'extension ou non de la nécropole mérovingienne et de l'habitat daté des XI^e et XII^e fouillés à l'est de la zone 2, à moins de 150 m au lieudit « La Pointe des Vieilles Vignes ». Par ailleurs, l'alignement de certaines structures découvertes lors de cette fouille, associée à la

position du secteur au carrefour présumé d'axes routiers anciens (*Chemin de Vaudherland* et *route de Paris à Soissons*), permettent d'envisager la présence d'une voirie sur cette zone.

Enfin, les occupations alto-médiévales découvertes à « La Besnard » posent également la question d'un éventuel prolongement de ce petit noyau d'habitat sur l'emprise nord du présent diagnostic (zone 3).

Dans l'ensemble, les résultats attendus porteront essentiellement sur la continuité des occupations médiévales, permettant dès lors d'enrichir les connaissances sur la création et la structuration du village roisséen (axe de communication, limites parcellaires, etc.).

IV. Les occupations archéologiques

Ce diagnostic a permis de mettre au jour 75 structures archéologiques ainsi que du mobilier témoignant d'une occupation humaine du site depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine (**fig.17**). L'essentiel des vestiges est concentré sur les zones 2 et 3, la zone 1 n'ayant livré qu'une seule structure très érodée (trou de poteau ?). 57 structures ont été fouillées, soit 76 % de l'ensemble des vestiges mis au jour. Les 18 structures restantes n'ont pas été traitées pour plusieurs raisons : surface intégrale des structures non circonscrite, fonction avérée et non prioritaire au regard des vestiges pré et historiques reconnus (parcellaire, chablis). Les traces matérielles sont de nature et de fonction variées, essentiellement liées à de l'habitat, mais également à la circulation des hommes, à des pratiques funéraires et à la gestion des espaces agricoles.

La présentation des résultats se fait selon l'ordre chronologique des indices d'occupation et le type de structures rencontrées. Le phasage a été établi sur la base de l'analyse du mobilier issu des complements, et ponctuellement, en l'absence de matériel, par l'observation de recoupements stratigraphiques et spatiaux.

43 Colarc : application WEB développée en interne. La base de données tient compte des normes relatives au décret de 2004 portant sur la conservation du mobilier archéologique.

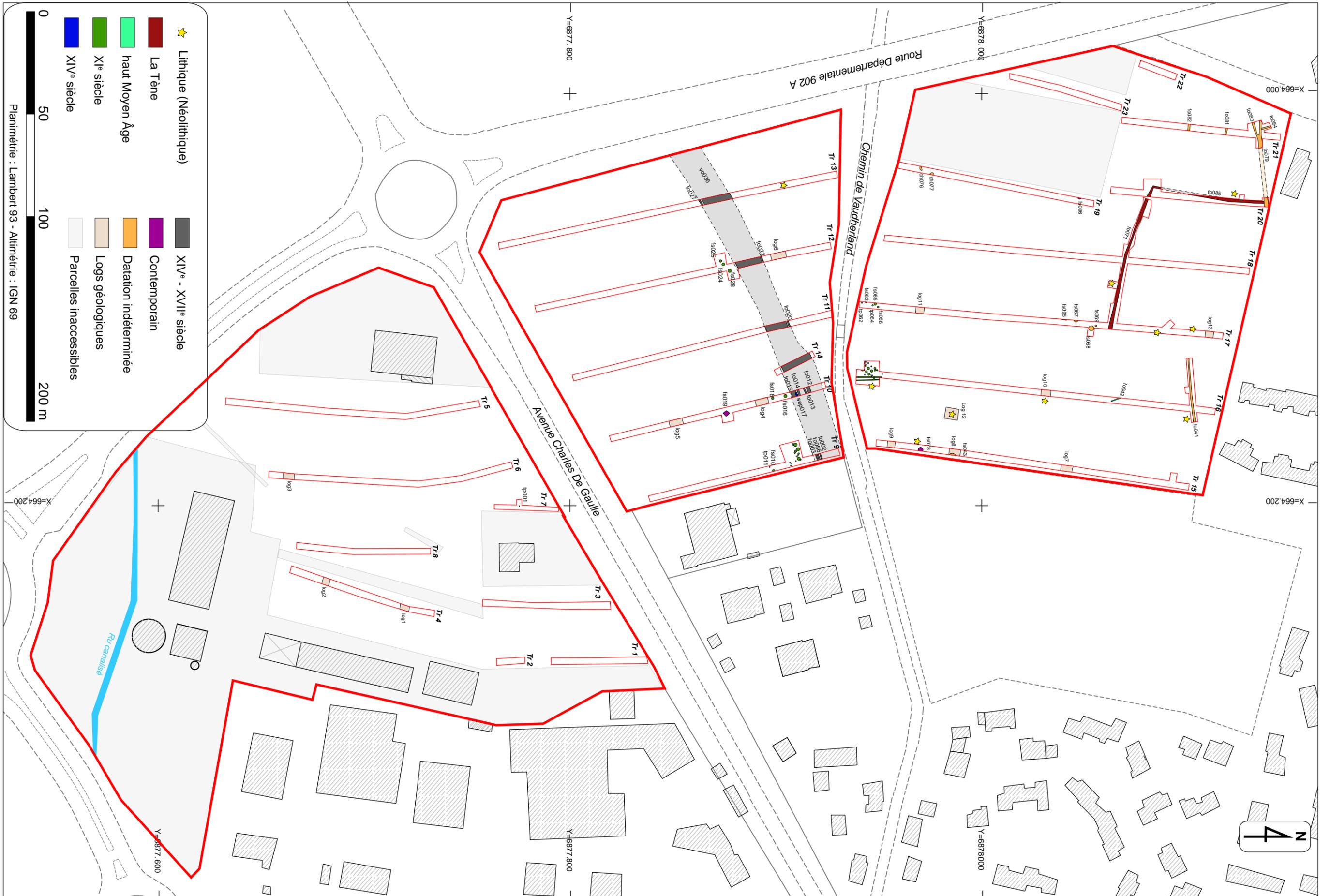


Fig 17- Plan masse du diagnostic

IV.1 – La Préhistoire

Le diagnostic archéologique a permis de recueillir 22 pièces lithiques présentant, dans l'ensemble, un bon état de conservation. La majorité des vestiges a été mise au jour sur la zone 3, un seul élément ayant été collecté dans la zone 2.

Dix pièces proviennent du sondage profond (Log 12) réalisé entre les tranchées 15 et 16 (**fig.10**). Trois fragments ont été recueillis au sein de trois structures (fossés : Fo 041 / Tr 16, Fo 085 / Tr 20 et fosse : Fs 051 / Tr 16). Le reste a été collecté au cours du décapage (surfacique ou dans des niveaux de colluvions) ou pendant la réalisation de sondages profonds (log 10).

IV.1.1 – Proximité d'une occupation Néolithique ?

L'importance numérique de fragments très érodés de céramique grossière recueillis à environ 2 m sous la surface actuelle (log 9) dans le niveau de colluvions colmatant le talweg au sud de la tranchée 15, a conduit à suspecter la présence à proximité d'un site néolithique. Cette hypothèse s'est également appuyée sur la mise au jour récurrente de pièces lithiques retouchées, à l'est de la zone 3, au sein des colluvions observés

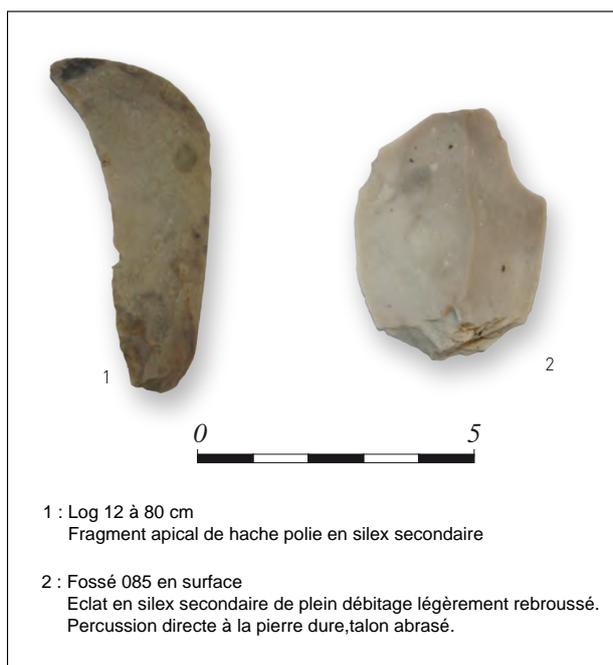


Fig.18 - Exemples d'outils en silex secondaire

dans les tranchées 15 et 16. Afin de vérifier ces hypothèses, un sondage profond en paliers, implanté en rebord de talweg, a été réalisé et le substrat tertiaire a été atteint à environ 2,20 m sous la surface actuelle.

Les premiers éléments lithiques ont été recueillis à partir de 60 cm, l'essentiel du matériel ayant été observé entre 1 m et 1,40 m. Parmi ces supports, on note en outre la présence de trois éclats en silex tertiaire dont un obtenu par percussion directe à la pierre dure. Des débris de silex relativement frais, dont deux brûlés ont également été collectés. Deux outils ont été clairement identifiés. Il s'agit d'un grattoir obtenu par percussion directe à la pierre dure et d'un fragment apical de hache polie remarquable



Fig.19 - Fragment de bracelet en schiste (Fo 071)

en silex secondaire (**fig.18**). Enfin, un fragment de plaquette en silex translucide présentant des négatifs d'enlèvements pose la question d'un gîte possible de matière première à proximité du secteur diagnostiqué.

En effet, cinq autres fragments de plaquette de silex ont été recueillis, essentiellement au sein des niveaux de colluvions à l'est de la zone 3, entre les tranchées 15 et 17. La plupart présente des stigmates d'utilisation : face mâchurée, retouches simples et retouche transformant le support en racloir.

La présence de nombreux éléments en silex frais, de plusieurs éclats corticaux, de silex brûlés et d'un fragment de hache polie finie permet d'émettre l'hypothèse d'une activité de taille ou d'une mise en forme de matrice *in situ*, avec potentiellement la proximité d'un gîte de

matière première. Par ailleurs, la découverte d'un fragment de bracelet en schiste (**fig.19**) au sein du remplissage d'un fossé d'enclos laténien sur la zone 3 (Fo 071) semble confirmer une occupation néolithique dans les environs des parcelles diagnostiquées.

IV.2 – La Protohistoire

Le diagnostic a révélé la présence d'un probable enclos daté du Second âge du Fer, situé sur le versant oriental du talweg en zone 3, au lieudit « La Besnard », entre les tranchées 17 et 20 (**fig.17**). Seuls deux tronçons de fossés ont été distingués. Aucune autre structure en creux rattachée à cette période n'a été mise au jour.

IV.2.1 – Un enclos laténien ?

Les deux tronçons décapés d'un enclos sont situés au nord de la zone 3 (**fig.20**). Ils sont constitués du fossé 085, orienté nord-sud, et du fossé 071 orienté ouest-est. L'angle sud-ouest de l'enclos était très difficile à appréhender, mais a été vraisemblablement mis au jour. Ces deux fossés n'ont pu être intégralement décapés pour plusieurs raisons.

Le fossé 085 se poursuit au nord, au-delà de la limite d'emprise du diagnostic. Il n'a pas été repéré ou « accroché » lors du précédent diagnostic réalisé par le SDAVO en 2007 sur les parcelles attenantes⁴⁴. La morphologie générale des enclos laténiens connus dans ce secteur, généralement en forme de trapèze, pourrait expliquer cette absence d'identification. En effet, il se peut que le retour du fossé se trouve précisément en limite des tranchées de diagnostic⁴⁵. De plus, le comblement du fossé, proche du substrat naturel (limon orangé très compact), ne facilite pas l'exercice l'identification de la structure à cet endroit.

Le creusement du fossé 071, quant à lui, suit la pente naturelle du terrain (versant est du talweg) et débouche au niveau de la tranchée 17 au cœur

44 Michelland 2007
45 D'après le plan masse de l'opération, les débuts de tranchées sont disposés entre 5 et 6 m de la limite d'emprise.

de la dépression constituée par le talweg. Cette dernière a été comblée successivement par des phénomènes de ruissellements naturels ayant entraîné des dépôts de colluvions importants ainsi qu'un mouvement de matériel diachronique probablement situé au nord, sur les points les plus élevés du talweg. La moitié du fossé décapé est de ce fait, recouverte d'une couche de colluvions épaisse d'environ 90 cm. Ces phénomènes ont permis une bonne conservation des vestiges, mais en ont rendu ardu leur lisibilité et compréhension. De ce fait, la poursuite du décapage du fossé 071 vers l'est n'a pas été rendue possible pour des raisons de sécurité et par manque de temps (moyens mécaniques), le fossé semblant plonger plus en profondeur sous le colluvionnement. Le fossé n'ayant pas été observée dans la tranchée 16, il existe de forte probabilité pour que son tracé bifurque entre les tranchées 15 et 16.

Malgré ces contraintes, les observations de terrain permettent toutefois d'identifier un établissement de superficie comprise entre 4 800 m² et 5 000 m², si l'on part du postulat suivant lequel l'enclos est de forme trapézoïdale. Cette superficie est comparable à celle de l'établissement le plus proche, situé au lieudit « Le Dessus de la Rayonnette » (4 400 m²).

IV.2.1.1 – Le fossé 071

Le fossé 071 a été décapé sur 73 m linéaire, son niveau d'apparition variant entre 93.26 m et 90.98 m NGF, d'ouest en est. Trois sondages mécaniques y ont été réalisés (**fig.20**). Ils ont permis d'observer un creusement en forme de « U » évasé, sur une largeur d'environ 1,60 m en surface et une profondeur conservée de 88 cm en moyenne. Le fossé a été creusé au sein d'un encaissant composé d'un niveau de limon argilo-sableux orangé très compact (BT) surmontant un niveau de loess carbonaté.

Le sondage 1 a été réalisé au niveau de la tranchée 17, dans le fond de talweg (**fig.21**). Le fossé apparaît sous un niveau de colluvions caractérisé par du limon sablo-argileux brun-gris clair très peu compact et hétérogène, et puissant

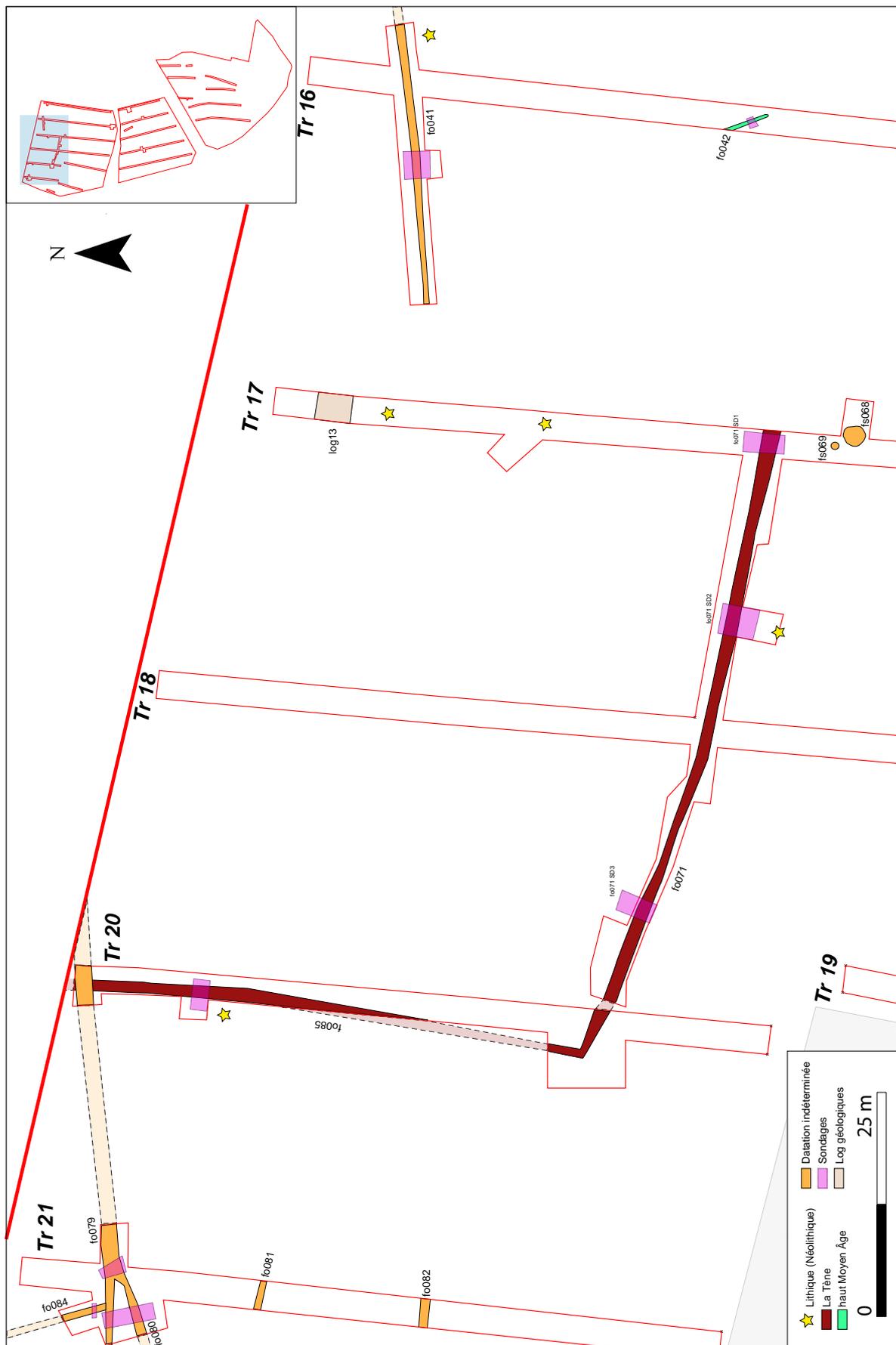
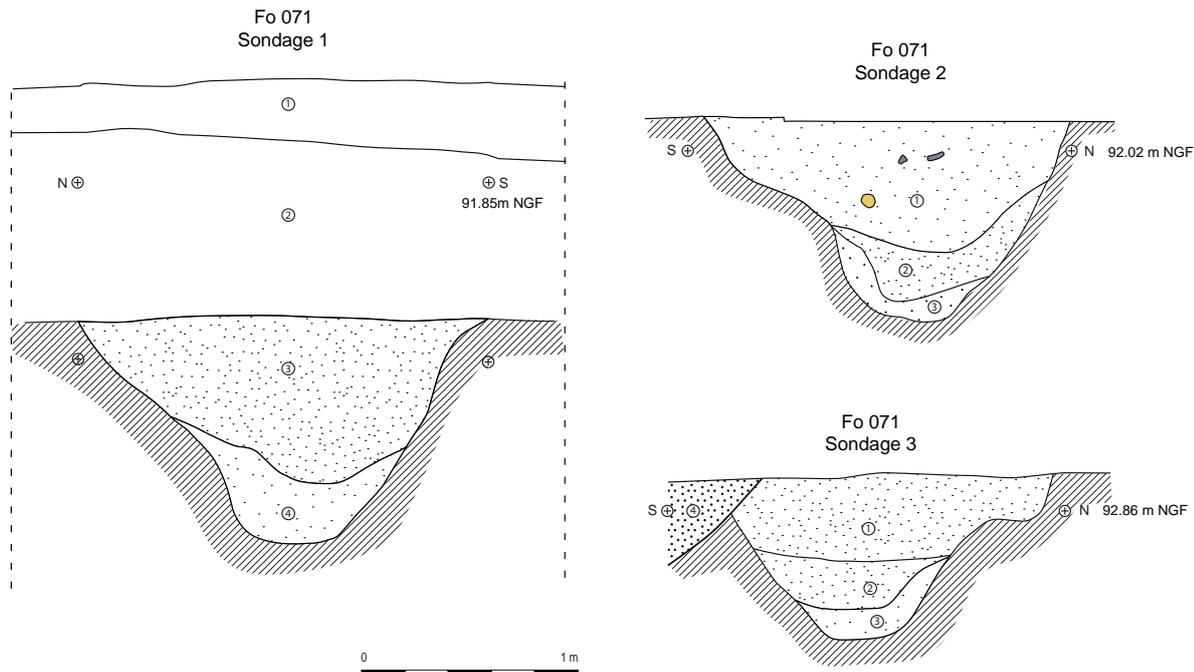


Fig.20 - Localisation de l'enclos laténien



Sondage 1-1 : Limon sablo-argileux peu compact, hétérogène et organique. Bioturbations. (Terre végétale)

Sondage 1-2 : Limon sablo-argileux peu compact, brun clair à gris, hétérogène. Bioturbations. Présence de poches sableuses beiges et de céramique. (Colluvions).

Sondage 1-3 : Limon argilo-sableux brun moyen à orangé, assez compact et hétérogène, nombreuses poches sableuses. Présence de blocs de lithique, de silex, de scories, de parois de four et de faune.

Sondage 1-4 : Limon sablo-argileux brun clair à beige-orangé, plus compact, présence de manganèse.

Sondage 2-1 : Limon argilo-sableux brun clair à beige, compact et hétérogène. Quelques petites poches sableuses beiges.

Présence de lithique, céramique, faune, fragment de bracelet en schiste. Nombreux blocs de pierres calcaires brûlées et charbons.

Sondage 2-2 : Limon argilo-sableux brun clair à moyen peu compact et hétérogène. Très nombreuses poches sableuses beige et indice de manganèse.

Sondage 2-3 : Limon argilo-sableux brun moyen compact, hétérogène. Quelques poches sableuses et indice de manganèse.

Sondage 3-1 : Limon argilo-sableux brun moyen à orangé, très compact et hétérogène. Présence de poches sableuses beiges et de charbons.

Sondage 3-2 : Limon argilo-sableux brun moyen à orangé, très compact et très hétérogène. Très nombreuses poches sableuses beiges et oxydes ferrugineux.

Sondage 3-3 : Limon sablo-argileux peu compact, hétérogène, quelques poches sableuses.

Sondage 3-4 : Limon argilo-sableux brun foncé à moyen, compact et hétérogène. Présence de blocs plats de craie en surface. (Structure recoupant Fo 071?)



Sondage 1



Sondage 3

Fig.21 - Coupes des sondages du fossé 071

d'environ 90 cm (US 2). Le creusement du fossé a été mis en évidence à environ 1,10 m sous la surface actuelle. Le fossé est conservé sur 40 cm d'épaisseur. Son fond forme une petite cuvette. Deux comblements ont été identifiés. Un premier comblement composé de limon argilo-sableux brun clair à beige-orangé, proche du substrat et correspondant à un remplissage naturel lié à l'effondrement des parois supérieures (US 4). Il est surmonté d'un niveau de limon argilo-sableux brun moyen et moucheté orangé (US 3). Du matériel varié, témoignant d'un rejet anthropique a été recueilli au sein de ce niveau. Il est composé d'éléments de faune (humérus de porc⁴⁶), de blocs calcaires, de silex taillés et de fragments de parois et de culots de foyer de forge, associés à de nombreuses scories argilo-sableuses et une scorie coulée interne liée à de la réduction de minerai⁴⁷. Ce dernier indice est particulièrement intéressant car aucun site de réduction de minerai de fer n'a été mis au jour sur ce secteur et de manière générale pour La Tène finale. Néanmoins, le caractère anecdotique de cet indice ne permet pas d'affirmer l'existence d'un tel atelier. Il pourrait très bien être un élément rapporté ; les loupes obtenues après réduction et rapportées dans l'atelier n'étant parfois pas totalement débarrassées de leur agrégat. L'interprétation de cette découverte inédite est donc délicate.

Le sondage 2 a été réalisé à une vingtaine de mètres à l'ouest du précédent. Trois comblements ont été observés (**fig.21**). Le fond du fossé est recouvert d'une fine couche de limon argilo-sableux brun moyen relativement compact, de 10 cm d'épaisseur (US 4). Ce premier niveau est rapidement recouvert, sur environ 20 cm d'épaisseur de limon argilo-sableux brun clair au sein duquel de nombreuses inclusions de manganèse ont été observées (US 3). Ces deux premières couches, proches du substrat, semblent correspondre à deux épisodes d'érosion des

parois supérieures. Par la suite, un important niveau de limon argilo-sableux brun clair à beige, très compact et épais d'environ 60 cm (US 2) vient sceller définitivement le fossé. Des fragments de faune, présentant un mauvais état de conservation, ainsi que de la céramique et un fragment de bracelet en schiste (**fig.19**) ont été découverts au sein de ce dernier comblement.

A une trentaine de mètres à l'ouest du sondage 2, le comblement en surface du fossé est particulièrement peu lisible. Un troisième sondage a donc été pratiqué, afin de vérifier la continuité du tracé. A cet endroit, le fossé est conservé sur environ 78 cm d'épaisseur (**fig.21**). Il est caractérisé par trois comblements successifs. Les deux couches inférieures (US 3 et 4), composées de limon argilo-sableux brun-orangé compact à peu compact correspondent aux effondrements des parois, le fossé ayant atteint son profil d'équilibre sur une trentaine de centimètres. La partie supérieure du fossé est par la suite comblée de limon argilo-sableux brun-orangé (US 2), comblement proche de ceux sous-jacents mais se distinguant néanmoins par la présence de quelques nodules de charbons. Par ailleurs, il a été noté un probable recoupement du fossé au sud par un creusement plus récent. Le comblement est composé de limon argilo-sableux brun foncé compact présentant quelques blocs de calcaires blancs sont apparus en surface (US 5). Cette anomalie n'a pu faire l'objet d'un décapage extensif, sa nature archéologique n'ayant pu être confirmée.

Plusieurs fragments de céramiques ont été recueillis dans les sondages et en surface du fossé 071 (**fig.22**). Quelques formes de vaisselles, associées à des fragments d'amphores provenant de la péninsule italienne ont été reconnues. Il s'agit d'un bord de gros vase à provision ovoïde, réalisé dans une pâte grossière chamottée. La lèvre est légèrement triangulaire déversée et présente une rainure sommitale. La partie supérieure d'un pot caréné à pâte mi-fine sableuse a également été recueilli. Ce maigre corpus permet toutefois de proposer une datation centrée sur le début de La Tène finale (LTD1).

46 L'ensemble des restes fauniques du diagnostic ont été expertisés par G. Jouanin du Centre de Recherches Archéologiques de la vallée de l'Oise (CRAVO).

47 Le matériel paléométallurgique a été expertisé par S. Bauvais (CNRS, IRAMAT). Un fragment de la scorie coulée a par ailleurs été prélevé en vue de future analyse au laboratoire du CEA du Plateau de Saclay.

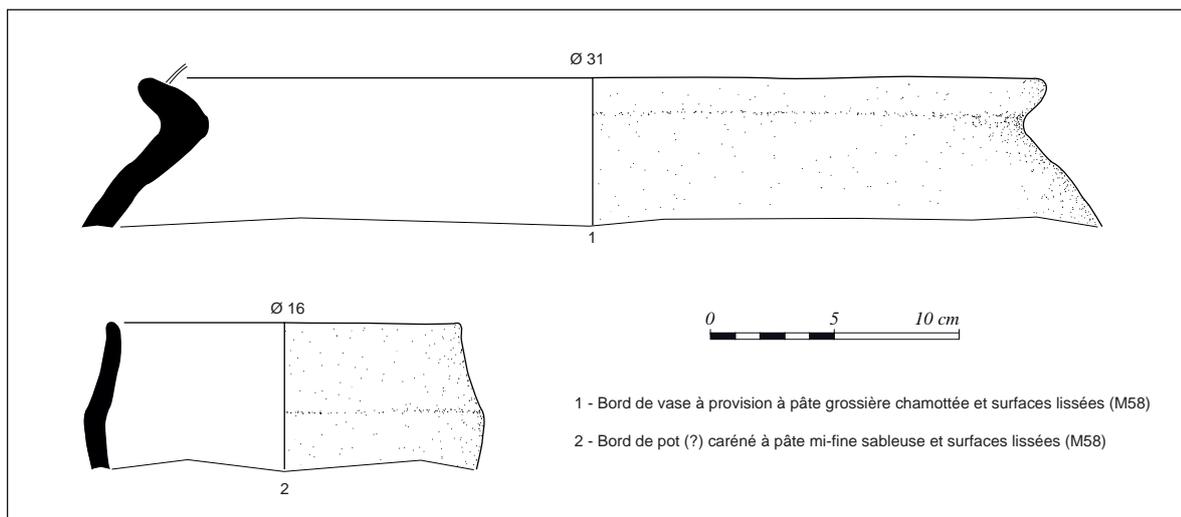


Fig.22 -Céramiques issues du fossé 071

IV.2.1.2 – Le fossé 085

Le fossé 085 a été reconnu sur environ 58 m de long. Il est recouvert d'un petit niveau de colluvionnement et est recoupé au nord par un réseau fossoyé plus récent (Fo 079). En surface, le fossé est caractérisé par du limon sablo-argileux beige clair au sein duquel plusieurs pierres calcaires sont disséminées, ainsi que des fragments de faune (chien et mandibule de cheval attestant d'un harnachement) et de céramiques. Ces dernières sont diachroniques, datées à la fois de l'époque carolingienne et du XI^e siècle. Il pourrait s'agir d'un mélange intrusif provenant de l'occupation alto-médiévale reconnue à une centaine de mètres au nord (diagnostic sur « La Besnard » en 2007, et fossé 079 ?), et charrié sur la pente naturelle du talweg.

Un unique sondage mécanique a été pratiqué sur ce tracé (**fig.23**). En coupe, le fossé présente un profil en « U » très évasé ; il est conservé sur 66 cm d'épaisseur et mesure près de 1,50 m de large en surface. Il a été creusé au sein d'un substrat composé de limon argilo-sableux très compact brun-orangé. A l'inverse du tracé fossoyé précédent, le niveau de loess carbonaté n'a pas été percé.

Trois comblements ont été observés. Le fond du fossé, en forme de petite cuvette, est composé de limon argilo-sableux brun moyen moucheté d'orangé avec quelques petites inclusions de cailloux calcaires (US 3), épais d'environ 20 cm. Une petite unité sédimentaire d'une

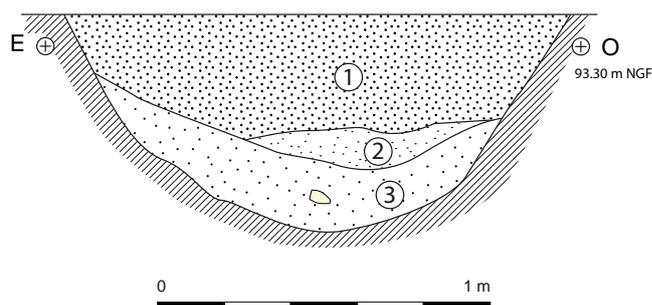
dizaine de centimètre recouvre partiellement ce premier remplissage. Elle est caractérisée par du limon argilo-sableux brun clair au sein duquel de nombreuses poches sableuses ont été appréhendées (US 2). Enfin, le fossé est comblé sur sa moitié supérieure par un niveau de limon argilo-sableux brun moyen à beige avec de nombreuses inclusions de charbons millimétriques (US 1).

IV.2.1.3 – Une résilience des orientations fossoyées de l'âge du Fer jusqu'à l'époque moderne (F. Trouvé)

Au regard des analyses cartographiques du plan terrier (XVIII^e siècle⁴⁸) et du cadastre napoléonien (1819), il est apparu que le fossé 085 se superpose à une limite parcellaire visible tandis que le fossé 071 à une autre limite parcellaire.

L'orientation similaire de ces fossés de l'âge du Fer et les limites parcellaires postérieures de plusieurs siècles suggèrent la permanence d'éléments dans le paysage ayant permis cette transmission. Ce phénomène de résilience est généralement expliqué par la pérennité d'un système spatial incluant réseau de circulation, réseau hydrographique, réseau d'occupations et caractères topographiques du lieu.

⁴⁸ Copie de 1825 d'un plan du XVIII^e siècle, conservé aux Archives Départementales du Val d'Oise (cote 51Fi 145-14).



Fo 085-1 : Limon argilo-sableux brun moyen à foncé, peu compact et hétérogène. Quelques inclusions de charbons millimétriques. Présence de faune en surface.

Fo 085-2 : Limon argilo-sableux brun clair compact et hétérogène avec de nombreuses poches sableuses. Quelques inclusions de charbons millimétriques et de manganèse.

Fo 085-3 : Limon argilo-sableux brun moyen moucheté orangé et compact et hétérogène. Quelques inclusions de manganèse et de cailloux calcaires centimétriques.

Fig.23 - Coupe du sondage du fossé 085

La définition de classes d'orientation du parcellaire menée à l'échelle du bassin du Crould dans le Val-d'Oise⁴⁹, a permis de constater une organisation spatiale faisant écho à l'orientation des structures de l'âge du Fer. Ce phénomène s'appuie sur un réseau de circulation à petite échelle qui inclut des tracés de l'itinéraire Paris-Senlis. Ici, c'est le *chemin de Vaudherland*, qui emprunte un talweg naturel, qui sert de support. La voie moderne Paris-Soissons recoupe clairement cette organisation parcellaire.

IV.2.1.3 – Synthèse sur l'occupation proto-historique

La mise en œuvre de cet enclos demeure relativement surprenante au sein d'une dépression, certes peu prononcée dans le paysage actuel mais ayant fait l'objet d'un recouvrement important de colluvions au fil des siècles. En effet, bien que les sites d'implantation de nouveaux habitats se diversifient à la fin de l'indépendance gauloise⁵⁰, l'implantation topographique observée ici ne semblait pas être privilégiée.

Ce phénomène de recouvrement n'a par ailleurs pas permis de mettre au jour, dans le cadre du diagnostic, d'autres structures éventuellement associées. Aussi, les informations demeurent très maigres et ne permettent pas une interprétation fiable de cet établissement.

49 Basset, Trouvé, à paraître.

50 Malrain, Blancquaert, Lhoro dir. 2013, p. 222.

Le manque de données spatiales et structurelles est d'autant plus regrettable que le faible mobilier collecté suscite de réelles interrogations, en particulier sur l'existence ou non d'un atelier de réduction de minerai, totalement inédit pour la période et sur ce secteur du nord du Bassin parisien.

Quoiqu'il en soit, la découverte de cet établissement, qui s'ajoute aux trois établissements fossoyés contemporains avérés (« le Dessus de la Rayonnette », Le Thillay « les Grands Champs »), permet d'appuyer une nouvelle fois l'idée d'occupations laténiennes particulièrement denses dans un espace d'environ 1 km², à une période où un pic d'accroissement des établissements ruraux (entre 150 et 100 av. J.-C) est constaté.

IV.3 – Le Moyen Âge

Une occupation datée de la fin du X^e et du XI^e siècle a été identifiée. Elle se développe de part et d'autre de l'actuel *Chemin de Vaudherland* (fig.24), à cheval sur les zones 2 et 3. Elle semble correspondre à la limite occidentale du village médiéval fouillé en 1999 par l'Afan à « La Pointe des Vieilles Vignes et qui fait suite à une installation du haut Moyen Âge, identifiée en 2007 au lieudit « la Besnard », au nord de la zone3.

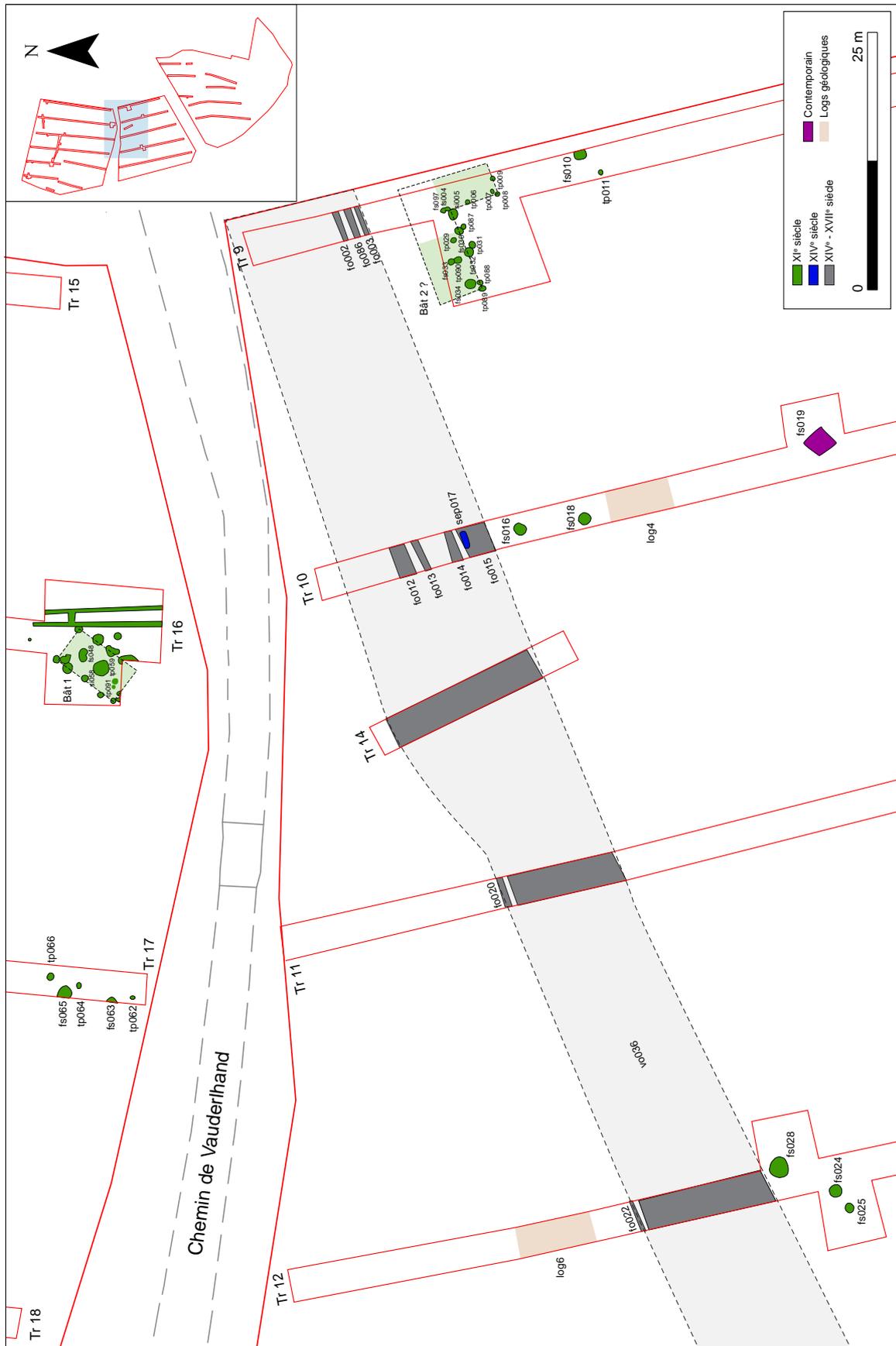


Fig.24 - Localisation des occupations médiévales

IV.3.1 – Une occupation dès le haut Moyen Âge ?

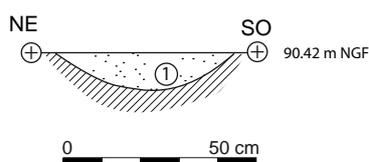
Plusieurs tessons de céramiques mérovingiennes et carolingiennes ont été recueillis, permettant d'envisager plusieurs hypothèses d'occupations du secteur diagnostiqué. Par ailleurs, un fossé, orienté nord-ouest / sud-est est daté de cette période (Fo 042).

Un premier lot de céramique provenant du nord de la zone 3 a été recueilli essentiellement au sein de niveaux de colluvions compris entre les tranchées 17 et 20, hors de tout contexte anthropique. Il est daté de l'époque mérovingienne, du VI^e et de la fin du VII^e siècle⁵¹. Seul un fond de pot d'époque carolingienne a été distingué en surface du fossé 085, ce tracé étant attribué à l'enclos protohistorique (cf.

en forme de cuvette. La structure est conservée sur 10 cm de profondeur. Des fragments de céramiques ont été recueillis au sein du sondage et sont datés du haut Moyen Âge au sens large.

Un second lot de céramiques a été recueilli au sud de la zone 3, au sein des structures datées des X^e / XI^e siècles (Fo 047, Fs 046, Si 058 et Tp 059). L'analyse des formes et des pâtes identifiées suggère une datation plutôt centrée sur la période carolingienne (début du X^e siècle). Quelques tessons à pâte granuleuse ont également été recueillis au fond de structures profondes, tel un silo (Si 005) au nord de la zone 2.

Cette présence récurrente interroge sur l'existence d'un site, ou de structures disséminées, de la fin du haut Moyen Âge et antérieur aux vestiges du village daté du XI^e siècle.



Fo 042-1 :Limon argilo-sableux gris clair moucheté orangé, peu compact et hétérogène. Quelques inclusions de charbons millimétriques. Présence de céramique.

Fig.25 - Coupe du sondage du fossé 042

infra IV.2.1.2). Les éléments semblent provenir de l'ensemble des structures mérovingiennes mis au jour en 2007 sur les parcelles attenantes situées sur le point haut du talweg⁵².

Le fossé 042, également situé au nord de la zone 3, a été mis au jour au sein de la tranchée 16. Il est apparu à 1,20 m sous le niveau de sol actuel, au cœur des niveaux de colluvions gris-bleuté observés sur cette tranchée. En surface, il mesure 44 cm de large et est caractérisé par du limon sablo-argileux gris moyen bariolé de beige formant des poches sableuses feuilletées résultant de stagnation prolongée d'eau (**fig.25**). Quelques pierres calcaires et de rares charbons millimétriques sont à noter. En coupe, le profil est

⁵¹ La céramique médiévale et moderne a été expertisée par A. Lefevre et C. Claude de l'Inrap Centre Île-de-France.

⁵² Michelland 2007.

Ces deux zones distinctes, distantes d'environ 150 m, permettent une nouvelle fois d'observer le caractère multipolaire des occupations alto-médiévales sur ce secteur de Roissy-en-France. Il demeure également intéressant de noter la probable pérennité de l'occupation au second Moyen Âge.

IV.3.2 – Une occupation de la fin du X^e à la fin du XII^e siècle : la mise en place du village roisséen ?

Une occupation médiévale datée dès la fin du X^e siècle, et constituée essentiellement de silos, de fosses et de bâtiments sur poteaux a été mise au jour de part et d'autre du *Chemin de Vaudherland*, au sud de la zone 3 et au nord de la zone 2 (**fig.24**). Elle est circonscrite entre les tranchées 9 et 12 pour la zone 2 et entre les

tranchées 16 et 17 pour la zone 3. Trois fenêtres de fouilles ont été ouvertes afin d'observer la structuration générale de l'ensemble des vestiges et leur densité. La première fenêtre est située à l'extrémité sud de la tranchée 16 et a été décapée sur environ 114 m². 20 structures ont été appréhendées. La seconde fenêtre est localisée au nord de la tranchée 9, en limite d'emprise. Elle a été ouverte sur 104 m² au sein desquels 17 structures y ont été observées. Enfin, la dernière fenêtre est située sur la tranchée 12 ; elle a été ouverte selon l'alignement de trois structures et concerne environ 85 m².

L'essentiel du mobilier archéologique recueilli, notamment la céramique, permet de préciser la durée d'occupation jusqu'au XII^e siècle. L'ensemble des vestiges est donc contemporain de l'habitat mis au jour à 150 m à l'est, sur le site de « La Pointe des Vieilles Vignes », et semble correspondre à son extension et limite occidentale.

IV.3.2.1 – Les bâtiments

Un bâtiment est attesté sur la fenêtre d'étude située au sud de la zone 3, sur la tranchée 16 (**Bât 1**, **fig.26**), à une altitude de 90 m NGF. Un second édifice, partiellement décapé sur la tranchée 9, pourrait également être interprété comme tel (**fig.28**), même s'il semble obéir à une organisation architecturale plus complexe.

IV.3.2.1.a – Le bâtiment 1

Le bâtiment 1 de plan rectangulaire est orienté nord-est / sud-ouest. Les dimensions décapées font état d'une longueur de 7 m sur une largeur d'environ 3,20 m, soit une surface au sol d'un peu plus de 22 m². 10 structures ont été identifiées comme des éléments porteurs de la construction (**fig.26**). Il s'agit des poteaux 051, 045 et 050, disposés sur le côté oriental, et du poteau 057 présent sur le côté occidental. Le dispositif formant l'angle sud-est n'a pas été décapé sur la fenêtre d'étude. Six autres creusements complètent la structuration du bâtiment (**fig.27**). Il s'agit notamment du silo 058 qui se trouve au centre de l'édifice (*cf. supra* IV.3.2.2 **fig.36**). Quatre autres structures sont circonscrites à

l'intérieur (Tp 059, 091 et Fs 048 et 056), ainsi qu'un trou de poteau placé sur le côté occidental en léger décalage (Tp 060). Il demeure toutefois impossible de certifier pour ces dernières un fonctionnement commun avec le bâtiment, tant les plans de cette période peuvent être complexes, à l'image de ceux identifiés au lieu-dit « La Pointe des Vieilles Vignes⁵³ » ou encore à Louvres (Val d'Oise) au « Bois d'Orville⁵⁴ ».

Les trous de poteaux porteurs sont de dimensions et de profils variés. Seuls deux, de morphologie comparable, conservent le négatif du poteau (Tp 045 et 057). Ils mesurent en plan entre 72 cm et 75 cm de long sur 66 cm à 68 cm de large. Les profondeurs varient entre 38 cm et 45 cm. Les profils présentent un fond quasi plat et des parois relativement verticales. Les comblements principaux sont composés de limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbons de bois. Les négatifs des poteaux sont caractérisés par du limon argilo-sableux gris foncé, compact et avec quelques inclusions de terre rubéfiée et du charbon. Seul le trou de poteau 045 a livré du mobilier céramique daté du XI^e siècle ainsi qu'un clou en fer.

Les deux autres poteaux, disposés sur le côté oriental sont de morphologie très différente. Le poteau 050 est caractérisé en plan par une fosse plus ou moins oblongue d'1,17 m de long sur 1 m de large. Le poteau semble être disposé sur l'extrémité nord-orientale du creusement général et mesure 50 cm de diamètre environ. Le comblement est unique, composé de limon argilo-sableux brun foncé moucheté d'orangé, au sein duquel des inclusions de terre rubéfiée, de charbons ainsi que quelques pierres calcaires centimétriques ont été observés. Le fond est plat et les parois forment une légère cuvette. Quelques tessons datés du XI^e siècle ont été mis en évidence. Enfin, le trou de poteau 051 est plus imposant en dimensions. Il est de forme circulaire d'environ 82 cm de diamètre et est conservé sur 53 cm. Il a été recoupé sur sa partie orientale par le fossé 047 mais cette perturbation postérieure ne gêne pas la lecture générale du profil. Ce dernier présente un fond plat et

53 Dufour *et al.* 2003, p.17-20.

54 Gentili, Bruley-Chabot 2000, p.97

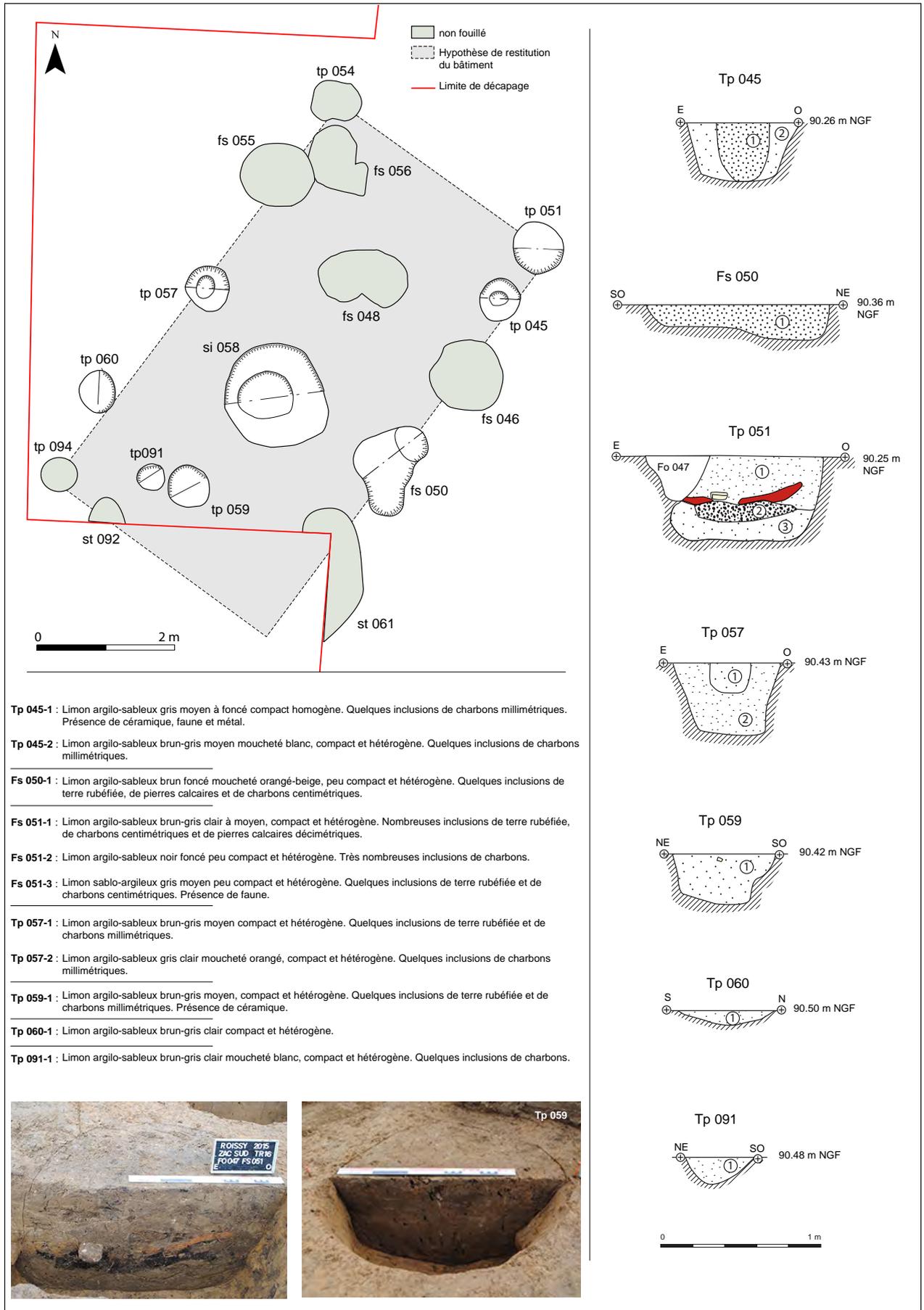


Fig.26 - Le bâtiment 1



Fig.27 - Clichés des trous de poteaux 092, 093 et 094

des parois relativement verticales. Plusieurs séquences de comblements ont été observées. Le fond de la structure est composé de limon sablo-argileux gris moyen et peu compact (US 3). Quelques inclusions de terres rubéfiées et de charbons, associées à de la faune ont été notées. Ce premier remplissage, épais d'environ 20 cm, est partiellement recouvert par une couche de rejet noire très charbonneuse (US 2). Au regard de la composition de ce niveau, un prélèvement de sédiment (11 l) y a été effectué, permettant de mettre en évidence de gros éléments de charbons de bois (coupe de petites branches) associés à des graines (blé identifié et autres céréales). Cette couche est recouverte par le comblement terminal de la structure, composé de limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène au sein duquel de nombreux fragments de terre rubéfiée et des nodules de charbons ont été observés (US 1). Plusieurs tessons de céramiques du XI^e siècle, dont certains étaient brûlés, ainsi que des fragments de faune ont été recueillis au sein de ces deux derniers niveaux.

Les faibles dimensions de ce bâtiment semblent indiquer la présence d'une annexe liée au stockage de céréales. En outre, la découverte

de graines carbonisées au sein de trou de poteau associée à un silo d'un important volume disposé à l'intérieur (ou en dessous ?) du bâtiment plaide en faveur d'une telle fonction. En effet, les silos placés sous les habitats, à l'instar des édifices de « La Pointe des Vieilles Vignes », sont généralement de plus petit gabarit et destiné au stockage des produits de consommation pour la cellule familiale⁵⁵

IV.3.2.1.b – Un second bâtiment à l'architecture complexe ?

Une série d'alignements de structures situées sur la fenêtre d'ouverture de la tranchée 9, permet d'envisager la présence d'un second bâtiment dont l'édification semble être complexe (**fig.28**). Deux alignements de poteaux forment une probable construction en « L », à l'image d'un bâtiment contemporain mis au jour à Louvres au « le Bois d'Orville⁵⁶ ».

Le premier ensemble regroupe les trous de poteaux 089, 088, 032 et 030, associés piquets (?) 031 et 087, et pourraient ainsi former le côté méridional dont les dimensions et la configuration

⁵⁵ Dufour *et al.* 2003, p.19.

⁵⁶ Gentili, Bruley-Chabot 2003, p.28-29.

échappent à ce diagnostic. L'orientation générale de cet ensemble indique par ailleurs un axe est-ouest, qui diffère de l'édifice précédent. Le second alignement comprend les trous de poteaux 004, 006, 007, 008, 009 et 097 et forme un groupe orienté nord-sud. Deux silos (Si 005 et 034) ainsi que trois autres trous de poteaux sont situés dans l'espace interne (Tp 029, 033 et 090).

À l'instar du bâtiment 1, les vestiges du premier alignement présentent des morphologies et comblements variés. En effet, les trous de poteaux 030 et 032 possèdent le négatif des poteaux et semblent être soutenus par deux autres petits poteaux (respectivement 087 et 031). À l'inverse, les trous de poteaux 089 et 088 sont faiblement conservés et présentent des comblements uniques.

La structure 032 mesure en plan 91 cm de diamètre, pour une profondeur conservée de 30 cm. Le négatif conservé du poteau mesure 38 cm de diamètre et dépasse de 2 cm la profondeur de la fosse d'implantation. Le fond est plat et les parois sont légèrement incurvées. Le comblement de la fosse est constitué de limon argilo-sableux brun moyen à clair, compact et hétérogène. De nombreuses inclusions de terre rubéfiée, essentiellement concentrées contre la paroi occidentale ainsi que des nodules de charbons ont été observés (US 2). Le négatif du poteau est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen avec de nombreux charbons et de terre rubéfiée (US 1). Quelques tessons de céramiques du XI^e siècle ont été collectés.

Ce premier poteau semble fonctionner avec le poteau 031 placé au sud-est. Ce dernier, de dimensions plus modestes, présente un diamètre en surface de 68 cm et est conservé sur 16 cm de profondeur. Son creusement, en forme de cuvette, est comblé uniquement par du limon argilo-sableux brun foncé, peu compact au sein duquel quelques charbons associés à de la terre rubéfiée ont été observés.

Le trou de poteau 030 présente un creusement en cuvette, large d'environ 70 cm en surface. Sa longueur est de 86 cm et sa profondeur est conservée sur 30 cm. La trace du poteau est conservée sur 16 cm de profondeur et présente

un diamètre en surface de 44 cm. La partie inférieure est composée de limon argilo-sableux brun clair à orangé, proche du substrat avec néanmoins quelques inclusions de charbons et des cailloux calcaires (US 2). Le négatif du poteau est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen avec de nombreuses inclusions de charbons et de terre rubéfiée (US 1). Un fragment de cruche à décor peint du XI^e siècle a été identifié, ainsi que de la faune. Cette structure semble fonctionner avec le trou de poteau 087, disposé directement au sud-est. Ce dernier, d'un diamètre de 50 cm, est conservé sur 18 cm de profondeur et présente un profil en cuvette. Il est constitué de limon argilo-sableux brun, peu compact avec de rares inclusions charbonneuses. Un seul fragment de céramique, plus tardif (XII^e siècle), a été recueilli.

Enfin, les trous de poteaux 088 et 089 présentent de fortes similitudes, à la fois dans leur creusement et dans le comblement. Leur plan sub-circulaires fait une soixantaine de centimètres de long sur 50 cm de large environ. Ces structures sont conservées sur une faible épaisseur (14 cm). Leur profil en cuvette est comblé de limon argilo-sableux brun-gris moyen, peu compact et hétérogène. Quelques inclusions de charbons, de terre rubéfiée et de cailloutis calcaires sont à noter.

Les trous de poteaux du second groupe d'alignement présentent des dimensions moins importantes. Ils mesurent 50 cm de diamètre en moyenne et sont conservés sur une épaisseur comprise entre 9 cm et 26 cm. Trois d'entre eux ont également conservés la trace du poteau de bois.

Le trou de poteau 009, le plus au sud, forme avec le trou de poteau 008 un axe est-ouest, parfaitement aligné avec les ensembles précédents. Il présente un profil en cuvette et est comblé de limon argilo-sableux gris moyen au sein duquel quelques petits cailloux calcaires ont été identifiés.

Le trou de poteau 008 est caractérisé par un profil en cuvette dissymétrique au centre duquel la trace du poteau a été identifiée. Ce négatif est caractérisé par du limon argilo-sableux gris moyen à foncé avec de nombreux charbons

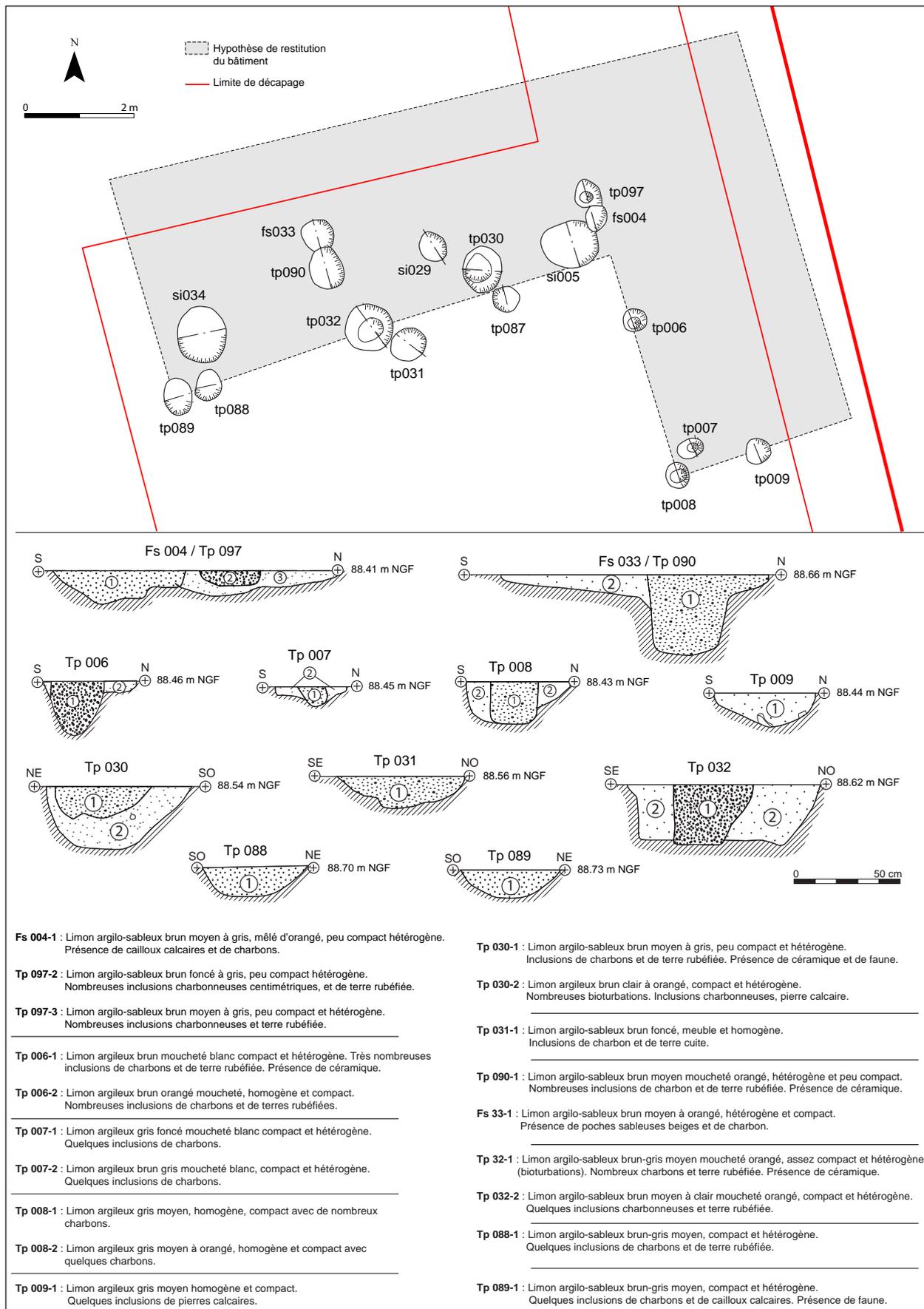


Fig.28 - Hypothèse de restitution du bâtiment 2

centimétriques (US 1). Le reste du creusement est comblé de limon argilo-sableux gris et moucheté d'orangé (US 2). Des fragments de céramiques peintes ont été recueillis au sein de la structure, essentiellement datés du XI^e siècle, un unique tesson (fond de pot) plus ancien ayant également été observé (carolingien ?). Ce trou de poteau est peut-être associé à un petit poteau moins profond (Tp 007). Ce dernier est caractérisé par un petit creusement en cuvette très irrégulière et comblé de limon argilo-sableux gris foncé et moucheté d'orangé.

Le trou de poteau 006 présente un profil bien conservé en « V » évasé. Il est essentiellement composé de limon argilo-sableux brun foncé au sein duquel de nombreux charbons de bois associés à de la terre rubéfiée ont été identifiés et semblent correspondre à l'empreinte du poteau. Enfin, les trous de poteau 004 et 097 semblent associés. Ils sont faiblement creusés. Leur profil présente un fond très irrégulier et des parois faiblement évasées. Leur comblement est composé de limon argilo-sableux brun moyen à gris peu compact avec de nombreuses inclusions charbonneuses millimétriques. Seule la structure 097 a révélé l'emplacement du poteau.

Malgré une image tronquée du plan général de la construction, l'hypothèse d'un seul et même édifice peut être avancée par comparaison à d'autres édifices de cette époque. Le premier alignement, composé de poteaux imposants et soutenus semblent correspondre à l'unité principale d'une construction imposante, en lien avec un habitat. En revanche, le second alignement, orienté nord-sud et constitué de poteaux plus légers pourraient davantage former une avancée ou une galerie sur ce côté. Si cette hypothèse est vérifiée, il s'agirait d'une vaste construction inédite sur le village de Roissy-en-France à cette période. Une seconde hypothèse envisagée pourrait concerner une évolution ou extension du plan du bâtiment au fil du temps.

IV.3.2.2 – Les silos

Quatre silos ont été mis au jour au cours du diagnostic. Trois sont situés sur la fenêtre d'ouverture de la tranchée 9 (Si 005, 029 et 034),

le dernier étant disposé au sud de la tranchée 16, sous le bâtiment 1 (Si 058). Les diamètres en surfaces sont compris entre 84 cm et 1,46 m. Ces silos ont tous été fouillés manuellement et de moitié, leur profondeur conservée variant entre 1,15 m et 1,46 m. La complexité de la fouille de ce type de structure (parois évasées et étroites) et surtout leur dimension, ont conduit à ne pas tester les vestiges de morphologie identique apparus au décapage, en particulier dans la tranchée 16. D'autres silos sont donc potentiellement conservés.

IV.3.2.2.a – Le silo 005

En surface, la fosse est sub-circulaire et mesure 84 cm de diamètre. Son profil est tronconique et plusieurs comblements successifs ont été observés, correspondant à des alternances de rejets anthropiques et de remplissages naturels (**fig.29**). Le fond de la structure atteint la marne calcaire à 1,50 m de profondeur, après avoir percé successivement le limon argileux orangé et le niveau de lœss carbonaté. Son diamètre maximal est de 1,66 m.

Un premier rejet anthropique épais de 40 cm couvre le fond (US 8). Il est constitué de limon argilo-sableux gris foncé à noir, peu compact et hétérogène, au sein duquel de très nombreux blocs calcaires pluridécimétriques ont été notés. Certains, en position anarchique, proviennent de rejets extérieurs mais d'autres, disposés en quinconce contre les parois, semble être liés à un aménagement du fond. D'importants fragments de charbons de bois centimétriques associés à des gros nodules de terre rubéfiée composent le sédiment. Plusieurs fragments de céramiques ont été collectés au sein de ce premier niveau, dont deux pots datés de la seconde moitié du XI^e siècle (**fig.30**). Un tesson à pâte granuleuse plus ancien a également été identifié et pourrait correspondre à l'époque carolingienne (X^e siècle) Des fragments de faune variée ont été observés : batracien, rongeur, mais également un capriné et un oiseau indéterminé. En outre, un prélèvement de sédiment a permis de mettre en évidence des graines carbonisées de diverses céréales.

Le premier niveau est surmonté d'une couche de

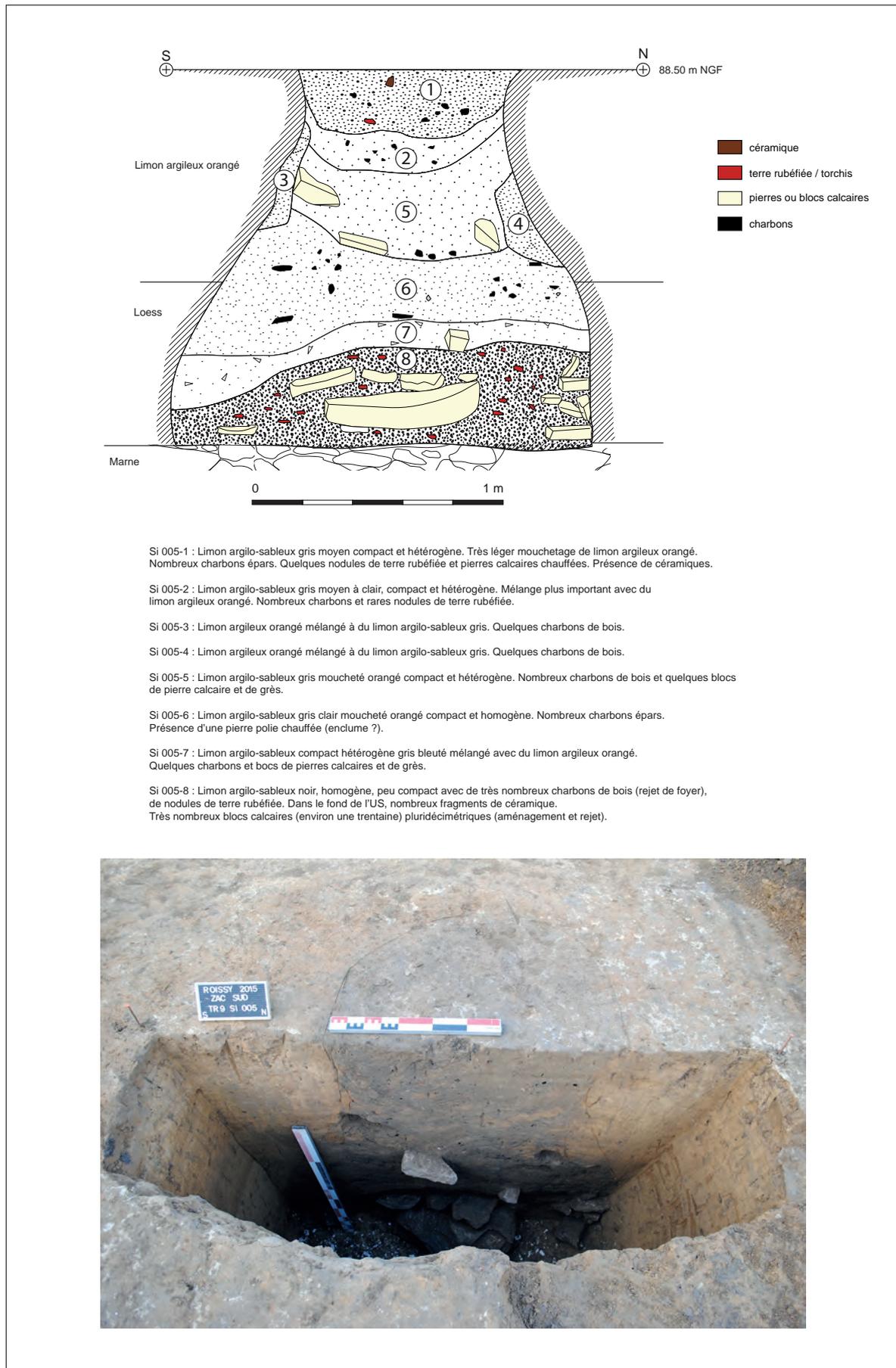


Fig.29 - Coupe du silo 005

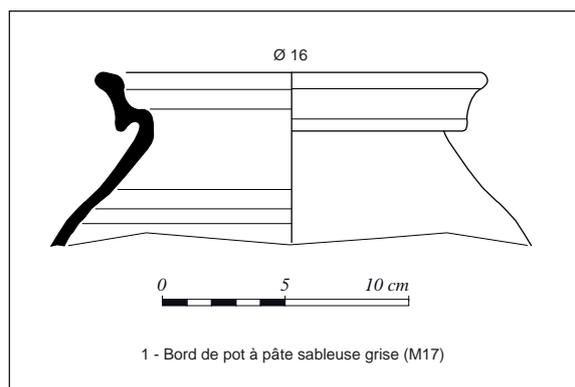


Fig.30 - Céramique issue du silo 005

faible épaisseur (10 cm) de limon argilo-sableux gris-bleuté et compact mêlé à du limon argileux orangé (US 7). Quelques pierres calcaires et de rares charbons ont été mis en évidence. Ce comblement relativement hydromorphe et mélangé à du limon naturel semble plaider en faveur à la fois d'effondrement de paroi et de sédiment rapporté.

Ce second comblement est recouvert par une couche de nature anthropique relativement épaisse, entre 50 cm et 30 cm, qui sceller la moitié inférieure du silo (US 6). Elle est composée de limon argilo-sableux gris clair moucheté orangé, compact et hétérogène. Quelques charbons sont présents. Quelques tessons de céramique datés du XI^e siècle ont été observés ainsi qu'un élément de plaque en fer, interprété comme une probable peinture ou de la serrurerie⁵⁷. Un fragment de mandibule de cheval est aussi présent. En outre, un bloc circulaire en grès (**fig.31**), probablement retailé et présentant des plages polies et une face rougie semble correspondre à un support de frappe lié à de la métallurgie, de type enclume ou tas à emboutir pour la confection de gros récipient métallique (type chaudron)⁵⁸.

Deux niveaux supérieurs distincts se superposent à la précédente couche (US 5 et 2). Ensemble, elles atteignent une épaisseur de 50 cm et correspondent au remplissage du goulot de la structure, avec la couche terminale (US 1). Elles sont le fruit de couches d'effondrement naturel de parois mêlées à quelques phases de rejets anthropiques. Elles sont caractérisées par

57 Tous les éléments métalliques ont été expertisés par A. Lefeuvre, SDAVO.

58 Nous remercions S. Lepareux-Couturier (Inrap CIF) pour avoir expertisé, d'après photo, cet objet et émis ces hypothèses.

du limon argilo-sableux gris moyen mélangés à du limon argileux orangé. Quelques pierres calcaires et en grès ont été rejetées, en particulier au sein de l'US 5.

Enfin, le comblement terminal du silo est caractérisé par un niveau de limon argilo-sableux



Fig.31 - Enclume ou tas à emboutir issu du silo 005

gris moyen, compact et homogène, et épais de 28 cm. De nombreux charbons de bois et des nodules de terres rubéfiées ont été observés, et du mobilier a été collecté. Il convient de citer une molaire inférieure de cheval, un fragment de gros récipient à pâte chamottée, et un pot à pâte sableuse fine présentant une lèvre en bandeau. Ces derniers sont datés du XI^e siècle.

IV.3.2.2.b – Le silo 034

Situé à environ 15 m à l'ouest du silo 005 et disposé sur le même axe ouest-est que le premier groupe d'alignement de poteaux (*cf. supra IV.3.2.1.b*), le silo 034 présente en surface une forme circulaire de 90 cm de diamètre (**fig.32**). En coupe, son profil général est plus ovoïde que le l'exemple précédent. Son fond a été atteint à 1,15 m de profondeur. Son diamètre maximal est de 1,36 m. Le creusement de la structure a percé l'épais niveau de limon argileux orangé ainsi qu'une partie du loess carbonaté. Plusieurs séquences stratigraphiques ont été appréhendées, correspondant essentiellement à des phases de

remplissages anthropiques alternant avec de rares effondrements naturels des parois. La moitié inférieure du silo est recouverte d'une épaisse couche pyramidale composée de limon argilo-sableux gris moyen à foncé, compact et hétérogène (US 13). De nombreuses inclusions de charbons ont été notées ainsi que du mobilier varié daté de la seconde moitié du XI^e siècle : cruche à bec tubulaire à pâte granuleuse peinte (**fig.33**), lame de couteau fragmentaire, ossements de moutons, de poulets, de batraciens et également la phalange digérée d'un cochon. Un prélèvement de sédiment a permis de mettre en évidence des graines carbonisées (blé et autres céréales indéterminées).

Ce premier remplissage est recouvert par deux autres apports anthropiques (US 12 et 9) au sein desquelles des poches de substrat (löss carbonaté et limon argileux orangé) ont été observées. Ces deux couches sont composées de limon argilo-sableux gris clair, compact et parfois humide (US 12), comportant des pierres calcaires et des nodules de charbons. Un seul fragment de céramique daté du XI^e siècle a été recueilli. Un niveau constitué de plusieurs effondrements successifs de l'encaissant (US 2, 6, 7 et 8) recouvre ces couches précédentes. Ils sont caractérisés par du limon argileux orangé ou des poches de löss carbonaté disséminées de façon anarchique.

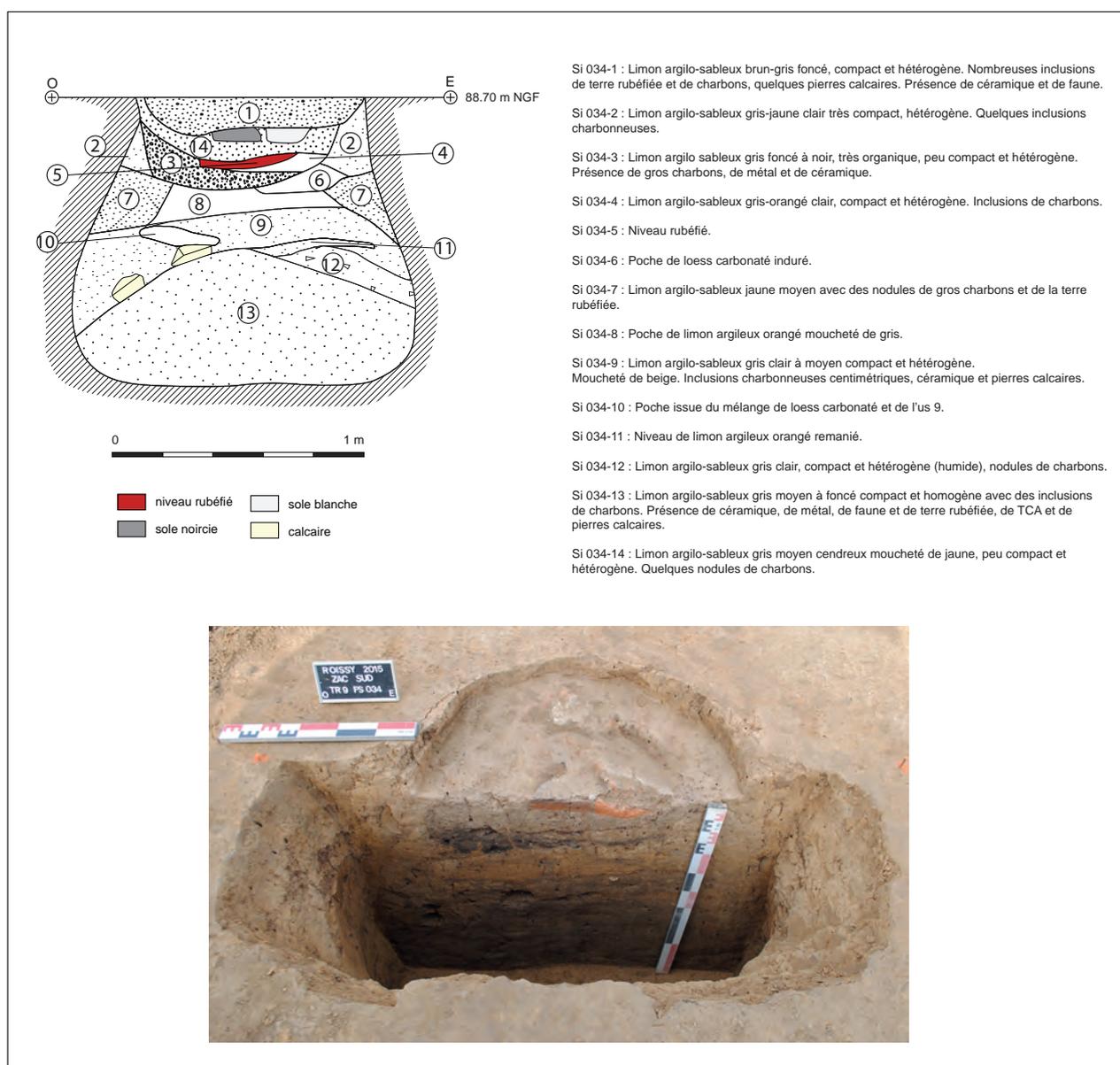


Fig.32 - Coupe du silo 034

Ces phénomènes d'érosion ont entraîné la formation naturelle d'une cuvette terminale qui a été comblée en trois séquences principales (US 1, 14 et 3). Cet ensemble forme une fosse profonde de 40 cm environ. Les principales couches sont caractéristiques de rejets domestiques de foyer :

ont également été rejetés sous les 20 premiers centimètres (fig.34), attestant définitivement d'une occupation domestique.

IV.3.2.2.c – Le silo 029

La fosse 029 est située sous le probable bâtiment 2. En plan, elle est de forme circulaire de 60 cm de diamètre (fig.35). Elle est conservée sur 42 cm d'épaisseur et présente un profil en tronc de cône dissymétrique. Un unique remplissage a été observé (US 1). Il est caractérisé par du limon argilo-sableux brun moyen à gris, peu compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbons. De nombreux fragments de céramiques ont été collectés, notamment des tessons à pâte orangée sableuse (production de Dourdan, Essonne ?) datée de la fin du XI^e siècle, ainsi qu'un fragment de céramique carolingienne supposant une nouvelle fois des vestiges alto-médiévaux dans le secteur. Malgré sa faible profondeur, le profil de cette structure

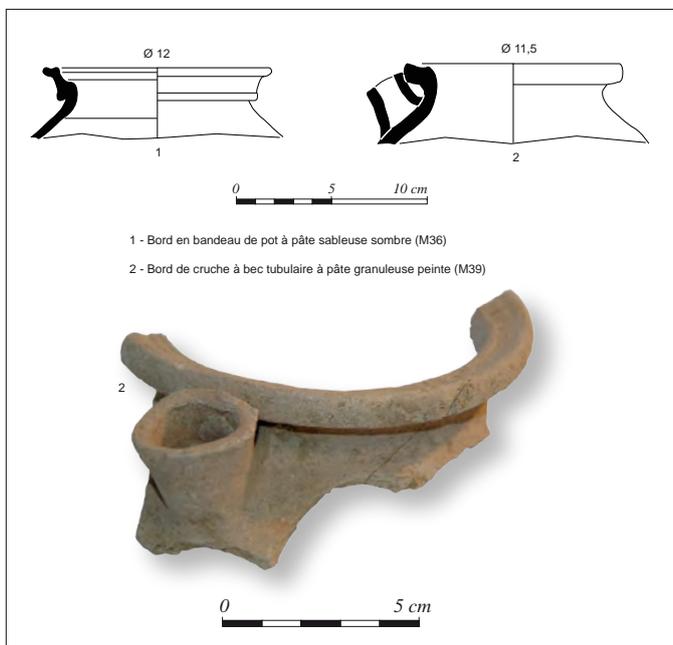


Fig.33 - Céramique issue du silo 034



Fig.34 - Fragments de sole rejetés dans le silo 034

gros nodules de terre rubéfiée, importantes inclusions de charbons, fragments métalliques, quelques céramiques et restes osseux dont certains portent les stigmates de découpe carnée. Par ailleurs, les restes d'une plaque foyère

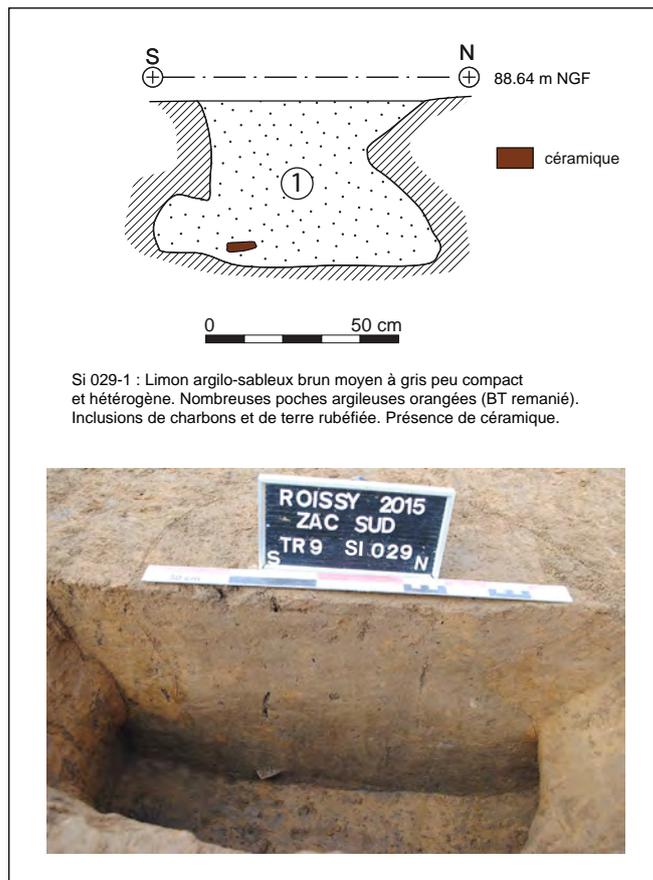


Fig.35 - Coupe du silo 029

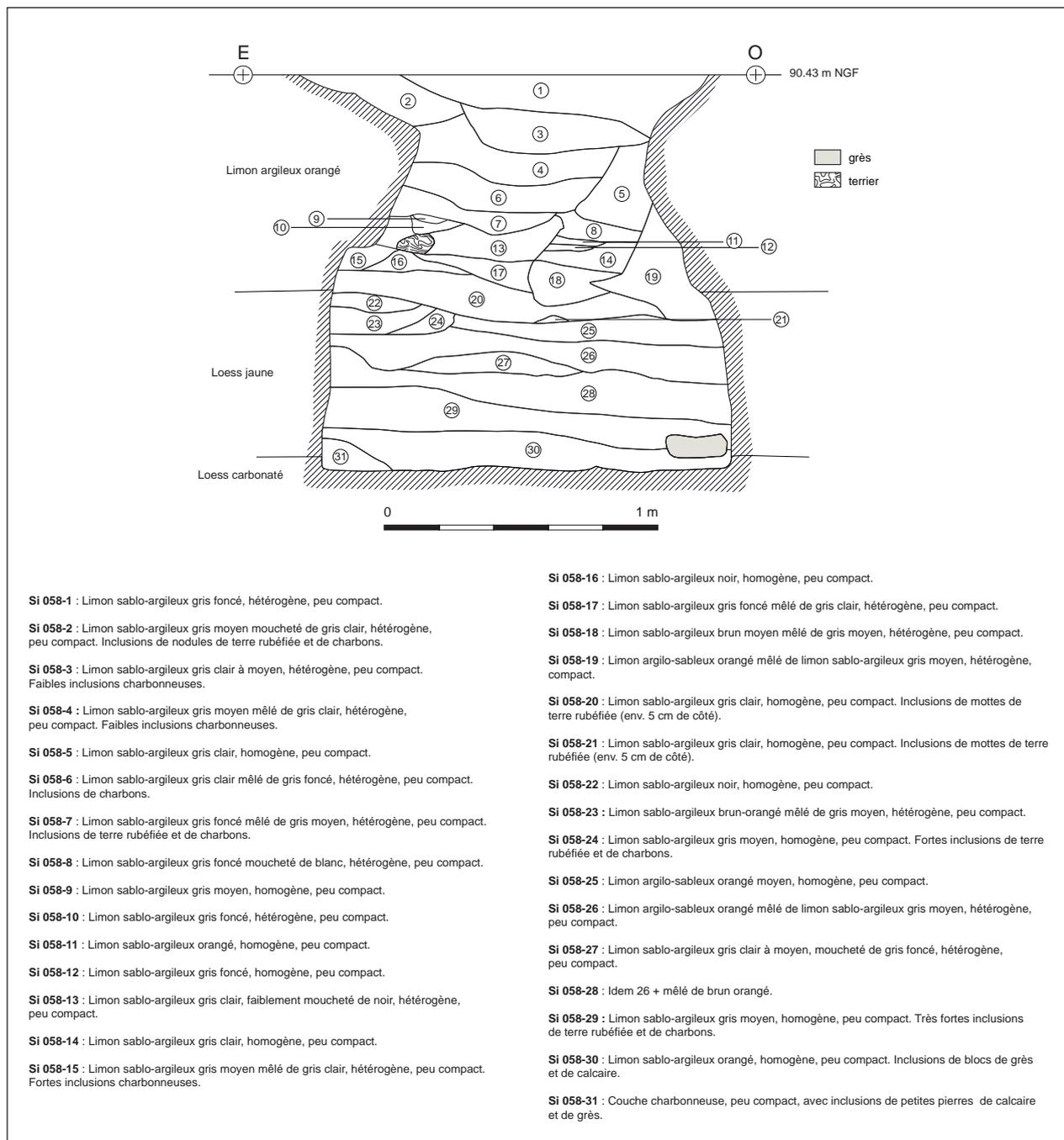


Fig.36 - Coupe du silo 058

semble indiquer une petite structure de stockage domestique. Par ses modestes dimensions, cette structure dénote totalement de l'ensemble des silos mis au jour. Cependant, des structures d'ensilage de petits gabarits sont connues pour ces périodes, notamment sur le site des « Tournelles » où plusieurs silos d'un peu moins de 50 cm de profondeur ont été découverts⁵⁹.

IV.3.2.2.d – Le silo 058

Ce dernier silo est situé au sud de la tranchée 16, sous le bâtiment 1. En surface, il présente un plan sub-circulaire d'environ 1,46 m de diamètre. En coupe, le profil est tronconique et la profondeur conservée est de 1,46 m également (**fig.36**). De très nombreuses séquences stratigraphiques ont été observées, correspondant essentiellement à des rejets successifs et très peu espacés dans le temps.

Seuls deux phénomènes d'érosion ayant entraîné l'effondrement des parois ont été notés.

⁵⁹ Dufour, Gilbert 1997, p.87-89.

Ces niveaux ont été identifiés dans la moitié inférieure du silo (US 29 et US 25 associée à 24, 22 et 19).

Tous les niveaux anthropiques décelés ne seront pas décrits ici (*cf. inventaire des structures*). L'essentiel est cependant composé de limon argilo-sableux brun à gris au sein desquels quelques charbons ou éléments de terre rubéfiée ont été observés. Quelques fines poches charbonneuses complètent ce processus de comblement. En revanche, le premier comblement du silo, situé directement sur le fond (US 30) est très largement composé de nombreux charbons de bois et de quelques pierres en grès ou calcaires. Un prélèvement de sédiment a permis en outre, de distinguer des graines carbonisées (blé et autres).

Malgré une fouille manuelle, il est intéressant de souligner la quasi absence de mobilier sur la moitié supérieure du silo. Seule la couche inférieure a livré quelques tessons de céramique peinte du XI^e siècle, associés à un tesson appartenant plutôt aux productions du haut Moyen Âge. Cette intrusion pourrait indiquer la présence à proximité de structures antérieures au silo. Aucun ossement d'animaux n'a été découvert également. Cette absence de matériel semble appuyer l'hypothèse d'une annexe, telle qu'évoquée précédemment pour le bâtiment auquel ce silo est associé, plutôt que celle d'une habitation avec tous les déchets domestiques que cela suppose.

Par ailleurs, la présence d'un silo sous un bâtiment n'est pas inédite dans ce secteur, plusieurs cas ayant été révélé sur le site de « La Pointe des Vieilles Vignes »⁶⁰.

IV.3.2.3 – Les fosses

Plusieurs fosses ont été appréhendées sur l'ensemble de la zone médiévale. Elles sont de tailles et formes variées, et le matériel qui y a été recueilli atteste d'une occupation domestique.

IV.3.2.3.a – Les fosses de la tranchée 12

Trois fosses ont été distinguées au sein d'une fenêtre d'étude. Elles sont toutes les trois

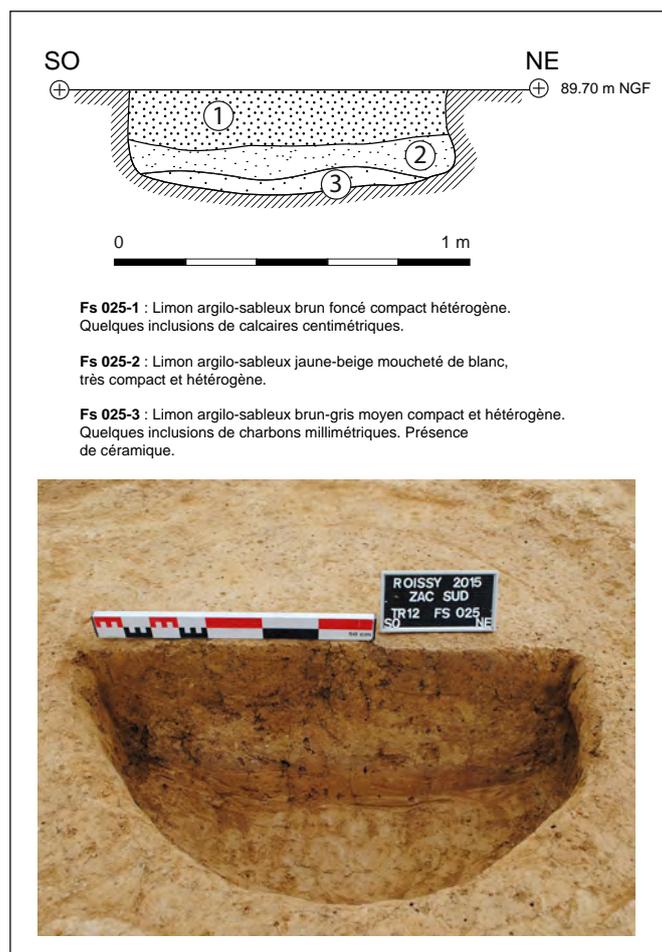


Fig.37 - Coupe de la fosse 025 alignées selon un axe nord-est / sud-ouest.

La fosse 025 est la plus méridionale (**fig.37**). En surface, son plan est circulaire et mesure 90 cm de diamètre. Sa fouille a permis d'apprécier sa profondeur de conservation (30) cm. Le profil présente un fond plat et des parois quasi verticales. Trois niveaux de complements ont été observés. Le fond est recouvert d'une fine couche épaisse de 5 cm, composée de limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène au sein duquel quelques tessons de céramique datés de la fin du X^e siècle et du début du XI^e siècle ont été identifiés (US 3). Ce premier remplissage est surmonté d'un niveau de limon argilo-sableux extrêmement compact, de couleur beige et moucheté de blanc épais de 10 cm (US 2). Enfin, la fosse est définitivement scellée sur sa moitié inférieure par une couche de limon argilo-sableux brun foncé, relativement compact et homogène contenant quelques petites pierres calcaires en surface (US 1).

⁶⁰ Dufour *et al.* 2003, p. 17.

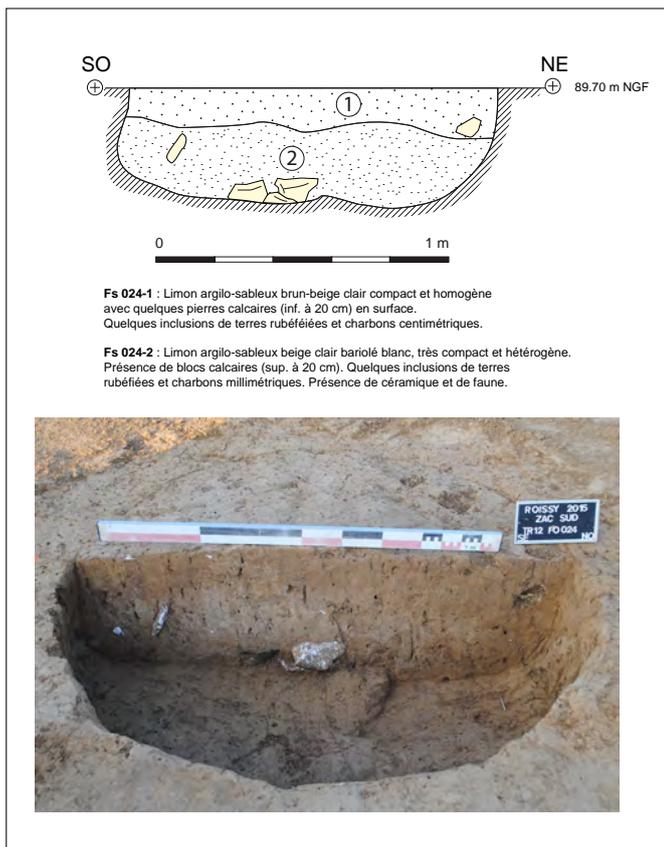


Fig.38 - Coupe de la fosse 024

La fosse 024 est située à 65 cm de la structure précédente. En surface, elle est de forme circulaire et mesure 1,20 m de diamètre (**fig.38**). Elle est conservée sur 42 cm de profondeur et sa coupe laisse apparaître un profil à bords droits et à fond plat. Un premier comblement recouvre la fosse sur environ 30 cm d'épaisseur. Il est caractérisé par du limon argilo-sableux beige clair, parfois bariolé de blanc, très compact et hétérogène (US 2). Quelques fins nodules de terre rubéfiée et des charbons millimétriques ont été observés. En outre, plusieurs pierres calcaires décimétriques ont été rejetées avec quelques restes osseux de bœuf (métacarpe) ainsi que de la céramique. Un bord en proto-bandeau en pâte claire sableuse, peut-être issus des productions de Lassy⁶¹ (vallée de l'Ysieux, Val d'Oise), a notamment été mis au jour (**fig.39**). La fosse est par la suite définitivement comblée par un petit niveau de limon argilo-sableux brun à beige clair, au sommet duquel de nombreuses pierres calcaires de plus de 20 cm de long ont été mises en évidence.

⁶¹ Guadagnin 2007, vol. 2, p.20-61

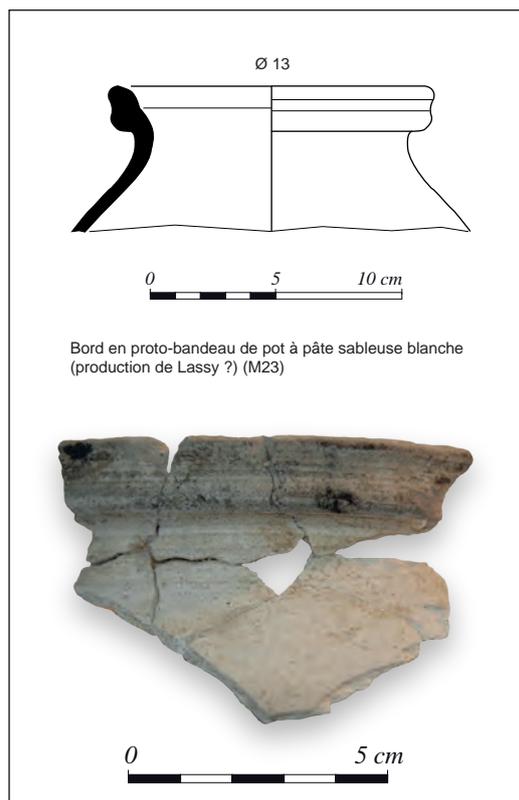


Fig.39 - Céramique issue de la fosse 024

La fosse 028 est la plus septentrionale. Elle est distante d'environ 4,50 m des précédentes fosses. En surface, elle est de forme sub-circulaire d'environ 1,10 m de diamètre. Sa particularité réside dans une concentration importante de nombreux blocs calcaires en surface (**fig.40**). Elle est conservée sur 70 cm de profondeur et présente un fond quasi plat. Ses parois sont dissymétriques (évasées ou incurvées). Quatre niveaux principaux de comblements ont été observés, un cinquième niveau disposé contre la paroi nord étant interprété comme une érosion de la paroi et constitué d'encaissant naturel mélangé (limon argilo-sableux orangé : US 3). Le fond est couvert d'une première couche dissymétrique, d'épaisseur comprise entre 30 cm et 10 cm, du nord au sud (US 5). Elle est composée de limon sablo-argileux brun foncé, peu compact et hétérogène. Une concentration de blocs calcaires a été notée contre la paroi nord. Outre un métatarse de bœuf, une mandibule de veau restée exposée à l'air libre et présentant des traces de découpe a été recueillie, témoignant du caractère domestique du rejet. Y étaient également associés plusieurs fragments d'une même céramique disposés à plat et

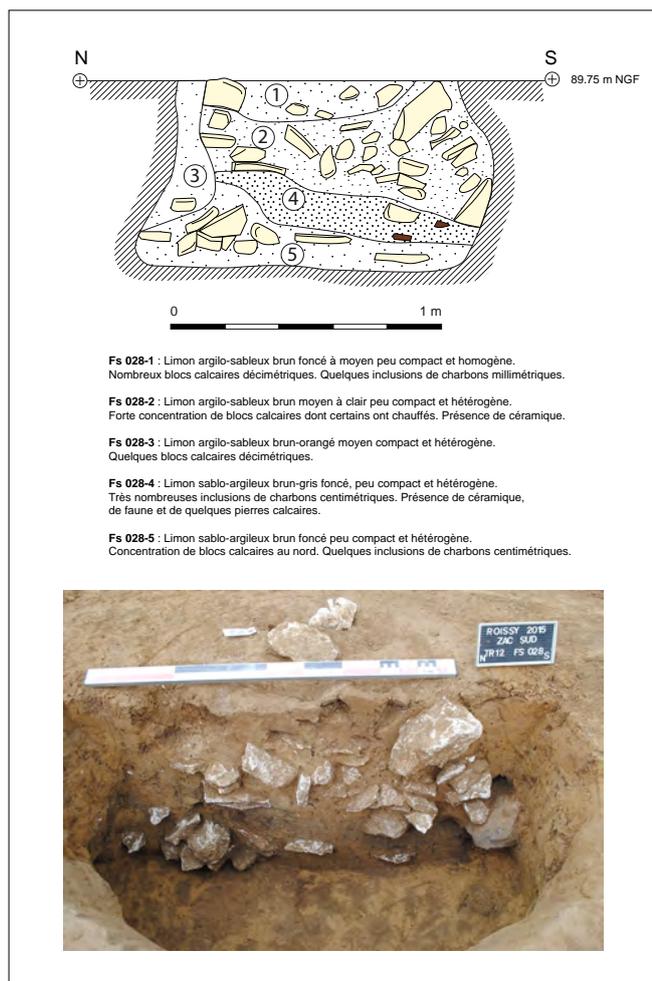


Fig.40 - Coupe de la fosse 028

correspondant à une cruche à bec tubulaire à décor peint et datée de la seconde moitié du XI^e siècle. Ce premier niveau est recouvert d'une couche épaisse de 12 cm et composée de limon argilo-sableux brun-gris foncé, peu compact et hétérogène au sein de laquelle de nombreuses inclusions de charbons ont été observées (US 4). Elle-même est surmontée par un comblement très variable en épaisseur (entre 50 cm et 18 cm) et constitué de limon argilo-sableux brun moyen à clair contenant de nombreux blocs calcaires dont certains semblent avoir été chauffés (US 2). Quelques tessons datés de la seconde moitié du XI^e siècle ont été collectés, ainsi qu'une côte de capriné. Enfin, la fosse est définitivement comblée par une petite couche en forme de cuvette qui ne la couvre pas en intégralité (US 1). Elle est caractérisée par du limon argilo-sableux brun foncé, peu compact englobant de nombreuses pierres calcaires décimétriques. Quelques éléments céramiques des XI^e et XII^e

sont à noter.

IV.3.2.3.b – Les fosses de la tranchée 10

Deux fosses ont été décapées au sein de la tranchée, à environ 20 m à l'est de la fenêtre d'ouverture disposée sur la tranchée 9.

La fosse 016 présente en surface un plan sub-circulaire d'1,12 m de diamètre. Elle est conservée sur 60 cm de profondeur et est caractérisée par un fond et des parois très irréguliers (**fig.41**). Trois niveaux de comblements ont été distingués, le remplissage sommital étant probablement lié à un recreusement de la structure. Le fond de la fosse est couvert d'une unité sédimentaire d'épaisseur variable de 12 cm à 46 cm et constitué de limon argilo-sableux brun moyen à clair, compact et relativement homogène avec quelques charbons (US 3). Cette unité est surmontée d'une couche d'épaisseur comprise

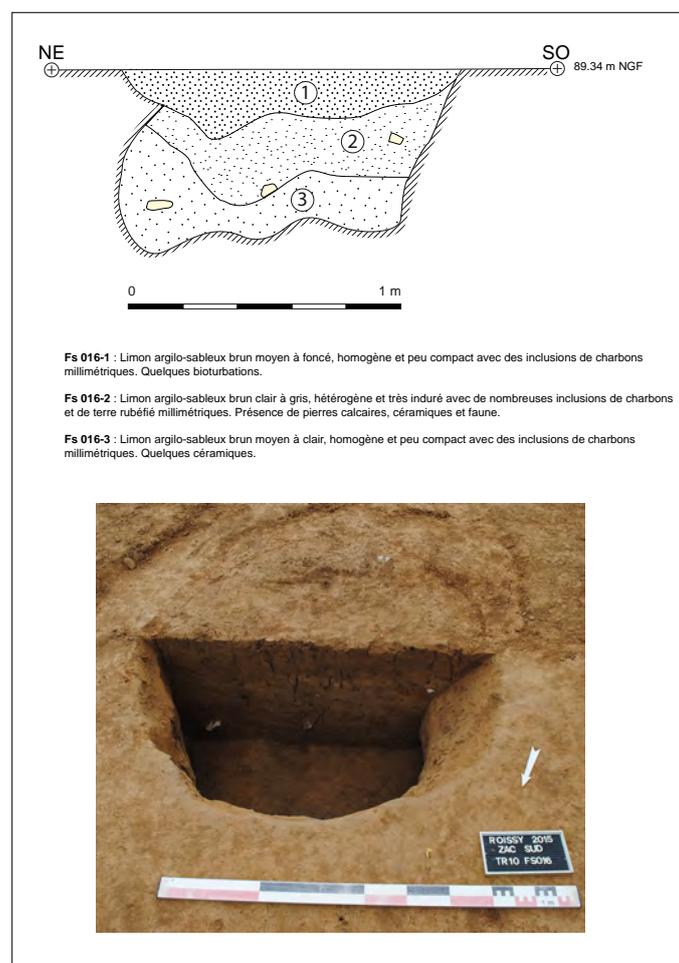


Fig.41 - Coupe de la fosse 016



Fig.42 - Cliché de la coupe de la fosse 018

entre 16 et 30 cm d'épaisseur. Elle est composée de limon argilo-sableux brun-gris clair (US 2) extrêmement compact et hétérogène, à l'instar du second niveau de remplissage de la fosse 025 située sur la tranchée 12 (cf. *supra* IV.3.2.3.a). Un fragment de céramique appartenant aux productions du XI^e siècle a été recueilli, ainsi qu'une partie de mandibule d'un capriné. Le dernier remplissage de la fosse correspond à une couche de limon argilo-sableux brun moyen à foncé, peu compact et hétérogène (US 1). Il est épais d'environ une vingtaine de centimètres et correspond à un recreusement de la partie supérieure de la fosse, la paroi se développant en cuvette vers le nord-est de la structure. Quelques tessons de céramiques du début du XI^e siècle ont été recueillis.

La fosse 018 présente un plan circulaire en surface d'1,14 m de diamètre, assez proche de la fosse précédente dont elle est distante d'environ 5 m vers le sud. Néanmoins elle présente un moins bon état de conservation. Son épaisseur mesure seulement 20 cm. Le fond est formé par deux petites cuvettes (fig.42). Ces dernières sont comblées de limon argilo-sableux brun clair, compact et hétérogène. La partie supérieure de la fosse est caractérisée par du limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène, au sein duquel quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée ont été observées. Aucun mobilier n'a été collecté, mais la position de cette structure, au cœur de vestiges médiévaux, plaide en faveur de sa contemporanéité.

IV.3.2.3.c – La fosse de la tranchée 9

Une fosse a été appréhendée mais n'a pas été intégralement décapée (Fs 010). Elle est caractérisée en surface par du limon argilo-

sableux gris clair, relativement homogène et compact avec quelques pierres calcaires. Les dimensions observées sont d'1,15 m de large sur 1,25 m de long, les limites de la structure étant situées sous la berme orientale. Son décapage n'a pas livré de matériel, mais au regard de la proximité de structures médiévales (à 7,80 m de la fenêtre d'ouverture), l'hypothèse de sa contemporanéité peut être avancée.

IV.3.2.4 – Les fossés

Deux petits fossés parallèles ont été distingués dans la fenêtre d'ouverture située au sud de la tranchée 16, directement à l'est du bâtiment 1 et de ses structures associées. Ils sont orientés suivant un axe nord / sud et sont distants l'un de l'autre de 90 cm.

Le fossé 047 est situé à l'ouest. Il a été décapé sur 12,3 m et son extrémité septentrionale a été appréhendée, le tracé marquant une interruption à cet endroit. Il mesure 56 cm de largeur en moyenne et est conservé sur 24 cm d'épaisseur d'après le sondage manuel pratiqué (fig.43). Il présente un profil en cuvette et est comblé par deux niveaux distincts. Le fond du fossé est

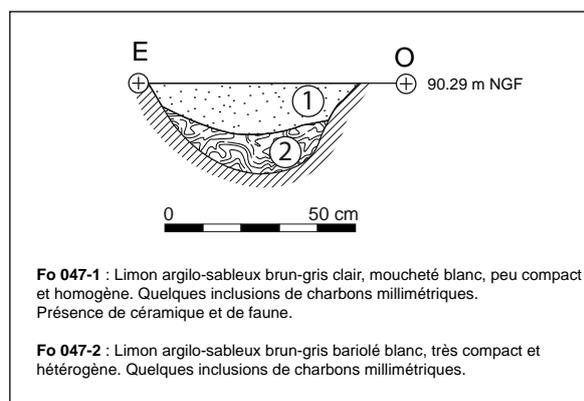


Fig.43 - Coupe du fossé 047

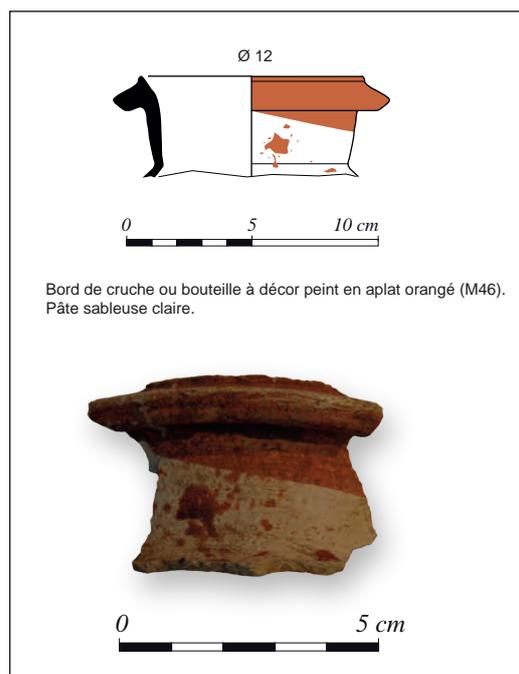


Fig.44 - Céramique issue du fossé 047

colmaté par du limon argilo-sableux brun-gris bariolé de blanc très hétérogène. Ce premier niveau, épais de 10 cm, semble correspondre à un épisode de stagnation d'eau. Il est recouvert par un dernier remplissage composé de limon argilo-sableux brun-gris clair, peu compact et hétérogène au sein duquel quelques inclusions de charbons ont été observées. Un bord de cruche ou d'une bouteille à décor peint en aplat orangé (**fig.44**) daté du XI^e siècle, associé à un tesson carolingien et à des ossements de bœuf et de mouton ont été collectés.

Le fossé 052 a été décapé sur 11 m et semble se poursuivre sous la limite de décapage au nord, à l'inverse du fossé précédent. Il est moins bien conservé que le fossé précédent. Son épaisseur avoisine les 10 cm de profondeur. Il présente un profil en petite cuvette, et est comblée de limon argilo-sableux gris clair moucheté de petits nodules blancs calcaires, compact et hétérogène avec quelques inclusions charbonneuses. Aucun matériel n'a été collecté au sein du sondage ou en surface.

La fonction de ces deux fossés est délicate à définir. Leurs tracés parallèles suggèrent les fossés bordiers d'un petit chemin, mais l'interruption du tracé 047 semble indiquer le

contraire. Les vestiges médiévaux étant placés sur le versant occidental du fond du talweg, il pourrait s'agir d'un dispositif destiné à drainer les eaux de ruissellements dans la dépression naturelle.

IV.3.2.5 – Autres structures

17 autres structures attribuées à cette période ont été identifiées, dont 7 ont été fouillées de moitié. Ces dernières ont été interprétées comme des trous de poteaux ou des fosses. Les vestiges non fouillés n'ayant pas été totalement décapés ou bien présentant des dimensions importantes suggérant de potentiels silos, il a été décidé de ne pas les traiter dans le cadre de ce diagnostic. Toutes les structures n'ont pas livré de matériel datant, mais leur disposition parmi les vestiges attribués au XI^e siècle permet raisonnablement de les dater de cette période.

IV.3.2.5.a – Les structures de la tranchée 9

Il s'agit de deux trous de poteaux qui ont été fouillés.

Le trou de poteau 090 est situé sous le potentiel bâtiment 2 (**fig.45**). Il est de plan circulaire en surface et semble avoir recoupé un creusement de faible épaisseur identifié comme étant la fosse 033 (pré-trou ?). Il mesure 55 cm de diamètre et est conservé sur 38 cm de profondeur. En coupe, le fond est plat et les bords sont quasi droits. Seule la paroi nord est légèrement évasée en surface. Un seul comblement a été identifié, correspondant à du limon argilo-sableux brun moyen, peu compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de terre rubéfiée et de charbons de bois. La fosse 033 est associée sur une faible épaisseur, comprise entre 2 cm et 10 cm. En plan, elle est relativement oblongue et mesure 70 cm de long sur 58 cm de large. Elle est caractérisée par du limon argilo-sableux brun moyen à orangé au sein duquel un fragment de céramique daté du XI^e siècle a été identifié.

Le trou de poteau 011 est la structure la plus méridionale découverte dans la tranchée 9, à proximité de la fosse 010. Son plan sub-

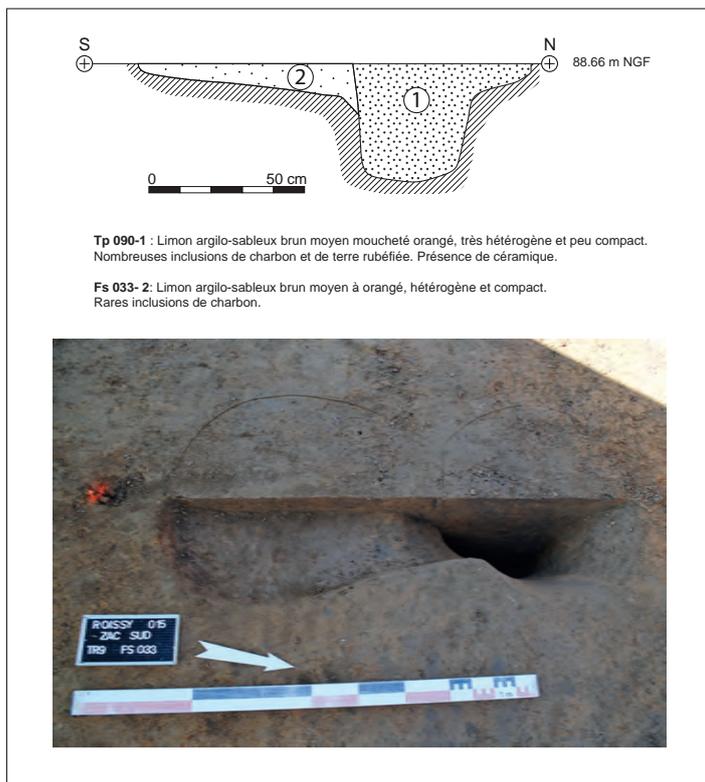


Fig.45 - Coupe des structures Fs 033 et Tp 090 du trou

circulaire fait 53 cm de diamètre. Très arasé, il est seulement conservé sur 6 cm. Le profil présente un fond en cuvette. Cette structure est comblée de limon argilo-sableux gris clair, peu compact et relativement homogène avec de très rares inclusions de terre rubéfiée. Aucun matériel n'a été recueilli.

IV.3.2.5.b – Les structures de la tranchée 16

10 structures ont été appréhendées sur la zone, l'essentiel étant associé au bâtiment 1. Seuls deux trous de poteaux externes au bâtiment ont été fouillés.

Le trou de poteau 053 est situé au nord de la fenêtre d'ouverture de la tranchée 16. Il est de plan circulaire et mesure 30 cm de diamètre et est conservée sur 10 cm d'épaisseur (fig.46). Son profil est en forme de petite cuvette. Cette structure est comblée par deux unités sédimentaires. La première, composée de limon argilo-sableux gris-brun fortement mélangé au limon argileux orangé (substrat), colmate le fond de la structure. Elle est surmontée d'une unité épaisse de 2 cm composée de limon argilo-



Fig.46 - Cliché du trou de poteau 053

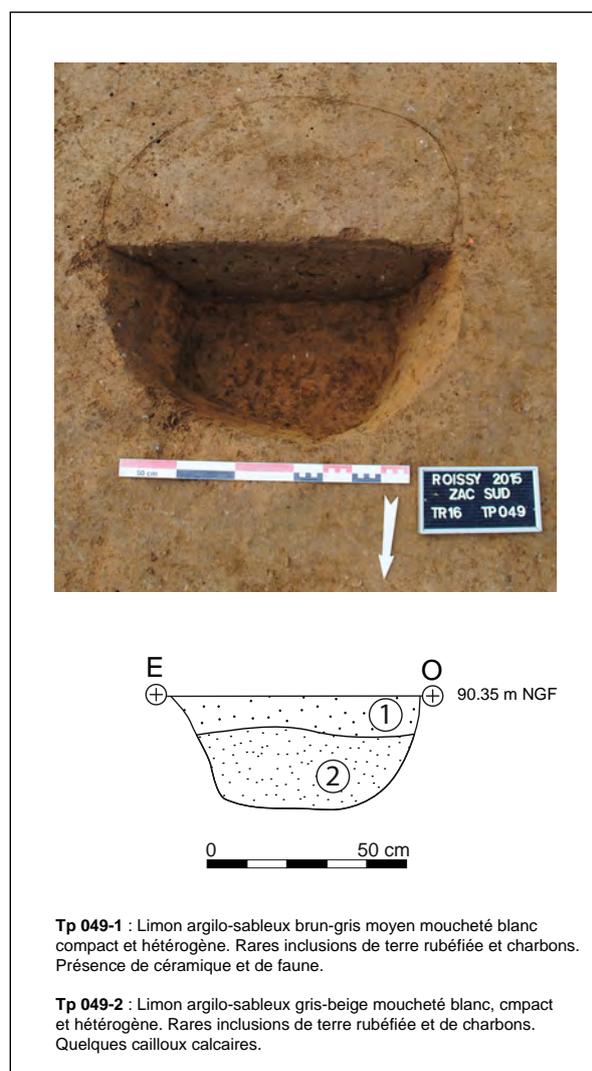


Fig.47 - Coupe du trou de poteau 049



Fig.48 - Cliché des Tp 062, 064 et 066

sableux gris-brun moyen, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbons de bois millimétriques.

Le trou de poteau 049 est situé à l'est du bâtiment 1. Il est de plan circulaire d'environ 65 cm de diamètre et est conservé sur 30 cm de profondeur (**fig.47**). Le fond est relativement plat et les parois sont faiblement évasées. Deux remplissages ont été distingués. Le fond est recouvert d'une couche de limon argilo-sableux gris clair moucheté de beige, compact et hétérogène avec quelques petits cailloux calcaires et épaisse de 22 cm. La structure est ensuite scellée par du limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec quelques nodules calcaires. C'est en surface qu'un tesson de céramique glaçurée homogène datée du XIII^e siècle a été découvert, élément le plus tardif découvert dans l'ensemble des fenêtres (tesson intrusif ?).

Enfin, les autres structures observées sont soit

des trous de poteaux, soient des fosses. Elles sont toutes situées au sein du bâtiment 1. Il s'agit des structures 046, 048, 054, 055, 056, 061, 092 et 094. Leurs descriptions en surface (dimensions et comblements surfaciques) se trouvent dans l'inventaire des structures, en fin de volume. Une seule a livré quelques fragments de céramiques diachroniques (Tp 046 : haut Moyen Âge et un tesson d'époque moderne).

IV.3.2.5.c – Les structures de la tranchée 17

Cinq structures ont été appréhendées et trois ont été fouillées et identifiées comme des trous de poteaux (**fig.48**).

Le trou de poteau 062 est le plus méridional de la tranchée. En surface, il présente un plan ovalaire de 45 cm de long sur 34 cm de large. La structure est fortement arasée, seulement conservée sur 7 cm d'épaisseur. En coupe, le profil est en forme de petite cuvette. La structure

est comblée de limon argilo-sableux brun-gris moyen compact et homogène avec quelques inclusions de charbons de bois millimétriques. Aucun matériel n'a été observé.

Le trou de poteau 064 est situé à 4,50 m au nord du précédent. Son plan est de forme oblongue, de 81 cm de long sur 58 cm de large. Il présente également un mauvais état de conservation. Il est conservé seulement sur 3 cm d'épaisseur. Il est composé de limon argilo-sableux brun-gris avec quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiés millimétriques

Le trou de poteau 066 est le plus septentrional. A l'instar des deux précédents décrits plus haut, son plan est oblong et il présente un arasement important en coupe. Il est conservé sur 4 cm d'épaisseur. Du limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de terre rubéfiée et du charbon épars le caractérise. Trois fragments de céramique datés du XI^e siècle ont été collectés.

Ces trois trous de poteaux sont associés à deux potentielles fosses dont les limites n'ont pas été entièrement circonscrites. Il s'agit de la fosse 063, située à proximité du trou de poteau 062. Une longueur de 96 cm a été observée. En surface, elle est caractérisée par du limon argilo-sableux brun moyen hétérogène avec quelques poches sableuses, de la terre rubéfiée et des charbons. La fosse 065 est située entre les trous de poteaux 064 et 066. Une longueur d'1,45 m a été appréhendée. Son comblement surfacique est composé de limon argilo-sableux brun-orangé foncé avec quelques nodules de terre rubéfiée et du charbon.

IV.3.2.6 – Une voie mise en place au XIV^e siècle ? : L'ancien itinéraire entre Paris et Soissons.

Le tracé d'une voie ancienne a été mis en évidence au nord de la zone 2, au lieudit « les Vieilles Vignes », de part et d'autre des vestiges des XI^e et XII^e siècles. Son tracé a été observé dans toutes les tranchées de diagnostic (Vo 036, tranchée 9 à 13). Cette voie est orientée

suivant un axe sud-ouest / nord-est et mesure en moyenne 15 m de large. A l'issue de la réalisation des tranchées sur cette zone, la voie a été coupée perpendiculairement (tranchée 14) afin d'observer sa coupe transversale (**fig.49**). Deux états principaux apparaissent⁶². Aucun mobilier probant n'ayant permis une chronologie du premier état, deux datations C¹⁴ ont été réalisées sur des ossements (humain et animal). Ils remonteraient au XIV^e siècle. Une monnaie⁶³ découverte au sein d'un des niveaux du dernier état date celui-ci, en revanche, du milieu du XVII^e siècle. Dans un souci de cohérence chronologique, la description de ces deux états est donnée dans les parties traitant des occupations médiévales d'une part et de l'occupation moderne d'autre part.

IV.3.2.6.a – Méthodologie d'investigation

Le premier décapage de la voie s'est déroulé dès l'ouverture de la tranchée 9 au nord de la zone 2. Cette tranchée étant située à proximité directe d'une entreprise à l'est comprenant plusieurs bâtiments, et au bord du chemin rural de Vaudherland enrobé, la partie supérieure de la voie a dans un premier temps été considérée comme un niveau de remblaiements et de pollution contemporain. Les premiers niveaux ont donc été intégralement décapés sur une profondeur d'1,10 m, jusqu'à atteindre le tracé de trois fossés parallèles, orientés sud-ouest / nord-est et distants de 25 cm à 60 cm environ les uns des autres (Fo 002, 086 et 003).

Le second décapage de la voie a été réalisé à partir du nord de la tranchée 10. La proximité du Chemin de Vaudherland a conduit à décapier une nouvelle fois les niveaux supérieurs entre 85 cm et 45 cm de profondeur depuis le niveau de sol actuel. Plusieurs tracés parallèles disposés selon la même orientation que les fossés précédents ont également été rapidement identifiés (Fo 012, 013 et 014). Le dernier tracé, vraisemblablement fossoyé (Fo 015), présentait une sépulture (Sép 017) orientée de la même manière (**fig.50**).

⁶² L'analyse stratigraphique de la voie a été réalisée en collaboration avec S. Robert (EHESS Paris) et F. Trounev (SDAVO).

⁶³ La monnaie a été étudiée par F. Moret-Auger (Inrap CIF).

Dans les tranchées 11 à 13, les décapages se sont arrêtés sur les niveaux supérieurs de la voie, et ont permis de dissocier deux fossés bordiers de part et d'autre de l'axe principal de circulation. Au nord, il s'agit des fossés 020 (tr 11) et 022 (Tr 12) et au sud, du fossé 027 (Tr 13).

IV.3.2.6.b – Analyse stratigraphique : un premier état daté du XIV^e siècle

La coupe réalisée sur la tranchée 14 a mise en évidence une profondeur comprise entre 60 cm et 1,25 m. Le premier état observé est composé de fossés drainants (ou fossés bordiers) au centre desquels une bande de circulation a été identifiée. L'ensemble reconnu mesure 11,70 m. Au sud-ouest, la voie est bordée par deux fossés (Fo 040 et 083). Le fossé le plus méridional (Fo 040) pouvant, dès lors, avoir servi de limite de la voie dans le paysage. Les niveaux inférieurs de la voie ont été creusés au sein du limon argileux orangé (BT).

Le fossé 040 mesure 75 cm de large et est conservé sur 15 cm d'épaisseur. Le fond est en forme de large cuvette irrégulière. Il est composé de limon argilo-sableux brun-orangé, compact et hétérogène (US 12). Au regard de la disposition du fossé, parfaitement aligné avec le fossé 015 mis au jour à 10 m à l'est (tranchée 10) et des similitudes constatées dans les dimensions et le remplissage, ces deux entités sont assimilées à une même structure.

C'est au sein de ce premier fossé-limite qu'a été inhumé un homme âgé de plus de 50 ans, dont l'analyse des ossements a révélé un mauvais état sanitaire (arthrose développée cf. *Annexe*). En outre, des taches rougeâtres ont été distinguées sur plusieurs faces d'ossements divers. Ces traces relativement singulières ne sont liées ni à une pollution des niveaux supérieurs ou à des manipulations lors du diagnostic, ni à une quelconque pathologie⁶⁴ ou colorant de vêtements. L'hypothèse avancée pourrait être la contamination des ossements par une bactérie contenue naturellement dans le sol et produisant des pigments rouges (prodigiosine), telle la

*Serratia Marcesens*⁶⁵. Malgré une lecture très délicate des limons (terre très indurée entre autre), les contours d'une fosse ont pu être mis en évidence et l'intention sépulcrale a été démontrée par le soin apporté au dépôt (linceul). En l'absence de mobilier, une mesure radiocarbone a été engagée sur un ossement et a fourni une date comprise entre 1300 et 1415⁶⁶ (à 2 sigmas). Des exemples de sépultures bordant des axes de circulation sont assez répandus au début du Moyen Âge mais cette pratique n'est plus avérée pour la période du XIV^e siècle, les morts étant alors enterrés au sein des cimetières paroissiaux, généralement placés autour des églises. Le cimetière de Roissy-en-France est situé à moins de 150 m au sud-est, au pied de l'église Saint-Eloi. Parmi les nombreuses hypothèses qui peuvent être avancées pour expliquer cette « exclusion » du défunt de la nécropole communautaire, l'une d'entre elles retient notre faveur. Elle relève du registre sanitaire. La crainte de placer une personne morte de maladie au sein du village serait une explication possible, le XIV^e siècle étant particulièrement synonyme d'épidémies dévastatrices. Le diagnostic n'a pas permis de trancher sur cette question et seul un décapage extensif permettrait d'y répondre, notamment en révélant éventuellement d'autres sépultures.

Le fossé 083 est situé directement au nord du précédent fossé, à moins de 50 cm. Il mesure 75 cm de large sur 25 cm de profondeur (US 13). Il est en forme de cuvette irrégulière. Un seul comblement a été observé, caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen et moucheté d'orangé, compact et hétérogène. Aucun matériel n'a été collecté.

Enfin, la voie est bordée au nord par le fossé 037. Il mesure 68 cm de large et est conservé sur 40 cm d'épaisseur. Il est en forme de « U » évasé et est comblé par du limon argilo-sableux gris foncé à brun, compact et hétérogène au sein duquel de nombreuses inclusions de charbons, de terre rubéfiée et quelques cailloutis calcaires ont été identifiés (US 19). Par ailleurs, un fragment

64 Information D. Castex, Université Bordeaux 1, UMR 5199 PACEA.

65 Information D. Castex et Eline Schotsmans.

66 Beta Analytic-425669 E 147 : 580 ± 30 BP.



Fig.50 - Sépulture 017

de carpe de cheval et une probable agrafe à bois en fer ont été collectés. En l'absence de mobilier datant, une seconde analyse radiocarbone a été engagée sur le reste osseux du cheval. La datation obtenue est centrée sur le XIV^e siècle (1280-1395, à 2 sigmas)⁶⁷, permettant dès lors de noter la contemporanéité des deux fossés et d'un fonctionnement de la voie dès cette période.

Entre ces fosses périphériques, un niveau identifié comme la bande de circulation (US 14 et 15) et des traces d'ornières (US 16 à 18) ont été appréhendés. Trois autres ornières directement placées au nord et contre le fossé bordier 037 (US 20 à 23) ont également été identifiées. Le niveau de circulation entre les fossés est d'épaisseur variable, comprise entre 10 cm et 30 cm. Il est principalement constitué de limon argilo-sableux brun-gris à orangé, moucheté de petits nodules calcaires, très compact et hétérogène.

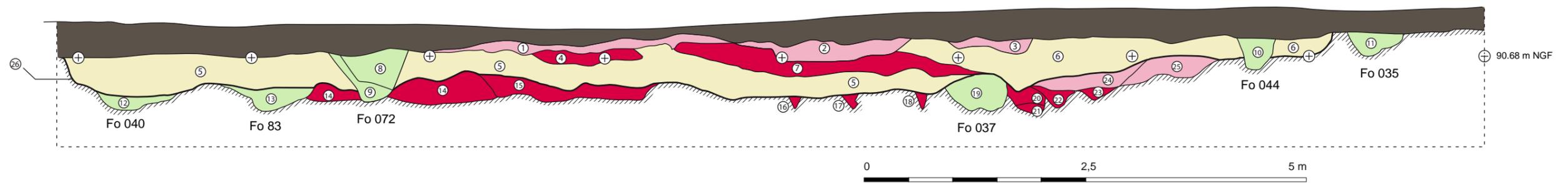
67 Beta Analytic-425668 : E118 : 650 ± 30 BP.

L'ensemble est large sur environ 6,25 m. Quelques petits cailloux calcaires décimétriques ont également été observés (US 14). Les ornières sont caractérisées par des profils en petits « V », d'une quinzaine de centimètres en profondeur et largeur. En revanche, les ornières disposées au nord présentent une largeur comprise entre 30 cm et 40 cm et sont profondes d'une vingtaine de centimètres. Elles ont toutes percé le niveau de limon argileux jaune-beige situé directement sous le niveau de limon argileux orangé, rendant leur lecture plus aisée. Elles sont comblées de limon argilo-sableux variant du brun-gris au orangé, compact et hétérogène avec parfois des inclusions de charbons et des petits nodules calcaires voire de blocs calcaires (US 23). Ces derniers semblent avoir été rapportés afin de combler ce creux impropre à une bonne circulation. Par ailleurs, un niveau de recharge directement placé au dessus de ces ornières a été observé (US 24 et 25). Il est constitué de limon argilo-sableux brun-beige à gris, compact à très compact avec quelques inclusions de calcaire blanc. Il témoigne également d'un investissement pour réparer la voie et rétablir un meilleur niveau de circulation.

IV.3.2.6.c – Synthèse du premier état de la voie

Les niveaux identifiés évoquent un premier chemin creusé sur 9 m de large et constitué de deux fossés bordiers ou drainants disposés de part et d'autre d'une bande de circulation large d'environ 7,50 m (**fig.51**). Ce chemin semble être délimité au sud par un fossé-limite au sein duquel la sépulture d'un homme mature a été disposée selon la même orientation.

Les datations C¹⁴ réalisées sur deux ossements recueillis au sein du fossé-limite et d'un des deux fossés bordiers ont permis de mettre en évidence une utilisation du chemin au XIV^e siècle. Néanmoins, au regard de la disposition des structures médiévales du XI^e siècle, de part et d'autre de ce tracé routier, il n'est pas exclu qu'un précédent axe de circulation était en place dès cette période, mais qu'il ne résulterait pas d'un creusement volontaire comme pour le premier état observé sur la coupe stratigraphique



- ① Limon argilo-sableux gris moyen homogène et compact. Rares inclusions de pierres calcaires centimétriques.
- ② Limon argilo-sableux brun-gris moyen hétérogène et compact légèrement moucheté blanc (poches sableuses). Nombreuses traces d'oxydation de fer.
- ③ Limon argilo-sableux brun moyen à jaune clair hétérogène et compact. Nombreuses inclusions de cailloutis calcaires centimétriques.
- ④ Limon argilo-sableux brun clair à gris, moucheté d'orangé, hétérogène et très compact. Quelques inclusions de nodules calcaires millimétriques.
- ⑤ Limon sablo-argileux gris-beige clair hétérogène et peu compact à compact. Quelques inclusions calcaires et de silex centimétriques.
- ⑥ Limon sablo-argileux gris-beige clair hétérogène et compact, légèrement moucheté blanc (poches sableuses). Quelques inclusions de calcaire blanc, de terre cuite et de charbons centimétriques à millimétriques.
- ⑦ Limon argilo-sableux brun clair à gris, moucheté de blanc et d'orangé, hétérogène et très compact. Aspect très feuilleté avec la présence de nombreuses oxydations de fer.
- ⑧ Limon argilo-sableux brun-gris moyen hétérogène et compact. Quelques inclusions de calcaires blancs centimétriques. (= **Fo 72** : fossé bordier)
- ⑨ Limon argilo-sableux brun-orangé moyen, hétérogène et compact. Nombreuses inclusions de pierres calcaires centimétriques à décimétriques. (= **Fo 72** : fossé bordier)
- ⑩ Limon argilo-sableux brun-gris clair hétérogène et compact avec quelques poches de limon argileux orangé. Quelques inclusions de terre cuite centimétriques et de charbons millimétriques (= **Fo 044** : fossé bordier)
- ⑪ Limon sablo-argileux gris-beige clair, hétérogène et peu compact. (= **Fo 035** : fossé limite).
- ⑫ Limon argilo-sableux brun-orangé, hétérogène et compact (= **Fo 040** : fossé limite)
- ⑬ Limon argilo-sableux brun-gris moyen, moucheté orangé, hétérogène et compact. (= **Fo 083** : fossé bordier)
- ⑭ Limon argilo-sableux gris-orangé moyen, hétérogène et très compact. Rares inclusions de petits cailloux calcaires décimétriques.
- ⑮ Limon sablo-argileux brun-gris foncé moucheté blanc, hétérogène et très compact.
- ⑯ Limon argilo-sableux orangé-gris foncé, hétérogène et compact. (= ornière)
- ⑰ Limon argilo-sableux orangé-fris foncé, hétérogène et compact. Rares inclusions de petits cailloux calcaires (= ornière)
- ⑱ Limon argilo-sableux beige moucheté gris, hétérogène et compact. (= ornière)
- ⑲ Limon argilo-sableux gris foncé à brun, hétérogène et compact avec inclusions de charbons, terre cuite et calcaire centimétriques. Présence de faune et métal (= **Fo 037** : fossé bordier)
- ⑳ Limon argilo-sableux gris-brun moyen à foncé, hétérogène et compact avec quelques inclusions de charbons millimétriques (= ornière)
- ㉑ Limon argileux orangé bariolé de brun moyen, hétérogène et compact (= ornière)
- ㉒ Limon argilo-sableux brun clair moucheté beige (poches sableuses), hétérogène et compact avec quelques inclusions calcaires (= ornière)
- ㉓ Limon argilo-sableux brun-orangé moyen, hétérogène et compact avec inclusions de blocs calcaires (= ornière)
- ㉔ Limon argilo-sableux brun-beige clair à moyen, hétérogène et compact avec quelques inclusions de calcaire. (= recharge circulation ?)
- ㉕ Limon argilo-sableux gris moyen bariolé orangé, hétérogène et très compact (= recharge circulation ?)
- ㉖ Niveau d'arasement

Fig.49 - Coupe de la voie 036 (Tranchée 14)

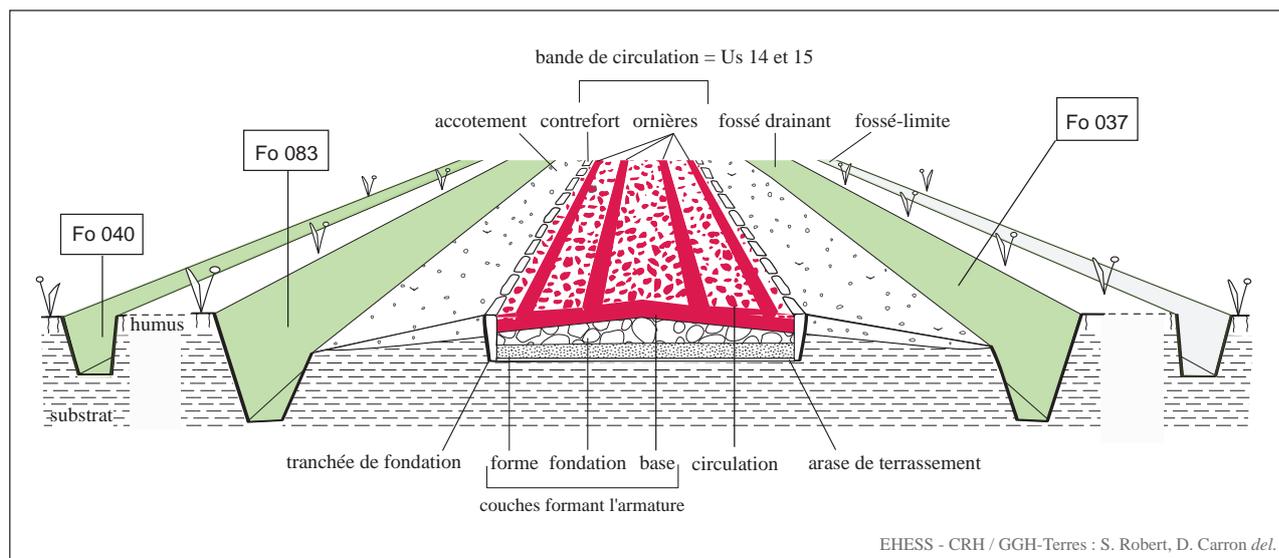


Fig.51 - Vestiges conservés du premier état de la voie d'après le modèle idéal de voie développé par le programme DYNARIF

(formation d'un chemin lié à l'usage ?).

La découverte de ce chemin, qui perdure jusqu'à l'époque moderne, semble avoir été un élément important du paysage. A ce jour, très peu de connaissances porte sur la structure matérielle des chemins médiévaux. De nombreux écrits font la part belle à la circulation des hommes, en particulier les marchands, mais pas sur les axes routiers eux-mêmes⁶⁸. Et de nombreux chemins sont régulièrement mis au jour au grès des diagnostics, mais très peu font l'objet de fouilles extensives. Fouiller cette voie permettrait de mieux comprendre la structuration de l'habitat médiéval par rapport à son église.

IV.3.2.7 – Synthèse sur les occupations médiévales

Les vestiges du Moyen Âge les plus significatifs sont datés essentiellement du XI^e siècle. Les observations portées sur les céramiques permettent en outre de préciser une occupation mise en place dès la fin du X^e siècle et qui semble perdurer jusqu'aux premières décennies du XII^e siècle. Par ailleurs, des productions datées du haut Moyen Âge recueillies au sein de structures plus tardives, permettent raisonnablement de supposer l'existence d'un petit noyau d'habitation daté du premier Moyen Âge dans ce secteur, à l'image des occupations multipolaires

68 Robert, Verdier dir. 2014.

mises en évidence pour cette période dans le reste du village de Roissy-en-France.

L'occupation du XI^e siècle, illustrée par des bâtiments et silos, correspond à un habitat, probablement celui qui semble s'implanterait au sud-ouest du village⁶⁹, aux abords immédiats du pôle attractif et spirituel que constitue l'église Saint-Eloi. Les vestiges mis au jour sur ce diagnostic semblent en outre marquer la limite occidentale de ce noyau villageois. De plus, la découverte d'une voie, dont les niveaux les anciens sont datés du XIV^e siècle, pose néanmoins la question d'un chemin antérieur plus modeste dont la mise en œuvre n'aurait pas laissé de traces. Dès lors, ce noyau villageois proche de l'église pourrait s'inscrire en bordure d'un axe routier, à l'instar d'autres sites connus en Pays de France⁷⁰. Quoiqu'il en soit, la possibilité de rencontrer des structures médiévales antérieures au XIV^e siècle et disposées sous la voie n'est pas écartée.

A travers la découverte de ce chemin, le manque d'information sur les voiries roisséennes semble enfin être comblé⁷¹, permettant dès lors de raisonner sur l'organisation spatiale d'une partie de la formation du village médiéval et sa continuité à l'époque moderne.

69 Dans la continuité du site découvert sur « La Pointe des Vieilles Vignes ».

70 Gentili 2014, p.133.

71 Dufour 2013, p. 32.

IV.4 – L'époque moderne

Seule la voie Vo 036 mise au jour au nord de la zone 2 relève de cette époque. En effet, un denier tournois de Louis XIII (1610-1643) très érodé a été mis au jour dans les niveaux supérieurs décapés au sein de la tranchée 12, permettant ainsi d'apprécier la chronologie du dernier état de la voie.

IV.4.1 – Evolution de la voie Paris-Soissons à l'époque moderne

Le second état de la voie est apparu très rapidement sous la terre végétale, à environ 30 cm de profondeur (fig.52). Il mesure un peu plus de 15 m en largeur. En plan, deux fossés bordiers disposés de part et d'autre de l'axe principal de circulation ont été distingués. Au nord, il s'agit des fossés 020 (tr 11) et 022 (Tr 12) et au sud, le fossé 027 (Tr 13). En coupe (fig.49), un second fossé est apparu sur l'extrémité nord, permettant d'envisager la présence d'un fossé-limite (Fo 035, US 11) associé à un fossé drainant (Fo 044, US 10) sur ce côté. De ce fait, les fossés 020 et 022 correspondraient au fossé 035 et marqueraient donc la limite du chemin.

La coupe stratigraphique a révélé plusieurs niveaux importants correspondant à diverses interventions de l'Homme. En effet, un important

nivellement de la voie médiévale semble avoir été effectué sur toute sa largeur (US 5). Dès lors, la question d'une destruction de niveaux intermédiaires entre le premier et le second état de la voie est posée, mais n'a pas été perçue sur ce sondage. Cette couche de nivellement est caractérisée par du limon sablo-argileux gris-beige clair, peu compact et hétérogène avec quelques poches sableuses et de rares inclusions de calcaires blancs, de silex, de terre rubéfiée et de charbons de bois. Ce niveau de base, constitué essentiellement de sables, présente une épaisseur variant de 48 cm à 25 cm du sud au nord. Il est recoupé par le fossé drainant au sud (Fo 072). À cet endroit, les niveaux supérieurs ont livré de nombreux ossements, exclusivement de chevaux, en particulier des parties anatomiques en connexion. En effet, l'arrière-train d'un même cheval, constitué du sacrum et du coxal, a été en partie dégagé en limite occidentale de la tranchée (fig.53). Y était également associé le crâne d'un mâle de gros gabarit sur lequel ont été observées des traces de découpe dans le but de récupérer la peau. La récurrence de cet animal n'est pas surprenante sur un axe de circulation ; en revanche son exclusivité, associée à des probables carcasses complètes, interroge sur le traitement infligé à ces animaux probablement morts sur le parcours, et ce en périphérie directe du village de Roissy-en-France⁷².

Ce nivellement sableux, constitué d'apport

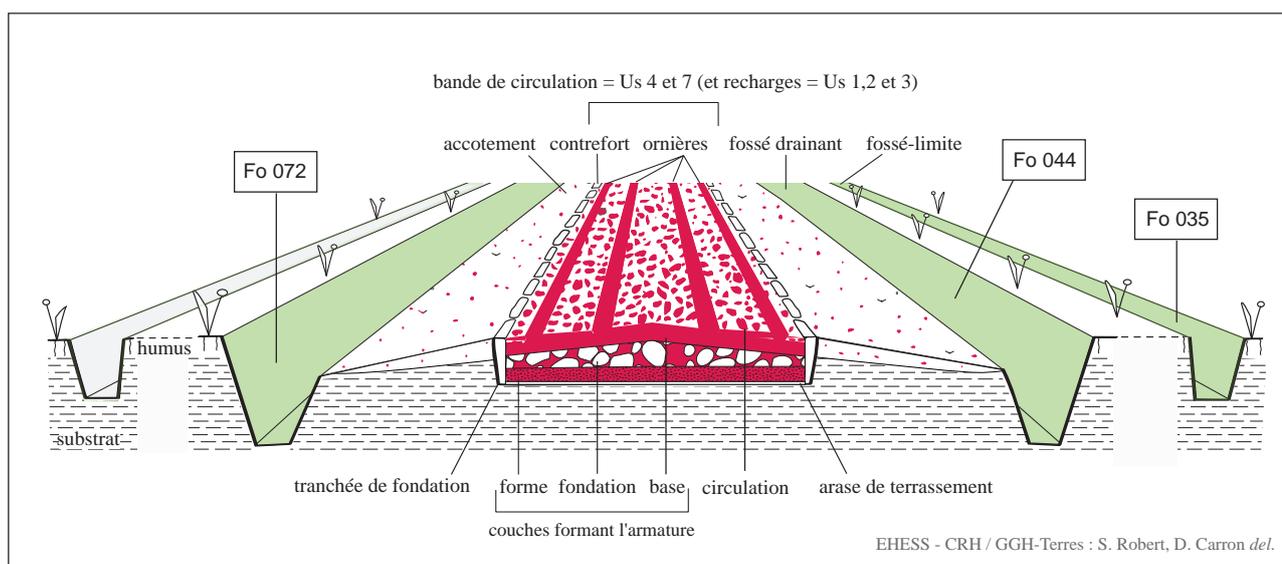


Fig.52 - Vestiges conservés du second état de la voie d'après le modèle idéal de voie développé par le programme DYNARIF



Fig.53 - Restes osseux de cheval en connexion anatomique sur la voie 036

d'éléments exogènes a permis de mettre en place la bande de circulation. Ces travaux importants – s'ils sont avérés sur l'ensemble du tracé traduisent, dès lors, un investissement non négligeable et donc l'importance de la voie dans le paysage.

La bande de circulation est d'épaisseur variable, comprise entre 13 cm et 25 cm. Elle est composée de deux niveaux caractérisés par un feuilletage très important de limon argilo-sableux brun clair à gris, moucheté de blanc et d'orangé, très compact et hétérogène avec de nombreuses traces d'oxydation de fer (US 4 et 7). Trois couches interprétées comme des recharges de circulations sont placées au-dessus de cette dernière (US 1, 2 et 3). Elles sont constituées de limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des traces d'oxydations de fer et des petites inclusions calcaires centimétriques. Ces derniers niveaux sont situés directement sous la végétale. De nombreux objets métalliques ont été recueillis dans ces comblements, à l'issue du décapage. Ils sont majoritairement constitués de fers à chevaux à crampons. Une clavette aux dimensions importantes et interprétée comme un élément de charrette, a également été identifiée, ainsi qu'une peinture de porte. Par ailleurs, plusieurs

restes osseux d'animaux ont été appréhendés au sein de ces niveaux supérieurs. Il est intéressant de souligner qu'ils appartiennent exclusivement à du cheval : phalange, fragment de carpe ou encore molaire ont ainsi été identifiés.

Un second nivellement de la voie a été probablement mis en œuvre au nord (US 6). Il recouvre en partie la bande de circulation et a été percé par le creusement du fossé drainant (ou bordier) méridional (Fo 044). Il est composé de limon sablo-argileux gris-beige clair, légèrement moucheté de blanc, peu compact et hétérogène avec quelques inclusions calcaires, charbonneuses et de terre rubéfiée. Ce niveau atteste dès lors d'un entretien de la voie.

Le fossé bordier disposé au sud (Fo 072, US 8 et 9) présente en coupe un profil en « V » évasé. Il mesure 75 cm de large et est conservé sur 52 cm de profondeur. Il a été creusé après le nivellement de la voie antérieure et a percé son niveau de circulation. Deux couches de comblement le caractérisent. Le fond est surmonté de limon argilo-sableux brun-orangé moyen, compact et hétérogène, épais d'environ 20 cm. De nombreuses pierres calcaires centimétriques ont été observées. Le reste du fossé est comblé de limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène comportant quelques inclusions calcaires blanches centimétriques.

Le fossé bordier situé au nord (Fo 044, US 10) est de plus petit gabarit. Il mesure 40 cm de large et est conservé sur 38 cm d'épaisseur. Son profil est en forme de petit « V ». Le comblement unique, constitué de limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté d'orangé est peu compact et hétérogène. Quelques inclusions de charbons et de terre rubéfiée ont été observées.

Enfin le fossé-limite (Fo 035, US 11), disposé à l'extrémité septentrionale, présente un profil en « V » évasé. Il est large sur 52 cm et profond sur environ 25 cm. Il est comblé de limon sablo-argileux gris-beige clair, peu compact et hétérogène.

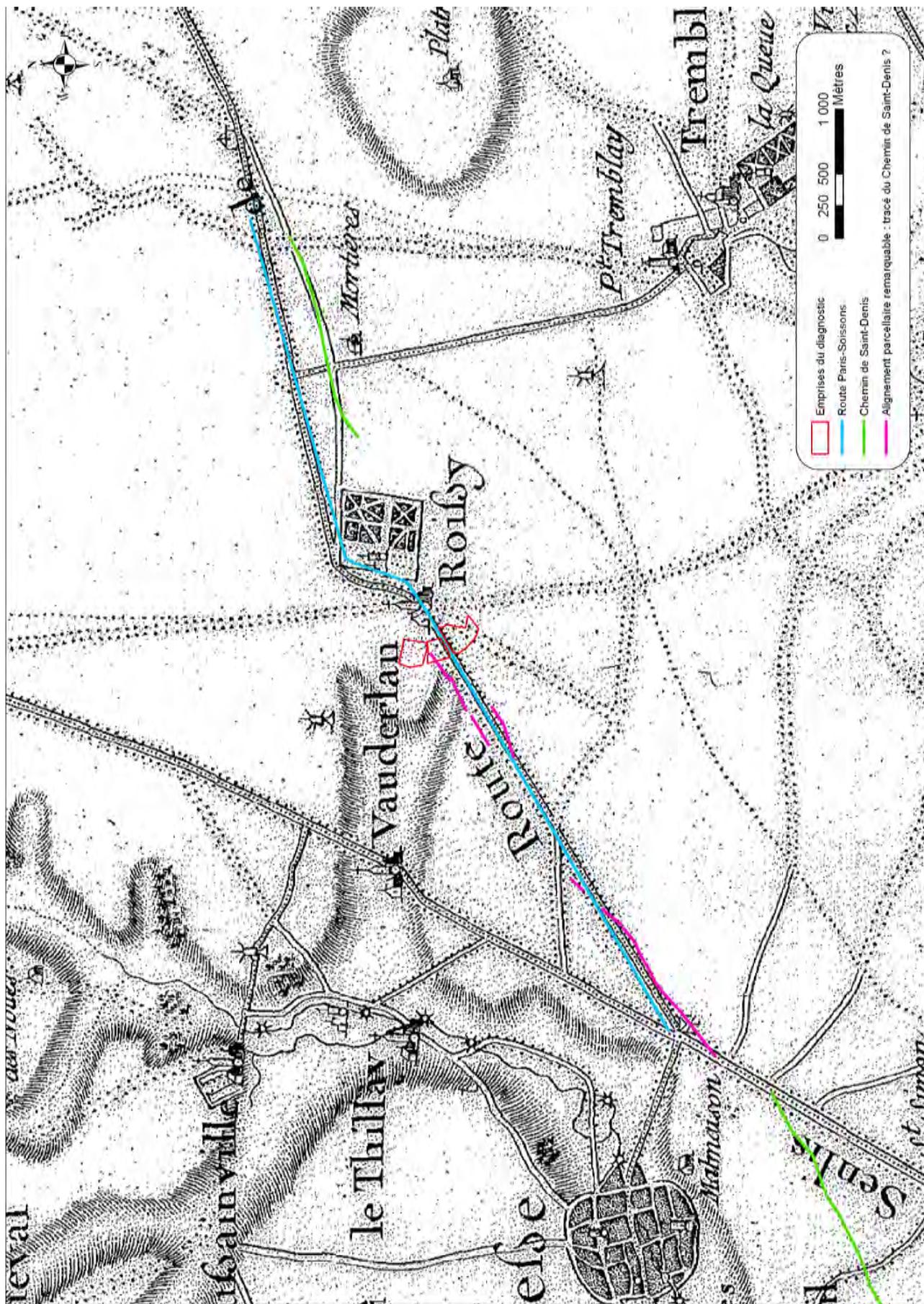


Fig.54 - Représentation de la route de Paris à Soissons d'après la carte de Cassini

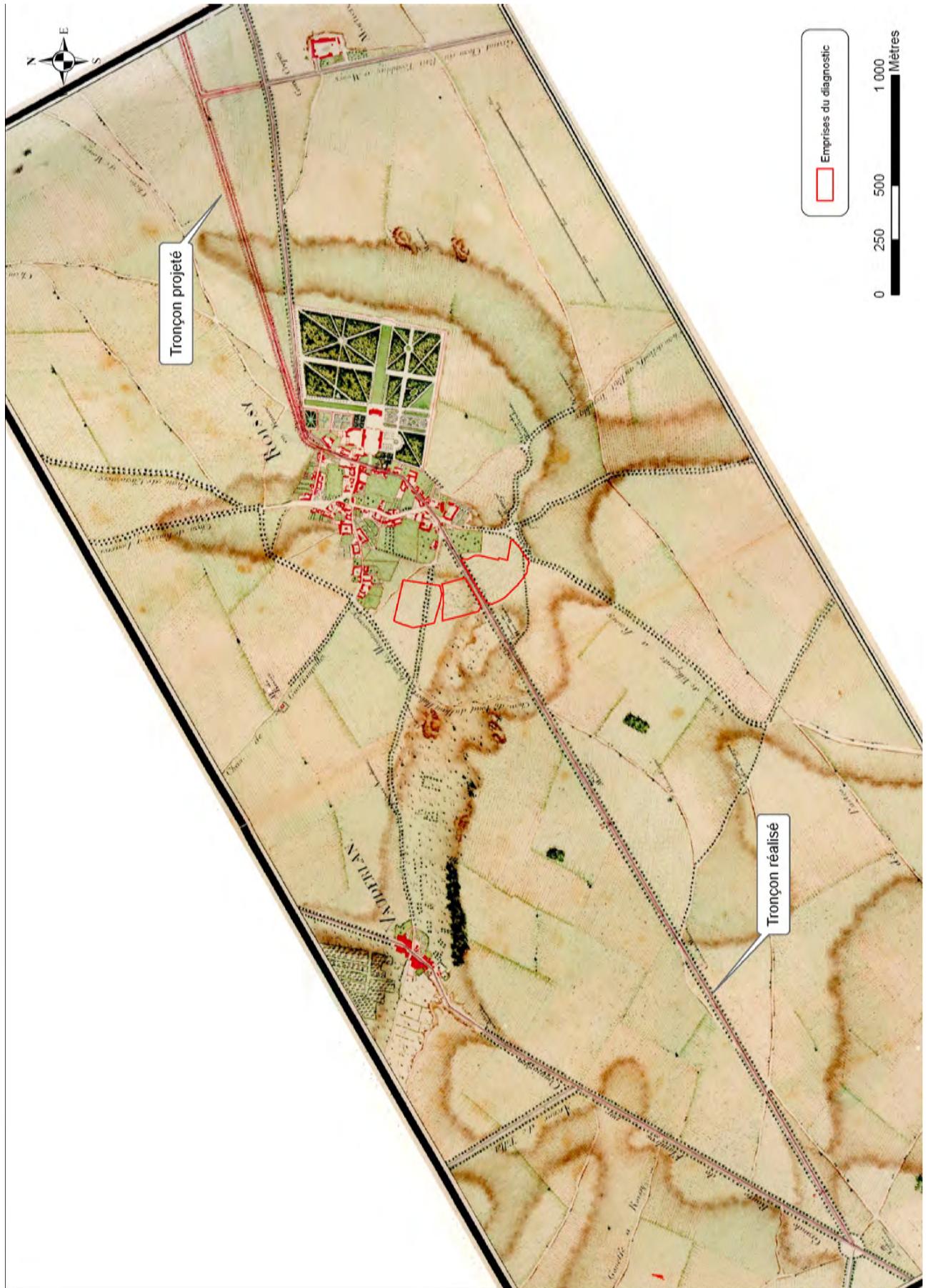


Fig.55 - Représentation de la route de Paris à Soissons d'après l'Atlas de Trudaine

IV.4.2 Synthèse de la voie par l'analyse archéogéographique (F. Trouvé)

L'orientation de la voirie mise au jour correspond localement à l'orientation de l'axe Paris-Soissons. La voie moderne royale et rectiligne se surimpose à une organisation préexistante. De part et d'autre, des alignements parcellaires laissent supposer la présence d'un tracé plus ancien, oblitéré par la grande route. L'alignement parcellaire déjà visible sur le plan terrier et le cadastre napoléonien semble donc bien correspondre à un chemin disparu dont le diagnostic a mis au jour un tronçon.

À plus petite échelle, l'orientation de la voie archéologique fait écho à l'orientation d'autres tracés de l'itinéraire Paris-Soissons, associés à du parcellaire, notamment au niveau du village de Gonesse et sur la commune de Goussainville. La datation de cet itinéraire est difficile, mais l'étude de plusieurs de ces tracés (*cf. infra II.2*) suggère qu'il est actif dès la période médiévale.

IV.4.2.1- Représentation de la voie Paris – Soissons dans les documents cartographiques

La route de Soissons est indiquée sur la carte de Cassini (F7H, Paris, 1756) comme un axe moderne et rectiligne qui se greffe sur la voie de Paris à Senlis au niveau de la Patte d'Oie de Gonesse (**fig.54**). Cette voie dessert l'intérieur du village en passant devant le château de Roissy. Par ailleurs, elle double une voie plus ancienne à l'est du bourg.

La carte de Cassini représente un ensemble, sans séparer ce qui relève de la route réalisée et ce qui relève du projet. En effet, la planche de l'atlas de Trudaine (1776) différencie bien ce l'état de projet et ce qui est déjà réalisé. En l'occurrence, le tronçon depuis la route de Senlis jusqu'au village semble avoir déjà été mis en œuvre. Ceci est confirmé par l'Abbé Lebeuf dont l'ouvrage est paru en 1755, soit un an avant la publication de la carte de Cassini, et qui décrit ainsi Roissy : « *Le Roiffy dont il s'agit ici est à cinq lieues de Paris sur la route de Soiffons dans*

un vallon évafé et fort découvert fans vignes ni fans autres arbres ou bois qu'une longue avenue qui prend aux environs du chemin de Senlis »⁷³. En revanche, le tronçon Est est en projet et l'« ancien » tracé doit de ce fait être toujours actif.

Autre détail intéressant, l'atlas de Trudaine figure cette route récente comme bordée d'arbres mais aussi comme pavée de grès (**fig.55**). En effet, un liseré rouge est dessiné au milieu de la chaussée⁷⁴.

Sur le plan terrier dont la datation exacte est inconnue (XVIII^e siècle, recopié en 1825), la voie moderne est dessinée et le tronçon qu'elle double est noté « *Ancien Grand chemin supprimé de Paris à Dammartin* ». On peut supposer que ce terrier est contemporain ou légèrement postérieur au projet figuré sur l'atlas de Trudaine.

En 1786, soit 10 ans après l'atlas de Trudaine, le plan d'Intendance de la paroisse de Roissy ne mentionne plus que la voie moderne. Le tronçon « supprimé » semble réellement ne plus être emprunté mais paraît être intégré au parcellaire exploité. L'examen du parcellaire dessiné sur le cadastre napoléonien (1819) permet néanmoins de le repérer par un alignement remarquable.

En résumé, le tronçon moderne à l'est du village est représenté dès 1756 (carte de Cassini) mais ne devient effectif qu'entre 1776 (projet de l'atlas de Trudaine) et 1781 (plan d'Intendance). Le tronçon ancien qu'il double continue d'être représenté sur le terrier de la fin du XVIII^e siècle mais avec la mention « *supprimé* » et disparaît à partir de 1781. Le projet de modification de la voie Paris-Soissons est donc enclenché dès les années 1750 et l'investissement engagé. La structure archéologique mise au jour correspond très probablement à l'ancien tracé Paris-Soissons, antérieur à la voie moderne. L'étude de son modelé est une occasion rare d'analyser les différentes phases et modes de construction et les différentes phases d'un tracé de grand parcours. Par ailleurs, la voie mise au jour lors

⁷³ Lebeuf 1755 : p. 440.

⁷⁴ De Dainville 2002 : p. 263.

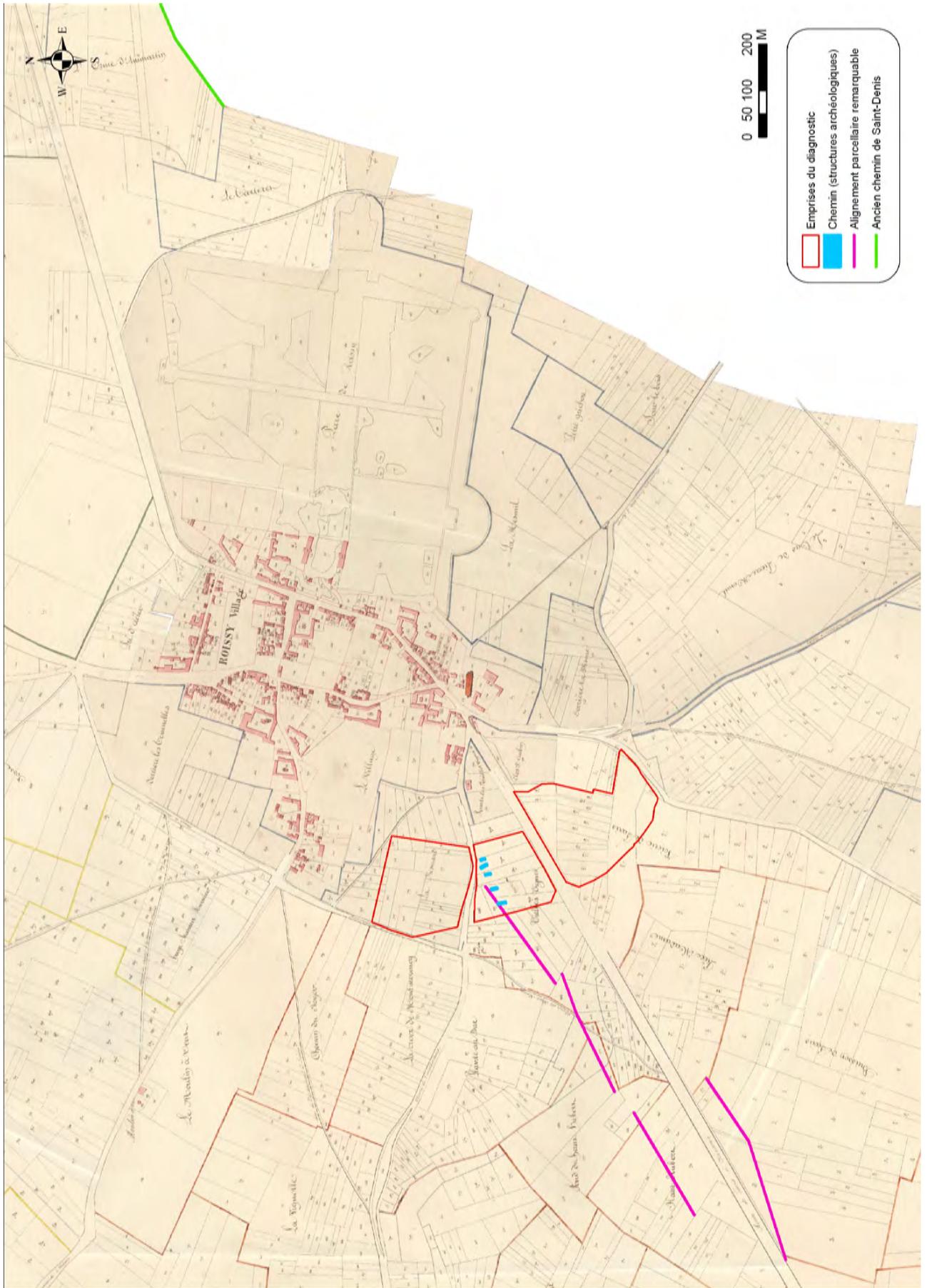


Fig.56 - Alignements parcellaires remarquables de part et d'autre de la route moderne de Paris à Soissons.

du diagnostic semble former un carrefour avec le chemin de Vaudherland, au niveau d'un point d'entrée dans le village.

Pour finir, si l'ancien tracé est plutôt bien visible à l'est où la construction de la voie est plus récente, la question se pose de la localisation de l'ancien cheminement au sud-ouest du village. Si l'on examine le parcellaire de part et d'autre de la voie moderne, il est possible de repérer quelques alignements remarquables (**fig.56**).

Ces alignements dessinent un tracé particulièrement bien repérable pour la partie qui touche à la voie Paris-Senlis. De l'autre côté de celle-ci, un chemin encore actif au XIX^e siècle porte le nom de *chemin de Saint-Denis*. Il rejoint ensuite deux tracés, dont un vers le sud va en direction de Saint-Denis (**fig.54**)

La situation est moins claire aux abords du village de Roissy-en-France. On relève en effet des alignements à la fois au nord et au sud de la voie. On peut suggérer l'hypothèse d'une fourche dont une branche pénètre dans le bourg tandis que l'autre le contourne. L'emplacement du château de Roissy-en-France dans son état moderne a également pu oblitérer une partie de l'ancien tracé.

IV.5 – L'époque contemporaine

Deux structures datées de l'époque contemporaine ont été mises en évidence sur le diagnostic.

La première est située sur la zone 2, dans la tranchée 10, à 24 m au sud des fosses médiévales. Il s'agit d'une fosse (Fs 019) comblée de limon argilo-sableux brun clair à moyen, peu compact et homogène, au sein de laquelle des ossements d'un cheval associés à des fers ont été mis en évidence dès le décapage des niveaux supérieurs (**fig.57**). Elle est apparue à 56 cm sous la surface actuelle et présente d'importantes dimensions. Elle est de forme rectangulaire et mesure 3,10 m de long sur 2 m de large. Un cheval a été inhumé sur le flanc droit, la tête en face antérieure et les sabots encore ferrés. Des débris de verre ainsi

qu'un papier de sucette de la marque « Pierrot Gourmand » ont été recueillis, laissant envisager une datation contemporaine, à partir de 1924, date du démarrage de la production de cette confiserie⁷⁵ (le point culminant de la production étant centrée sur les années 1950). Par ailleurs, le gabarit important de l'animal (type percheron) associé à une fosse de grandes dimensions très certainement réalisée par un godet mécanique large de 2 m, confirmerait cette datation. Au regard des vestiges plus anciens disséminés sur les emprises, de ses dimensions importantes et du temps nécessaire pour sa fouille fine, cette structure n'a pas fait l'objet d'une fouille complète. Les 45 premiers centimètres de sédiments ont seulement été fouillés.

La seconde fosse est située sur la zone 3 (Fs 096), au nord de la tranchée 19, à environ 30 m au sud de l'enclos gaulois. Elle n'a pas été intégralement décapée en surface mais a été directement coupée à la pelle mécanique. En effet, il est très vite apparu un comblement détritique caractérisé par un rejet de matériel métallique divers sur environ 90 cm de profondeur : roues de vélo, pot à lait, câble de cuivre et couvercle de bidon d'huile (**fig.58**). Au regard de ce matériel, l'attribution contemporaine de cette fosse est avérée.

IV.6 – Les structures d'époque indéterminée

IV.6.1 – Un trou de poteau sur la tranchée 7

Il s'agit de la seule structure découverte sur la zone 1 (Tp 001). Une petite fenêtre a été ouverte mais aucun autre vestige n'a été appréhendé. Le trou de poteau est de forme circulaire, de 28 cm de diamètre (**fig.59**). Il est très fortement arasé, seulement conservé sur 8 cm, et présente un profil en cuvette. Deux comblements ont néanmoins été observés. Le fond est recouvert de limon argilo-sableux brun moyen à clair, compact et homogène au sein duquel de nombreuses inclusions de craie et quelques éléments de terre rubéfiée ont été distingués. Le creusement est

⁷⁵ Source Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierrot_Gourmand



Fig.57 - Fosse 019



Fig.57 - Fosse 096

définitivement scellé par une fine couche (2 cm d'épaisseur) de limon argilo-sableux brun foncé avec de nombreuses inclusions charbonneuses, de terre rubéfiée et de craie.

IV.6.2 – Des animaux inhumés

Deux fosses contenant respectivement un bœuf complet (fs 078) et un cheval (Fs 043) ont été mises au jour dans la tranchée 15, sur la moitié sud. Cette dernière ayant souffert de nombreux dépôts successifs de colluvionnements, les limites en plan des fosses sont quasi imperceptibles à l'œil, les ossements étant pris au sein de niveaux argilo-sableux gris-bleuté foncé.

La fosse 078 est située à 40 m au nord-est des vestiges médiévaux datés du XI^e siècle mis au jour dans la tranchée 16. Elle a livré les restes d'une carcasse complète d'un bœuf inhumé sur le flanc droit, apparu à plus d'1 m sous le niveau de sol actuel et orienté nord-sud (fig.60). La connexion anatomique des ossements suggèrent un colmatage immédiat de la fosse après la déposition de l'animal. Plusieurs matériels diachroniques ont été recueillis dans un même niveau, mais leur position anarchique au sein de ruissellement rend impossible toute attribution chronologique. Néanmoins, la stature générale du bovidé semble cohérente avec des



Fig.59 - Trou de poteau 001

animaux exploités aux époques modernes ou contemporaines. Aucune trace particulière n'a été observée sur les ossements. L'âge estimé du bœuf est de moins de 2 ans.

La fosse 043 a été coupée à la pelle mécanique lors de la réalisation de la tranchée 15. Son décapage n'a pas été rendu possible en raison de la proximité immédiate de la limite d'emprise à l'est des parcelles. En surface, seuls des ossements visiblement épars ont été distingués à

80 cm sous le niveau de sol actuel. La réalisation d'un log géologique à cet endroit a permis l'observation de l'inhumation d'un cheval, les niveaux de colluvions empêchant, à l'instar de la fosse précédente, toute lecture fiable de limites de structures. Plusieurs comblements et un creusement ont néanmoins pu être identifiés sur la coupe stratigraphique (**fig.61**). Quatre niveaux de colluvions ont ainsi été distingués. La fosse mesure environ 80 cm d'épaisseur et seulement cinq couches composent son comblement, essentiellement en lien avec les traces de décomposition de l'animal (limon sableux gris clair à beige très lessivé avec les traces de bioturbations). Un cheval a été inhumé encore ferré et recouvert directement de terre, permettant une décomposition en milieu colmaté. Les ossements récupérés à l'issue du nettoyage de la coupe correspondent à un humérus et à deux os de la cheville. Aucun matériel n'a été collecté permettant une datation, mais le gabarit de l'animal semble proche des chevaux utilisés à l'époque médiévale

IV.6.3 – Des châblis

Deux structures interprétées comme des châblis ont été mises au jour sur la zone 3, au sud de la tranchée 19 (Ch 076 et 077). Leur forme totalement dissymétrique ainsi que leurs comblements en surface composés de limon



Fig.60 - Fosse 078 et boeuf complet

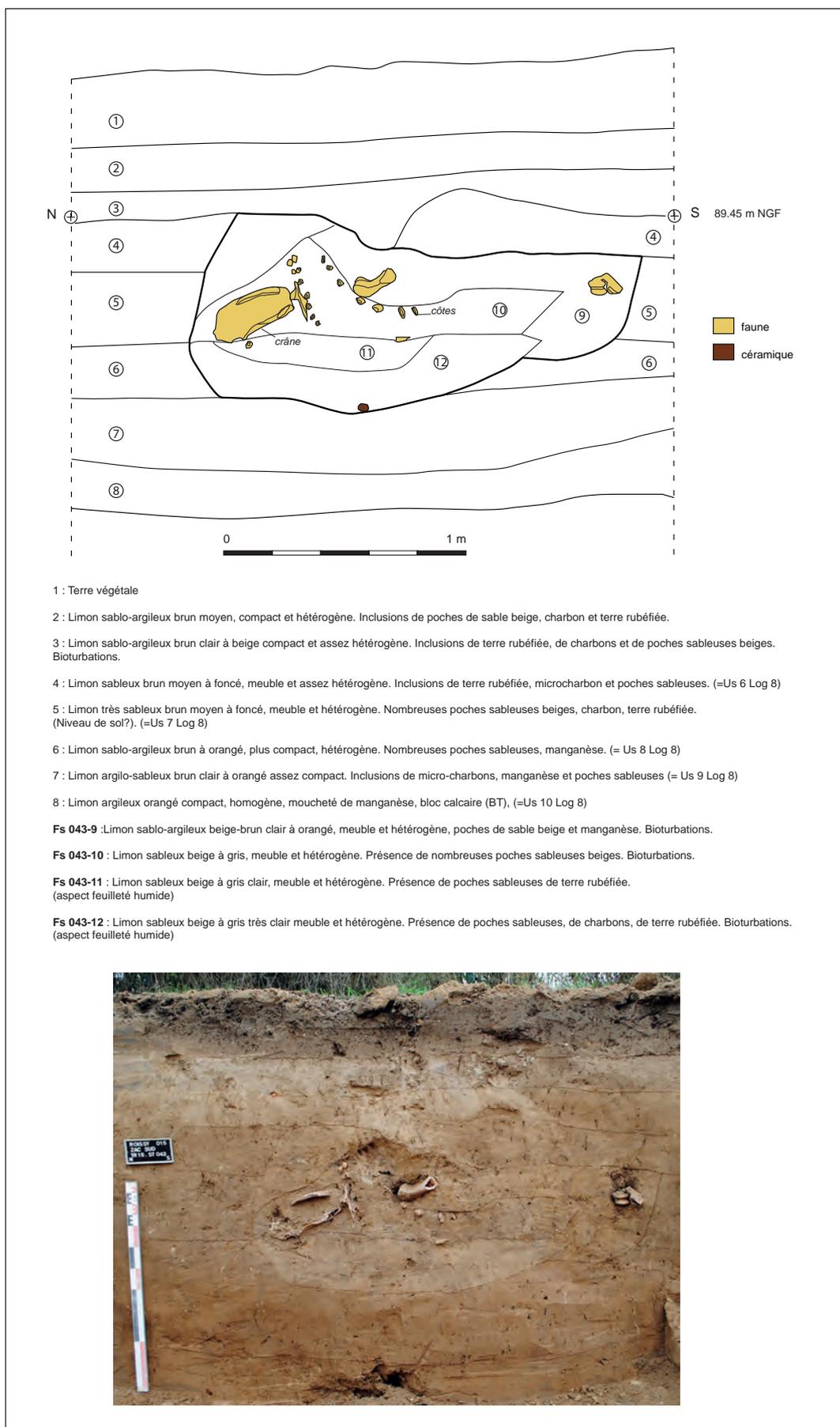


Fig.61 - Coupe de la fosse 078 (cheval inhumé)

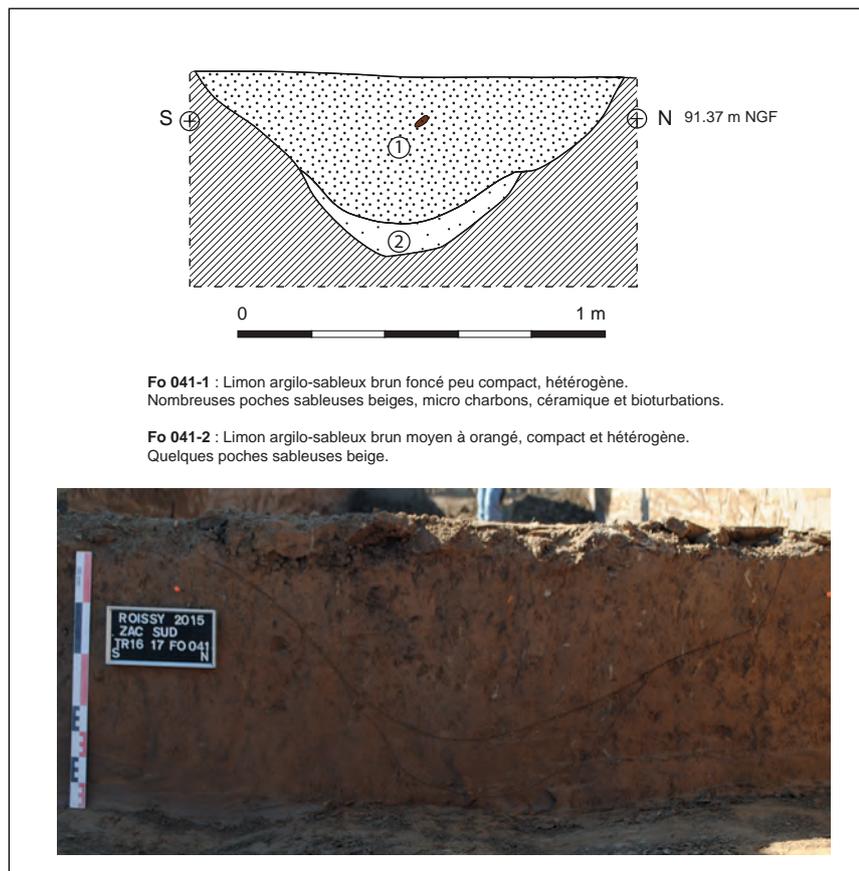


Fig.62 - Coupe du sondage du fossé 041

sablo-argileux beige clair en pseudo-couronne et mélangé à du limon orangé naturel plaident en faveur d'une telle interprétation. Par ailleurs, une photo aérienne de 1949 révèle une série d'arbres plantés dans cette zone. Les structures n'ont pas été fouillées.

IV.6.4 – Des fosses sur la tranchée 17

Quatre creusements regroupés ont été observés directement au sud du fossé d'enclos laténien. Deux ont été intégralement décapées (Fs 068 et Fs 069), les autres étant disposées sous les limites de la tranchée (Fs 095 et 067). Leurs niveaux d'apparition sont compris entre 73 cm et 76 cm sous le sol actuel. Elles sont recouvertes d'un niveau de colluvion sableux beige à gris, observés sur la moitié nord de la tranchée 17. En surface, ces structures sont toutes caractérisées par un même remplissage composé de limon argilo-sableux brun clair avec des pierres calcaires décimétriques.

La fosse 068 est sub-circulaire d'environ 2,50

m de diamètre. Quelques éléments céramiques diachroniques ont été recueillis en surface et sont datés du haut Moyen Âge jusqu'aux X^e/XII^e siècles. La fosse 069 est également de forme circulaire et mesure 1,10 de diamètre. Malheureusement, le temps imparti au décapage n'a pas permis de fouiller ces structures.

IV.6.5 – Un réseau fossoyé au nord de la zone 3

Plusieurs fossés ont été mis au jour exclusivement au nord de la zone 3. Deux orientations préférentielles ont été notées, s'accordant avec les trames parcellaires observées sur ce secteur (*cf. supra II.2*). La première est orientée suivant un axe sud-ouest / nord-est et concerne le fossé 041 mis au jour dans la tranchée 16, et le fossé 079 décapé entre les tranchées 20 et 21. La seconde orientation regroupe deux petits fossés parallèles et distants de 18 m l'un de l'autre (Fo 081 et 082). Ils sont orientés selon un axe est / ouest.

Le fossé 041 a été décapé sur plus de 31 m vers l'ouest. Il apparaît à l'est à 60 cm sous le sol actuel puis plonge progressivement sous les colluvions vers l'ouest où il apparaît à plus de 1,40 m. En plan, il mesure 1,18 m de large. En coupe, le profil présente une forme en « V » évasé, profond d'environ 50 cm (**fig.62**). Deux principaux comblements ont été différenciés. Le fond en forme de petite cuvette est colmaté par du limon argilo-sableux brun moyen à orangé, compact et hétérogène, épais de 10 cm. Quelques poches sableuses beiges sont à noter. Toute la partie supérieure du fossé est par la suite comblée de limon argilo-sableux brun foncé, peu compact et hétérogène. De nombreuses poches de sables beiges ainsi que des inclusions de charbons ont été observées. Des fragments de céramique ont été recueillis mais sont totalement diachroniques entre eux : fragment de cruche du XII^e siècle, un bord de céramique antique, etc. Cet état de fait, qui peut s'expliquer par la nature très perturbée du milieu dans lequel le fossé a été creusé, ne permet pas de proposer une datation pour ce tracé.

Le fossé 079 est disposé à la limite nord-orientale de l'emprise nord (**fig.63**). Il apparaît à 58 cm sous la surface actuelle. Sa particularité réside dans le

fait qu'il est formé par deux tracés fossoyés se rejoignant et formant le fossé 079 vers l'est (Fo 080 et 079a). Une coupe a été réalisée en amont du tracé unique 079. Par ailleurs, cet ensemble est à mettre en lien avec un petit fossé orienté nord / sud (Fo 084), décapé sur 4,50 m mais qui n'a pas fait l'objet d'un sondage pour des raisons techniques (peu d'espaces de roulement pour la pelle mécanique). Il mesure 54 cm de large et est caractérisé en surface par du limon argilo-sableux brun-beige clair.

Le fossé 080 est relativement important puisqu'il mesure 2,50 m de large. En coupe, son profil est en cuvette irrégulière (**fig.63**). Il est conservé sur une vingtaine de cm. Il est comblé par un unique niveau de limon argilo-sableux brun clair à beige, très compact et hétérogène. Quelques poches plus sableuses ont été distinguées au fond.

Le fossé 079a est large d'1 m et conservé sur 20 cm d'épaisseur. Son profil est en forme de cuvette. Ce fossé est comblé de limon argilo-sableux brun clair à beige-orangé, très compact et hétérogène. Quelques blocs calcaires sont également présents.

Enfin, les fossés 081 et 082 n'ont pas fait l'objet de sondage et leur tracé n'a pas été suivi à la pelle

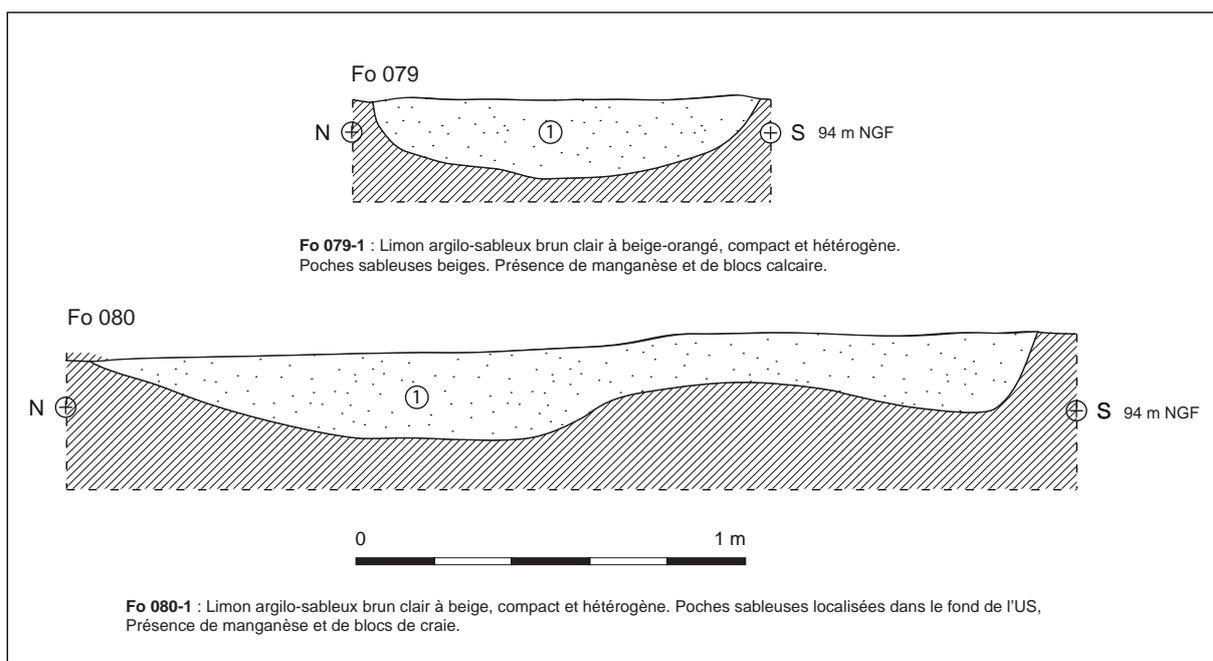


Fig.63 - Coupe des sondage des fossés 079 et 080

mécanique. En effet, se superposant parfaitement aux parcellaires du cadastre napoléonien, il a été volontairement choisi de ne pas les traiter en raison d'autres vestiges dont la chronologie et la structuration étaient à déterminer. Ils mesurent néanmoins respectivement 1,20 m et 1 m de large et apparaissent sous 60 cm sous le niveau actuel. Ils sont caractérisés en surface par du limon argilo-sableux beige clair, compact et relativement homogènes.

La fouille de l'occupation médiévale révélée par le diagnostic permettrait d'enrichir les connaissances sur la création et la structuration de Roissy-en-France jusqu'à l'époque moderne. Alors que les réseaux routiers sont souvent négligés par l'archéologie préventive, la prise en compte de la voie donnerait aussi l'occasion de comprendre les systèmes structurants et relationnels du village.

IV.7 – Conclusion générale

Le diagnostic réalisé à Roissy-en-France, aux lieudits « La Besnard », « Les Vieilles Vignes » et « La Voierie de Paris », a révélé de nombreux vestiges d'occupation, qui sont dans l'ensemble, bien conservés. Ce bon état de conservation est en partie lié à un important recouvrement de colluvions observé au nord (zone 3) venu colmater un talweg dissymétrique. Cette formation n'a toutefois pas permis d'atteindre partout le substrat, et de suivre certains niveaux d'occupation mis au jour.

Des éléments néolithiques suggèrent la proximité d'un habitat. Un enclos daté de la Tène finale a été également partiellement perçu.

Les principaux résultats sont des bâtiments sur poteaux associés à des silos et des fosses datés du XI^e siècle. Ils correspondent à l'extension du village médiéval déjà identifié lors de la fouille de « La Pointe des Vieilles Vignes », à moins de 150 m à l'est. Ils confirment en outre, la présence d'un noyau villageois à proximité de l'église Saint-Eloi. Quelques vestiges du haut Moyen Âge évoquent aussi la possibilité d'une implantation humaine antérieure.

La découverte d'une voie importante datée du XIV^e au XVII^e siècle, déjà présumée à « La Pointe des Vieilles Vignes », apporte des informations sur les réseaux spatiaux du village. Les analyses stratigraphiques et archéogéographiques montrent qu'elle constituait un élément important du paysage, influant sur la hiérarchisation du parcellaire et des vestiges.

Enfin, quelques structures modernes et contemporaines ont été mises au jour.

Bibliographie

Monographie communale 1899 : ANONYME – *Monographie communale d’instituteur, commune de Roissy-en-France*, 1899, 99 p.

Barme, Clavel 2015 : BARMÉ (M.), CLAVEL (B.) – La pratique urbaine de l'équarrissage à la charnière du Moyen Âge et de l'époque moderne. L'exemple d'Elbeuf. *Archéopages 41* « *La place du cheval* », Archéologie et société, Inrap, 2015, p.30-40.

Basset, Trouvé à paraître : BASSET (C.), TROUVE (F.) - Occupation et structuration de l'espace au cours du second âge du Fer dans le bassin versant du Crould (Val d'Oise) : de l'angle archéologique à l'approche archéogéographique, In TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (C.) dir. – *Les sites ruraux du second âge du Fer dans le Bassin versant du Crould, en Val d'Oise et ses marges*, *Revue Archéologique d'Île-de-France, Hors-série*, Paris, à paraître.

Burnouf et al 2009 : BURNOUF (J.), ARRIBET-DE ROIN (D.), DESACHY (B.), JOURNOT (F.) et NISSEN-JAUBERT (A.) – *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Collection U, Histoire, éd. Armand Colin, Paris, 2009, 352 p.

Casadei dir. à paraître : CASADEI (D.) dir. - Les occupations du premier et second âge du Fer à Roissy-en-France « Le Dessus de la Rayonnette » dans le Val d'Oise, In TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (C.) dir. – *Les sites ruraux du second âge du Fer dans le Bassin versant du Crould, en Val d'Oise et ses marges*, *Revue Archéologique d'Île-de-France, Hors-série*, Paris, à paraître.

Damour, Seng 2009: DAMOUR (V.), SENG (C.). – *Roissy-en-France (Val d'Oise), «ZAC du Moulin – La Vignole»*: Rapport final d'opération du 02/10/2005 au 10/02/2006. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : INRAP, 2009, 442 p.

De Dainville 2002 : DE DAINVILLE (F.) – *Le*

langage des géographes, Éditions Picard, Paris, 2002, 384 p.

Dufour 1997a: DUFOUR (J.-Y.) – *Roissy-en-France (Val d'Oise), «28-30 rue Houdart»*: Rapport de diagnostic archéologique du 05/05/1997 au 14/05/1997. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 1997.

Dufour 1997b: DUFOUR (J.-Y.) – *Roissy-en-France (Val d'Oise), «28-30 rue Houdart»*: Rapport de diagnostic archéologique du 20/10/1997 au 14/11/1997. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 1997, 20 p.

Dufour 1998: DUFOUR (J.-Y.) – *Roissy-en-France (Val d'Oise), «Derrière Les Tournelles»*: Rapport d'évaluation archéologique du 20/04/1998 au 05/06/1998. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 1998, 33 p.

Dufour 1999: DUFOUR (J.-Y.) – *Roissy-en-France (Val d'Oise), «29 rue Jean Moulin, Extand»*: Rapport de diagnostic archéologique du 11/01/1999 au 20/01/1999. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 1999, 14 p.

Dufour 2000: DUFOUR (J.-Y.) – *Roissy-en-France (Val d'Oise), «5 rue Jean Moulin, Le Chouars»*: Rapport de diagnostic archéologique du 04/06/2000 au 21/06/2000. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 2000, 34 p.

Dufour dir. 2005: DUFOUR (J.-Y.) dir. – *Roissy-en-France (Val d'Oise), La basse-cour du Château, « 52-58bis avenue Charles de Gaulle »* : Rapport final d'opération du 03/02/2002 au 10/05/2002. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : Inrap, 2005, 2 vol., 159 p. et 149 p.

Dufour 2013a: DUFOUR (J.-Y.) – *Roissy-en-France (Val d'Oise), «14 rue Jean Moulin»*: Rapport de diagnostic archéologique du 08/04/2013 au 15/04/2013. Paris : SRAIF ; La Courneuve : INRAP, 2013, 58 p.

Dufour 2013b: DUFOUR (J.-Y.) – Hypothèses pour la formation du village de Roissy-en-France au Moyen Âge, In Archéologie du

village, archéologie dans le village dans le nord de la France (V^e – XIII^e siècles), *Actes de la table-ronde du 22-24 novembre 2007, Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye*, Association française d'Archéologie Mérovingienne, 250 p.

Dufour dir. 2014: DUFOUR (J.-Y.) dir. – *Le Château de Roissy-en-France (Val-d'Oise). Origine et développement d'une résidence seigneuriale du Pays de France (XII^e-XIX^e siècle)*. Revue archéologique d'Île-de-France, 2^e supplément, Paris, 2014, 617 p.

Dufour, Gilbert 1997: DUFOUR (J.-Y.), GILBERT (C.) dir. – *Roissy-en-France (Val d'Oise), Le site médiéval des « Tournelles », 6-12 rue Jean Moulin. Origine d'une grande ferme du Pays de France: Rapport final d'opération 10/06/1996 au 15/06/1997*. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : Afan, 1997, 265 p.

Dufour, Belarbi 2001 : DUFOUR (J.-Y.), BELARBI (M.) - *Roissy-en-France (Val d'Oise), «Clos Saint-Aubin, 6 bis avenue Charles de Gaulle»*: Rapport de diagnostic archéologique du 18/06/2001 au 22/06/2001. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 2001, 15 p.

Dufour, Belarbi 2002 : DUFOUR (J.-Y.), BELARBI (M.) - *Roissy-en-France (Val d'Oise), «Pavillon Kolosowski»*: Rapport de diagnostic archéologique du 13/02/2002 au 15/02/2002. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 2002, 9 p.

Dufour, Pasquier 2001 : DUFOUR (J.-Y.), PASQUIER (I.) - *Roissy-en-France (Val d'Oise), «Clos Saint-Aubin II, 2 ter chemin de la Dîme»*: Rapport de diagnostic archéologique du 24/09/2001 au 28/09/2001. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN, 2001, 19 p.

Dufour et al. 2003 : DUFOUR (J.-Y.), GAULTIER (M.), LEFEVRE (A.), ROBERT (S.) - *Roissy-en-France (Val d'Oise), «La Pointe des Vieilles Vignes»*: Rapport final d'opération du 15/03/1999 au 30/04/1999. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : INRAP, 2003, 68 p.

Gentili 2014 : GENTILI (F.) – Archéologie d'un village du Moyen Âge à la période moderne. L'exemple de Villiers-le-Bel. *Archéopages 40 « Villages »*, Archéologie et Société, Inrap, 2014, p.132-139.

Gentili, Bruley-Chabot 2000 : GENTILI (F.), BRULEY-CHABOT (G.) - *Louvres (Val d'Oise), «Le Bois d'Orville. Habitat rural du haut Moyen Âge (VII^e-XI^e siècles) : Rapport final d'opération du 24/05/1999 au 30/09/1999*. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : AFAN ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2000, 227 p.

Guadagnin 2007 : GUADAGNIN (R.) – *Fosses – Vallée de l'Ysieux. Mille ans de production céramique en Île-de-France*, Publications du Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales, Caen, 2007, 2 volumes.

Karst 2015 – KARST (N.) - *Roissy-en-France (Val d'Oise), «Propriété Carbonnaux, 1 Chemin de la Dîme»*: Rapport de diagnostic archéologique du 13/11/2014 au 21/11/2014. Paris : SRAIF ; La Courneuve : INRAP, 2015.

Lebeuf 1755 : LEBEUF (Abbé). – *Histoire du diocèse de Paris*, Tome V, Paris, 1755, 172 p.

Legriël 2003 : LEGRIËL (J.) dir. - *Roissy-en-France (Val d'Oise), «ZAC du Moulin»*: Rapport de diagnostic archéologique du 26/08/2002 au 30/11/2002. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : INRAP, 2003, 109 p.

Legriël, Bruley-Chabot 2006 : LEGRIËL (J.), BRULEY-CHABOT (G.) - *Roissy-en-France (Val d'Oise), «Le Moulin – La Croix de Montmorency»*: Rapport final d'opération du 20/10/2003 au 24/01/2004. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : INRAP, 2006.

Malrain, Blancquaert, Lhoro dir. 2013 : MALRAIN (F.), BLANCQUAERT (G.), LHORO (T.) dir. – *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Recherches Archéologiques 7, CNRS Editions, Inrap, 263 p.

Michelland 2007 : MICHELLAND (M.) - *Roissy-en-France (Val d'Oise), Chemin rural n°22, «La Besnard»*: Rapport de diagnostic archéologique du 20/11/2007 au 23/11/2007. Saint-Denis : SRAIF ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2007, 35 p.

Prié 2005: PRIÉ (A.) – *Roissy-en-France (Val d'Oise), «ZAC de la Demi-Lune»*: Rapport de diagnostic archéologique du 16/11/2004 au 08/12/2004. Saint-Denis : SRAIF ; Pantin : INRAP, 2005.

Robert 1999 : ROBERT (S.) - *Étude documentaire et parcellaire dans le cadre de l'opération : Roissy, La Pointe-des-Vieilles-Vignes*, AFAN, SRA Île-de-France, 1999, 15 p.

Robert, Verdier dir. 2014 : ROBERT (S.), VERDIER (N.) dir. - *Dynamique et résilience des réseaux routiers : archéogéographes et archéologues en Île-de-France*, 52^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, 2014, 259 p.

Wabont et al. 2006 : WABONT (M.), ABERT (F.), VERMEERSCH (D.) – *Le Val d'Oise*, 95. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006 (*Carte Archéologique de la Gaule* ; 95).

Wuscher 2013: WUSCHER (P.) dir. – *Le Thillay (Val d'Oise), «Les Grands Champs»*: Rapport de diagnostic archéologique du 15/01/2013 au 22/02/2013. Paris : SRAIF ; La Courneuve : INRAP, 2013, 123 p.

Annexe 1

Contribution autour de la sépulture de Roissy-en-France

J.-G. Pariat
(SDAVO)

&

P. Mouterde

(bénévole SDAVO, membre associé UMR 7206)

I. La fosse et son comblement

Une sépulture a été découverte dans le comblement du fossé bordier d'une voie (St 015). Ainsi, il n'a pas été aisé d'identifier les contours exacts de la fosse sépulcrale, les comblements étant assez proches les uns des autres. En plan, il semble s'agir d'une fosse oblongue orientée selon un axe nord-est / sud-ouest. Elle mesure approximativement 1,70 m de long pour 0,60 m de large (**fig. 1**). Son profil est à fond plat avec la paroi sud-ouest subverticale et la paroi nord-est en pente douce.

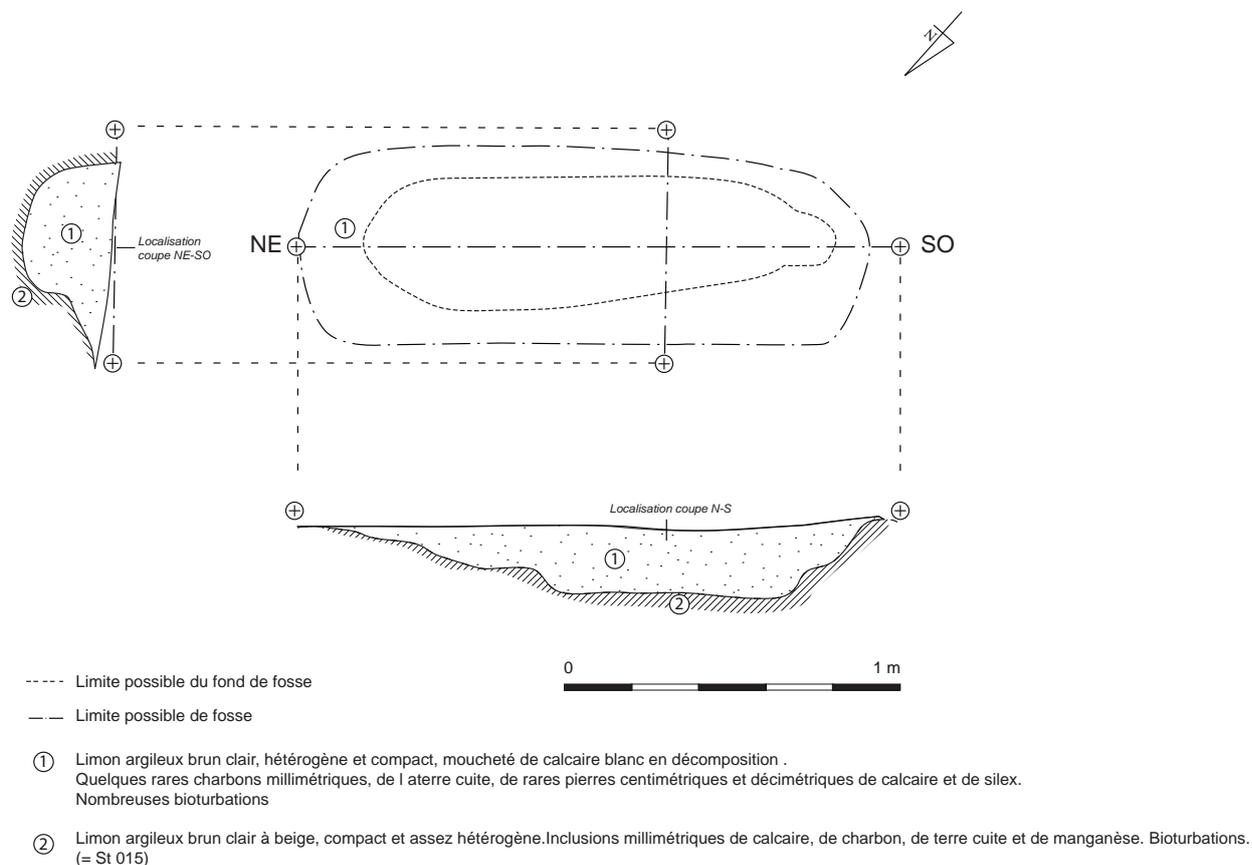
Le comblement de la fosse est homogène sur 22 cm d'épaisseur environ. Il s'agit d'un limon bioturbé argileux brun clair, compact, moucheté d'inclusions blanches. Quelques charbons, de la terre cuite, des pierres calcaires et des silex se trouvent dans le comblement. Le sédiment encaissant correspond à un limon bioturbé argileux brun clair à beige, compact et hétérogène. Il recèle des inclusions de calcaire, de charbon, de terre cuite et de manganèse.

Aucun vestige n'a été recueilli. Cependant la position stratigraphique de cette tombe incite à la rattacher au Moyen Âge ou à l'époque moderne. Une datation radiocarbone a été réalisée par le laboratoire Beta Analytic à partir d'un fragment d'arc de troisième vertèbre lombaire : Beta-425669, 580 ± 30 BP soit 1300-1415 av. J.-C. La fiabilité de cette mesure semble correcte, la teneur en carbone 13 étant dans la norme. Ce résultat placerait le décès dans le Second Moyen Âge, ce qui n'est pas en contradiction avec les données de la stratigraphie.

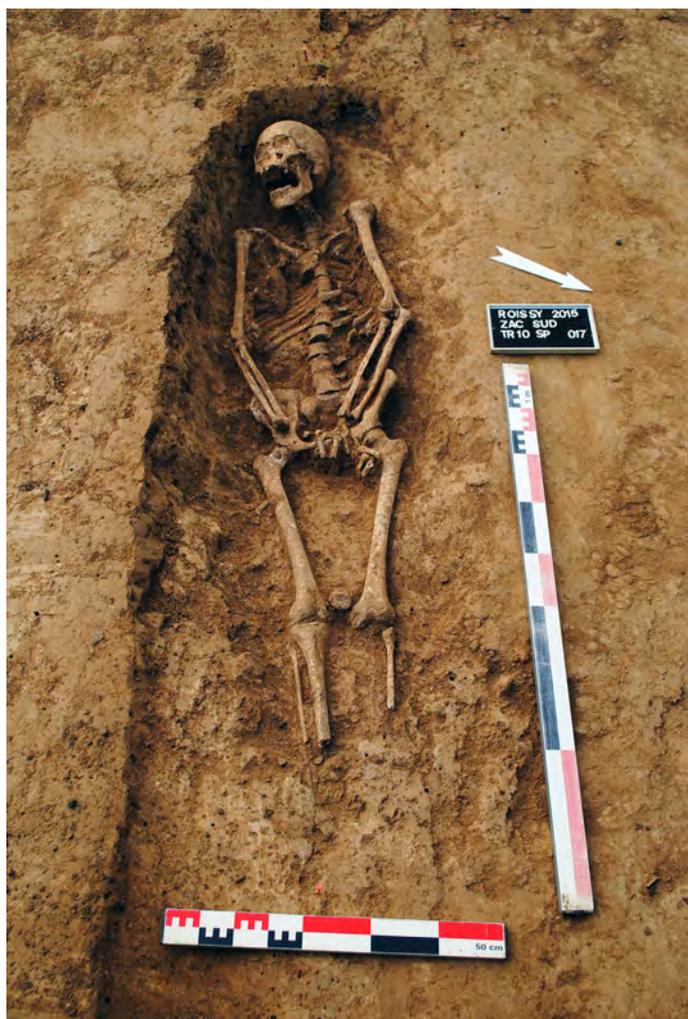
II. L'inhumé

Le squelette repose sur le fond de fosse en position allongée sur le dos avec la tête orientée vers le sud-ouest. Les membres supérieurs sont étendus le long de l'axe du tronc (**fig. 2**).

La représentation squelettique est bonne. Tous les os du squelette sont présents en dehors de ceux des pieds (**fig. 3**). Ces derniers étaient sans doute présents dans la tombe, mais ils n'ont pas résisté aux travaux de décapage qui ont endommagé la



Annexe 1, Fig.1 - Plan et coupes de la fosse sépulcrale 017



Annexe 1, Fig.2 - Vue oblique de la sépulture 017

partie est de la tombe. Par ailleurs, un second sujet a été identifié à partir d'un fragment de diaphyse de fibula. Il reste difficile de déterminer pourquoi cet ossement s'est retrouvé parmi ceux d'un autre individu (destruction d'une sépulture ancienne, remplissage d'une sépulture etc.). L'état de surface de l'os est généralement médiocre. Les empreintes de radicelles sont nombreuses. Par ailleurs, des tâches rougeâtres affectent la surface de plusieurs ossements (extrémités de l'ulna gauche, du radius gauche, de l'humérus gauche, côte moyenne droite, deuxième et troisième vertèbre lombaire, extrémité du tibia gauche, **fig. 4**). Ces marques touchent des régions anatomiques très différentes. Leur présence peut avoir deux origines : intentionnelle ou accidentelle. Le premier scénario met en avant l'hypothèse d'un traitement mortuaire spécifique lié éventuellement à la préparation du corps lors des funérailles mais très peu d'indices permettent

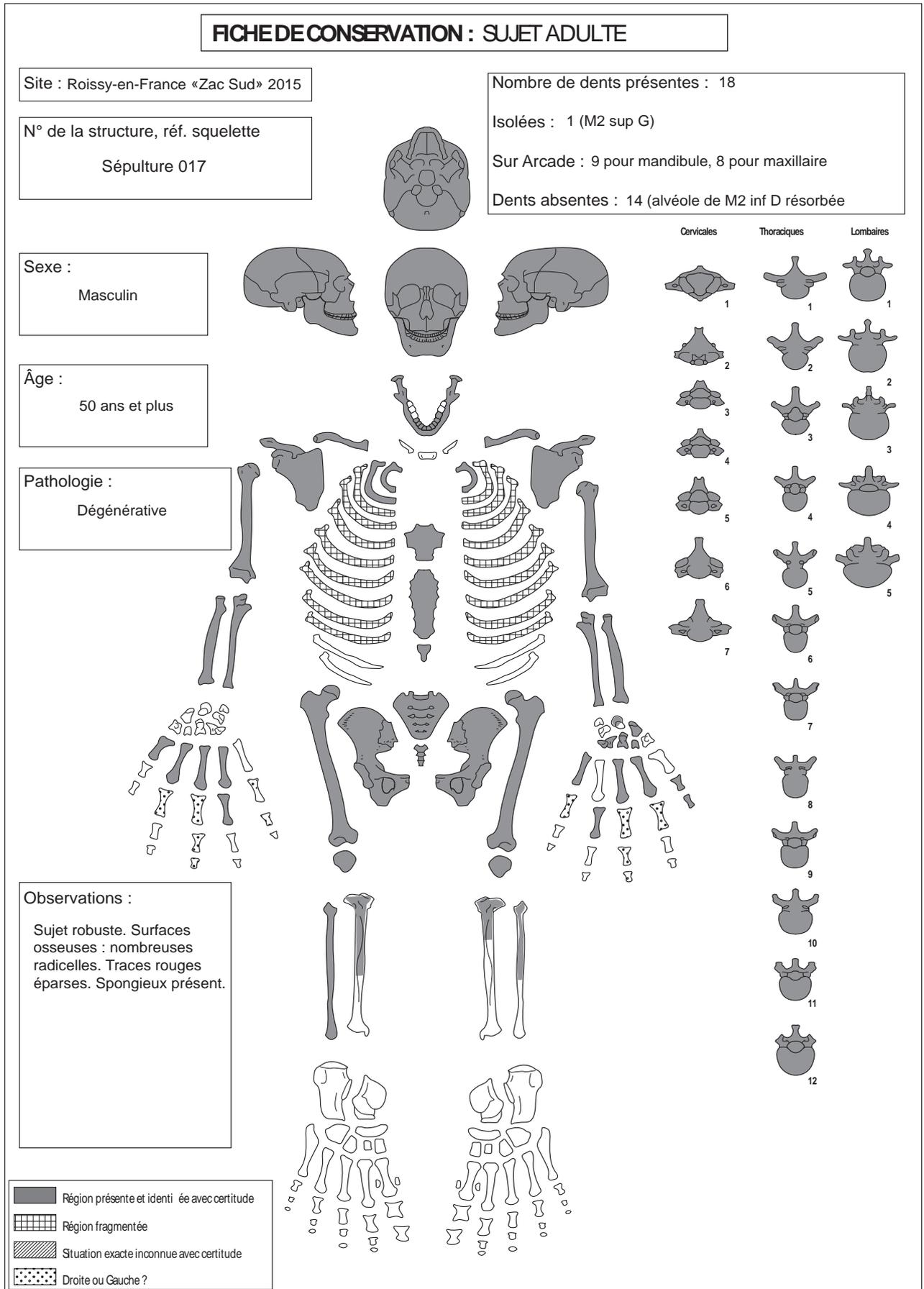
d'étayer cette hypothèse et nous n'avons guère trouvé de comparaison dans le monde médiéval¹. Le second scénario privilégie la piste d'une coloration de l'os par contact avec une bactérie provoquant l'apparition de traces isolées sur les ossements². L'une des plus répandues, la *Serratia Marcesens*, se trouve naturellement dans les sols et produit un pigment rouge (la prodigiosine) pouvant laisser des traces au contact de certains ossements. La piste d'une « pollution » accidentelle semble donc confortée.

L'individu inhumé est un adulte de sexe masculin d'environ 1,66 m dont l'âge est supérieur à 50 ans. Ce sujet présente un état sanitaire relativement médiocre (*cf. infra* analyse descriptive)³. Sur le plan pathologique, une arthrose suspendue en T11/T12 semble provenir d'un tassement vertébral traumatique isolé. On ne retrouve pas de pathologie infectieuse ou tumorale. Sur le plan dégénératif, une arthrose sterno-claviculaire bilatérale importante, et somme toute peu fréquente, est observée, ainsi qu'une arthrose isolée du disque L3/L4 (**fig. 5**). Enfin, en ce qui concerne les marqueurs d'activité l'enthésopathie des lignes âpres du fémur et de la face postérieure du tibia sans arthrose des genoux associée milite en faveur d'un métier de force. L'atteinte de la tubérosité tibiale antérieure indique un travail plutôt pratiqué à genoux. Au niveau du membre supérieur, l'enthésopathie des épaules paraît en relation avec un travail manuel. L'atteinte isolée de l'articulation radio-cubitale supérieure droite témoigne d'une prédominance de l'activité de l'avant-bras en force de ce côté. Elle est confirmée par une insertion marquée sur le tiers moyen du radius du muscle rond pronateur. L'atteinte de la tubérosité bicipitale du radius, zone d'insertion du muscle biceps, est cohérente avec une forte activité du coude droit en flexion et en pronation-supination. Ces lésions étant unilatérales, on peut raisonnablement envisager que ce sujet était droitier.

¹ Nous remercions tout particulièrement Laure Pecqueur et Isabelle Abadie, médiévistes à l'INRAP, pour leur aide.

² Nous remercions Dominique Castex (UMR 5199) et Eline Schotsmans (Post-Doctorante UMR 5199) pour leur expertise.

³ Bruzek 2002 ; Cleuvenot, Houët 1993 ; Schmitt 2005.



Annexe 1, Fig.3 - Représentation squelettique



Annexe 1, Fig.4 - Tâche rougeâtre affectant l'extrémité proximale de l'ulna gauche

III. Connexions et dislocations

De façon générale, le squelette est en place et les remaniements osseux survenus sont circonscrits à l'espace initial du cadavre (fig. 6).

La tête osseuse apparaît en face antéro-latérale gauche. Sa mandibule est en connexion mais l'on constate une ouverture partielle de la bouche avec un basculement d'arrière en avant du bloc crânio-facial, qui a engendré la dislocation de la seconde vertèbre cervicale. Pour le reste, les étages cervical, thoracique et lombaire n'ont subi aucun mouvement, et les vertèbres apparaissent en face antérieure. Quant à la cage thoracique, on

observe une mise à plat partielle avec disparition du volume du gril costal droit, contrairement au gauche. Ce mouvement a engendré la chute du manubrium au niveau de la première vertèbre thoracique et celle du corps du sternum à hauteur des quatrième et cinquième côtes droites.

La ceinture des membres supérieurs est en place. Du côté droit, les articulations de l'épaule et du coude sont maintenues. En revanche, celles du poignet et de la main sont disloquées. À gauche, l'articulation de l'épaule est maintenue, l'humérus étant en équilibre instable en face latérale. Un effet de contrainte exercé sur le bras semble être à l'origine de cette situation. L'articulation du coude est préservée, contrairement à celles du poignet et de la main. Comme à droite, les os des extrémités ont chuté dans l'espace vide secondaire du bassin.

La ceinture des membres inférieurs est en place. Le sacrum est en face antéro-supérieure et les os coxaux sont en connexion. L'articulation de la hanche droite est préservée ; celle du genou est en revanche disloquée, la patella ayant basculé vers l'axe médian du corps. Du côté gauche, l'articulation de la hanche est maintenue. L'état des connexions au niveau du genou et du pied ne peut en revanche pas être apprécié vu les perturbations survenues.

IV. Milieu de décomposition et type de structure

Cette sépulture primaire a accueilli la dépouille d'un individu dont la décomposition semble s'être opérée dans une ambiance en colmatage différé. Les rares déplacements observés se



Annexe 1, Fig.5 - Arthrose sterno-claviculaire bilatérale

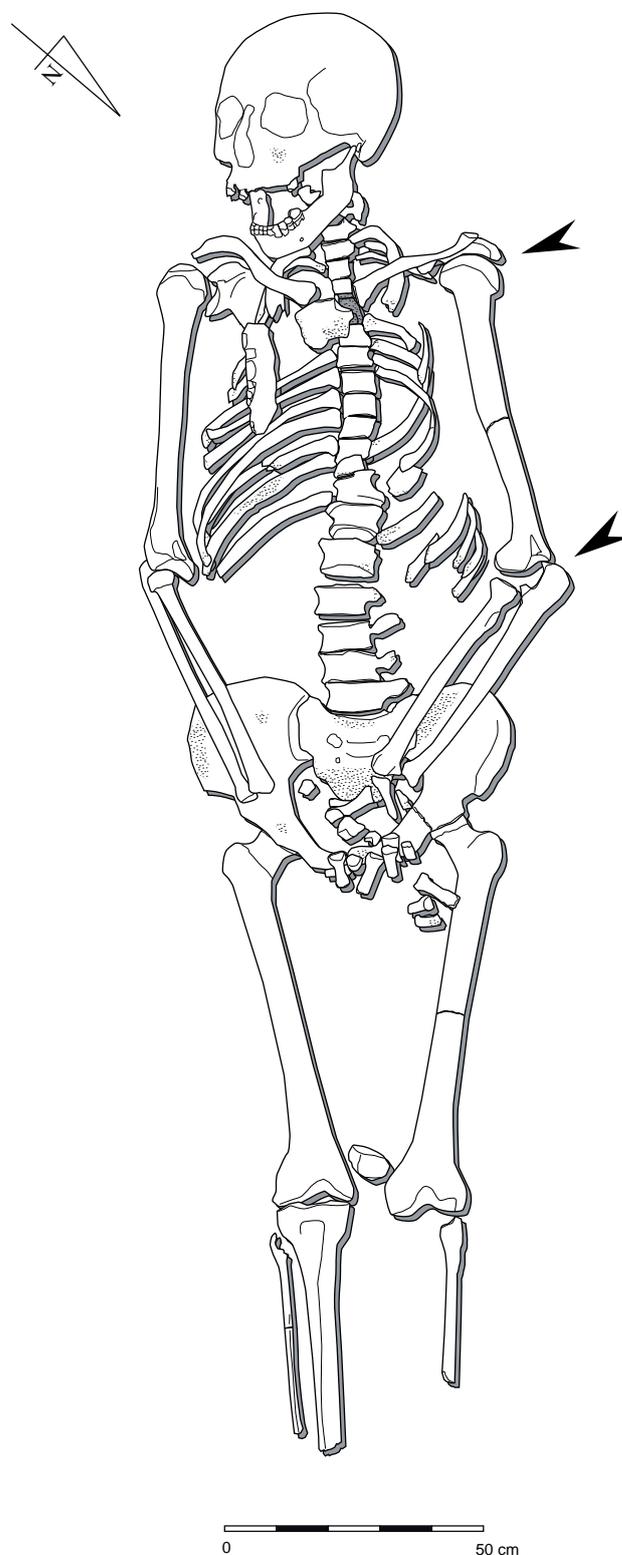
sont opérés dans le volume du corps et lors de l'apparition d'espaces vides secondaires suite à la disparition des chairs. Malgré tout, certains os sont demeurés en déséquilibre à l'instar de l'humérus gauche ou des os coxaux.

Ce colmatage différé induit la présence d'un dispositif autour du squelette, qu'il s'agisse d'un linceul ou d'un vêtement. Deux arguments militeraient plutôt en faveur d'un vêtement : la position contrainte du gril costal gauche, et celle de la patella droite qui a migré vers l'intérieur du corps.

V. Perspectives

Cette tombe abrite le squelette d'un homme âgé plutôt robuste. Elle apparaît dans le comblement du fossé bordier d'un chemin creux, c'est-à-dire dans une structure qui au départ n'était pas dévolue à l'inhumation. Toutefois, le creusement d'une fosse et le soin apporté au dépôt ne remettent pas en question le caractère sépulcral. En revanche, on pourra s'interroger sur ce qui a motivé l'implantation d'une sépulture à cet endroit. Le diagnostic ne permet pas, à ce stade, d'avoir une vision extensive, si bien qu'il est délicat de se prononcer sur la représentativité de cette découverte ; d'autres tombes pouvant se trouver aux abords immédiats de celle-ci. La datation radiocarbone permet en revanche d'écarter l'hypothèse d'un dépôt de fondation liée à la construction de la voie puisqu'il est plus tardif. Peut-être ce dépôt a-t-il été réalisé suite à un choix effectué parmi la population selon des critères propres⁴. Ainsi cet individu, de par son statut (âge, sexe, état sanitaire, condition sociale ou religieuse), n'aurait pas eu accès à la nécropole communautaire.

⁴ Pecqueur 2003.



Annexe 1, Fig.6 - La sépulture 017

Bibliographie

Bruzek 2002 : BRUZEK (J.) - A method for visual determination of sex, using the human hip bone. *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2002, p. 157-168.

Cleuvenot, Houët 1993 : CLEUVENOT (E.), HOUËT (F.) – Proposition de nouvelles équations d'estimation applicables pour un sexe indéterminé, et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5, 1-2, 1993, p. 245-256.

Pecqueur 2003 : PECQUEUR (L.) – Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge en Île-de-France. *Archéologie médiévale*, 33, 2003, p.1-31.

Schmitt 2005 : SCHMITT (A.) - Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacropelvienne iliaque. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 2005, p. 89-101.

Analyse descriptive

Par P. Mouterde

1 Tête osseuse

1.1 : Crâne

perforation pariétale gauche proche de la suture longitudinale médiane avec de multiples petites encoches régulières sans retournement de la table interne. Cette lésion est favorisée par un amincissement de la voûte avec disparition du diploé ; elle semble d'origine taphonomique. Aumaxillaire supérieur : présence de 6 dents principalement droites. L'usure est importante avec une large exposition de la dentine.

1.2 : Mandibule

on retrouve 9 dents à gauche avec une usure importante de la première molaire puis dégressive sur les prémolaires, la canine, et les 2 incisives. Les dents droites sont partiellement manquantes. L'alvéole de la deuxième molaire droite est corticalisée.

2 Ceinture des membres supérieurs

2.1 : Clavicule droite :

longueur : 14 cm. Il manque l'extrémité latérale. On note à la face inférieure du 1/4 médial une géode importante bordée par une cupule périphérique qui évoque une collection liquidienne chronique. La bilatéralité de la lésion quoique asymétrique semble exclure une ostéite chronique abcédée ?

2.2 : Clavicule gauche :

longueur : 14 cm. On retrouve le même aspect en moins marqué avec un aspect géodique à la face inférieure du quart médial de l'os. L'association avec des lésions de la première et deuxième articulation costo sternale pourrait évoquer un syndrome rhumatismal « type syndrome de TIETZE » L'atteinte claviculaire bilatérale chronique amène plutôt à retenir une arthrose sternocostale aspécifique.

3 Membres supérieurs

3.1 : Humérus droit

Longueur : 32 cm. Hyperostose du trochin. Gouttière bicipitale marquée. Hyperostose sur l'insertion du muscle deltoïde.

3.2 : Humérus gauche :

limité au 1/3 supérieur. Aspect symétrique au côté droit.

3.3 : radius droit

; longueur 22 cm. La tubérosité bicipitale est hypertrophique avec des débuts d'ostéophytes témoignant d'une importante activité du muscle biceps. La tête radiale est banale (voir ulna).L'insertion du muscle rond pronateur est marquée.

3.4 : Radius gauche

: longueur : 22cm.. Pas d'anomalie de la tête radiale. La tubérosité bicipitale, contrairement à la droite, est normale.

3.5 ulna droite

présence d'une arthrose de l'articulation radio cubitale supérieure montrant une activité importante en pronosupination de l'avant-bras, non retrouvée à gauche.

3.6 Ulna gauche

longueur : 24cm. La surface articulaire radio-cubitale est quasiment normale.

3.7 P.D.M. gauche

discret ostéome de la face palmaire de la phalangette.

3.8 P.D.M. non latéralisés

petits ostéophytes de la houppe sur 2 phalangettes.

4 Cage thoracique

4.1 : Manubrium sternal

l'os est parfaitement conservé. La surface articulaire avec la clavicule est strictement normale. L'articulation chondro-sternale de la première côte droite est géodique avec de petits

ostéophytes. Ces constatations sont à rapprocher des lésions claviculaires contiguës décrites plus haut.

4.2 : première côte droite :

on retrouve une dystrophie de l'articulation chondro sternale à rapprocher des lésions décrites sur le manubrium.

4.3 : première côte gauche :

l'extrémité chondro-sternale est malheureusement manquante.

4.4 : Côtes droites fragmentaires :

On retrouve des lésions de dystrophie arthrosique à de nombreux niveaux, d'aspect dégénératif, sur les articulations costotransversaires.

4.5 : Côtes gauches fragmentaires :

on retrouve à aussi le même type de lésions observés à droite.

4.6 : Rachis cervical :

pas de pathologie retrouvée.

4.7 : Rachis thoracique :

on retrouve une grosse arthrose T11/T12 avec une production d'ostéophytes importantes et un discret aplatissement du corps vertébral qui passe de 24 à 22 mm sans atteinte des articulaires postérieures. Curieusement, on ne retrouve pas comme on pouvait si attendre de lésion sus jacente ou de la charnière thoraco lombaire. Cette arthrose suspendue, sans ostéoporose évidente chez un homme, évoque plutôt un tassement vertébral traumatique isolé. A noter des lésions arthrosiques banales de l'articulation costo vertébrales de T11/T11. On retrouve une ébauche de calcification du ligament jaune de T3 à T12 et un ostéophyte isolé de l'articulaire postérieure droite en T6/T7.

4.8 : Rachis lombaire :

on retrouve une arthrose importante avec ostéophytes de L3/L4, sans arthrose associée des articulaires postérieures. Les interlignes L4/L5 et L5/S1 sont normaux. Le plateau du sacrum est banal. Les lombaires sus jacentes, L1 et L2, sont normales.

5 Ceinture des membres inférieurs

5.1 : Sacrum

pas d'arthrose sur le plateau articulaire, ni sur les articulaires postérieures. Petit spina occulta distale de la dernière pièce sacrée.

5.2 : Aile iliaque droite :

elle est massive et complète témoignant d'un bassin large avec un cotyle de diamètre conséquent : 52 mm sans arthrose : l'arrière fond est bien individualisé, tout au plus note-t-on un petit ostéophyte de la corne postérieure de l'acétabulum. L'échancrure est asymétrique de type masculin.

5.3 : Aile iliaque gauche :

elle est massive et complète comme à droite. Le diamètre du cotyle est de 52 mm. on observe un début d'arthrose avec une usure articulaire atteignant l'arrière fond, mais sans ostéophyte, ni enthésopathie sur la tubérosité ischiatique. L'échancrure, contrairement à la droite, est plutôt de sexe indéterminé.

6 Membres inférieurs

6.1 : Fémur droit longueur (M1)

44 cm l'os est complet, massif, de diamètre antéro-postérieur au 1/3 moyen (M6) de 28mm. L'antéversion (M29) est de 25°. Le diamètre de la tête (M18) est de 49 mm. Le diamètre transversale de l'extrémité inférieure (M21) est de 8 cm. La courbure diaphysaire est légèrement accentuée. On ne retrouve aucun signe d'arthrose ni sur la tête, ni sur les condyles inférieurs. On note un petit 3ième trochanter et une ligne pectinée marquée. L'enthésopathie de la ligne âpre est nette, mais porte uniquement sur le 1/3 moyen et supérieur.

6.2 : Fémur gauche

L'os est complet, massif. Les mensurations sont identiques au côté droit. L'enthésopathie de la ligne âpre est peut-être moins marquée qu'à droite, mais symétrique dans sa localisation. On retrouve un 3ième trochanter, une facette articulaire de Poirier sur la tête. Un discret liseré ostéophytique est relevé sur le pourtour de la tête

fémorale à l'insertion de la capsule. La fossette fovéale du ligament rond montre un petit ostéophyte. La fossette digitale est très marquée, comme à droite.

6.3 : Tibia droit

Il se limite au tiers supérieur. Il n'y a aucune arthrose du plateau tibial. On note une enthésopathie limitée et centrée à la face postérieure sur le muscle poplité. La tubérosité tibiale antérieure est hypertrophiée avec un petit début d'ostéophyte sur l'insertion du ligament rotulien ; elle témoigne d'un travail de force fréquemment à genoux.

6.4 : Fibula droite

La moitié inférieure, seule restante, est normale.

6.5 : Les patella droite et gauche normales.

6.6 : Tibia gauche

seul le ¼ supérieur, est présent sans arthrose sur le plateau. La tubérosité tibiale antérieure est absente et ne peut être comparé à la droite.

Annexe 2

Inventaire des structures

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
001	7	1	Trou de poteau	<p>Trou de poteau circulaire. Profil à bords droits et fond en cuvette.</p> <p>Comblements: 1 :Limon argileux brun foncé organique à brun clair, très hétérogène, assez compact. Nombreuses inclusions de craie, de charbon millimétrique et de torchis (millimétrique à centimétrique) 2: Limon argileux brun moyen à clair, homogène, compact. Nombreuses inclusions de craie centimétriques et traces de terre cuite</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé mélangé de marmo-calcaire et de craie</p>	28 cm	8 cm	100%	absent	Indéterminé	
002	9	2	Fossé bordier ?	<p>Fossé orienté nord-est/sud-ouest reconnu sur 3, 10 m de long. Profil en V à fond en cuvette.</p> <p>Comblements:1 Limon argilo-sableux gris foncé, compact, hétérogène moucheté de brun-beige. 2 Niveau très induré blanc-gris clair à verdâtre bariolé (phosphate?).3 Limon argilo-sableux gris à brun-beige, compact, hétérogène. Quelques inclusions de charbons millimétriques</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	160 cm	48 cm	10%	absent	Moyen Âge / XIVe ?	
003	9	2	Fossé bordier ?	<p>Fossé linéaire rectiligne d'orientation nord-est/sud-ouest. Profil en U à fond plat.</p> <p>1Limon argilo-sableux gris clair bariolé de brun orangé, compact, hétérogène</p> <p>2 Limon argilo-sableux gris foncé bariolé de poches verdâtres (phosphate?), compact, hétérogène. Quelques inclusions de charbons millimétriques</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	68 cm	50 cm	10%	absent	Moyen Âge / XIVe ?	
004	9	2	Fosse	<p>Plan ovulaire. Profil à bord droit au sud et en légère pente au nord.</p> <p>1 Limon argilo-sableux brun moyen à gris, hétérogène, assez meuble. Inclusions de limon argileux orangé, de calcaire et de charbon. Bioturbations.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	62 cm	52 cm	18 cm	100%	présent	Moyen Âge / XIe

Inventaire des structures											
n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à	Mobilier	Attribution
005	9	2	Silo	<p>Silo circulaire, Profil tronconique.</p> <p>1 Limon argilo-sableux gris moyen, homogène, compact. Très léger mouchetage de limon argileux orangé. Nombreuses inclusions de charbons et terre rubéfiée mm et cm. Présence de céramique et de quelques pierres calcaires brûlées dm. 2 Limon argilo-sableux gris moyen à clair, compact, hétérogène, mêlé de limon argileux orangé. Nombreuses inclusions de charbons mm et rares inclusions de terre rubéfiée. 3 et 4 Limon argileux orangé mêlé de limon argilo-sableux gris. Rares inclusions de charbons mm (effondrement de paroi). 5 Limon argilo-sableux gris hétérogène avec poches de limon argileux orangé. Nombreuses inclusions de charbons mm et cm Présence de quelques pierres calcaires dm, de terre rubéfiée et de faune. 6 Limon argilo-sableux gris clair, homogène, compact. Lentilles de limon argileux orangé. Nombreuses inclusions de charbons mm et cm Présence d'une pierre poli (M181). 7 Limon sablo-argileux gris bleuté mêlé de limon argileux orangé, compact. Inclusions de charbons mm et pierres (calcaire et grès) dm. 8 Limon argilo-sableux noir, homogène, peu compact. Très nombreux charbons et terre rubéfiée cm</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé, Loess carbonaté</p>	84/166 cm	150 cm	50%	présent		Moyen Âge / Xle	
006	9	2	Trou de poteau	<p>Trou de poteau de plan circulaire. Profil en U avec avant trou.</p> <p>1 Limon argileux brun, compact et poche blanche très compacte. Très nombreuses inclusions de charbons millimétriques et centimétriques et de terre rubéfiée millimétrique. 1 fragment de céramique. 2 Limon argileux brun orangé, homogène, compact. Nombreuses inclusions de charbons millimétriques et de terre rubéfiée millimétrique</p> <p>Substrat: limon argileux orangé</p>	48 cm	26 cm	50%	présent		Moyen Âge / Xle	
007	9	2	Trou de poteau	<p>Trou de poteau oval. Profil à bords droits et fond en cuvette</p> <p>1 Limon argileux gris foncé, compact, hétérogène avec poches blanches très compactes. Quelques inclusions de charbons millimétriques. 2 limon argileux brun-gris moucheté, hétérogène avec quelques poches blanches sableuses compactes. Quelques inclusions de charbons millimétriques</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	47 cm	34 cm	9 cm	50%	absent		Moyen Âge / Xle

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution	
008	9	2	Trou de poteau	Trou de poteau oval. Bord droit et fond plat. 1 Limon argileux gris moyen, homogène, compact. Nombreuses inclusions de charbons centimétriques. 2 Limon argileux gris moyen et orangé, homogène, compact. Quelques inclusions de charbons millimétriques et centimétriques. Substrat: Limon argileux orangé	50 cm	42 cm	20 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle	
009	9	2	Trou de poteau	Trou de poteau de plan circulaire. Profil en cuvette. Comblement: limon argileux gris moyen, homogène, compact; Quelques inclusions de pierres calcaires décimétriques Substrat: limon argileux orangé			50 cm	15 cm	50%	absent	Moyen Âge / Xle
010	9	2	Fosse ou silo	Plan probablement ovale (structure engagée dans la berme) d'orientation sud-est/nord-ouest. Comblement en surface: limon brun moyen à foncé, homogène. Concentration de charbons et de terre rubéfiée au centre. Présence d'un bloc calcaire. Substrat: limon argileux orangé	125	115			non	absent	Moyen Âge / Xle ?
011	9	2	Trou de poteau	Plan circulaire. Profil en cuvette évasée. Fort arasement. Comblement: limon argilo-sableux gris clair, homogène, compact. Très rares inclusions de terre rubéfiée. Substrat: limon argileux orangé			53 cm	6 cm	50%	absent	Moyen Âge / Xle ?
012	10	2	Fossé	Fossé orienté nord-est/sud-ouest Comblement en surface: limon argilo-sableux beige à gris, meuble, hétérogène Substrat: limon argilo-sableux beige-orangé		142 cm			non	absent	Moyen Âge / XIVe ?
013	10	2	Fossé	Plan linéaire rectiligne d'orientation nord-est/sud-ouest Comblement en surface: limon argileux brun clair à brun moyen, compact et poches sableuses beige. Inclusions de calcaire Substrat: limon argileux beige-orangé		70 cm			non	absent	Moyen Âge / XIVe ?
014	10	2	Fossé	Plan linéaire rectiligne d'orientation nord-est/sud-ouest Comblement en surface: limon argileux brun moyen à orangé, hétérogène et nombreuses poches sableuses beige clair. Inclusions de calcaire Substrat: limon argileux beige-orangé		40 cm			non	absent	Moyen Âge / XIVe ?

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution		
015 = 040 = 027	10	2	Fosse limite ?	Fossé orienté nord-est/sud-ouest. Comblement en surface: limon argileux brun clair à beige, compact, hétérogène. Inclusions millimétriques de calcaire, de manganèse, de charbon et de terre rubéfiée. Bioturbations. Contient la sépulture 017 Substrat: argileux beige-orangé	370 cm				non	présent	Moyen Âge / XIVe ?	
016	10	2	Fosse	Fosse circulaire. Profil à bords et fond irréguliers Comblements: 1 Limon argilo-sableux brun moyen à foncé, meuble, homogène. Inclusions de charbons millimétriques. Présence de céramique; Bioturbations. 2 Limon argilo-sableux brun clair à gris, très induré, hétérogène. Nombreuses inclusions de charbons millimétriques et de terre rubéfiée. Présence de pierres calcaires (dont une brûlée) pluricentimétriques, de faune, de céramique et de terre rubéfiée. 3 Limon argilo-sableux brun moyen à clair, peu compact, homogène. Inclusions de charbons millimétriques et de céramique Substrat: limon argileux orangé	112 cm	60 cm	50%	50%	présent	Moyen Âge / XIe		
017	10	2	Sépulture	Plan oblong d'orientation nord-est/sud-ouest. Profil en cuvette au sud-ouest et à fond plat au nord-est Comblement: limon argileux brun clair, compact, hétérogène. Très rares inclusions de charbons et de terre rubéfiée millimétriques. Nombreuses bioturbations. Ossements humains. Encaissant: Fossé 015	170 cm	60 cm	24 cm	100%	100%	présent	Moyen Âge / XIVe	
018	10	2	Fosse	Fosse de plan circulaire. Profil bords évasés et à fond plat Comblements: 1 Limon sableux brun-gris moucheté de limon argileux brun, compact, homogène. Quelques inclusions de charbons et de TCA. 2 Limon sablo-argileux brun clair, compact, homogène Substrat: limon argileux orangé	114 cm	20 cm	20 cm	50%	50%	absent	Moyen Âge / XIe	
019	10	2	Fosse	Fosse de plan rectangulaire d'orientation sud-est/nord-ouest (creusement mécanique?) Comblement: limon argileux brun clair à brun moyen et nombreuses poches sableuses, compact, hétérogène. Inclusions charbonneuses. Inhumation de cheval ferré Substrat: limon argileux beige-orangé	310 cm	200 cm			20%	20%	présent	Contemporain

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
020 = 022 = 035	11	2	Fossé limite ?	Fossé orienté nord-est/sud-ouest Comblement en surface: limon argileux brun clair à beige, compact, hétérogène. Inclusions de craie, présence de faune	38 cm			10%	absent	Moderne
021 = 023 = 026 = 036	11	2	Voirie	Voie d'orientation nord-est/sud-ouest Comblement en surface: limon argileux brun clair à beige, compact, hétérogène. Nombreuses inclusions de craie centimétriques et pluridécimétriques. Présence de silex, de faune et d'un fer à cheval Substrat: limon argileux beige-orangé	10,50 m			10%	présent	Moyen Âge / Moderne
022 = 020 = 035	12	2	Fossé limité	Fossé orienté nord-est/sud-ouest Comblement en surface: limon argileux brun clair à beige avec nombreuses poches de sable beige, compact, hétérogène. Substrat: limon argileux beige-orangé	30 cm			10%	absent	Moderne
023 = 021 = 026 = 036	12	2	Voirie	Voie d'orientation nord-est/sud-ouest Comblement en surface: limon argilo-sableux brun clair à beige, compact, hétérogène. Présence de nombreux blocs et cailloutis de craie, fer, monnaie et faune Substrat: limon argileux beige-orangé	12,30 m			10%	présent	Moyen Âge / Moderne
024	12	2	Fosse	Fosse de plan circulaire. Profil à bords droits et fond plat Comblements: 1 Limon argilo-sableux brun-beige clair, compact, homogène. Présence de pierres calcaires (plus de 20 cm) en surface et de quelques nodules de terre rubéfiée et de charbon centimétriques. 2 Limon argilo-sableux beige clair, compact, hétérogène bariolé de blanc. Présence de terre rubéfiée, de charbons millimétriques, de blocs calcaires, de céramique et de faune Substrat: limon argileux orangé	120 cm	42 cm		50%	présent	Moyen Âge / Xe - Xle
025	12	2	Fosse	Fosse de plan circulaire. Profil à bords droits et fond plat Comblements: 1 Limon argilo-sableux brun foncé, compact, homogène puis hétérogène vers le nord-est. Quelques inclusions calcaires. 2 Limon argilo-sableux jaune-beige moucheté de blanc, très compact, hétérogène. 3 Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de charbons centimétriques et présence de céramique Substrat: Limon argileux orangé	90 cm	30 cm		50%	présent	Moyen Âge / Xe - Xle

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à	Mobilier	Attribution
026 = 021 = 023 = 036	13	2	Voirie	Voirie de plan linéaire rectiligne d'orientation est/ouest Comblement en surface: limon argileux brun clair à beige moucheté de calcaire blanc, très compact, homogène. Quelques inclusions de manganèse et rares blocs décimétriques de silex Substrat: limon argileux orangé-brun	13,65 m			10%	présent		Moderne
027 = 040 ?	13	2	Fossé-limite ?	Fossé orienté est-ouest Comblement en surface: limon argileux brun clair à beige, très compact, homogène. Mouchetage de calcaire blanc et inclusions de manganèse Substrat: limon argileux orangé-brun	45 cm			1'0%	absent		Moyen Âge / XIVe ?
028	12	2	Fosse	Fosse de plan circulaire Comblement en surface: limon argilo-sableux brun-gris moyen avec nombreux blocs calcaires □ Substrat: limon argileux orangé		110 cm		50%	présent		Moyen Âge / XIe - XIIe
029	9	2	silos	Silos de plan circulaire. Profil en sablier irrégulier 60cm de diamètre à l'ouverture, 73 cm au fond). Comblement en surface: limon argileux brun moyen à gris, meuble, hétérogène. Nombreuses poches argileuses orangées et sableuses beiges. Présence de charbons millimétriques et de pluricentimétriques, de terre rubéfiée et de céramique Substrat: limon argileux beige-orangé	60 cm	42 cm		50%	présent		Moyen Âge / fin XIe
030	9	2	Trou de poteau	Trou de poteau de plan ovale. Profil en cuvette avec avant trou Complements: 1 Limon argilo-sableux brun moyen à gris, meuble, homogène. Poches argileuses orangées et sableuses beige. Inclusions de charbon et de terre rubéfiée. Présence de céramique et de faune. 2 Limon argilo-sableux brun clair à orangé, compact, hétérogène. Poches sableuses et nombreuses bioturbations. Inclusions de charbons et de pierres Substrat: limon argileux orangé	86 cm	70 cm	30 cm	50%	présent		Moyen Âge / XIe
031	9	2	Fosse	Fosse de plan circulaire; profil en cuvette, fond de Trou de poteau plat Comblement: Limon argilo-sableux brun foncé, meuble, homogène. Inclusions de terre rubéfiée et de charbons Substrat: limon argileux orangé	68 cm	16 cm		50%	présent		Moyen Âge / XIe

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
032	9	2	Trou de poteau	Fosse de plan circulaire. Profil à bords droits et fond plat. Présence d'un avant trou. Diamètre du négatif du poteau: 42cm Comblements: 1Limon argilo-sableux brun moyen à gris, compact, hétérogène. Poches argileuses orangées et nombreuses bioturbations. Inclusions de nombreux charbons millimétriques, de terre rubéfiée et de céramique. 2 Limon argilo-sableux brun moyen à clair, compact, hétérogène. Très nombreuses poches sableuses et bioturbations. Quelques inclusions de charbons millimétriques et de terre rubéfiée Substrat: limon argileux orangé	91cm	30 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle	
033	9	2	Fosse	Fosse de plan ovale d'orientation nord/sud. Profil en pente douce vers le nord. Comblement: limon argilo-sableux brun moyen à orangé, compact, hétérogène. Poches sableuses beiges et inclusions de charbons, Avant-trou du Trou de poteau 090? Substrat: limon argileux orangé	70 cm	59 cm	6 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle
034	9	2	Silo	Silo de plan circulaire, et rofil en cloche à fond plat. Comblements: 1Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène. Nombreuses inclusions de terre rubéfiée et de charbons. Présence de quelques pierres calcaire, de céramique et de faune. 2 Limon argilo-sableux gris-jaune très compact, hétérogène. Quelques inclusions de charbons (effondrement?). 3 Limon argilo-sableux gris foncé à noir très organique, peu compact, hétérogène. Présence de gros charbons, de fer et de céramique. 4 Limon argilo-sableux gris moyen moucheté de jaune, peu compact, hétérogène. Rares inclusions de charbons millimétriques. 5 Limon sableux carbonaté induré. 6 Limon argileux orangé moucheté de gris. 7 Limon argilo-sableux gris clair à moyen, compact, hétérogène, moucheté de beige. Inclusions de charbons, de pierres calcaires et de céramique. 8 Limon argilo-sableux gris clair, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de charbons centimétriques. 9 Limon argilo-sableux gris moyen à foncé, compact, homogène. Inclusions de charbons millimétriques et centimétriques. Présence de céramique, de fer, de faune, de nodules d Substrat: Limon argileux orangé, Loess carbonaté	90/136 cm	115 cm	50%	présent	Moyen Âge / fin Xe - Xle	

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
035 = 020 = 022	14	2	Fossé-limite ?	Fossé orienté est/ouest, profil en cuvette. Comblement: Limon sableux argileux compact gris beige très légèrement moucheté de calcaire blanc, rares charbons millimétriques. Fossé bordier de la voie 036? Substrat: Limon argileux orangé	60cm		26 cm	10%	absent	Moderne
036 = 026 = 021 = 023	14	2	Voirie	Voirie orientée est/ouest.		15 m	74cm	10%	présent	Moyen Âge / Moderne
037	14	2	Fossé bordier ?	Fossé à profil en cuvette, fond irrégulier. Comblement: Limon argileux brun moyen à foncé homogène compacte, légèrement moucheté de calcaire blanc, très rares inclusions de charbons millimétriques. Fossé antérieur à la voirie 036, il est recoupé par fo 038. Substrat: Limon argileux orangé	62cm		42cm	10%	présent	Moyen Âge / XIVe
038			Annulée							
039			Annulée							
040 = 015 = 027	14	2	Fossé-limite ?	Fossé orienté est/ouest, profil en cuvette et bords irréguliers. Comblement: Limon argileux gris moyen homogène compact, léger mouchetage de calcaire blanc, très rares pierres calcaires blanches décimétriques, quelques indices de terre cuite et charbons millimétriques. Probablement antérieur à la voirie 036. Substrat: Limon argileux orangé.	155		85	10%	présent	Moyen Âge / XIVe
041	16	3	Fossé	Fossé orienté est/ouest, profil en cuvette. Complements: 1Limon sablo-argileux brun foncé assez meuble, hétérogène.Nombreuses poches sableuses beiges, micro-charbon, céramique, bioturbations.Litage dans le fond de l'US. 2 Limon sablo-argileux brun moyen à orangé, plus compact/hétérogène, quelques poches sableuses beige, manganèse. Substrat: Limon argileux orangé	120cm		50cm	10%	présent	Indéterminé

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
042	16	3	Fossé	<p>Fossé orienté nord-ouest/sud-est, profil en cuvette fond irrégulier. Arrasé?</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux meuble et hétérogène gris clair à orangé. Nombreuses poches argileuses orangées et sableuses beiges (hydrophie). Quelques inclusions charbonneuses. Présence de matériel archéologique.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé.</p>	44cm	10cm	10%	10cm	présent	Moyen Âge / haut Moyen Âge ?
043	15	3	Fosse	<p>Concentration de faune (cheval) perçue lors du décapage de la tranchée (coupe est), limites de faune peu claires (liée à la décomposition du cheval?). □</p> <p>Complements: (de 9 à 12) 9 Limon sablo-argileux beige-brun clair et orangé, meuble et hétérogène, bioturbations, poches sableuses beiges, manganèse, faune. 10 limon sableux beige gris, meuble, hétérogène, nombreuses poches sableuses beiges, bioturbations, faune. 11 Limon sableux beige à gris clair, meuble hétérogène, charbon, poches sableuses, terre cuite, faune (niveau de lessivage, stagnation d'eau?). 12 Limon sableux beige gris très clair, meuble, hétérogène, charbon, poches sableuses, bioturbations, céramique (niveau de stagnation d'eau?). □</p> <p>Encaissant: colluvions: (de 4 à 7): 4 Limon sableux brun moyen à foncé, meuble, assez hétérogène. Inclusions de terre cuite, microcharbon, poches sableuses. 5 Limon très sableux brun moyen à foncé, meuble et hétérogène. Nombreuses poches sableuses beiges, charbon, terre cuite (niveau de sol?). 6 Limon sablo-argileux brun à orangé, plus compact, hétérogène, nombreuses poches sableuses, ma</p>	66cm	82cm	50%	82cm	présent	Indéterminé
044	14	2	Fossé bordier ?	<p>Fossé orienté est/ouest, profil en cuvette.</p> <p>Comblement: Limon argilo sableux gris clair, compact, hétérogène avec quelques poches de limon argileux orangé très légèrement moucheté de calcaire blanc. Rares terre cuite et charbons millimétriques. Fossé bordier contemporain de la voirie 036?</p> <p>Encaissant: us 14-15: Limon sablo-argileux brun à gris clair et limon pierres calcaires blanches dont certaines chauffées./ Substrat: Limon argileux orangé.</p>	45cm	36cm	50%	36cm	absent	Moderne

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Laig.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
045	16	3	Trou de poteau	<p>Trou de poteau aux bords droits et fond en cuvette. Présence d'un avant trou.</p> <p>Complements: 1 Limon argilo-sableux gris moyen à foncé, homogène, inclusions de charbon millimétriques, céramique, faune et métal. 2 Limon argilo-sableux brun gris moyen moucheté de poches sableuses blanches et quelques poches de limon argileux orangé, inclusions de craie et de charbons millimétriques épars.</p>	72cm	68cm	38cm	50%	présent	Moyen Âge / XIe
046	16	3	Fosse	<p>Fosse de plan circulaire.</p> <p>Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun moyen compact assez hétérogène, inclusions de craie, charbon.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	158 cm	102 cm		non	absent	Moyen Âge / XIe
047	15	3	Fossé	<p>Fossé orienté nord/sud, profil en cuvette et bords évasés. Recoupe le Trou de poteau 051,</p> <p>Complements: 1 Limon argilo-sableux brun-gris homogène compact, moucheté de limon sableux blanc, quelques inclusions de charbons millimétriques, céramique et faune. 2 Limon argilo-sableux brun gris très compact avec quelques inclusions de charbons millimétriques, présences de poches sableuses probablement en lien avec de la stagnation d'eau en partie supérieure de l'us.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	56cm	24cm		50%	présent	Moyen Âge / Xe - XIe
048	16	19	Fosse	<p>Fosse double (2 structures?)</p> <p>Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun moyen à foncé, compact, hétérogène, nombreuses poches argileuses orangées.</p> <p>Présence de grès, de charbon, de terre cuite, de céramique surtout dans la partie centrale.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	137	78		non	présent	Moyen Âge / XIe - XIIe
049	16	3	Trou de poteau	<p>Trou de poteau ou Fosse de plan circulaire, profil en cuvette, bords évasés à droits et fond plat.</p> <p>Complements: 1 Limon argilo-sableux brun gris moyen homogène et compact, quelques taches sableuses beiges et quelques charbons millimétriques, céramique et faune. 2 Limon argilo-sableux brun gris moyen très compact avec de grandes tâches sableuses beige, quelques charbons millimétriques, terre cuite. Quelques pierres décimétriques calcaires.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	64cm	66cm	30cm	50%	présent	Moyen Âge / XIIIe

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
050	16	3	Fosse	<p>Fosse polylobée de plan irrégulier, profil en cuvette, aux bords éparés et droits et au fond relativement plat.</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux brun foncé assez meuble, très hétérogène, nombreuses poches argileuses orangées et sableuses beiges, charbons centimétriques et terre cuite. Plusieurs pierres calcaires décimétriques.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	117cm	101cm	22cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle
051	16	3	Trou de poteau	<p>Trou de poteau de plan circulaire et bord droit (partie est en sape) et au fond plat. Est recoupé par le Fossé 047.</p> <p>Comblements: 1Limon argilo-sableux brun gris compact hétérogène avec quelques poches sableuses blanches, nombreuses inclusions éparées de charbons millimétriques et centimétriques. 2 Limon très charbonneux, noir et compact; Prélèvement pour tamisage 004. 3 Limon sablo-argileux gris homogène, quelques charbons millimétriques et décimétriques éparés. quelques terre cuite et faune.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	84 cm	80 cm	53 cm	50%	absent	Moyen Âge / Xle
052	16	3	Fossé	<p>Fossé orienté nord/sud, profil en cuvette.</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux gris, compact et homogène, léger mouchetage blanc sableux, quelques inclusions de charbon millimétrique, aucun mobilier.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	54 cm	10 cm	10 cm	10%	absent	Moyen Âge / Xle
053	12	2	Trou de poteau	<p>Trou de poteau de plan circulaire, profil en cuvette.</p> <p>Comblement: 1 Limon argilo-sableux gris brun moyen compact et hétérogène, quelques inclusions millimétriques charbonneuses. 2 Limon argilo-sableux gris brun moyen compact et hétérogène, quelques inclusions millimétriques charbonneuses mélangé à du limon argileux orangé, bioturbation.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	30 cm	10 cm	10 cm	50%	absent	Moyen Âge / Xle
054	16	3	Fosse	<p>Fosse de plan sub circulaire.</p> <p>Comblement de surface: Limon argilo-sableux brun foncé, meuble; hétérogène, nombreuses poches argileuses orangées, bioturbations, présence de charbons et de terre suite.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	74 cm	58 cm		non	absent	Moyen Âge / Xle

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution	
055	16	3	Fosse	Fosse de plan circulaire. Recoupe probablement st 056. Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun foncé, meuble et hétérogène, poches argileuses orangées, très nombreuses inclusions de charbons et de terre cuite. Substrat: Limon argileux orangé	110 cm	96 cm			non	absent	Moyen Âge / Xle
056	16	3	Fosse	Fosse polylobée au plan irrégulier. Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun foncé, meuble et hétérogène, nombreuses poches argileuses orangées, charbon et terre cuite. Substrat: Limon argileux orangé	117 cm	78 cm			non	absent	Moyen Âge / Xle
057	16	3	Trou de poteau	Trou de poteau et Fosse de creusement de plan circulaire, de profil tronconique inversé, bords droits et fond plat. Profil en cuvette du négatif du poteau. Comblements: 1 Limon argilo-sableux brun gris moyen homogène compact, quelques tâches beiges sableuses, quelques inclusions de charbon millimétriques éparsses et terre cuite. 2 Limon argilo-sableux brun gris compact hétérogène avec des poches de limon argileux orangé et quelques charbons millimétriques éparsses, et terre cuite. Bioturbations. Substrat: Limon argileux orangé.	75 cm	66 cm	45 cm	45 cm	50%	absent	Moyen Âge / Xle

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
058	16	3	Silo	<p>Silo de plan circulaire, de profil tronconique à fond plat.</p> <p>1 Limon sablo-argileux gris foncé, hétérogène, peu compact 2 Limon sablo-argileux gris moyen à clair, hétérogène, peu compact. Inclusions de terre rubéfiée et de charbons 3 Limon sablo-argileux gris clair à moyen, hétérogène, peu compact. Faibles inclusions charbonneuses 4 Limon sablo-argileux gris à clair, hétérogène, peu compact. Faibles inclusions charbonneuses 5 Limon sablo-argileux gris clair, homogène, peu compact 6 Limon sablo-argileux gris clair à foncé, hétérogène, peu compact. Inclusions de charbons 7 Limon sablo-argileux gris foncé à moyen, hétérogène, peu compact. Inclusions de terre rubéfiée et de charbons 8 Limon sablo-argileux gris foncé moucheté de blanc, hétérogène, peu compact 9 Limon sablo-argileux gris moyen, homogène, peu compact 10 Limon sablo-argileux gris foncé, hétérogène, peu compact 11 Limon sablo-argileux orangé, homogène, peu compact 12 Limon sablo-argileux gris foncé, homogène, peu compact 13 Limon sablo-argileux gris clair, moucheté noir, hétérogène, peu compact 14 Limon sablo-argileux gris clair, homogène, sablo-argileux gris moyen à clair, hétérogène peu compact. Fortes inclusions charbonneuses 16 Limon sablo-argileux noir, homogène peu compact 17 Limon sablo-argileux gris foncé à clair hétérogène peu compact 18 Limon sablo-argileux brun-gris moyen, hétérogène peu compact 19 Limon argilo-sableux orangé mêlé de limon sablo-argileux gris moyen, hétérogène, compact 20 Limon sablo-argileux gris clair, homogène, peu compact. Inclusions de terre rubéfiée 21 Limon sablo-argileux noir, homogène, peu compact 22 Limon sablo-argileux brun-orangé mêlé de gris moyen, hétérogène, peu compact 23 Limon sablo-argileux gris moyen, homogène, peu compact. Fortes inclusions de terre rubéfiée et de charbons 24 Limon argilo-sableux orangé moyen, homogène, peu compact 25 Limon argilo-sableux orangé mêlé de limon sablo-argileux gris moyen, hétérogène peu compact 26 Limon sablo-argileux gris clair à moyen, moucheté de gris foncé, hétérogène, peu compact 27 Idem 26 + mêlé de brun orangé 28 Limon sablo-argileux gris moyen, homogène, peu compact. Très fortes inclusions de terre rubéfiée et de charbons 29 Limon sablo-argileux orangé, homogène, peu compact. Inclusions de blocs de grès et de calcaire et de grès centimétriques 30 Couche charbonneuse, meuble, avec inclusions de petites pierres moyennes, hétérogène, peu compact. 31 Limon sablo-argileux gris moyen, hétérogène, peu compact.</p>	50 cm	146 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle	

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution	
059	16	3	Trou de poteau	<p>Trou de poteau de plan circulaire, profil en cuvette, bords droits à évasé, fond plat.</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux brun gris, meuble à compact (fond), quelques charbons millimétriques et terre cuite éparse, quelques rares pierres calcaires, quelques tâches blanches et sableuses et de limon argileux orangé. Présence de céramique.</p>	68 cm	64 cm	32 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle	
060	16	3	Trou de poteau	<p>Trou de poteau de plan ovalaire et profil en cuvette évasée.</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux brun gris clair, homogène compact, rares tâches blanches sableuses, quelques charbons millimétriques. Chablis?</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	70 cm	61 cm	10 cm	50%	absent	Moyen Âge / Xle	
061	16	3	Fosse?	<p>Fosse ovalaire, peut-être deux structures (l'une circulaire, l'autre ovalaire)</p> <p>Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun moyen, poches sableuses, charbon et terre cuite.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé.</p>	183 cm				non	absent	Moyen Âge / Xle
062	17	3	Trou de poteau	<p>Trou de poteau de plan ovalaire, profil en cuvette. Arrasé? □</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux brun gris moyen, quelques inclusions de charbons millimétriques éparse.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	45 cm	34 cm	7 cm	50%	absent	absent	Moyen Âge / Xle
063	17	3	Fosse	<p>Fosse (une partie hors tranchée)</p> <p>Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun moyen hétérogène, poches sableuses, présence de terre cuite et de charbon.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	96 cm				non	absent	Moyen Âge / Xle
064	17	3	Fosse ou Trou de poteau	<p>Fosse ou Trou de poteau de plan ovalaire très arasé. □</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux brun gris, quelques inclusions de charbons millimétriques et de terre cuite. Présence de métal. □</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	81 cm	58 cm	3 cm	50%	absent	absent	Moyen Âge / Xle
065	17	3	Fosse	<p>Fosse (une partie hors tranchée)</p> <p>Comblement en surface: Limon argileux orangé brun moyen à foncé, présence de terre cuite, de charbon, de craie et de céramique.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	145 cm				non	absent	Moyen Âge / Xle

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
066	17	3	Fosse	Fosse de plan circulaire arasée. Comblement: Limon argilo-sableux brun gris moyen avec du charbon millimétrique épars, beaucoup de terre cuite, de la craie et de la céramique. Substrat: Limon argileux orangé	56 cm	48 cm	4 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle
067	17	3	Fosse	Fosse (une partie hors emprise tranchée) Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun moyen hétérogène, bloc de calcaire et charbon Substrat: Limon argileux orangé	200 cm	100 cm		non	absent	Indéterminé
068	17	3	Fosse	Fosse ou marnière subcirculaire ? Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun clair à orangé, nombreuses poches sableuses, blocs de craie, terre cuite et céramique. Substrat: Limon argileux orangé.	246 cm	250 cm		non	présent	Indéterminé
069	17	3	Fosse	Fosse subcirculaire. Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun moyen, nombreuses poches sableuses. Substrat: Limon argileux orangé	110 cm	106 cm		non	absent	Indéterminé
070				Annulée = colluvion						

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à	Mobilier	Attribution
071	17-18-19	3	Fossé	<p>Fossé orienté est/ouest, profil en "V"</p> <p>Trois sondages: Sondage 1 (Tranchée 17): Largeur max: 180 cm; profondeur max: 106 cm. US 3 et 4: 3 Limon argilo-sableux brun moyen à orangé, assez compact et hétérogène, nombreuses poches sableuses, présence de blocs de lithique, de silex taillés, de scories et de parois de four, faune. 4 Limon sablo-argileux brun clair à beige orangé, plus compact, présence de manganèse.</p> <p>Sondage 2 (Tranchée 17-18): Largeur max: 170 cm, Profondeur max: 94 cm. Us 2 à 4: 2 Limon argilo-sableux brun clair à beige, compact et hétérogène. Quelques petites poches sableuses beiges, bioturbations. Présence de lithique, céramique, faune, fragment de bracelet en schiste. Très nombreuses pierres calcaires brûlées (blocs), charbons. 3 Limon argilo-sableux brun clair à moyen, moins compact, hétérogène. Très nombreuses poches sableuses beiges, manganèse.</p> <p>4 Limon argilo-sableux brun moyen moins compact, hétérogène. Quelques poches sableuses, manganèse.</p> <p>Sondage 3: Largeur max: 56 cm, profondeur max: 56 cm. Us 2 à 4-2 Limon argilo-sableux brun moyen à orangé, compact, hétérogène, poches sableuses beiges, charbon. 3 Limon argilo-sableux moyen à orangé, compact, très hétérogène.</p> <p>Très nombreuses poches sableuses beiges, oxydes ferrugineuses.</p> <p>4 Limon sablo-argileux moins compact, hétérogène, quelques poches sableuses.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé compact (BT) et Limon sableux beige, meuble, homogène, racines minéralisées (Loess).</p>	135 cm	85 cm	10%	présent	Protohistoire / La Tène D		
072	14	2	Fossé bordier	<p>Fossé orienté est/ouest de profil en cuvette étroite.</p> <p>Comblement: 1 Limon argilo-sableux brun clair homogène, et compact. Mouchetage de calcaire blanc. 2 Limon sablo-argileux orangé clair, homogène et très compact.</p>	100 cm	50 cm	10%	absent	Moderne ?		
073	17	3	Annulée = colluvion								
074			Annulée								
075	18	3	Annulée								

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution	
076	19	3	Chablis?	Chablis de plan irrégulier. Comblement de surface: Limon sablo-argileux beige à brun clair très sableux (concentration beige crème), hétérogène, compact, quelques indices de manganèse. Substrat: Limon argileux orangé à beige	190 cm	98 cm			non	absent	Contemporain ?
077	19	3	Chablis?	Chablis Comblement de surface: Limon sablo-argileux beige à brun clair très sableux (concentration beige crème), hétérogène, compact, quelques indices de manganèse. Présence de blocs calcaires. Substrat: Limon argileux orangé à beige			163 cm		non	absent	Indéterminé
078	15	3	Fosse à bœuf complet	Fosse (limites non perçues) dans les colluvions. Comblement: bœuf entier, limon sableux gris à beige meuble, hétérogène, présence de métal, de céramique et de verre. Encaissant: colluvions: limon sableux gris à beige meuble, hétérogène.					100%	présent	Indéterminé
079	21	3	Fossé	Fossé orienté est/ouest. Comblement: Limon argileux orangé compact, hétérogène. Inclusions de poches sableuses beiges, manganèse. Présence de blocs de calcaires. Substrat: Limon argileux orangé compact.		100 cm		20 cm	10%	absent	Indéterminé
080	21	3	Fossé	Fossé orienté est/ouest. Comblement: Limon argilo-sableux brun clair/beige, compact, hétérogène, inclusions de poches sableuses (fond us), manganèse, blocs de craie Substrat: Limon argileux orangé compact		250 cm		20 cm	10%	absent	Indéterminé
081	21	3	Fossé parcellaire ?	Fossé orienté est/ouest. Comblement en surface : Limon argilo-sableux beige clair, compact. Substrat: Loess brun beige.		120 cm			non	absent	Indéterminé
082	21	3	Fossé parcellaire ?	Fossé orienté est/ouest. Comblement de surface: Limon argilo-sableux beige clair moucheté beige. Substrat: Loess brun à beige		100 cm			non	absent	Indéterminé
083	14	2	Fossé bordier	Fossé à profil en cuvette désymétrique. Comblement: Limon sablo-argileux brun clair homogène et compact. Substrat: Limon argileux orangé.		100 cm		30 cm	10%	absent	Moyen Âge / XIVe
084	23	3	Fossé	Fossé orienté nord/sud. Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun-beige clair compact. Substrat: Limon argileux orangé.		54 cm			non	absent	Indéterminé

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
085	20	3	Fossé	<p>Fossé orienté nord/sud légèrement courbe, au profil en cuvette. Fonctionne avec Fo 071 (enclos?).</p> <p>Comblement: 1 Limon argilo-sableux brun moyen à foncé assez meuble et hétérogène, nombreuses poches sableuses longitudinales (bioturbations), quelques micro-charbons. Faune. 2 Limon argilo-sableux brun clair plus compact et hétérogène, nombreuses poches sableuses beiges, quelques micro-charbons, présence de manganèse. 3 Limon argilo-sableux brun moyen à orangé, compact et assez homogène, rares poches sableuses, présence de manganèse et de blocs de craie.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé.</p>	entre 90 et 160 cm	67 cm	10%	présent	Protohistoire / La Tène D ?	
086	9	2	Fossé bordier ?	<p>Fossé orienté est/ouest, profil en cuvette dissymétrique.</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux gris moyen à clair, compact et hétérogène, quelques rares inclusions de charbons millimétriques.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	86 cm	24 cm	10%	absent	Moyen Âge / XIVe ?	
087	9	2	Trou de poteau	<p>Trou de poteau sub circulaire et profil en cuvette.</p> <p>Comblement: Limon brun moyen assez meuble, hétérogène, nombreuses bioturbations, présence de poches argileuses orangées, inclusions de charbon, de terre cuite et de céramique</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé.</p>	50 cm	18 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle	
088	9-10	2	Trou de poteau	<p>Trou de poteau ovalaire, profil en cuvette.</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux brun gris moyen, compact et hétérogène, quelques inclusions charbonneuses et de terre cuite.</p> <p>Substrat: Limon argilo-sableux orangé</p>	60 cm	52 cm	14 cm	50%	absent	Moyen Âge / Xle
089	9-10	2	Trou de poteau	<p>Trou de poteau ovalaire, profil en cuvette.</p> <p>Comblement: Limon argilo-sableux brun gris moyen, compact, hétérogène. Quelques inclusions charbonneuses et de cailloutis calcaires, présence de faune.</p> <p>Substrat: Limon argilo-sableux orangé</p>	64 cm	48 cm	14 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
090	9	2	Trou de poteau	Trou de poteau de plan circulaire, bords droits et fond plat. Recoupe FS 033 (avant trou?). Comblement: Limon argilo-sableux brun moyen à orangé, très hétérogène, assez meuble, Nombreuses poches d'argile orangée, inclusions de terre cuite, de charbon de bois et de céramique. Substrat: Limon argileux orangé	70 cm	59 cm	7 cm	50%	présent	Moyen Âge / Xle
091	16	3	Trou de poteau	Trou de poteau circulaire et en cuvette dissymétrique. Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun gris moucheté de beige et d'argile orangée, quelques charbons centimétriques éparses. Substrat: Limon argileux orangé.	43 cm	17 cm	50%	absent		Moyen Âge / Xle
092	16	3	Trou de poteau?	Possible Trou de poteau de plan ovalaire. (limite de décapage de la tranchée) Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun gris moucheté blanc sableux et d'argile orangée, rares inclusions de charbons et de terre cuite. Substrat: Limon argileux orangé.	52 cm			non	absent	Moyen Âge / Xle
093	16	3	Trou de poteau?	Possible Trou de poteau de plan ovalaire. (limite de décapage de la tranchée) Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun gris moucheté de poches plus sableuses blanches et de quelques traces d'argile orangée et de charbons millimétriques. Substrat: Limon argileux orangé.	40 cm			non	absent	Moyen Âge / Xle
094	16	3	Trou de poteau?	Possible Trou de poteau de plan ovalaire. (en limite de décapage de la tranchée, niveau d'apparition plus haut que les autres structures). Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun gris clair moucheté de blanc sableux, quelques inclusions de charbons de bois millimétriques et centimétriques. Substrat: Limon argileux orangé.	52 cm			non	absent	Moyen Âge / Xle
095	17	3	Fosse ?	Limites sous emprise Comblement en surface: Limon argilo-sableux brun moyen, nombreuses poches sableuses. Substrat: Limon argileux orangé				non	absent	Indéterminé
096	19	3	Fosse détritique	Fosse contemporaine avec des roues de vélo, un pot à lait, un bidon d'huile,...				50%	présent	contemporain

Inventaire des structures

n° ST	n° TR	Zone	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Traité à Mobilier	Attribution
097	9	2	Fosse	<p>Fosse ovulaire, profil en cuvette.</p> <p>1- Limon argilo-sableux brun moyen à gris, assez meuble. Nombreuses inclusions de charbons millimétriques et de terre rubéfiée. 2-Limon argilo-sableux brun moyen à gris, assez meuble, hétérogène. Nombreuses inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée pluricentimétrique.</p> <p>Substrat: Limon argileux orangé</p>	62 cm	52 cm	12 cm	50%	absent	Moyen Âge / Xle

Annexe 3

Inventaire du mobilier

Artefacts

Roissy-en-France ZAC SUD - Inventaire du mobilier : artefacts										
Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
ceramique	1	HS		niveau brun sur calcaire à environ 90 cm	Indetermine	9		31.55	1	1
ceramique	6	Log 3			Indetermine	1		3.2	1	2
ceramique	9	004	pâte fine, XIe siècle / XIIe siècle		Epoque medievale	1		7.8	1	12
ceramique	9	005	pâte sableuse fine, lèvres en bandeau et fragment de récipient chamotté. XIe	entre 0 et 40 cm	Epoque medievale	15	1	73.6	1	13
ceramique	9	005	XIe siècle	entre 70 et 90 cm	Epoque medievale	4		14.55	1	14
ceramique	9	005	XIe siècle	à 1m	Epoque medievale	1		1.0	1	15
ceramique	9	005	XIe siècle + 1 tesson plus ancien (pâte granuleuse)	entre 110 et 120 cm	Epoque medievale	6	1	34.95	1	16
ceramique	9	005	seconde moitié du XIe siècle. Deux pots	à 150 cm (fond)	Epoque medievale	59	1	551.4	1	17
ceramique	9	008	XIe siècle (peinture) + 1 fond plus ancien		Epoque medievale	1	1	49.0	1	18
ceramique	9	029	Pâte orangée sableuse (prod. de Dourdan ?) datée de la fin du XIe siècle + 1 tesson carolingien		Epoque medievale	16		49.85	1	29

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
ceramique	9	030	Cruche à décor peint XIe siècle		Epoque medievale	2		29.95	1	30
ceramique	9	031	XIe siècle		Epoque medievale	1		7.95	1	31
ceramique	9	032	XIe siècle		Epoque medievale	2		2.7	1	32
ceramique	9	033	XIe siècle		Epoque medievale	1		255.0	1	33
ceramique	9-10	034	XIe siècle	entre 0 et 15 cm, au dessus de la sole	Epoque medievale	4		8.95	1	34
ceramique	9-10	034	XIe siècle	sous les fragments de sole	Epoque medievale	2		7.0	1	35
ceramique	9-10	034	1 bord en bandeau, milieu du XIe siècle	à 30 cm (couche noire)	Epoque medievale	3	1	92.05	1	36
ceramique	9-10	034	fin Xe siècle / XIe siècle	entre 40 et 60 cm	Epoque medievale	1	1	29.0	1	37
ceramique	9-10	034	céramique peinte seconde moitié du XIe siècle	entre 60 et 80 cm	Epoque medievale	4		17.15	1	38
ceramique	9-10	034	Cruche à bec tubulaire de la seconde moitié du XIe siècle à pâte granuleuse peinte	entre 1m et 1,20m	Epoque medievale	36	3	228.9	1	39
ceramique	9	087	XIe siècle		Epoque medievale	1		7.05	1	65

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
ceramique	9	090			Indetermine	2		9.15	1	66
ceramique	10	016	céramique fine, Xe siècle / XIe siècle		Epoque medievale	1		9.45	1	19
ceramique	10	016	XIe siècle	à 10 cm	Epoque medievale	1		2.1	1	20
ceramique	10	016		à 10 cm	Epoque medievale	1		0.4	1	21
ceramique	10	016	XIe siècle	à 55 cm	Epoque medievale	1	1	11.75	1	22
ceramique	10	019			Epoque contemporaine	8		43.05	1	67
ceramique	12	HS		à 70 cm	Protohistoire	1		2.25	1	3
ceramique	12	024	1 bord en proto-bandeau (pâte de Lassy ?). Seconde moitié du Xe siècle / début XIe siècle	1/2 est	Epoque medievale	16	1	67.6	1	23
ceramique	12	025	fin Xe siècle / début XIe siècle	1/2 est	Epoque medievale	8	1	34.25	1	24
ceramique	12	028	XIe siècle / XIe siècle	entre 0 et 20 cm	Epoque medievale	2		7.85	1	25
ceramique	12	028	Seconde moitié du XIe siècle	à 35 cm	Epoque medievale	3		16.05	1	26

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
ceramique	12	028	céramique peinte. Cruche à bec tubulaire à pâte fine sableuse beige. Seconde moitié du XIe siècle (recolle avec le fond M18 ?)	à 50 cm	Epoque medievale	2	1	63.35	1	27
ceramique	12	028	Fond de cruche à décor peint. XIe siècle	à 70 cm	Epoque medievale		1	454.3	1	28
ceramique	14	036	médiéval ?	entre 20 et 40 cm	Indetermine	2		2.3	1	40
ceramique	15	HS		entre 1m et 1,30m	Epoque medievale	20	6	118.05	1	4
ceramique	15	Log 9		à 2 m	Protohistoire	10		72.1	1	5
ceramique	15	043	NPR ?	dans colluvions	Indetermine	1		1.65	1	44
ceramique	15	078	Mélange : fond de bouteille et tessons modernes + tesson du HMA + tesson médiéval		Indetermine	16	2	80.7	1	63
ceramique	16	HS	VIe siècle / Xe siècle	à 60 cm	Epoque medievale	1		3.65	1	6
ceramique	16	HS	XIe siècle ?	à 80 cm	Epoque medievale			7.25	1	7
ceramique	16	041	Mélange : 1 fond à pâte sombre lissé, 1 bord antique et 1 petite cruche du XIIe siècle	surface	Indetermine	7	3	89.8	1	41
ceramique	16	042	Mélange : fond XIe siècle / XIIIe siècle et tessons HMA	surface	Epoque medievale	2		6.4	1	42

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
ceramique	16	042	HMA et 2 indét.		Epoque medievale	8		17.0	1	43
c�ramique	16	045	XIe si�cle		Epoque medievale	6		10.05	1	45
ceramique	16	046	M�lange : 1 tesson HMA + 1 tesson moderne		Epoque medievale	2		3.6	1	48
ceramique	16	047	Bord de cruche ou bouteille � d�cor peint en aplat orang� du XIe si�cle + 1 tesson HMA (Xe si�cle)	d�capage	Epoque medievale	4	1	25.5	1	46
ceramique	16	047	Xe si�cle / XIe si�cle		Epoque medievale	2		12.45	1	47
ceramique	16	048	1 fond XIe si�cle / XIIe si�cle	surface	Epoque medievale		1	7.15	1	49
ceramique	16	049	c�ramique gla�ur�e homog�ne XIIIe si�cle		Epoque medievale	3		6.3	1	50
ceramique	16	050	XIe si�cle		Epoque medievale	8	1	33.2	1	51
ceramique	16	051	XIe si�cle, tessons br�l�s	entre 23 et 40 cm	Epoque medievale	4		8.55	1	53
ceramique	16	051			Indetermine	1		3.4	1	68
ceramique	16	058	1 tesson de c�ramique peinte du XIe si�cle + 1 tesson HMA	Entre 130 et 140 cm	Epoque medievale	5		19.35	1	52

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
ceramique	18	HS			Indetermine	2		0.55	1	59
ceramique	18	071	1 fond, 1 bord de pot caréné, 1 bord de vase à provision à pâte chamottée		Protohistoire	33	6	517.45	1	58
ceramique	20	085	XIe siècle + fond carolingien		Indetermine	7	1	63.5	1	64
metal		LOG 12	Indéterminé	à 90 cm	Indetermine			32.2	2	73
metal	9	005	plaque en fer (peinture ou serrurerie ?)	à 1m	Epoque medievale			104.7	2	74
metal	9-10	034	1 clou de fer à cheval	sous les fragments de sole	Epoque medievale	1		7.75	2	76
metal	9-10	034	fragments de lame de couteau	entre 60 et 80 cm	Epoque medievale			22.5	2	79
metal	9-10	034	Indéterminé	couche noire, 30 cm	Epoque medievale			22.25	2	80
metal	11	021	2 fers à chevaux, 2 clavettes de chariots, 4 indéterminés		Indetermine			888.85	2	75
metal	12	023	Monnaie : denier tournois de LOUIS XIII (14/05/1610- 14/05/1643)		Temps modernes	1	1	1.39	2	69
metal	12	023	1 fragment de fer d'équidé à crampon et multiples indéterminés		Indetermine			209.45	2	77

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
metal	13	026	Indéterminé		Indéterminé	1		12.1	2	78
metal	14	035	concrétion indéterminée	fossé nord, 1 m	Indéterminé			60.15	2	81
metal	14	036	1 fer à cheval, une grosse clavette, 1 peinture de porte		Temps modernes			671.05	2	82
metal	14	036	1 fer à cheval et 4 indéterminés	entre 20 et 40 cm. = Fo 037	Indéterminé			530.05	2	83
metal	14	036	une agrafe à bois ?	entre 40 et 60 cm	Indéterminé			106.65	2	84
metal	15	HS	Indéterminé	colluions entre 1 m et 1 m30	Indéterminé			30.55	2	70
metal	15	043	1 fer à cheval		Indéterminé			634.5	2	86
metal	15	078	Indéterminé		Indéterminé			27.3	2	88
metal	16	042	Indéterminé		Indéterminé			8.85	2	85
metal	16	045	1 clou		Epoque medievale	1		5.4	2	87
metal	17	HS	Indéterminé	colluions (ex:Fo 073)	Indéterminé			0.95	2	71

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
terre cuite	9	031			Indetermine			1.3	8	162
terre cuite	9	032			Indetermine			31.8	8	163
terre cuite	10	016		à 30 cm	Indetermine			13.55	8	161
terre cuite	16	041		à 90 cm depuis la surface	Indetermine			70.1	8	164
terre cuite	16	051		issu du tamissage du prélèvement 4, maille 2 mm, entre 23 et 40 cm	Indetermine			8.7	8	165
terre cuite	16	058		issu du tamissage du prélèvement 3, maille 2 mm, entre 130 et 140 cm	Indetermine			32.65	8	166
terre cuite	17	065	TR?		Indetermine			16.3	8	167
TCA	9	005		entre 0 et 20cm	Epoque medievale			174.05	9	170
TCA	16	HS		à 80 cm	Indetermine			14.4	9	168
TCA	16	047		décapage	Indetermine			66.65	9	171
TCA	17	HS		ex Fo 073= colluvions	Indetermine			23.85	9	169

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
TCA	17	HS		dans colluvions à 1,30 m	Indetermine			48.2	9	173
TCA	17	068			Indetermine			37.4	9	172
verre	10	019			Epoque contemporaine	2		9.4	10	174
plastique	10	019	emballage sucette Pierrot Gourmand		Epoque contemporaine			0.35	10	175
Lithique	9	005	fragment de grès présentant 2 faces, l'une avec une surface naturelle portant une usure indéterminée, l'autre face portant une surface polie et ocrée. L'objet a été mis en forme par des enlèvements sur la circonférence.	plus de 5kg	Epoque medievale				12	181
Lithique		sd profond	1 plaquette en silex translucide (gîte de matière première secondaire ?), 1 éclat rebroussé à dos cortical avec un talon facetté incliné, percussion directe à la pierre dure (silex roulé).	à 60 cm	Indetermine			142.95	13	182
Lithique		sd profond	un fragment apical de hache polie en silex secondaire	à 80 cm	Neolithique	1		22.25	13	183
Lithique		sd profond	1 fragment de silex brûlé (débris), 1 éclat cortical de silex de type calcédoine avec nervures fraîches, 1 micro éclat en silex tertiaire (tranchant frais), 1 grattoir (talon incliné, percussion directe à la pierre dure)	entre 1m et 1,20m	Neolithique	4		28.9	13	184

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
Lithique		sd profond	un fragment de silex brûlé	à 1,10m	Indetermine	1		48.4	13	185
Lithique		sd profond	un fragment de roche naturelle	à jeter !	Indetermine	2		436.85	13	186
Lithique		sd profond	2 débris de silex relativement frais	à 1,40m	Indetermine			1.2	13	187
Lithique	13	HS	1 fragment distal de silex patiné blanc; éclat sub-triangulaire avec négatifs d'enlèvements convergents	décapage	Neolithique	1		0.9	13	188
Lithique	15	078	2 fragments de plaquette en silex dont 1 retouche en racloir (?)		Neolithique			39.1	13	197
Lithique	16	Log 10	1 fragment de plaquette de silex translucide patiné et retouché. retouche en forme d'encoches. Présente sur une face des enlèvements centripètes non envahissants.	à 1,20m	Neolithique	1		93.3	13	189
Lithique	16	041	un fragment de plaquette en silex et un éclat cortical avec talon lissé incliné. Percussion directe à la pierre dure. Traces de retouches sur la partie distale et latérale.		Indetermine			67.55	13	190
Lithique	16	051	1 micro éclat de silex	issu du prélèvement 4 tamisé. entre 23 et 40 cm	Indetermine	1		0.65	13	191
Lithique	17	HS	1 fragment de plaquette de silex avec traces de rouilles.	dans colluvions à 1,30 m	Indetermine			7.35	13	196
Lithique	17	070	Partie distale d'un éclat de silex translucide (secondaire) sub-triangulaire avec négatif denlèvements convergents.		Indetermine	1		2.1	13	192

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
Lithique	17-18	071	1 fragment de plaquette de silex mâchurée et 1 éclat de plein débitage avec un talon punctiforme et fracture de type ciret. Percussion directe à la pierre dure et enlèvements convergents. Patine blanche, trace de rouille et tranchant frais.		Indetermine			71.7	13	193
Lithique	17-18	071	un casson en silex secondaire (tranchant assez frais)	à 60 cm	Indetermine	1		1.55	13	194
Lithique	17	071	un fragment de plaquette en silex avec traces de rouille.	à 1,20m	Indetermine			12.45	13	195
Lithique	20	085	un éclat en silex secondaire de plein débitage qui a légèrement rebroussé. Percussion directe à la pierre dure et talon abrasé.		Indetermine			14.7	13	198
Schiste	17-18	071	un fragment de bracelet en schiste, section plane, de part et d'autre ébauche de perforation		Neolithique	1		5.75	14	199

Annexe 4

Inventaire du mobilier

Ecofacts

Roissy-en-France ZAC SUD - Inventaire du mobilier : ecofacts

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
os animal	9	004	Indéterminé	partie ouest	Indéterminé			2.0	4	96
os animal	9	005	1 molaire inférieure de cheval	entre 0 et 40cm	Epoque medievale			32.2	4	97
os animal	9	005	1 fragment de mandibule de cheval	entre 70 et 90 cm	Epoque medievale			7.35	4	98
os animal	9	005	côte de capriné	à 100cm	Epoque medievale			1.7	4	99
os animal	9	005	3 vertèbres et 1 os long de batracien 1 radius, 1 fémur et 1 tibia de rongeur 1 fragment de côte de capriné 1 phalange postérieure d'oiseau	entre 110 et 120 cm.	Epoque medievale			2.7	4	100
os animal	9	030	Indéterminé		Indéterminé			0.75	4	111
os animal	9-10	034	Indéterminé	entre 0 et 15cm, au dessus de la sole	Indéterminé			0.95	4	112
os animal	9-10	034	1 fragment de côte de buf brûlée avec traces de découpe	à 30 cm	Indéterminé			5.95	4	113
os animal	9-10	034	1 tibia de mouton	entre 60 et 80	Indéterminé			2.95	4	114

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
os animal	9-10	034	fragments de 2 batraciens, 1 phalange digérée de cochon et 1 ulna de poulet	entre 1m et 1,20m. micro faune	Epoque medievale			5.05	4	115
os animal	10	016	1 fragment de mandibule de capriné	à 40 cm	Epoque medievale			2.3	4	101
os animal	10	019	Cheval et lièvre		Epoque contemporaine			327.6	4	102
os animal	11	020	1 phalange de cheval	surface	Epoque medievale			9.4	4	103
os animal	12	023	cheval (idem M 105 et 106)	concentration de faune	Indetermine			80.1	4	104
os animal	12	023	1 coxal de cheval (même individu que M 106)	concentration de faune. membre inférieur ou supérieur	Indetermine			673.15	4	105
os animal	12	023	1 crâne de cheval mâle (gros gabarit) avec trace de découpe pour récupération de peau, 1 coxal de cheval (même individu ?)	concentration de faune, crâne, mandibule et coxal gauche	Indetermine			1874.0	4	106
os animal	12	023	sacrum de cheval (même individu que M 104, 105 et 106)	concentration de faune	Indetermine			196.8	4	107
os animal	12	024	1 métacarpe de boeuf	partie est	Indetermine			145.1	4	108
os animal	12	028	côte de capriné	à 20 cm	Indetermine			1.2	4	109
os animal	12	028	mandibule de veau avec trace de découpe et qui est restée à l'air libre. 1 métatarse de boeuf	entre 65 et 70 cm	Epoque medievale			386.35	4	110

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
os animal	14	035	crâne de cheval	fossé nord voie	Indetermine			147.75	4	116
os animal	14	036	1 molaire supérieure de cheval	entre 20 et 40 cm	Indetermine			56.2	4	117
os animal	14	036	1 fragment de carpe de cheval	entre 40 et 60cm	Epoque medievale			16.5	4	118
os animal	15	HS	fragment de mandibule de boeuf	à 7m (longueur) de la zone nord de la tranchée	Indetermine			44.1	4	94
os animal	15	043	1 humérus et 2 os de cheville d'un cheval (gabrait proche du XIe)	fosse ou colluvions?	Indetermine			455.9	4	121
os animal	15	043	côte	fosse ou colluvions?	Indetermine			69.65	4	122
os animal	16-17	041	1 côte de boeuf	sondage manuel	Indetermine			22.1	4	119
os animal	16	041	1 fragment de crâne, 1 fragment de tibia et 1 scapula de buf	décapage	Indetermine			78.75	4	120
os animal	16-17	041	cheval, crâne de chien, humérus, tibia et radius de boeuf	à 1,40m depuis surface (décapage)	Indetermine			279.45	4	133
os animal	16	047	1 tibia et 1 fémur de buf, 1 métacarpe de mouton		Indetermine			323.35	4	123
os animal	16	049	1 fragment de fémur de mouton		Indetermine			0.8	4	124

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
os animal	16	051	indéterminé		Indéterminé			4.85	4	125
os animal	17	HS	1 coxal de cheval	ex Fo 73. colluvions	Indéterminé			195.25	4	95
os animal	17	HS	1 radius de capriné	dans colluvions à 1,30 m	Indéterminé			7.75	4	128
os animal	17	071	1 humérus de porc	à 1,40m	Protohistoire			10.35	4	127
os animal	18	071	indéterminé	décapage	Protohistoire			4.8	4	126
os animal	20	085	indéterminé	décapage	Indéterminé			7.8	4	131
os animal	20	085	chien et mandibule de cheval hamaché (trace d'usure du mors)		Indéterminé			758.25	4	132
os animal	21	079	indéterminé		Indéterminé			8.4	4	129
os animal	21	080	1 vertèbre de chien, 1 fragment indéterminé (humain ?)		Indéterminé			21.6	4	130
os animal	15	078	Buf complet. membre supérieur droit		Indéterminé			1477.5	5	134
os animal	15	078	Buf complet. os non démontés en connexion		Indéterminé			344.7	5	135

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
os animal	15	078	Buf complet, crâne + mandibule		Indetermine			778.55	5	136
os animal	15	078	Buf complet, décapage.	quelques fragments provenant de st 043 (mélange)	Indetermine			365.8	5	137
os animal	15	078	Buf complet, omoplate et membre supérieur droit		Indetermine			1473.3	5	138
os animal	15	078	Buf complet; côtes et sternum		Indetermine			1832.75	5	139
os animal	15	078	Buf complet, bassin		Indetermine			921.55	5	140
os animal	15	078	Buf complet, membre inférieur gauche		Indetermine			1807.0	6	141
os animal	15	078	Buf complet, membre inférieur droit		Indetermine			1768.05	6	142
os animal	15	078	Buf complet, vertèbres lombaires		Indetermine			568.0	6	143
os animal	15	078	Buf complet, vertèbres dorsales		Indetermine			674.9	6	144
os animal	15	078	Buf complet, vertèbres cervicales		Indetermine			439.4	6	145
os animal	15	078	Buf complet, vertèbres coccygiènes		Indetermine			250.2	6	146

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
os humain	10	017	os de la cage thoracique	poids total	Epoque medievale			692.0	7	147
os humain	10	017	ceinture membre inf.	poids total	Indetermine			512.05	7	148
os humain	10	017	membres supérieurs	poids total	Epoque medievale			379.7	7	149
os humain	10	017	membre inférieur droit	poids total	Epoque medievale			938.65	7	150
os humain	10	017	fond de fosse	poids total	Epoque medievale			15.45	7	151
os humain	10	017	fibula d'un second individu?		Indetermine			3.5	7	152
os humain	10	017	ceinture des membres supérieurs	poids total	Epoque medievale			150.05	7	153
os humain	10	017	membre supérieur droit	poids total	Epoque medievale			107.75	7	154
os humain	10	017	BCF+ mandibule	poids total	Epoque medievale			644.85	7	155
refus de tamis	9	005	charbon	à 150 cm (fond)	Epoque medievale			20.0	11	176
Refus de tamis	9	005	prélèvement 1	1/2est entre 110 et 120 cm. poids total toutes mailles confondues. Poids flottation: 59,15 g	Epoque medievale			753.7	11	177

Matériau	Tranchée	Structure	Description matériau	Observations	Datation 1	NR	NMI	Poids (gr)	Boite	Sac
refus de tamis	9-10	034	Prélèvement 002	couche grise entre 1m et 1,20 m, 1/2 sud. poids total toutes mailles confondues. poids flottation: 26,75 g	Epoque medievale			576.2	11	178
refus de tamis	16	051	Prélèvement 004	entre 23 et 40 cm. poids total toutes mailles confondues. Poids flottation: 98,05 g	Indetermine			864.05	11	180
refus de tamis	16	058	Prélèvement 003	entre 130 et 140 cm. poids total toutes mailles confondues. poids flottation: 86,7 g	Indetermine			676.9	11	179

Annexe 5

Inventaire des photographies

N° photos	N° tr	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC15N15256-001	4		Log 1		P. Duratti
ARC15N15256-002	4		Log 1		P. Duratti
ARC15N15256-003	4		Log 2		P. Duratti
ARC15N15256-004	4		Log 2		P. Duratti
ARC15N15256-005	3		Coupe 2		P. Duratti
ARC15N15256-006	3		Coupe 2		P. Duratti
ARC15N15256-007	3		Coupe 1		P. Duratti
ARC15N15256-008	3		Coupe 1		P. Duratti
ARC15N15256-009	4		Log 1		P. Duratti
ARC15N15256-010	4		Log 1		P. Duratti
ARC15N15256-011	4		Log 2		P. Duratti
ARC15N15256-012	4		Log 2		P. Duratti
ARC15N15256-013	4		Log 2		P. Duratti
ARC15N15256-014	4		Log 2		P. Duratti
ARC15N15256-015	6		Log 3		C. Basset
ARC15N15256-016	6		Log 3		C. Basset
ARC15N15256-017	7	St 001		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-018	7	St 001		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-019	7	St 001		Plan	C. Basset
ARC15N15256-020	9	Fo 002 - Fo 003		Plan avant fouille	C. Basset / P. Duratti
ARC15N15256-021	9	Fo 002 - Fo 003		Coupe N/S	C. Basset / P. Duratti
ARC15N15256-022	9	Fo 002 - Fo 003		Coupe N/S	C. Basset / P. Duratti
ARC15N15256-023	9	Fs 004 - Tp 005		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-024	9	Fs 004 - Tp 005		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-025	9	Tp 006		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-026	9	Tp 007, 008, 009		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-027	9	Tp 007, 008 , 009		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-028	9	Tp 007 ,008 ,009		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-029	9	St 010		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-030	9	St 010		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-031	9	St 011		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-032	10	Sp 017		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-033	10	Sp 017		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-034	10	Sp 017 - St 015		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-035	10	Sp 017		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-036	10	Fs 016		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-037	10	Fs 018		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-038	10		Log 4		C. Basset
ARC15N15256-039	10		Log 5		C. Basset
ARC15N15256-040	10	Sp 017		Photo en cours de fouille	P. Duratti
ARC15N15256-041	10	Sp 017		Photo en cours de fouille	P. Duratti
ARC15N15256-042	10	Sp 017		Photo en cours de fouille	P. Duratti
ARC15N15256-043	10	Sp 017		Photo en cours de fouille	P. Duratti
ARC15N15256-044	10	Fs 016		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-045	10	Sp 017		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-046	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-047	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-048	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-049	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-050	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-051	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-052	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-053	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-054	10	Sp 017		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-055	10	Sp 017		Plan	P. Duratti

N° photos	N° tr	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC15N15256-056	10	Sp 017		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-057	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-058	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-059	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-060	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-061	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-062	10	Sp 017		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-063	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-064	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-065	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-066	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-067	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-068	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-069	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-070	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-071	10	Sp 017		Détail	P. Duratti
ARC15N15256-072	12		Log 6		C. Basset
ARC15N15256-073	Zone 2			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-074	Zone 2			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-075	Zone 2			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-076	Zone 2			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-077	Zone 2			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-078	10	Sp 017		Fond de fosse	P. Duratti
ARC15N15256-079	10	Sp 017		Fond de fosse	P. Duratti
ARC15N15256-080	10	Sp 017		Fond de fosse	P. Duratti
ARC15N15256-081	10	Sp 017		Fond de fosse	P. Duratti
ARC15N15256-082	10	Sp 017		Fond de fosse	P. Duratti
ARC15N15256-083	10	Sp 017		Fond de fosse	P. Duratti
ARC15N15256-084	10	Sp 017		Fond de fosse	P. Duratti
ARC15N15256-085	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Basset
ARC15N15256-086	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-087	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-088	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-089	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-090	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-091	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-092	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-093	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-094	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-095	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-096	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-097	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-098	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-099	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-100	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-101	12	Vo 023		Plan concentration faune	C. Touquet
ARC15N15256-102	14	Fo 040		Coupe NE/SO	P. Duratti
ARC15N15256-103	14	Fo 040		Coupe NE/SO	P. Duratti
ARC15N15256-104	14	Fo 040		Coupe NE/SO	P. Duratti
ARC15N15256-105	9	Fs 004		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-106	9	Fs 004		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-107	9	Fs 004		Plan	C. Basset
ARC15N15256-108	9	Fs 004		Plan	C. Basset
ARC15N15256-109	9	Fs 004		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-110	9	Fs 004		Coupe	C. Basset

N° photos	N° tr	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC15N15256-111	9	Tp 006		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-112	9	Tp 006		Coupe	P. Duratti
ARC15N15256-113	9	Tp 006		Coupe	P. Duratti
ARC15N15256-114	9	Tp 007		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-115	15		Log 7		C. Basset
ARC15N15256-116	9	Tp 007		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-117	9	Tp 007		Coupe	P. Duratti
ARC15N15256-118	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-119	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-120	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-121	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-122	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-123	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-124	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-125	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-126	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-127	14	Vo 036		Coupe ouest	C. Touquet
ARC15N15256-128	15		Log 8		C. Basset
ARC15N15256-129				Ambiance	P. Duratti
ARC15N15256-130				Ambiance	P. Duratti
ARC15N15256-131	15	St 043		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-132	15	St 043		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-133	15	St 043		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-134	15	St 043		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-135	15		log 9		C. Basset
ARC15N15256-136	Zone 3			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-137	Zone 3			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-138	Zone 3			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-139	Zone 3			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-140	Zone 3			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-141	Zone 3			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-142	16			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-143	16			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-144	16			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-145	16			Ambiance	P. Duratti
ARC15N15256-146	16			Ambiance	P. Duratti
ARC15N15256-147	16			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-148	16		Log 10		C. Basset
ARC15N15256-149	17		Log 11		C. Basset
ARC15N15256-150				Ambiance	J.-C. Barron
ARC15N15256-151	19				C. Touquet
ARC15N15256-152	19				C. Touquet
ARC15N15256-153	19				C. Touquet
ARC15N15256-154	9	Tp 008		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-155	9	Tp 008		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-156	9	Tp 008		Coupe	P. Duratti
ARC15N15256-157	9	Tp 009		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-158	9	Tp 009		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-159	9	Tp 009		Coupe	P. Duratti
ARC15N15256-160	9	Tp 006, 007, 008 ,009		Plan général	P. Duratti
ARC15N15256-161	10	St 019		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-162	15	St 078		Vue générale	C. Basset
ARC15N15256-163	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-164	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-165	15	St 078		Photo potence	C. Basset

N° photos	N° tr	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC15N15256-166	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-167	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-168	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-169	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-170	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-171	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-172	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-173	15	St 078		Photo potence	C. Basset
ARC15N15256-174	15	St 078		Plan général	C. Basset
ARC15N15256-175	15	St 078		Plan général	C. Basset
ARC15N15256-176	10	Fs 019		Ambiance	P. Duratti
ARC15N15256-177	10	Fs 019		Ambiance	P. Duratti
ARC15N15256-178	21	Fo 079		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-179	21	Fo 080		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-180	21	Fo 080		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-181	21	Fo 080		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-182	21	Fo 080		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-183	21	Fo 080		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-184	Log 12		Log 12		C. Basset
ARC15N15256-185	16-17	Fo 041		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-186	17-18	Fo 071		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-187	17-18	Fo 071		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-188	17-18	Fo 071		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-189	9	Fs 005		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-190	9	Fs 005		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-191	9	Fs 005		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-192	9	St 030		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-193	9	St 030		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-194	16			Vue générale tranchée	C. Touquet
ARC15N15256-195	16			Vue générale tranchée	C. Touquet
ARC15N15256-196	17		Log 13		C. Basset
ARC15N15256-197	18-19	Fo 071		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-198	9	Fo 002		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-199	9	Fo 002		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-200	9	Fo 003		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-201	9	Fo 003		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-202	9	Fo 002 - Fo 003		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-203	9	Fo 003	1	Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-204	9	Fo 003	1	Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-205	9	Fo 002	1	Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-206	9	Fo 002	1	Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-207	9	Fo 002	1	Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-208	9	Fo 002 - Fo 003 - 086		Coupe berme est	C. Touquet
ARC15N15256-209	9	Fo 002 - Fo 003 - 086		Coupe berme est	C. Touquet
ARC15N15256-210	9	Fo 002 - Fo 003 - 086		Coupe berme est	C. Touquet
ARC15N15256-211	15	Fs 078		Plan	C. Basset
ARC15N15256-212	15	Fs 078		Plan	C. Basset
ARC15N15256-213	15	Fs 078		Plan	C. Basset
ARC15N15256-214	15	Fs 078		Plan	C. Basset
ARC15N15256-215	15	Fs 078		Plan	C. Basset
ARC15N15256-216	15	Fs 078		Plan	C. Basset
ARC15N15256-217	15	Fs 078		Plan	C. Basset
ARC15N15256-218	9	Fs 034		Plan avant fouille	C. Touquet
ARC15N15256-219	9	Fs 034		Plan avant fouille	C. Touquet
ARC15N15256-220	9	Fs 034		Plan avant fouille	C. Touquet

N° photos	N° tr	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC15N15256-221	9	Tp 088		Plan avant fouille	C. Touquet
ARC15N15256-222	9	Tp 088		Plan avant fouille	C. Touquet
ARC15N15256-223	9			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-224	9			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-225	9	Tp 089		Plan avant fouille	C. Touquet
ARC15N15256-226	9	Tp 089		Plan avant fouille	C. Touquet
ARC15N15256-227	9			Ambiance	C. Touquet
ARC15N15256-228	9	Tp 089		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-229	9	Tp 089		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-230	9	Tp 089		Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-231	9	Tp 088		Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-232	9	Tp 088		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-233	9	Si 029		Plan	C. Basset
ARC15N15256-234	9	Si 029		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-235	9	Tp 030 - Tp 087		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-236	9	Si 034		Plan sole	C. Touquet
ARC15N15256-237	9	Si 034		Plan sole	C. Touquet
ARC15N15256-238	9	Si 034		Plan sole	C. Touquet
ARC15N15256-239	9	Fs 030		Plan	C. Basset
ARC15N15256-240	9	Fs 030		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-241	9	Tp 087		Plan	C. Basset
ARC15N15256-242	9	Tp 087		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-243	9	Fs 033		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-244	9	Si 005		Plan à -110 cm, vue nord	P. Duratti
ARC15N15256-245	9	Si 005		Plan à -110 cm, contre-plongée	P. Duratti
ARC15N15256-246	9	Si 005		Plan à -110 cm, vue sud-ouest	P. Duratti
ARC15N15256-247	9	Fs 033		Plan (photo de travail)	C. Basset
ARC15N15256-248	9	Fs 033		Plan (photo de travail)	C. Basset
ARC15N15256-249	9	Fs 033		Coupe (photo de travail)	C. Basset
ARC15N15256-250	9	Fs 033		Coupe (photo de travail)	C. Basset
ARC15N15256-251	9	Fs 033		Coupe (photo de travail)	C. Basset
ARC15N15256-252	9	Fs 033		Coupe (photo de travail)	C. Basset
ARC15N15256-253	9	Fs 031 - Fs 032		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-254	9	Fs 031		Ambiance (médiation)	C. Basset
ARC15N15256-255	9	Fs 031		Plan	C. Basset
ARC15N15256-256	9	Fs 031		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-257	9	Fs 032		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-258	9	Fs 032		Plan	C. Basset
ARC15N15256-259	9	Si 034		Coupe 1/2 sud	C. Touquet
ARC15N15256-260	9	Si 034		Coupe 1/2 sud	C. Touquet
ARC15N15256-261	9	Si 034		Coupe 1/2 sud	C. Touquet
ARC15N15256-262	9	Si 034		Coupe 1/2 sud	C. Touquet
ARC15N15256-263	9	Si 005		Coupe ouest et plan	P. Duratti
ARC15N15256-264	9	Si 005		Coupe ouest et plan	P. Duratti
ARC15N15256-265	9	Si 005		Coupe ouest et plan	P. Duratti
ARC15N15256-266	9	Si 005		Coupe ouest	P. Duratti
ARC15N15256-267	9	Si 005		Coupe ouest	P. Duratti
ARC15N15256-268	9	Si 005		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-269	9	Si 005		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-270	10	St 018		Plan avant fouille	P. Carvalho
ARC15N15256-271	10	St 018		Plan avant fouille	P. Carvalho
ARC15N15256-272	10	St 018		Plan	P. Carvalho
ARC15N15256-273	10	St 018		Plan	P. Carvalho
ARC15N15256-274	10	St 018		Coupe	P. Carvalho
ARC15N15256-275	10	St 018		Coupe	P. Carvalho

N° photos	N° tr	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC15N15256-276	10	Si 016		Oblique	C. Basset
ARC15N15256-277	10	Si 016		Plan	C. Basset
ARC15N15256-278	10	Si 016		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-279	10	Si 016		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-280	12	Fs 025		Plan avant fouille	P. Carvalho
ARC15N15256-281	12	Fs 025		Plan avant fouille	P. Carvalho
ARC15N15256-282	9	Tp 011		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-283	12	Fs 028		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-284	9	Tp 011		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-285	9	Tp 011		Coupe	P. Duratti
ARC15N15256-286	16	Fo 047	1	Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-287	16	Fo 047	1	Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-288	16	Fo 047	1	Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-289	16	Fo 047	1	Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-290	16	Fo 052	1	Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-291	16	Fo 052 - Fo 047	1	Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-292	12	Fs 024		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-293	12	Fs 024		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-294	12	Fs 024		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-295	12	Fs 024		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-296	12	Fs 024		Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-297	12	Fs 024		Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-298	16	Si 058		Plan avant fouille	G. Le Goïc
ARC15N15256-299	16	Si 058		Plan avant fouille	G. Le Goïc
ARC15N15256-300	16	Si 058		Plan avant fouille	G. Le Goïc
ARC15N15256-301	16	Tp 049		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-302	16	Tp 049		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-303	16	Tp 049		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-304	16	Si 058		Photo de travail	G. Le Goïc
ARC15N15256-305	16	Si 058		Photo de travail	G. Le Goïc
ARC15N15256-306	16	Tp 045		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-307	16	Si 058		Photo de travail avant sondage débordant	G. Le Goïc
ARC15N15256-308	16	Si 058		Photo de travail avant sondage débordant	G. Le Goïc
ARC15N15256-309	16	Si 058		Photo de travail avant sondage débordant	G. Le Goïc
ARC15N15256-310	16	Si 058		Photo de travail avant sondage débordant	G. Le Goïc
ARC15N15256-311	16	Si 058		Photo de travail avant sondage débordant	G. Le Goïc
ARC15N15256-312	12	Fs 028		Photo de travail - plan	C. Basset
ARC15N15256-313	12	Fs 028		Détail concentration de céramique	C. Basset
ARC15N15256-314	12	Fs 025		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-315	12	Fs 025		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-316	12	Fs 025		Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-317	12	Fs 025		Coupe	C. Touquet
ARC15N15256-318	16	Tp 045		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-319	16	Tp 045		Coupe	P. Duratti
ARC15N15256-320	16	Tp 059 - Tp 091		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-321	16	Tp 053		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-322	16	Tp 053		Plan	C. Touquet
ARC15N15256-323	16	Tp 053		Coupe sud	C. Touquet
ARC15N15256-324	16	Tp 053		Coupe sud	C. Touquet
ARC15N15256-325	12	Fs 028		Plan	C. Basset
ARC15N15256-326	12	Fs 028		Plan	C. Basset
ARC15N15256-327	12	Fs 028		Coupe est	C. Basset
ARC15N15256-328	12	Fs 028		Coupe est	C. Basset
ARC15N15256-329	16	Tp 059		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-330	16	Tp 059		Coupe sud-ouest	P. Duratti

N° photos	N° tr	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC15N15256-331	16	Tp 091		Coupe sud-ouest	P. Duratti
ARC15N15256-332	16	Tp 091		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-333	16	Tp 059 - Tp 091		Oblique	P. Duratti
ARC15N15256-334	16	Tp 092 , 093, 094		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-335	16	St 061		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-336	16	Tp 060		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-337	16	Tp 092		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-338	16	Tp 093		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-339	16	Tp 094		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-340	16	St 050		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-341	16	St 046		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-342	16	Fs 051 - Fo 047		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-343	16	Tp 060		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-344	16	Tp 060		Coupe ouest	P. Duratti
ARC15N15256-345	16	Fo 042		Plan	C. Basset
ARC15N15256-346	16	Fo 042		Coupe sud-ouest	C. Basset
ARC15N15256-347	16	Fo 042		Coupe sud-ouest	C. Basset
ARC15N15256-348	16	Si 058		Plan à -130 cm	G. Le Goïc
ARC15N15256-349	16	Si 058		Plan à -130 cm	G. Le Goïc
ARC15N15256-350	16	Si 058		Plan à -130 cm	G. Le Goïc
ARC15N15256-351	16	Tp 057		Plan avant fouille	P. Duratti
ARC15N15256-352	16	Fs 054		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-353	16	Fs 056		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-354	16	Fs 055		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-355	16	Fs 048		Plan avant fouille	C. Basset
ARC15N15256-356	20	Fo 085 SD1		Coupe	C. Basset
ARC15N15256-357	16	Si 058		Coupe	G. Le Goïc
ARC15N15256-358	16	Si 058		Coupe	G. Le Goïc
ARC15N15256-359	16	Si 058		Coupe	G. Le Goïc
ARC15N15256-360	16	Si 058		Plan potence	G. Le Goïc
ARC15N15256-361	16	Tp 057		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-362	16	Tp 057		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-363	16	Fs 050		Plan	C. Basset
ARC15N15256-364	16	Fs 050		Coupe sud	C. Basset
ARC15N15256-365	17	Tp 062		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-366	17	Tp 062		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-367	17	Tp 064		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-368	17	Tp 064		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-369	17	Tp 066		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-370	17	Tp 066		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-371	20	St 019		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-372	16	Fo 047 - Fs 051		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-373	16	Fo 047 - Fs 051		Plan	P. Duratti
ARC15N15256-374	16	Fo 047 - Fs 051		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-375	16	Fo 047 - Fs 051		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-376	16	Fo 047 - Fs 051		Coupe sud	P. Duratti
ARC15N15256-377		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-378		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-379		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-380		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-381		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-382		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-383		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-384		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-385		sépulture 017			J.-G. Pariat

N° photos	N° tr	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC15N15256-386		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-387		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-388		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-389		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-390		sépulture 017			J.-G. Pariat
ARC15N15256-391		sépulture 017			J.-G. Pariat